14. 10. 105.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

ET

POLITIQUE.

TOME CINQUIEME.

Tom. 5.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

ET

POLITIQUE

Des Établiſſements & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

TOME CINQUIEME.

A LA HAYE,

Chez GOSSE, Fils.

M. DCC. LXXIV.

TABLE

DES CHAPITRES.

LIVRE TREIZIEME.

Etabliſſemens des François dans les iſles de l'Amérique.

CHAP. I. *PREMIERES expéditions des François aux iſles*, Pag. 1

II. *Les iſles Françoiſes languiſſent ſous des privileges excluſifs*, 3

III. *Les iſles Francoiſes recouvrent la liberté. Obſtacles qui s'oppoſent à leurs progrès*, 9

IV. *Etabliſſement des François à la Guyane. Révolutions de cette colonie. Ses avantages & ſes inconvéniens*, 17

V. *Sainte-Lucie, long-tems disputée, reste à la France,* 45
VI. *Ce qu'est devenue Sainte-Lucie entre les mains des François,* 49
VII. *Projets de la France pour s'assurer la possession de Sainte-Lucie,* 57
VIII. *Le François s'établissent à la Martinique sur les ruines des Caraïbes,* 61
IX. *Prospérités de la Martinique. Causes de ces prospérités,* 67
X. *Décadence de la Martinique. Quelle en est l'origine,* 79
XI. *Etat actuel de la Martinique,* 82
XII. *La Martinique peut-elle améliorer son état?* 86
XIII. *La Martinique peut-elle être conquise?* 90
XIV. *Calamités qu'éprouvent les premiers François qui s'établissent à la Guadeloupe,* 95
XV. *La colonie de la Guadeloupe ne fait pas de grands progrés,* 99
XVI. *Les Anglois font la conquête de la Guadeloupe, & l'éle-*

vent à un haut degré de prospérité, 102
XVII. *Changement fait à l'administration de la Guadeloupe, depuis qu'elle est rentrée sous la domination de la France*, 110
XVIII. *Mesures prises par la France pour la défense de la Guadeloupe*, 115
XIX. *Etablissement des François à Saint-Domingue*, 119
XX. *Mesures de la France pour tirer parti de cette colonie*, 124
XXI. *Malheurs arrivés à la colonie*, 134
XXII. *Etat actuel de la colonie*, 137
XXIII. *Production & population de la colonie*, 161
XIV. *Commerce des François de Saint-Domingue, avec les Espagnols établis dans la même isle*, 165
XXV. *Comment la colonie peut assurer ses liaisons avec l'Europe*, 166
XXVI. *Pour finir les divisions des Espagnols & des François de Saint-Domingue, il faut*

régler les limites des deux colonies, 170

XXVII. *Mesures que doit prendre la France pour garantir ses colonies des invasions étrangeres*, 178

XXVIII. *Examen du gouvernement établi dans les isles Françoises*, 192

XXIX. *Le droit de propriété est-il respecté dans les isles Françoises ?* 193

XXX. *Les impôts sont-ils convenablement établis dans les isles Françoises ?* 196

XXXI. *Les milices sont-elles bien ordonnées dans les isles Françoises ?* 208

XXXII. *Le partage des héritages est-il utilement réglé dans les isles Françoises ?* 213

XXXIII. *A-t-on sagement pourvu au paiement des dettes contractées par les isles Françoises ?* 218

XXXIV. *La métropole, en obligeant ses isles à ne livrer qu'à elle leurs productions, en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction ?* 229

XXXV. *L'autorité aux iſles Françoiſes eſt-elle dans les mains les plus propres à les faire proſpérer ?* 236

LIVRE QUATORZIEME.

Etabliſſement des Anglois dans les iſles de l'Amérique.

CH. XXXVI. *QUEL étoit l'état de l'Angleterre, lorſqu'elle commença à former des établiſſemens dans les iſles de l'Amérique,* 247

XXXVII. *Cauſes qui hâterent la population des iſles Angloiſes,* 250

XXXVIII. *Par quels hommes furent peuplées les iſles Angloiſes ?* 257

XXXIX *Sous quelle forme d'adminiſtration s'établirent les iſles Angloiſes,* 259

XL. *Comment diminua la proſ-*

périté des iſles Angloiſes, 266
XLI. *Etabliſſement des Anglois à la Barbade*, 270
XLII. *Etabliſſement des Anglois à Antigoa*, 275
XLIII. *Etabliſſement des Anglois à Montſerrat*, 278
XLIV. *Etabliſſement des Anglois à Nevis*, 279
XLV. *Etabliſſement des Anglois à Saint-Chriſtophe*, 282
XLVI. *Les Anglois chaſſent les Eſpagnols de la Jamaïque, & s'y établiſſent*, 287
XLVII. *La Jamaïque s'eſt enrichie par ſon commerce interlope dans l'Amérique Eſpagnole*, 295
XLVIII. *La Jamaïque s'eſt encore plus enrichie par ſes cultures que par ſon commerce interlope*, 302
XLIX. *Eſt-il poſſible de multiplier les productions de la Jamaïque?* 314
L. *La Jamaïque éprouve une grande calamité. Suites*

de cette cataſtrophe, 317

LI. *La Jamaïque a tout à craindre d'une république de noirs, dont elle s'eſt vue forcée de reconnoître l'indépendance*, 321

LII. *Avantages de la Jamaïque pour la guerre, déſavantages pour la navigation*, 330

LIII. *Etabliſſement des Anglois aux iſles Lucaies*, 333

LIV. *Etabliſſement des Anglois aux iſles Bermudes*, 336

LV. *Les Anglois prennent poſſeſſion de l'iſle de Tabago, qui avoit été occupée par les Hollandois & par les François*, 340

LVI. *La France cede la Grenade à l'Angleterre. Importance & production de cette iſle*. 350

LVII. *Les Anglois prennent poſſion de Saint-Vincent. Habitudes des Sauvages qu'ils trouvent dans cette iſle*, 357.

LVIII. *Les Anglois s'établiſſent à la Dominique. But de cet établiſſement*, 367

LIX. *Etat actuel des iſles Angloiſes*, 370

LX. *Quelles ſont les liaiſons extérieures des iſles Angloiſes*, 376

LXI. *Réſumé des richeſſes que l'Europe tire des iſles de l'Amérique*, 383

LXII. *Quel doit être le ſort futur des iſles de l'Amérique?* 390

Fin de la Table des Chapitres.

HISTOIRE

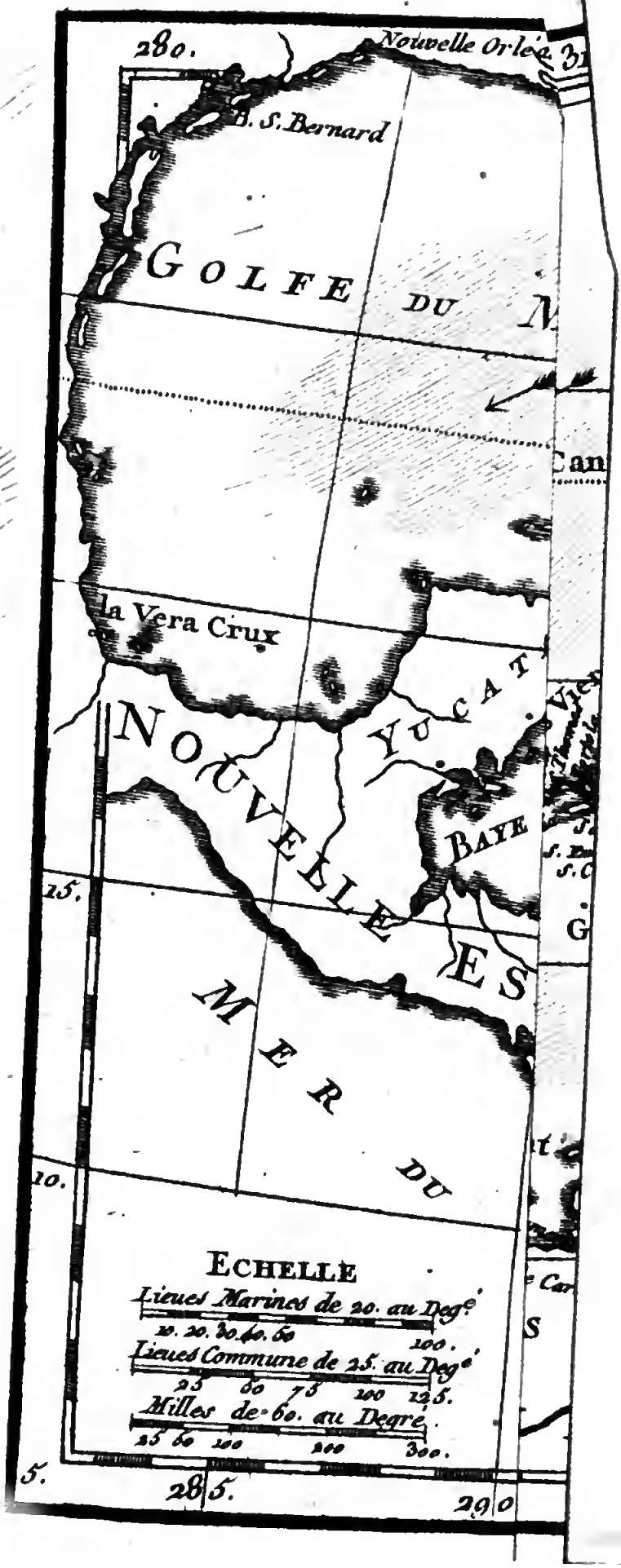
280.
Nouvelle Orlée.
B. S. Bernard
GOLFE DU M
La Vera Crux
YUCAT
NOUVELLE ES
BAYE
MER DU
15.
10.
ECHELLE
Lieues Marines de 20. au Degé
10. 20. 30 40. 60 100.
Lieues Commune de 25. au Degé
25 50 75 100 125.
Milles de 60. au Degré.
25 60 100 200 300.
5.
285.
290

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE
Des Établiſſemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE TREIZIEME.

Établiſſemens des François dans les iſles de l'Amérique.

CHAPITRE I.

Premieres expéditions des François aux iſles.

DEPUIS la fin tragique du meilleur de ſes monarques, la France avoit été ſans ceſſe bouleverſée, par les caprices d'une reine intriguante, par les vexations

d'un étranger avide, par les projets d'un favori ſans talent. Un miniſtre deſpote commençoit à la charger de fers ; lorſque quelques-uns des ſes navigateurs, auſſi puiſſamment excités par la paſſion de l'indépendance, que par l'appât des richeſſes, tournerent leurs voiles vers les Antilles, avec l'eſpérance de ſe rendre maîtres des vaiſſeaux Eſpagnols qui fréquentoient ces mers. La fortune, après avoir pluſieurs fois ſecondé leur courage, les réduiſit à chercher un aſyle pour ſe radouber. Ils le trouverent à *Saint*-Chriſtophe. Cette iſle leur parut propre au ſuccès de leurs armemens ; & ils ſouhaitoient être autoriſés à y former un établiſſement. Denambuc, leur chef, obtint non-ſeulement cette liberté, mais encore celle de s'étendre autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand archipel de l'Amérique. Le gouvernement exigea pour cette permiſſion, qui n'étoit accompagnée d'aucun ſecours, d'aucun appui, le vingtieme des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

CHAPITRE II.

Les iſles Françoiſes languiſſent ſous des privileges excluſifs.

UNE compagnie ſe préſenta en 1626, pour exercer ce privilege. C'étoit l'uſage d'un tems où la navigation & le commerce n'avoient pas encore aſſez de vigueur pour être abandonnés à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'état lui abandonnoit la propriété de toutes les iſles qu'elle mettroit en valeur, l'autoriſoit à ſe faire payer cent livres de tabac, ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis ſeize juſqu'à ſoixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre excluſivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de quarante-cinq mille livres, & qu'on ne porta jamais au triple de cette ſomme, lui valut tous ces encouragemens.

Il ne paroiſſoit pas poſſible de rien faire d'utile avec des moyens ſi foibles. On vit cependant ſortir de Saint-Chriſtophe des eſſaims d'hommes hardis & entreprenans, qui arborerent le pavillon François dans les iſles voiſines. Si la com-

pagnie qui excitoit l'eſprit d'invaſion par quelques privileges, eût eu, à tous égards, une conduite bien raiſonnée, l'état ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheureuſement elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole : l'ambition d'un gain exceſſif la rendit injuſte & cruelle.

Les Hollandois, avertis de cette tyrannie, ſe préſenterent avec des vivres & des marchandiſes, qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propoſitions. Il ſe forma dès-lors entre ces républicains & les colons, une liaiſon dont il ne fut pas poſſible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas ſeulement fatale à la compagnie dans le nouveau-monde, où elle l'empêchoit de débiter ſes cargaiſons ; elle la pourſuivit encore dans tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des iſles Françoiſes à plus bas prix. Découragée par ces revers mérités, la compagnie tomba dans une inaction entiere, qui la privoit de la plus grande partie de ſes bénéfices, ſans diminuer aucune de ſes charges. Le ſacrifice que lui fit le gouvernement du vingtieme qu'il s'étoit réſervé, ne fut pas ſuffiſant pour lui redonner de l'activité. Quelques intéreſſés penſerent, qu'en abjurant les principes deſtructeurs qui avoient été conſtamment ſuivis, on pour-

roit rétablir les affaires : le plus grand nombre déſeſpéra, malgré ſes avantages, de balancer ſeulement des négocians particuliers auſſi économes que ceux qu'on avoit pour rivaux. Cette perſuaſion décida une révolution. La compagnie, pour éviter ſa ruine totale, pour ne pas ſuccomber ſous le poids de ſes engagemens, mit ſes poſſeſſions en vente : elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduiſoient comme gouverneurs.

Boiſſeret obtint, en 1649, pour ſoixante-treize mille livres, la Guadeloupe, Marie Galande, les Saints, & tous les effets qui appartenoient à la compagnie dans ces iſles : il céda la moitié de ſon marché à Houel, ſon beau-frere. Duparquet ne paya, en 1650, que ſoixante mille livres, la Martinique, Sainte Lucie, la Grenade & les Grenadins: il revendit ſept ans après au Comte de Cerillac la Grenade & les Grenadins un tiers de plus que ne lui avoit coûté ſon acquiſition entiere. Malthe acquit en 1651 Saint-Chriſtophe, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Sainte-Croix & la Tortue, pour quarante mille écus : ils furent payés par le commandeur de Poincy qui gouvernoit ces iſles. La religion devoit les poſſéder comme fiefs de la couronne, & n'en pouvoit confier l'adminiſtration qu'à des François.

Les nouveaux poſſeſſeurs jouirent de l'au-

torité la plus étendue. Ils diſpoſoient des terreins. Les places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que les délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits ſouverains. On devoit croire que régiſſant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture ſe réaliſa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes ſous de tels maîtres. Cependant, ce ſecond état des colonies Françoiſes ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approviſionner & à en emporter les productions qu'ils vendoient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui, par a propriété, devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert ſe trompa ſur le choix du remede. Ce grand homme qui conduiſoit depuis quelque tems les finances & le commerce du royaume, s'étoit égaré dès les premiers pas de ſa carriere. L'habitude de vivre avec des traitans, du tems de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent, qui n'eſt qu'un inſtrument de circulation, comme a ſource de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas de plus puiſſant moyen que les manufactures. Il vit dans les atteliers toutes les reſſources de l'état, & dans les artiſans tous les ſu-

jets précieux de la monarchie. Pour multiplier cette eſpece d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix les denrées de premiere néceſſité & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matieres premieres l'occupa peu; & il appliqua tous ſes ſoins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'induſtrie ſur l'agriculture, ſubjugua tous les eſprits; & ce ſyſtême deſtructeur s'eſt malheureuſement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées juſtes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la liberté qui lui eſt néceſſaire; il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On ſait qu'il racheta la Guadeloupe & les iſles qui en dépendoient, pour cent vingt-cinq mille livres; la Martinique pour quarante mille écus; la Grenade pour cent mille francs; toutes les poſſeſſions de Maltne pour cinq cents mille livres. Juſques-là, ſa conduite étoit digne d'éloge: il devoit rejoindre au corps de l'état autant de branches de la ſouveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes poſſeſſions ſous le joug d'une compagnie excluſive, que les expériences, d'accord avec les principes proſcrivoient également. Le miniſtere eſpéra vraiſemblablement qu'une ſociété, dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique ſeptentrionale, & le com-

merce qui commençoit à ſe faire ſur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puiſſance inébranlable, par les grandes combinaiſons qu'elle auroit occaſion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les malheurs qu'elle pourroit eſſuyer d'un autre. On crut aſſurer ſes hautes deſtinées, en lui prêtant ſans intérêt pour quatre ans, le dixieme du montant de ſes capitaux, en déchargeant de tous droits les denrées qu'elle porteroit dans ſes établiſſemens, & en proſcrivant, autant qu'il ſeroit poſſible, la concurrence Hollandoiſe.

Malgré tant de faveurs, la compagnie n'eut pas un inſtant d'éclat. Ses fautes ſe multiplierent en proportion de l'étendue des conceſſions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ſes agens, le déſeſpoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres cauſes porterent le plus grand déſordre dans ſes affaires. La chute de cette ſociété paroiſſoit aſſurée & prochaine, en 1674; lorſque la cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à 3, 523, 000 livres, & de lui rembourſer ſon capital, qui étoit de 1, 287, 185 livres. Ces conditions généreuſes firent réunir à la maſſe de l'état des poſſeſſions précieuſes, qui lui avoient été juſqu'alors comme étrangeres. Les colonies furent véritablement Françoiſes; & tous les citoyens, ſans diſtinction, eurent la liberté de s'y

fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

CHAPITRE III.

Les Iſles Françoiſes recouvrent la liberté. Obſtacles qui s'oppoſent à leurs progrès.

IL ſeroit difficile d'exprimer les tranſports de joie que cet événement excita dans les iſles. Les fers ſous leſquels on gémiſſoit depuis ſi long-tems étoient rompus ; & rien ne paroiſſoit déſormais pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'induſtrie. Chaque colon donnoit carriere à ſon ambition : chacun ſe flattoit d'une fortune prochaine & ſans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en faut accuſer ni leur préſomption, ni leur indolence. Leurs eſpérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours naturel des choſes ; & toute leur conduite tendoit à les juſtifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur oppoſerent malheureuſement des obſtacles inſurmontables.

D'abord on exigea dans les iſles meme, de chaque homme libre, de chaque eſclave des deux ſexes, une capitation annuelle de cent livres peſant de ſucre brut. On repréſenta vainement que l'obligation impo-

ſée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale étoit un impôt aſſez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces repréſentations ne firent pas l'impreſſion qu'elles méritoient. Soit beſoin, ſoit ignorance du gouvernement, des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts ſans intérêts, par des gratifications, virent paſſer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui, reverſée dans les champs fertiles, auroit augmenté graduellement la réproduction.

Dans le tems que les iſles ſe voyoient ainſi dépouillées d'une partie de leurs denrées, l'eſprit d'excluſion prenoit en France des meſures certaines pour diminuer le prix de celles qu'on leur laiſſoit. Le privilege de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeſte contre les rades du royaume, qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient eſſentiellement ; mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui, par cet arrangement, voyoient diminuer ſur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce déſavantage s'en joignit bientôt un autre. Le miniſtere avoit cherché à exclure les vaiſſeaux étrangers de ſes poſſeſſions éloignées, & il y avoit réuſſi, parce qu'il l'avoit voulu véritablement. Ces navigateurs obtinrent de l'avarice, ce que l'autorité

leur refuſoit. Ils acheterent aux négocians François des paſſe-ports pour aller aux colonies; & ils rapportoient directement dans leur patrie les chargemens qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & reprimée de cent manieres. On s'arrêta à la plus funeſte. Tous les bâtimens ſe virent obligés, non-ſeulement de faire leur retour dans la métropole, mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occaſionnoit néceſſairement des frais conſidérables en pure perte; elle devoit influer beaucoup ſur le prix des productions de l'Amérique.

Le ſucre, la plus importante de ces productions, ne tarda pas à recevoir un nouvel échec. Ceux qui le raffinoient, demanderent en 1682, que la ſortie des ſucres bruts fût prohibée. L'intérêt public paroiſſoit leur unique motif. Il étoit, diſoient-ils, contre tous les bons principes, que les matieres premieres allaſſent alimenter les fabriques étrangeres, & que l'état ſe privât volontairement d'une main-d'œuvre très-précieuſe. Cette raiſon plauſible fit trop d'impreſſion ſur Colbert. Qu'arriva-t-il? Leur art reſta auſſi cher, auſſi imparfait qu'il l'avoit toujours été. Les peuples conſommateurs ne s'en accommoderent pas: la culture Françoiſe diminua, & celle des nations rivales reçut un accroiſſement ſenſible.

Quelques colons voyant qu'une expérience ſi fatale ne faiſoit pas abandonner le ſyſtême qu'on avoit pris, ſolliciterent la permiſſion de raffiner leur ſucre eux-mêmes. Ils avoient tant d'avantages pour faire cette opération à bon marché, qu'ils ſe flattoient de recouvrer bientôt chez les étrangers, la préférence qu'on y avoit perdue. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraiſemblable, ſi chaque quintal de ſucre raffiné qu'ils envoyoient, n'eût été aſſujetti à un droit de huit livres, à ſon entrée dans le royaume. Tout ce qu'ils purent faire, malgré le poids de cette impoſition exceſſive, ce fut de ſoutenir la concurrence des raffineurs François dans l'intérieur de la monarchie. Le produit des atteliers des uns & des autres y fut conſommé tout entier; & l'on renonça à une branche importante de commerce, plutôt que de reconnoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des ſucres bruts.

Dès-lors, les colonies, qui recueilloient vingt-ſept millions peſant de ſucre, ne purent pas les vendre en totalité à la métropole, qui n'en conſommoit que vingt millions. Le défaut de débouchés en réduiſit la culture au pur néceſſaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le tems; & avant qu'on y fût parvenu, la denrée tomba dans un aviliſſement extrême. Cet aviliſſement, qui provenoit auſſi de la

négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint ſi conſidérable, que le ſucre brut, qui en 1682, ſe vendoit quatorze ou quinze francs le cent, n'en valoit plus que cinq ou ſix en 1713.

Le bas prix de la marchandiſe principale, auroit mis les colons dans l'impoſſibilité de multiplier leurs eſclaves, quand même le gouvernement n'y auroit pas contribué par ſes opérations. La traite des noirs fut toujours confiée à des compagnies excluſives, qui en acheterent conſtamment fort peu, pour être aſſurées de les mieux vendre. On eſt fondé à avancer, qu'en 1698, il n'y avoit pas vingt mille negres dans ces nombreux établiſſemens; & il ne ſeroit pas téméraire d'aſſurer que la plupart y avoient été introduits par des interlopes. Cinquante-quatre navires, de grandeur médiocre, ſuffiſoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les iſles Françoiſes devoient ſuccomber naturellement ſous le poids de tant d'entraves multipliées. Si leurs habitans ne les abandonnerent pas pour porter ailleurs leur activité; il faut attribuer leur conſtance à quelques légers encouragemens, qui leur firent toujours eſpérer que leur ſituation deviendroit meilleure. La culture du tabac, du cacao, de l'indigo, du coton, du rocou, fut aſſez favoriſée. Le gouvernement la ſoutint d'une maniere indirecte, en mettant

des droits exceſſifs ſur l'importation étrangere de ces denrées. Cette légere faveur donna le tems d'attendre une révolution plus heureuſe. Elle arriva en 1716.

A cette époque, un réglement clair & ſimple fut ſubſtitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arraché ſucceſſivement aux beſoins, à la foibleſſe du gouvernement. Les marchandiſes deſtinées pour les colonies, furent déchargées de toute impoſition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique, qui ſe conſommeroient dans le royaume. Celles qui pourroient paſſer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entiere, à l'entrée & à la ſortie, en payant trois pour cent. Les taxes miſes ſur les ſucres étrangers, devoient être perçues indifféremment par-tout, ſans aucun égard aux franchiſes particulieres, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marſeille.

En accordant tant de faveurs à ſes poſſeſſions éloignées, la métropole n'oublia pas ſes intérêts. Elle voulut que toutes les marchandiſes, dont la conſommation n'étoit pas permiſe dans ſon ſein, leur fuſſent défendues. Pour aſſurer la préférence à ſes manufactures, elle ordonna auſſi que les marchandiſes même, dont l'uſage n'étoit pas prohibé, paieroient les droits à leur entrée dans le royaume, quoique deſtinées

pour les colonies. Il n'y eut que le bœuf salé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arrangement eût été aussi bon que les lumieres du tems le comportoient, si l'édit eût rendu général le commerce de l'Amérique, concentré jusqu'alors dans quelques ports, & s'il eût déchargé les vaisseaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. De pareilles gênes limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la sortie des productions territoriales. Ceux qui gouvernoient alors l'état, devoient voir ces inconvéniens, & se proposoient, sans doute, de rendre un jour au commerce, la liberté & l'activité qui lui sont nécessaires. Vraisemblablement, ils furent obligés de sacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens d'affaires, qui désapprouvoient avec éclat toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foiblesse, le colon qui n'avoit résisté qu'avec peine aux sollicitations d'un sol excellent, y porta tous ses soins, dès qu'on le lui permit. Sa prospérité étonna toutes les nations. Si le gouvernement, à l'arrivée des François dans le nouveau-monde, avoit eu, par prévoyance, les lumieres qu'il acquit par l'expérience un siecle après, l'état auroit

joui de bonne-heure, d'une culture & d'une richeſſe, qui valoient mieux pour ſa proſpérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écraſé par ſes victoires & par ſes défaites. Les ſages adminiſtrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par un heureuſe révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir, qu'on avoit évacué Sainte-Croix en 1696, & ſacrifié Saint-Chriſtophe à la paix d'Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763, on ſeroit réduit à abandonner la Grenade aux Anglois. Étrange maladie de l'ambition des peuples ou plutôt des rois! Après avoir ſacrifié des milliers d'hommes, pour acquérir & pour conſerver une poſſeſſion éloignée, il faut en immoler encore davantage pour la perdre. Cependant il reſte à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on peſe leur valeur. Commençons par la Guyane qui eſt au vent de toutes les autres.

CHAPITRE IV.

Établiſſement des François à la Guyane. Revolutions de cette colonie. Ses avantages & ſes inconvéniens.

CETTE vaſte contrée annonce ſa grandeur par ſes bornes même. Baignée à l'Orient, de l'Océan; au Nord, de l'Orenoque; au Midi, de l'Amazone; au Couchant, du Rio-negro, qui joint ces deux fleuves, les plus grands de l'Amérique méridionale. La Guyane, ſous cet aſpect, eſt comme une iſle qui a deux cents lieues au moins, du Nord au Sud, & plus de trois cents de l'eſt à l'Oueſt.

Les peuples qui erroient dans ce grand eſpace, ſi heureuſement circonſcrit, avant l'arrivée des Européens, étoient diviſés en pluſieurs nations, toutes peu nombreuſes. Elles n'avoient pas d'autres mœurs que celles des ſauvages du continent méridional. Les Caraïbes ſeuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, ſe diſtinguoient par un uſage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépi-

dité, de lumieres que perſonne, & montrer ces qualités par des épreuves ſenſibles & publiques.

L'homme qui ſe deſtinoit à marcher le premier devant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chaſſe, à la pêche, toutes les fontaines & toutes les routes. Il ſoutenoit d'abord des jeûnes longs & vigoureux. On lui faiſoit porter enſuite des fardeaux d'une peſanteur énorme. Il paſſoit la plupart des nuits en ſentinelle, à l'entrée du Carbet. On l'enterroit juſqu'à la ceinture dans une fourmilliere, où il reſtoit expoſé un tems conſidérable à des piqûres vives & ſanglantes. S'il montroit dans toutes ces ſituations, une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expoſe la vie des ſauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les ſuffrages s'arrêtoient ſur lui. Cependant, comme s'il eût ſenti ce qu'impoſe l'honneur de commander à des hommes, il ſe déroboit ſous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite, qui le rendoit plus digne du poſte qu'il fuyoit. Chacun des aſſiſtans lui mettoit le pied ſur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la pouſſiere par ſes égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de ſa place.

C'étoit la cérémonie de ſon couronnement. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fleches tomboient à ſes pieds, & la nation obéiſſoit à ſes loix, ou plutôt à ſes exemples.

Tels étoient ces habitans de la Guyane, quand l'Eſpagnol Alphonſe Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Américc Veſpuce & Jean de la Coſa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoiſſances ſuperficielles d'un ſi vaſte pays. On en fit beaucoup d'autres, qui, entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia, par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu, ſans qu'on en ſache l'origine, qu'il y avoit dans l'intérieur de la Guyane, un pays déſigné ſous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richeſſes immenſes, en or & pierreries, plus de mines & de tréſors que Cortez & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoit pas ſeulement l'imagination naturellement ardente des Eſpagnols, elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthouſiaſme ſaiſit particuliérement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produits la région la plus féconde en caracteres ſinguliers.

Il avoit une paſſion extrême pour tout ce qui avoit de l'éclat ; une réputation qui éclipſoit les plus grands noms ; plus de lumieres que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres ; une liberté de penſer qui n'étoit pas de ſon ſiecle ; quelque choſe de romaneſque dans les ſentimens & dans la conduite. Ce tour d'eſprit ſe détermina en 1595, au voyage de la Guyane ; mais il la quitta, ſans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à ſon retour en Angleterre, une relation remplie des plus brillantes impoſtures dont on ait amuſé la crédulité humaine.

Les François n'avoient pas attendu ce témoignage impoſant, pour s'occuper d'une contrée qui avoit tant de célébrité. Longtems auparavant, ils s'étoient livrés au préjugé commun, avec la vivacité qui leur eſt particuliere. Tandis que leurs rivaux plaçoient leurs eſpérances du côté de l'Orenoque ; ils cherchoient à réaliſer les leurs ſur l'Amazone. L'inutilité de leurs courſes les détermina à ſe fixer enfin dans l'iſle de Cayenne en 1635.

Quelques négocians de Rouen, qui penſoient qu'on pourroit tirer parti de cet établiſſement, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui, ayant également déclaré la guerre

aux colons & aux ſauvages, fut maſſacré. Cet événement tragique ayant refroidi les aſſociés, on vit ſe former, en 1651, une nouvelle compagnie, qui paroiſſoit devoir prendre un plus grand eſſor. L'étendue de ſes capitaux la mit en état d'aſſembler dans Paris même, ſept ou huit cents colons. Ils furent embarqués ſur la Seine pour deſcendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entrepriſe, & qui devoit la conduire en qualité de directeur général, ſe noyât en entrant dans ſon bateau. Roiville, gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme général, fut aſſaſſiné dans la traverſée. Douze des principaux intéreſſés, auteurs de cet attentat, ſe conduiſirent dans la colonie, qu'ils s'étoient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entr'eux. Deux moururent. Il y en eut trois de rélégués dans une iſle déſerte. Les autres ſe livrerent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déſerta chez les Hollandois, avec une partie de ſa garniſon. Ce qui avoit échappé à la faim, à la miſere, à la fureur des ſauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manieres, s'eſtima trop heureux de pouvoir gagner les iſles du Vent, ſur un bateau & ſur deux canots. Ils abandonnerent le fort, les munitions, les ar-

mes, les marchandiſes, cinq ou ſix cents cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoit débarqué dans l'iſle.

Il ſe forma en 1663 une nouvelle compagnie, ſous la direction de la Barre, maître des requêtes. Elle n'avoit que deux cents mille francs de fonds. Les ſecours du miniſtere la mirent en état de chaſſer de ſa conceſſion les Hollandois, qui s'y étoient établis ſous la conduite de Spranger, après qu'elle avoit été évacuée par les François. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande compagnie, qui réuniſſoit les poſſeſſions & les privileges de toutes les autres. Cayenne rentra dans les mains du gouvernement, à l'époque heureuſe qui rendit la liberté à toutes les colonies. Elle fut priſe en 1667 par les Anglois; en 1676 par les Hollandois; mais depuis, elle n'a pas été même attaquée.

Cet établiſſement, tant de fois bouleverſé, reſpiroit à peine. A peine, il commençoit à jouir d'un commencement de tranquillité, qu'on eſpéra favorablement de ſa fortune. Quelques flibuſtiers, qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixerent; &, ce qui étoit plus important, ſe déterminerent à confier leurs tréſors à la culture. Ils paroiſſoient la devoir pouſſer avec vigueur, parce qu'ils

avoient de grands moyens ; lorſque Ducaſſe, qui, avec des vaiſſeaux, avoit la réputation d'un habile marin, leur propoſa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel ſe réveille ; les nouveaux colons redeviennent corſaires ; & leur exemple entraîne preſque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuſe. Une partie des combattans périt dans l'attaque ; & les autres faits priſonniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne s'eſt jamais relevée de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle n'a fait que languir à Cayenne.

Cette iſle qui n'eſt ſéparée du continent que par les eaux de deux rivieres, peut avoir ſeize lieues de circuit. Par une conformation que la nature donne rarement aux iſles, & qui la rend peu habitable, élevée ſur les côtés & baſſe au milieu, elle eſt entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y ſont guere praticables que par de grands détours. Juſqu'à ce qu'on ait deſſéché les terres ſubmergées, & que des digues bien placées les aient miſes à l'abri des inondations, il n'y aura que les monticules qui ſoient ſuſceptibles de culture. On y trouve quelques veines d'un ſol excellent ; mais il eſt communément ſec, ſablonneux, & bientôt épuiſé. Le ſeul bourg qui ſoit dans la colonie, eſt défendu par un chemin cou-

vert, un large foſſé, un très-bon rempart en terre, & par cinq baſtions. Au milieu du bourg eſt une butte aſſez élevée, dont on a fait une redoute appellée le fort, où quarante hommes pourroient encore capituler après la priſe de la place. On n'arrive au port que par un canal étroit, où les hautes marées peuvent ſeules introduire les vaiſſeaux, à travers les roches & les écueils dont il eſt bordé & parſemé.

La premiere production de Cayenne fut le rocou. C'eſt une teinture rouge, nommée achiote par les Eſpagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce ſoit. L'arbre qui donne cette leſſive a l'écorſe rouſſâtre, des feuilles grandes, fortes, dures, & d'un verd foncé. Il eſt auſſi haut & plus touffu que le prunier. Ses bouquets de fleurs, aſſez ſemblables aux roſes ſauvages, ſont remplacés deux fois l'an, par des gouſſes moins grandes que celles de la châtaigne, mais auſſi piquantes. Elles renferment de petites graines, couvertes d'une pellicule incarnate, & c'eſt celle-ci qui compoſe le rocou.

Il ſuffit qu'une des huit ou dix gouſſes que chaque bouquet contient s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puiſſe les cueillir toutes. On en détache les graines, qui ſont miſes auſſi-tôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorſque la fermentation commence,

mence, les graines ſont écraſées à différentes repriſes avec des pilons de bois, juſqu'à ce que la pellicule en ſoit entiérement détachée. On verſe enſuite le tout dans des cribles de jonc, qui retiennent ce qu'il y a de ſolide, & laiſſent écouler dans des chaudieres de fer, une liqueur épaiſſie, rougeâtre & fétide. A meſure qu'elle bout, on recueille ſon écume dans de grandes baſſines. Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile, & l'on remet dans la chaudiere l'écume qu'on a tirée.

Cette écume qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une ſpatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudiere, & ne noirciſſe point. Lorſqu'elle eſt cuite ſuffiſamment & un peu durcie, on la met ſur des planches où elle ſe refroidit. On la diviſe enſuite en pains de deux ou trois livres, & toutes les préparations ſont terminées.

De la culture du rocou, Cayenne s'éleva à celle du coton, de l'indigo, & enfin du ſucre. Ce fut la premiere des colonies Françoiſes qui cultiva le café : elle le reçut en 1721 de quelques-uns de ſes déſerteurs, qui racheterent leur grace en l'apportant de Surinam où ils s'étoient réfugiés. Dix ou douze ans après, on planta du cacao. En 1752, il ſortit de la colonie 260541 livres peſant de rocou, 80363 livres de

ſucre, 17919 livres de coton, 26881 livres de café, 91916 livres de cacao, 618 pieds de bois, & 104 planches. Ces produits réunis étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Françoiſes, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze cents noirs qui formoient la colonie entiere.

Tel, & plus foible encore, étoit l'état de Cayenne, lorſqu'on vit avec étonnement la cour de Verſailles, chercher en 1763 à lui donner un grand éclat. On ſortoit des horreurs d'une guerre honteuſe. La ſituation des affaires avoit décidé le miniſtere à acheter la paix par le ſacrifice de pluſieurs poſſeſſions importantes. Il paroiſſoit également néceſſaire de faire oublier à la nation, & ſes calamités, & les fautes qui les avoient amenées. L'eſpérance d'une meilleure fortune pouvoit amuſer ſon oiſiveté, tromper ſa malignité; & l'on détourna ſes regards des colonies qu'elle avoit perdues, vers la Guyane, qui devoit, diſoit-on, réparer tant de déſaſtres.

Cette vaſte contrée, qu'on décora longtems du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartenoit pas toute entiere à cette puiſſance, comme elle en avoit eu autrefois la prétention. Les Hollandois en s'établiſſant au Nord, & les Portugais au Midi, l'avoient reſſerrée entre la riviere de Marony & celle de Vincent-Pinçon. Pluſieurs traités avoient fixé ces limites.

Egalement éloignée de l'iſle de Cayenne, l'étendue qui les ſépare n'a pas moins de cent lieues de côtes. La navigation y eſt fort difficile, à cauſe de la rapidité des courans, & continuellement embarraſſée par des iſlots, par des bancs de ſable & de raſe durcie, par des mangliers forts & ſerrés qui avancent juſqu'à deux ou trois lieues dans la mer. Il n'y a point de port: on trouve peu d'endroits où les vaiſſeaux puiſſent aborder, & les chaloupes les plus légeres y rencontrent ſouvent des difficultés invincibles. Les grandes & nombreuſes rivieres qui arroſent ce continent, ne ſont pas plus praticables. Leur lit eſt barré de diſtance en diſtance par des rochers énormes, qui ne permettent point de les remonter. La côte, baſſe preſque par-tout, eſt inondée en grande partie dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées, deviennent auſſi des marais dans la ſaiſon des pluies. On ne trouve alors de ſûreté que dans les terreins un peu élevés. Cependant ces déluges d'eau qui ſuſpendent tous les travaux, toutes les cultures, rendent les chaleurs aſſez ſupportables, ſans donner au climat une influence auſſi maligne qu'on pourroit le préſumer. On ne peut former que des conjectures vagues ſur la population des terres éloignées de la mer. Celle des côtes peut être de neuf ou dix mille

hommes diviſés en pluſieurs nations, dont les Galibis ſont la plus puiſſante. Des miſſionnaires ſont parvenus, à force de ſoins & de conſtance, à fixer quelques-uns de ces peuples errans, même à les réconcilier avec les François, contre leſquels ils avoient des préjugés de haine très-redoutables; & ce n'étoit pas ſans fondement. Les premiers aventuriers qui fréquenterent cette région, y prenoient ou achetoient des hommes, qu'ils condamnoient, ſur un ſol même où ils étoient nés libres, aux plus durs travaux de l'eſclavage, ou qu'ils vendoient aux colons des Antilles. Leur prix ordinaire, fut d'abord de vingt piſtoles : heureuſement ils enchérirent ſi fort, qu'on s'en dégoûta dans la ſuite. On aima mieux acheter des noirs, qui, preſque auſſi propres à la chaſſe & à la pêche, l'étoient beaucoup plus aux grandes cultures qui s'établiſſoient de toutes parts.

La Guyane, telle que nous venons de la décrire, parut une reſſource très-précieuſe au miniſtere de France, réduit à réparer de grandes fautes. On va juger de ſes motifs après quelques réflexions.

L'Amérique ſe préſente à l'Europe ſous deux faces & ſous deux rapports. Elle offre à nos émigrations deux Zones à peupler & à cultiver, la Zone torride & la Zone tempérée du Nord. La premiere plus féconde,

plus riche, mais en matieres de luxe & de voluptés, devoit jeter d'abord un plus grand éclat, & donner une influence plus prompte & plus étendue aux puiſſances qui s'en emparerent. Faite, ce me ſemble, pour le deſpotiſme, parce que la chaleur du climat & la fertilité du ſol y façonnent les ames à l'eſclavage par l'amour du repos & du plaiſir, elle devoit être occupée par des monarchies abſolues, & peuplées d'eſclaves qui n'y cultivent que des productions propres à énerver la vigueur & le reſſort des fibres, en multipliant des ſenſations vives. Les mines dont elle abonde, donnant les richeſſes ſans le travail, devoient hâter doublement la caducité des états par l'irritation des deſirs & la facilité des jouiſſances. Les peuples qui occupent cette Zone, devoient tomber dans la molleſſe, ou ſe précipiter dans les entrepriſes d'une ambition d'autant plus ruineuſe, qu'elle ſeroit d'abord heureuſe. Prenant le fruit ou le ſigne des richeſſes, pour le principe créateur des forces politiques, ces états s'imaginerent qu'avec de l'argent, ils auroient les nations à leur ſolde comme ils avoient les negres ſous leur chaîne; ſans prévoir que ce même argent qui donne des alliés, en feroit autant d'ennemis puiſſans, qui joignant à leurs armes les richeſſes étrangeres, ſe ſerviroient de ce double inſtrument pour tout détruire.

La Zone tempérée de l'Amérique ſeptentrionale, ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & néceſſaires, mais qui ſont dès-lors une ſource éternelle de richeſſe ou de force. Elle favoriſe la population, en fourniſſant matiere à cette culture paiſible & ſédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui n'irritant point la cupidité, préſerve des invaſions. Elle s'étend dans un continent immenſe, ſur un front large, & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes ſont baignées d'une mer preſque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y ſont moins éloignés de la métropole, vivent ſous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chaſſe, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices, & aux travaux qui nourriſſent les forces du corps, & préſervent des vices corrupteurs de l'ame. Ainſi dans l'Amérique comme en Europe, ce ſera le Nord qui ſubjuguera le Midi. L'un ſe couvrira d'habitans & de cultures; tandis que l'autre épuiſera ſes ſucs voluptueux & ſes mines d'or. L'un pourra policer des peuples ſauvages, par ſes liaiſons avec des peuples libres; l'autre ne fera jamais qu'un alliage monſtrueux & foible d'une race d'eſclaves avec une nation de tyrans.

Il étoit eſſentiel pour les colonies du

Midi, qu'elles euſſent des racines de population & de vigueur dans le Nord, pour s'y ménager un commmerce des denrées de luxe avec celles de beſoin; une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un aſyle dans la défaite, un contrepoids des forces de terre à la foibleſſe des reſſources navales.

Les colonies méridionales Françoiſes jouiſſoient avant la derniere guerre de cette protection. Le Canada, par ſa ſituation, par le génie belliqueux de ſes habitans, par ſes alliances avec des peuplades ſauvages, amies de la franchiſe & de la liberté du caractere François, pouvoit balancer, du moins inquiéter la nouvelle Angleterre. La perte de ce grand continent, détermina le miniſtere de Verſailles à chercher de l'appui dans un autre; & il eſpéra le trouver dans la Guyane, en y établiſſant une population nationale & libre, capable de réſiſter par elle-même aux attaques étrangeres, & propre à voler avec le tems au ſecours de autres colonies, lorſque les circonſtances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment ſon ſyſtême. Jamais il ne lui tomba dans l'eſprit qu'une région ainſi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers; pour ignorer qu'il n'eſt pas poſſible de vendre,

ſans ſuivre le cours du marché général ; qu'on ne peut atteindre ce but, qu'en cultivant avec auſſi peu de frais que ſes rivaux ; & que des travaux faits par des hommes libres, ſont de toute néceſſité infiniment plus chers que ceux qui ſont abandonnés à des eſclaves.

Les opérations étoient dirigées par un miniſtre actif. En politique ſage, qui ne ſacrifie pas la ſûreté aux richeſſes, il ne ſe propoſoit que d'élever un boulevard pour défendre les poſſeſſions Françoiſes. En philoſophe ſenſible, qui connoît les droits de l'humanité, & qui les reſpecte, il vouloit peupler d'hommes libres, ces contrées fertiles & déſertes. Mais le génie, ſur-tout le génie impatient de jouir, ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens ſoutiendroient ſous la Zone torride les fatigues qu'exige le défrichement des terres ; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'eſpérance d'un meilleur ſort, s'accoutumeroient à la ſubſiſtance précaire d'une vie ſauvage, dans un climat moins ſain que celui qu'ils quittoient ; enfin qu'on pourroit établir des liaiſons faciles & importantes entre la Guyane & les iſles Françoiſes.

Ce mauvais ſyſtême, où le gouvernement ſe laiſſa entraîner par des hommes audacieux que leur préſomption égaroit, ou qui ſacrifioient la fortune publique à

leurs intérêt particuliers, fut auſſi follement exécuté qu'il avoit été légerement adopté. Tout y fut combiné ſans principes, ſans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes. Ceux-ci furent diſtribués en deux claſſes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercénaires. On ne vit pas que cette diſtribution qui ſe trouve établie en Europe, & preſque chez toutes les nations civiliſées, eſt l'ouvrage de la guerre, des révolutions & des haſards infinis que le tems amene; que c'eſt la ſuite des progrès de la ſociabilité, mais non la baſe & le fondement de la ſociété, qui dans l'origine, veut que tous ſes membres participent à la propriété. Les colonies qui ſont de nouvelles populations & de nouvelles ſociétés, doivent ſuivre cette regle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne deſtinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y paſſer avec des fonds & des avances pour la cultivation. Les autres, dont on tenta la cupidité par des eſpérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrein à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette région nue & déſerte, chacun l'eût cultivée d'une maniere proportionnée à ſes forces & à ſes moyens, l'un avec ſon argent, l'autre

avec ſes bras. Il ne falloit ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hommes très-précieux pour une colonie naiſſante, ni leur donner une préférence excluſive, de peur qu'ils ne trouvaſſent pas des coopérateurs qui vouluſſent ſe mettre dans leur dépendance. Il étoit indiſpenſable d'offrir à tous les membres de la nouvelle tranſmigration, une propriété où ils puſſent faire valoir leur travail, leur induſtrie, leur argent, en un mot, leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur ſituation, ne quitteroient pas leur patrie ſans l'eſpérance d'un meilleur ſort; & que tromper leur eſpoir & leur confiance à cet égard, ſeroit ruiner la colonie, dont on projettoit les fondemens.

En vain le gouvernement ſe chargea de la ſubſiſtance des colons pour deux ans. C'étoit trop de proviſions à la fois. Elles devoient ſe gâter, ſoit dans le trajet, ſoit au terme. Le tranſport ſeul en en conſommant une partie, & en altérant le reſte, ne pouvoit que les rendre cheres, rares, nuiſibles. Un climat chaud, un pays humide, étoient un double principe de corruption pour les alimens, d'épidémie & de mortalité pour les hommes. C'eût été une folie de tranſporter d'Europe à la Guyane une aſſez grande quantité d'animaux vivans, pour

fournir journellement de la viande fraîche à une nombreuſe colonie. La plupart ſeroient morts en route ou en arrivant; parce que les animaux étant plus immédiatement ſous la direction de la nature, ſont auſſi plus ſujets aux bruſques altérations de l'air, & au changement de climat & de nourriture.

Il falloit que la population des troupeaux précédât celle des hommes. Il falloit accroître l'une & l'autre par dégrés, & jeter dans cette région éloignée les germes de la culture, avant d'y multiplier les habitans. Les premiers envois devoient être foibles, & accompagnés de toutes les avances, de tous les ſecours néceſſaires pour l'exploitation. A meſure que la colonie naiſſante auroit cultivé pour ſa conſommation & au-delà, l'achat du ſuperflu de ſes récoltes ſeroit devenu une ſource d'accroiſſement. L'agriculture & la population ſe ſeroient réciproquement engendrées & augmentées. Les nouveaux colons en auroient attiré d'autres; & la ſociété auroit pris ſes forces comme l'individu, dans l'eſpace de vingt ans.

On ne fit pas ces réflexions ſi ſimples, ſi naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, ſur des plages déſertes & impraticables. On ſait que dans preſque toute la Zone torride, l'année eſt partagée en deux ſaiſons, l'une

ſeche & l'autre pluvieuſe. A la Guyane, les pluies ſont ſi abondantes depuis le commencement de novembre juſqu'à la fin de mai, que les terres ſont ſubmergées, ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la ſaiſon ſeche, diſtribués ſur les terreins qu'on leur deſtinoit, ils auroient eu le tems d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler, de labourer & d'enſemencer leurs champs.

Faute de ces combinaiſons, on ne ſut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup ſur coup dans la ſaiſon des pluies. L'iſle de Cayenne auroit pu ſervir d'entrepôt & de rafraîchiſſement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement & des ſecours. Mais la fauſſe idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejeter cette reſſource. Par une ſuite de cet entêtement, on dépoſa douze mille victimes ſur les bords du Kouron, dans une langue de ſable, parmi des iſlots malſains, ſous un mauvais angar. C'eſt-là que livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les déſordres que produit l'oiſiveté dans une populace d'hommes tranſportés de loin ſous un nouveau ciel, aux miſeres & aux maladies contagieuſes qui naiſſent d'une ſemblable ſituation; ils finirent leur triſte deſtinée dans les horreurs du déſeſpoir. Leurs cen-

dres crieront à jamais vengeance contre les inventeurs ou les fauteurs d'un projet funeſte, qui a fait périr à ſi grands frais tant de malheureux à la fois ; comme ſi la guerre, dont ils étoient deſtinés à combler les vuides, n'en avoit pas aſſez moiſſonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à ce déſaſtre, il falloit que quinze cents hommes échappés à la mortalité, fuſſent la proie de l'inondation. On les diſtribua ſur des terreins, où ils furent ſubmergés au retour des pluies. Tous y périrent, ſans laiſſer aucun germe de leur poſtérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'état a déploré cette perte, en a pourſuivi & puni le principal auteur. Mais qu'il eſt douloureux pour la patrie, pour les ſujets, pour toutes les ames avares du ſang François, de le voir ainſi prodiguer dans des entrepriſes ruineuſes, par une folle jalouſie d'autorité qui commande un ſilence rigoureux ſur les opérations publiques ! Eh ! n'eſt-ce pas l'intérêt de la nation entiere, que ſes chefs ſoient éclairés ! Mais peuvent-ils l'être autrement que par les lumieres générales ? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'inſtrument ? Eſpere-t-on de commander aux volontés ſans l'opinion, & d'inſpirer le courage ſans la confiance ? Les vraies lumieres ſont dans les écrits publics, où la

vérité ſe montre à découvert, où le menſonge craint d'être ſurpris. Les mémoires ſecrets, les projets particuliers, ne ſont guere que l'ouvrage des eſprits adroits & intéreſſés, qui s'inſinuent dans les cabinets des adminiſtrateurs, par des routes obſcures, obliques & détournées. Quand un prince, un miniſtre, s'eſt conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il éprouve des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des entrepriſes faites ſans le conſeil & le vœu de la nation, des événemens amenés à l'inſu de tous ceux dont on expoſe la vie & la fortune; qu'eſt-ce autre choſe qu'une ligue ſecrete, une conjuration de quelques individus contre la ſociété entiere? Juſqu'à quand l'autorité ſe croira-t-elle humiliée, en s'entretenant avec les citoyens? Juſqu'à quand témoignera-t-elle aux hommes aſſez de mépris, pour ne pas chercher même à ſe faire pardonner ſes fautes?

Qu'eſt-il arrivé de la cataſtrophe, où tant de ſujets, tant d'étrangers, ont été ſacrifiés à l'illuſion du miniſtere François ſur la Guyane? C'eſt qu'on a décrié cette malheureuſe région avec tout l'excès que le reſſentiment du malheur ajoute à la réalité de ſes cauſes. On va juſqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en ſuivant les principes de culture & d'adminiſtration qui fondent la

proſpérité de toutes les autres. Cette opinion eſt appuyée ſur la ſtérilité de ſon ſol, ſur l'humanité exceſſive de ſon climat, ſur les prodigieux eſſaims de fourmis dont le pays eſt infeſté, ſur la facilité qu'auront les eſclaves de déſerter de leurs atteliers. Il y a de la vérité; mais il y a auſſi de l'exagération dans ces plaintes.

Parce que l'iſle de Cayenne n'eſt pas d'une grande fertilité, l'on ne peut ſans injuſtice en conclure, que le continent voiſin ſoit également rébelle aux travaux de la culture. Ceux qui tirent cette induction, ſe ſont arrêtés ſur les côtes marécageuſes d'une terre ſi vaſte. Mais les obſervateurs qui ont pénétré dans l'intérieur, ſont d'un avis bien contraire; & le peu d'expériences qu'on a déjà faites, démentent un préjugé qui n'eſt fondé que ſur les premieres apparences

L'inquiétude qui naît de la continuité des pluies, n'eſt pas auſſi vaine. Ce vice des ſaiſons met en péril la vie des cultivateurs, les oblige à des travaux plus pénibles, rend les récoltes incertaines, ſurtout celle du ſucre, qui juſqu'à préſent n'a pas été auſſi abondante, ni d'auſſi bonne qualité dans le continent que dans les iſles. Mais on ne doute pas que les inondations ne diminuent, à meſure qu'on abattra les bois qui depuis l'origine du monde couvrent ces déſerts immenſes. Les arbres

attirent les pluies & les roſées ; ils entretiennent l'humidité de la terre, en lui dérobant les rayons du ſoleil. Otez ces grands végétaux, qui par leurs profondes racines, par l'étendue de leurs branches, abſorbent & pompent tous les ſucs de la végétation qui circulent, ſoit dans l'intérieur, ſoit dans l'atmoſphere du globe, il n'y reſtera plus qu'une fraîcheur utile pour les cultures.

La plupart ſont actuellement attaquées par les fourmis, & pluſieurs le ſont aſſez vivement pour qu'on voie s'anéantir par intervalle les eſpérances les mieux fondées ; mais c'eſt un fléau qu'ont éprouvé tous les nouveaux établiſſements de l'Amérique. ils en ont été délivrés avec le tems. Pluſieurs n'en ſouffrent plus rien, les autres en ſouffrent peu. La Guyane s'en reſſentira toujours moins, à meſure que les défrichemens ſe multiplieront.

A l'égard des noirs, ſi l'on riſque de les voir déſerter, ſe réfugier, s'attrouper, ſe retrancher dans les bois, c'eſt la tyrannie de leurs maîtres qu'il faut en accuſer. Cet inconvénient eſt plus grand ſans doute ſur le continent que dans les iſles ; mais on préviendra l'évaſion de ces malheureux, quand on rendra leur condition ſupportable. La loi de la néceſſité, qui commande même aux tyrans, preſcrira dans la Guyane une modération que l'humanité ſeule devroit inſpirer par-tout.

L'obſtacle qu'on prévoit le moins, quoiqu'il ſoit le plus inſurmontable, c'eſt la difficulté, l'impoſſibilité même d'entreprendre des cultures importantes ſur les côtes de la Guyane. Celle qui eſt au Sud de Cayenne, n'offre dans l'eſpace de vingt lieues qu'un cloaque, qui, deux fois chaque mois noyé par les marées de la pleine & de la nouvelle lune, & déſſéché dans l'intervalle de ces deux périodes. Celle qui eſt au Nord, eſt réguliérement couverte d'eau pendant ſix mois, & dès-lors ne ſauroit avoir qu'une fertilité précaire. On y voit périr la canne de ſucre à ſa premiere portée ; ce qui doit multiplier les travaux ſans augmenter les productions. Cette partie eſt d'ailleurs extrêmement mal-ſaine. Un vent d'Eſt y pouſſe réguliérement toutes les vapeurs malignes que l'ardeur du ſoleil fait ſortir des terres marécageuſes de la côte du Sud.

Les rivieres de Cayenne, d'Aprouac, d'Oyapoco, de Kourou, de Maroni, n'éprouvent pas dans leur cours les mêmes inconvéniens. On voit ſur le Sinemary cinq ou ſix cents hommes échappés des déſaſtres de la colonie. Ils y jouiſſent de la meilleure ſanté, leurs petits défrichemens réuſſiſſent auſſi bien qu'on peut le deſirer ; la multiplication des beſtiaux eſt prodigieuſe. Les bords les plus élevés des

autres fleuves, offrent les mêmes avantages; quelques-uns même offrent une navigation plus facile, pour des bateaux ou pour des navires.

Toutes ces diſcuſſions prouvent que la France ne doit pas renoncer à l'exploitation de la Guyane. Le ſucre y ſera d'abord plein d'eau, ſans ſaveur, en petite quantité; mais il ne fut preſque jamais meilleur dans les terres nouvellement défrichées. Le café, le cacao, le coton, prennent à la Guyane un dégré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac y doit proſpérer. L'indigo qui croiſſoit autrefois en abondance, s'y eſt abâtardi; mais il y recouvrera ſa premiere qualité, ſi on le renouvelle par des graines de Saint-Domingue. Le rocou n'y a pas une grande valeur; mais le débit en eſt aſſuré. La vanille y eſt naturelle. On n'en a tiré encore aucun parti, parce que les gouſſes qui la contiennent ſe pourriſſent auſſi-tôt qu'elles ſont cueillies. Il eſt aiſé de s'inſtruire de la culture des arbres qui les portent, & d'enrichir la Guyane de cette branche de commerce.

Les grandes exportations de riz, de bois, de beſtiaux, de poiſſon ſalé, dont on oſe ſe flatter, n'y ſont pas auſſi ſûres. La colonie pourroit s'y attacher ſans-doute, mais elle n'en auroit pas les débouchés. Celui des iſles Françoiſes du vent

le ſeul qui ſe préſente, ne ſauroit jamais être fort conſidérable. Ces établiſſemens n'ayant rien à lui donner en échange de ſes denrées, les frais de navigation rendront néceſſairement la communication languiſſante.

Mais cette derniere liaiſon peut manquer, & celle de la Guyane avec la métropole n'en être pas moins vive. Tout dépendra des encouragemens que la cour de Verſailles verſera dans cet établiſſement. Il n'offre pas plus de difficultés que Surinam, où des travaux plus ſuivis & de plus grands moyens n'ont jamais procuré autant de productions qu'aux iſles. Cependant Surinam eſt couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guyane au niveau de cette colonie Hollandoiſe, par les avances & les gratifications qu'un état doit toujours ſacrifier quand il s'agit de grands défrichemens vraiment utiles ? Les défrichemens : voilà des conquêtes ſur le cahos, à l'avantage de tous les hommes ; & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaſte pour s'en emparer, qui coûtent le ſang de deux nations, pour n'en enrichir aucune ; qu'il faut garder à grands frais & couvrir de troupes pendant des ſiecles, avant de s'en promettre la paiſible poſſeſſion. La Guyane ne demande que des travaux & des habitans. Que de motifs ſe préſentent de ne pas les lui refuſer !

Cette colonie peut multiplier à ſon gré ſes troupeaux & ſes ſubſiſtances. Difficilement on l'envahiroit, & plus difficilement encore on la bloqueroit. Elle ne ſera donc pas conquiſe. Les Antilles, au contraire, déjà priſes une fois, attirent les regrets, & ſollicitent la cupidité d'une nation vivement aigrie de leur reſtitution. Son chagrin fait préſumer qu'elle ſera toujours diſpoſée à réparer par la force des armes, le vice de ſes négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans ſa marine, dans la ſituation floriſſante de ſes colonies ſeptentrionales, ne tardera peut-être pas à la précipiter dans une guerre nouvelle, pour reprendre ce qu'elle a cédé dans la derniere paix. Si la fortune ſecondoit encore la ſage adminiſtration de ſon heureux gouvernement; ſi un peuple encouragé par des victoires, dont les ſujets recueillent ſeuls tout l'avantage, l'emportoit toujours ſur une nation qui ne combat que pour ſes rois; ce ſeroit du moins une grande reſſource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions dont l'habitude a donné le beſoin, & pour leſquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, ſi les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Tout eſt encore à faire, pour s'aſſurer des avantages que préſente cet éta-

bliſſement. On n'y voyoit au premier janvier 1769, que 1291 hommes libres, & 8047 eſclaves. Ses troupeaux ne s'élévoient pas au deſſus de 1923 têtes de gros bétail, & de 1077 têtes de menu bétail. Les productions de la colonie étoient même au deſſous de ces foibles moyens; parce qu'il n'y avoit dans les atteliers que des blancs ſans intelligence, que des noirs ſans ſubordination. Il eſt réſervé au tems d'amener des lumieres & de la diſcipline. En attendant cette heureuſe époque, laiſſons la Guyane, & paſſons à Sainte-Lucie.

CHAPITRE V.

Sainte-Lucie long-tems diſputée, reſtée à la France.

LES Anglois occuperent ſans oppoſition cette iſle, dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paiſiblement depuis dix-huit mois, lorſqu'un navire de leur nation, qui avoit été ſurpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus ſur leurs pirogues avec des fruits. Cette violence décida les ſauvages de Saint-Vincent, de la Martinique, à ſe réunir aux ſauvages offenſés;

& ils fondirent tous enſemble, au mois d'août 1640, ſur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils maſſacrerent tout ce qui ſe préſenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établiſſement qui ne pouvoit pas avoir fait de grands progrès.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il ſe fût formé des ſociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit ſur toutes les choſes de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en ſervir, & même pour conſumer ce qui étoit de nature à l'être. L'uſage que l'on faiſoit ainſi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une choſe de cette maniere, aucun autre ne pouvoit la lui ôter ſans injuſtice. C'eſt ſous ce point de vue, qui ne convient qu'à l'état de nature, que les nations de l'Europe enviſagerent l'Amérique, lorſqu'elle eut été découverte. Comptant les naturels du pays pour rien, il leur ſuffiſoit, pour s'emparer d'une terre, qu'aucun peuple de notre continent n'en fût en poſſeſſion. Tel fut le droit public, conſtant & uniforme qu'on ſuivit dans le nouveau-monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir juſtifier en ce ſiecle, pendant les dernieres hoſtilités.

D'après ces principes, que l'auteur d'une

hiſtoire philoſophique du commerce, rougiroit d'approuver, Sainte-Lucie devoit appartenir à toute puiſſance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviſerent les premiers. Ils y firent paſſer en 1650, quarante habitans ſous la conduite de Rouſſelan, homme brave, actif, prudent, & ſinguliérement aimé des ſauvages, pour avoir épouſé une femme de leur nation. Sa mort arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ſes ſucceſſeurs furent maſſacrés par les Caraïbes, qui étoient mécontens de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faiſoit que languir, lorſqu'elle fut priſe en 1664 par les Anglois, qui l'évacuerent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'iſle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fût la cauſe, lorſque l'ennemi qui les avoit chaſſés la premiere fois, les força de nouveau, vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au lieu d'évacuer l'iſle, ſe réfugierent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invaſion paſſagere, ſe fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour long-tems. La guerre qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du premier corſaire qui auroit envie de les piller, & ils allerent chercher de la

tranquillité dans les établiſſemens de leur nation, qui avoient plus de force, ou qui pouvoient ſe promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture ſuivie, ni de colonie réguliere à Sainte-Lucie. Elle étoit ſeulement fréquentée par des habitans de la Martinique, qui y coupoient du bois, qui y faiſoient des canots, & y entretenoient des chantiers aſſez conſidérables.

Des ſoldats & des matelots déſerteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrecht, il vint en penſée au maréchal d'Eſtrées d'en demander la propriété. Elle ne lui eût pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit paſſer un commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat bleſſa la cour de Londres qui avoit des prétentions ſur l'iſle, à raiſon de la priorité d'établiſſement ; comme celle de Verſailles, en vertu d'une poſſeſſion rarement interrompue. Ses plaintes déterminerent le miniſtere de France à ordonner que les choſes ſeroient remiſes dans l'état où elles étoient, avant la conceſſion qui venoit d'être faite. Soit que cette complaiſance ne parût pas ſuffiſante aux Anglois ; ſoit qu'elle leur perſuadât qu'ils pouvoient tout oſer, ils donnerent eux-mêmes en 1722 Sainte-Lucie au duc de Montaigu qui en envoya prendre poſſeſſion. Cette oppoſition d'intérêts donna de l'embarras aux deux couronnes. Elles en ſortirent en 1731, en convenant

venant que juſqu'à ce que les droits reſpectifs euſſent été éclaircis, l'iſle ſeroit évacuée par les deux nations ; mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement précaire mit les intérêts particuliers en liberté d'agir. L'Anglois ne troubla plus les François dans la jouiſſance de leurs habitations ; mais il ſe ſervit de leur canal, pour former avec des colonies plus riches des liaiſons interlopes, que les ſujets des deux gouvernemens croyoient leur être également avantageuſes. Elles ont duré avec plus ou moins de vivacité juſqu'au traité de 1763, qui a aſſuré à la France la propriété ſi long-tems & ſi opiniâtrement diſputée de Sainte-Lucie.

CHAPITRE VI.

Ce qu'eſt devenue Saint-Lucie entre les mains des François.

UN entrepôt fut le premier uſage que la cour de Verſailles ſe propoſa de faire de ſon acquiſition. Depuis quelques années il s'étoit établi, que ſes colonies du vent ne pouvoient ſe paſſer, ni des bois, ni des beſtiaux de l'Amérique ſeptentrionale. On trouvoit de l'inconvénient à les y admettre directement ; & Sainte-Lucie fut choiſie

comme un lieu très-propre à l'échange de ces objets contre les ſirops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'expérience ne tarda pas à prouver que cet arrangement étoit impraticable.

Pour qu'il pût avoir lieu, il faudroit, ou que les Anglois entrepoſaſſent leurs cargaiſons, ou qu'ils les gardaſſent à bord, ou qu'ils les vendiſſent à des négocians établis dans l'iſle : trois combinaiſons également impoſſibles.

Jamais ces navigateurs ne ſe détermineront à perdre de vue leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidens les ruineroient; ni à payer des magaſins pour leurs bois, parce qu'une marchandiſe de ſi mince valeur, & d'auſſi gros volume, ne ſoutient point les frais de l'entrepôt. On ne doit pas ſe flatter qu'ils attendront paiſiblement ſur leurs bâtimens, qu'il vienne des iſles Françoiſes, des marchands pour traiter avec eux : leur genre de commerce ne peut ſe concilier avec ces lenteurs. Il ne reſteroit que la voie des négocians qui s'établiroient à Sainte-Lucie, comme acheteurs & vendeurs intermédiaires ; mais leur miniſtere ſeroit néceſſairement ſi cher, qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'en ſervir.

Les difficultés ne ſont pas moins grandes de la part du propriétaire des ſirops, que du côté des fourniſſeurs des productions ſeptentrionales. Accoutumé à vendre ſa den-

rée trente-cinq à trente-ſix livres la barrique, il ne conſentira jamais à la diminution des deux cinquiemes, qu'emporteront les voitures, le coulage & la commiſſion. Que ſi l'Anglois eſt obligé de payer les ſirops plus cher qu'il ne les payoit, il ſe verra forcé d'augmenter dans la proportion ſes marchandiſes, que le conſommateur ſera hors d'état d'acheter après ce ſurhauſſement.

Le miniſtere de France, détaché de la premiere idée qu'il avoit eue, ſans y renoncer formellement, s'eſt occupé du ſoin d'établir des cultures à Sainte-Lucie. En 1763, il y a fait paſſer à grands frais, & avec plus d'appareil qu'il ne convenoit, ſept ou huit cents hommes, dont la fatale deſtinée inſpire plus de pitié que de ſurpriſe. Sous les Tropiques, les colonies les mieux établies coutent habituellement la vie au tiers des ſoldats qui y ſont envoyés; quoique ce ſoient des hommes ſains, robuſtes & bien ſoignés, eſt-il étonnant que des miſérables ramaſſés dans les boues de l'Europe, & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du déſeſpoir, aient généralement péri dans une iſle inculte & mal-ſaine ?

L'avantage de la peupler étoit réſervé aux établiſſemens voiſins. Des François qui avoient vendu très-avantageuſement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de

leurs capitaux. Un grand nombre de cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de ſe voir réduits à acheter un ſol qu'ils avoient défriché avec des peines incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitans dont les poſſeſſions étoient peu fécondes ou bornées, & des négocians qui ont retiré du commerce une partie de leurs fonds pour les confier à l'agriculture. On a gratuitement diſtribué à chacun d'eux un terrein proportionné à leurs facultés. Ceux qui n'avoient que de foibles moyens ſe ſont bornés à des travaux qui n'exigeoient que peu d'avances. Les plus riches ſe ſont élevés à des entrepriſes plus conſidérables.

Déja ſe ſont formées dans la colonie neuf paroiſſes, huit ſous le vent, & une ſeulement au vent. Cette préférence donnée à une partie de l'iſle ſur l'autre, ne vient pas de la ſupériorité du ſol, mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des vaiſſeaux. Avec le tems, l'eſpace qu'on a d'abord négligé ſera occupé à ſon tour ; parce qu'on découvre tous les jours des anſes où il ſera poſſible d'embarquer ſur des canots toutes ſortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'iſle, & deux chemins qui la traverſent de l'Eſt à l'Oueſt, donnent les facilités qu'on pouvoit deſirer pour porter les denrées des

plantations aux embarcadaires. Avec du tems & des richeſſes, ces routes parviendront à un dégré de perfection qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, ſans des dépenſes trop couteuſes pour la naiſſance d'un établiſſement. Les corvées dont ces chemins ſont l'ouvrage, ont retardé la culture & excité bien des murmures ; mais les colons commencent à bénir la main ſage & ferme qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité.

Au premier janvier 1772, la population blanche de la colonie montoit à 2018 perſonnes de tout âge & de tout ſexe. Il y avoit 663 noirs libres, & 12795 eſclaves. Elle avoit pour ſes troupeaux 228 mulets ou chevaux, 2070 bêtes à corne, & 3184 moutons ou chevres ; 38 ſucreries qui occupoient 978 carreaux de terre ; 5, 395, 889 pieds de café ; 1, 321, 600 pieds de cacao ; 367 quarrés de coton, formoient ſes cultures. Elles étoient partagées en ſept cents ſix habitations. Leur produit actuel eſt de quatre millions de livres. Ce revenu doit augmenter pendant quelque tems d'un huitieme chaque année.

Il régnoit généralement dans les iſles un préjugé contre Sainte-Lucie. La nature, diſoit-on, lui avoit refuſé tout ce qui peut conſtituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, ſon ter-

roir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne paieroit jamais les dépenſes qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de ſon climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir, ou le déſeſpoir y feroient paſſer. Ces idées étoient univerſellement reçues.

Ces expériences heureuſes devoient détromper les plus prévenus. Le ſol de Sainte-Lucie n'eſt point mauvais ſur les bords de la mer, & il devient meilleur à meſure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché avec ſuccès, à l'exception de quelques montagnes hautes & eſcarpées, ſur leſquelles on remarque aiſément des traces d'anciens volcans. Il reſte encore dans une profonde vallée huit ou dix étangs dont l'eau bout de la maniere la plus effrayante, & conſerve de ſa chaleur plus de ſix mille toiſes après être ſortie de ſes réſervoirs. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'iſle de grandes plaines; mais beaucoup de petites, où l'on peut pouſſer la culture du ſucre juſqu'à quinze millions de livres peſant. La forme étroite & allongée de cette poſſeſſion, en rendra le tranſport aiſé, dans quelques lieux que les cannes ſoient plantées.

L'air, dans l'intérieur de Sainte Lucie, n'eſt que ce qu'il étoit dans les autres iſles, avant qu'on les eût habitées, d'abord impur & peu ſain; mais à meſure

que les bois ſont abattus, que la terre ſe découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on reſpire ſur une partie des côtes, eſt plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivieres, qui partant du pied des montagnes, n'ont point aſſez de pente pour entraîner les ſables dont le flux de l'Océan embaraſſe leur embouchure. Cette barriere inſurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais mal-ſains. Une raiſon ſi ſenſible avoit ſuffi pour éloigner de cette contrée, le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'iſle en y abordant pour la premiere fois. Les François, pouſſés dans le nouveau-monde par une paſſion plus violente que l'amour de la conſervation, ont été moins difficiles que des ſauvages. C'eſt dans cette étendue qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Ils ſeront tôt ou tard punis de leur aveugle avidité, à moins qu'ils ne conſtruiſent des digues, qu'ils ne creuſent des canaux, pour procurer aux eaux de l'écoulement. La ſalubrité dont on jouit ſur les rivieres du Carenage & du Marigot, qui tombent dans des anſes un peu profondes, fait préſumer que cet expédient réuſſiroit.

Le caractere & les lumieres de M. le comte d'Ennery, fondateur de la colonie, nous autoriſent à aſſurer, que lorſque cette iſle, d'environ quarante-cinq

lieues de circuit, ſera parvenue à toute la culture dont elle eſt ſuſceptible, elle pourra occuper cinquante mille eſclaves, & fournir au commerce pour dix millions de denrées. Cette époque de proſpérité ne doit pas même être fort éloignée; puiſque l'activité des cultivateurs eſt débarraſſée de toutes les entraves qui, par-tout ailleurs, ont rallenti les travaux. Cinquante hommes deſtinés à maintenir l'ordre public, ſont tout ce qu'il y a de troupes à Sainte-Lucie. Elle ne paie ni directement, ni indirectement, aucun impôt. Dans ſes rades, ſont reçus indifféremment, ſans droit d'entrée, ſans droit de ſortie, les bâtimens de toutes les nations. Chacune y porte à ſon gré les marchandiſes qu'elle peut donner à meilleur marché: chacune y charge les denrées où elle peut mettre le plus haut prix. Depuis que l'Europe a acquis des poſſeſſions dans le nouveau-monde, aucune n'a été plus favorablement traitée. Cette faveur ſignalée aura ſans doute un terme; & la colonie ſera miſe un jour, comme toutes les autres, ſous le joug des loix prohibitives. Mais quelques années de paix & de liberté, lui donneront la force de ſoutenir ce fardeau.

CHAPITRE VII.

Projet de la France pour s'assurer la possession de Sainte-Lucie.

AVANT de l'y soumettre, la métropole prendra les moyens de s'assurer les produits d'une isle qu'elle aura su rendre florissante. Il suffira pour la garder, de garantir de toute insulte le port de Carenage.

Ce port fameux réunit beaucoup de commodités. On y trouve par-tout beaucoup de brassage. La qualité de son fonds est excellente. La nature y a formé trois Carenages, qui peuvent se passer de quai, & qui n'ont besoin que de cabestan, pour virer en quille bord à terre. Trente vaisseaux de ligne y seroient à l'abri des ouragans, sans prendre la peine d'amarrer. Les bateaux du pays, qui y ont séjourné long-tems, n'ont jamais été piqués par les vers; cependant on n'espere pas que cet avantage puisse durer, quelle qu'en soit la cause. Du reste, les vents sont toujours bons pour sortir; & l'escadre la plus nombreuse seroit au large en moins d'une heure.

Une position si favorable, peut non-seulement défendre toutes les possessions

nationales, mais menacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre, ne ſauroient couvrir tous les lieux. La plus foible eſcadre, partie de Sainte-Lucie, porteroit en peu de jours la déſolation dans les colonies, qui, paroiſſant les moins expoſées, ſeroient dans la plus grande ſécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du Carenage; & cette croiſiere, auſſi diſpendieuſe que fatigante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi, qui oſeroit tout ce qu'on peut oſer en mer.

Le Carenage, qui a l'inconvénient d'expoſer au danger d'être pris, les vaiſſeaux qui ſont à ſa vue, n'a jamais paru digne d'attention à la grande Bretagne, aſſez puiſſante, aſſez éclairée, pour penſer que c'eſt aux vaiſſeaux à protéger les rades, & non aux rades à protéger les vaiſſeaux. Pour la France, ce port poſſéde la plus grande défenſe maritime, c'eſt-à-dire, une poſition qui empêche les vaiſſeaux d'y entrer ſous voile. Il faut alonger pluſieurs touées, pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ces deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & paſſant près de terre de vingt-cinq à cent braſſes, ne permettroit pas aux attaquans de s'y emboſſer. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois; & il ſeroit battu en même-tems de l'a-

vant & de deux bords par des feux maſqués.

Si l'ennemi vouloit inſulter le port, il ſeroit réduit à faire ſa deſcente à l'ance du Choc; plage d'une lieue qui n'eſt ſéparée du Carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette ance. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous les vaiſſeaux qui ſe trouveroient dans la rade; & ce ſeroit ſans perte, de ſon côté, parce que cette péninſule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'aſſaillant par ſon revers. Celui-ci n'auroit beſoin que de mortiers: il ne tireroit pas un coup de canon; il ne haſarderoit pas la vie d'un homme.

S'il ſuffiſoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il ſeroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer; mais il faut protéger les vaiſſeaux de la nation. Il faut qu'une petite eſcadre y puiſſe braver les forces Angloiſes, les réduire à la bloquer, profiter de leur abſence ou d'une faute, ce qui ne ſe peut faire ſans fortifier le ſommet de la péninſule. On ne doit pas ſe diſſimuler, qu'en multipliant ainſi les points de défenſe, on augmentera le beſoin d'hommes; mais s'il y a des vaiſſeaux dans le port, leurs matelots, & leurs canoniers ſeront chargés de la défenſe de la Vigie, & ils s'y porteront

avec d'autant plus de vigueur, que le ſalut de l'eſcadre en dépendra. Si le port eſt ſans bâtimens, la Vigie ſera abandonnée ou peu défendue; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade eſt une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces poſitions heureuſes, qu'on trouve rarement, pour y conſtruire une citadelle dont l'attaque n'exigera guere moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projetée, & qui ſera ſans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'anſe du Carenage dans tous ſes points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre en ſûreté la ville qu'on doit conſtruire ſur la croupe de la montagne; d'empêcher, enfin, l'aſſaillant de pénétrer dans l'iſle, quand même il auroit fait ſa deſcente au Choc, & qu'il ſe ſeroit emparé de la Vigie. Des combinaiſons plus approfondies ſur les précautions qu'exigeroit la conſervation de Sainte-Lucie, doivent être réſervées aux gens de l'art. Il vaut mieux fixer l'attention du lecteur ſur la Martinique.

CHAPITRE VII.

Les François s'établiſſent à la Martinique ſur les ruines des Caraïbes.

CETTE iſle a ſeize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, ſans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux ou trois lieues dans la mer. Elle eſt extrêmement hachée, & par-tout entrecoupée de monticules, qui ont le plus ſouvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent ſur ces petits ſommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle eſt couverte, y arrêtent ſans ceſſe les nuages, y entretiennent une humidité malſaine, qui acheve de la rendre affreuſe, inacceſſible, tandis que les deux autres ſont preſqu'entiérement cultivées. De ces montagnes, mais ſur-tout de la premiere, ſortent les nombreuſes ſources dont l'iſle eſt arroſée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruiſſeaux, ſe changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traverſent; excellentes en quelques endroits, & ſi mauvaiſes en d'autres, qu'il faut leur ſubſtituer pour la boiſſon, celles qu'on ramaſſe dans les ſaiſons pluvieuſes.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit en 1635 de Saint-Chriſtophe, pour y établir ſa nation. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer ſa population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation, périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un nouveau climat, ou par la miſere, qui ſuit preſque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long-tems dans ſon gouvernement de Saint-Chriſtophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue, habiles à défricher la terre, à former des habitations, abondamment pourvus de plants de patates & de toutes les graines convenables, furent les ſeuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établiſſement ſe fit ſans trouble. Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu, ou ſéduits par des proteſtations, abandonnerent aux François la partie de l'iſle qui regarde au couchant & au midi, pour ſe retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe, voyant ſe multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenans, ſentit qu'il ne pouvoit éviter ſa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes; & il aſſocia les ſauvages des iſles voiſines à ſa politique. Tous enſemble, ils fondirent ſur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit conſtruit;

mais ils furent reçus avec tant de vigueur qu'ils ſe replierent, en laiſſant ſept ou huit cents de leurs meilleurs guerriers ſur la place. Cet échec les fit diſparoître pour long-tems; & ils ne revinrent qu'avec des préſens, & des diſcours pleins de repentir; On les accueillit amicalement; & la reconciliation fut ſcellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles, juſqu'à cette époque. La crainte d'être ſurpris, obligeoit les colons de trois habitations, à ſe réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défenſe. C'eſt-là qu'ils dormoient ſans inquiétude, ſous la garde de leurs chiens & d'une ſentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec ſon fuſil, & deux piſtolets à ſa ceinture. Ces précautions ceſſerent, lorſque les deux nations ſe furent rapprochées; mais celle dont on avoit imploré l'amitié & la bienveillance, abuſa ſi fort de ſa ſupériorité, pour étendre ſes uſurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte. Les ſauvages, dont le genre de vie exige un territoire vaſte, ſe trouvant chaque jour plus reſſerrés, eurent recours à la ruſe, pour affoiblir un ennemi, contre lequel ils n'oſoient plus employer la force. Ils ſe partageoient en petites bandes; ils épioient les François qui fréquentoient les bois; ils atten-

doient que le chaſſeur eût tiré ſon coup ; & ſans lui donner le tems de recharger, ils fondoient ſur lui bruſquement & l'aſſommoient. Une vingtaine d'hommes avoient diſparu, avant qu'on eût ſu comment. Dès qu'on en fut inſtruit, on marcha contre les aggreſſeurs, on les battit ; on brûla leurs carbets ; on maſſacra leurs femmes, leurs enfans ; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

Les François, devenus par cette retraite, ſeuls poſſeſſeurs de l'iſle entiere, occuperent tranquillement les poſtes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux claſſes. La premiere étoit compoſée de ceux qui avoient payé leur paſſage en Amérique : on les appelloit habitans. Le gouvernement leur diſtribuoit des terres en toute propriété, ſous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens, aux dépenſes qu'exigeoient l'utilité & la ſûreté commune. A leurs ordres, étoient une foule de libertins, qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs frais, ſous le nom d'*engagés*. C'étoit une eſpece d'eſclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient, par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient ſervis.

Les uns & les autres s'occuperent d'abord

uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du ſucre ne commença que vers l'an 1650. Benjamin Dacoſta, l'un de ces juifs qui puiſent leur induſtrie, dans l'oppreſſion même où eſt tombée leur nation après l'avoir exercée, planta dix ans après des cacaotiers. Son exemple fut ſans influence juſqu'en 1684, où le chocolat devint d'un uſage aſſez commun dans la métropole. Alors, le cacao fut la reſſource de la plupart des colons, qui n'avoient pas des fonds ſuffiſans pour entreprendre la culture du ſucre. Une de ces calamités, que les ſaiſons apportent, & verſent, tantôt ſur les hommes & tantôt ſur les plantes, fit périr en 1718 tous les cacaotiers. La déſolation fut générale parmi les habitans de la Martinique. On leur préſenta le cafier, comme une planche après le naufrage.

Le miniſtere de France avoit reçu des Hollandois en préſent, deux pieds de cet arbre, qui étoient conſervés avec ſoin dans le jardin royal des plantes. On en tira deux rejetons. M. Deſclieux, chargé de les apporter à la Martinique, ſe trouva ſur un vaiſſeau où l'eau devint rare. Il partagea, avec ſes arbuſtes, le peu qu'il en recevoit pour ſa boiſſon; & par ce généreux ſacrifice, il parvint à ſauver le précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompenſée. Le café ſe multiplia avec une

rapidité, avec un ſuccès extraordinaires; & ce vertueux citoyen jouit encore avec une douce ſatisfaction du bonheur ſi rare d'avoir ſauvé, pour ainſi dire, une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'induſtrie.

Indépendamment de cette reſſource, la Martinique avoit des avantages naturels, qui ſembloient devoir l'élever en peu de tems à une fortune conſidérable. De tous les établiſſemens François, elle a la plus heureuſe ſituation, par rapport aux vents qui regnent dans ces mers. Ses ports ont l'ineſtimable commodité d'offrir un aſyle ſûr contre les ouragans qui déſolent ces parages. Sa poſition l'ayant rendue le ſiege du gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une adminiſtration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a conſtamment reſpecté la valeur de ſes habitans, & l'a rarement provoquée, ſans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorſqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec meſure, de renvoyer en Europe un gouverneur & un intendant qui la faiſoient gémir ſous le deſpotiſme de leur avarice. L'ordre, la tranquillité, l'union que les colons ſurent maintenir en ce tems d'anarchie, prouverent plus d'averſion pour la tyrannie, que d'éloignement pour l'au-

torité, & juſtifierent, en quelque ſorte, aux yeux de la métropole, ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de proſpérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoiſes, l'étoit cependant fort peu à la fin du dernier ſiecle. En 1700, elle n'avoit en tout que 6597 blancs. Le nombre des ſauvages, des mulâtres, des negres libres, hommes, femmes, enfans, n'étoit que 507. On ne comptoit que 14566 eſclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de 21640 perſonnes. Les troupeaux ſe réduiſoient à 3667 chevaux ou mulets, & à 9217 bêtes à corne. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & l'on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre-vingt-trois foibles ſucreries.

CHAPITRE IX.

Proſpérités de la Martinique. Cauſes de ces proſpérités.

LORSQUE les guerres longues & cruelles qui portoient la déſolation ſur tous les continents & ſur toutes les mers du monde, furent aſſoupies, & que la France eut aban-

donné des projets de conquête, & des principes d'adminiſtration qui l'avoient longtems égarée, la Martinique ſortit de l'eſpece de langueur où tous ces maux l'avoient laiſſée. Bientôt ſes proſpérités furent éclatantes : elle devint le marché général des établiſſemens nationaux du Vent. C'étoit dans ſes ports que les iſles voiſines vendoient leurs productions ; c'étoit dans ſes ports qu'elles achetoient les marchandiſes de la métropole. Les navigateurs François ne dépoſoient, ne formoient leurs cargaiſons que dans ſes ports. L'Europe ne connoiſſoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les ſpéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Eſpagnole & ſeptentrionale.

Comme agricole, elle avoit en 1736, 447 ſucreries, 11953232 pieds de café, 193870 pieds de cacao, 2068480 pieds de coton, 39400 pieds de tabac, 6750 pieds de rocou. Ses vivres conſiſtoient en 4806142 bananiers, 34483000 foſſes de manioc, 247 carreaux de patates & d'ignames. Elle avoit une population de 72000 noirs de tout âge & de tout ſexe. Leur travail avoit élevé ſa culture au meilleur état où pouvoit la conduire la conſommation que l'Europe faiſoit alors des productions d'Amérique, & à une exportation annuelle de ſeize millions de livres.

Les rapports que la Martinique avoit avec les autres iſles, lui valoient la commiſſion & les frais de tranſport, parce qu'elle ſeule avoit les voitures. Ce gain pouvoit s'évaluer au dixieme de leurs productions, dont l'enſemble formoit une maſſe de dix-ſept à dix-huit millions. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laiſſé pour l'accroiſſement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en eſclaves, en autres objets de premier beſoin, qui rendant de plus en plus la Martinique créanciere des colonies, les tenoit toujours dans ſa dépendance, ſans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichiſſoient toutes par ſon ſecours, & leur profit tournoit à ſon utilité.

Ses liaiſons avec l'iſle Royale, avec le Canada, avec la Louiſiane, lui procuroient le débouché de ſon ſucre commun, de ſon café inférieur, de ſes ſirops & taffias que la France rejetoit. On lui donnoit en échange de la morue, des légumes ſecs, du bois de ſapin & quelques farines. Dans ſon commerce interlope aux côtes de l'Amérique Eſpagnole, tout compoſé de marchandiſes de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du riſque auquel le marchand François ne vouloit pas s'expoſer. Ce trafic moins utile que le premier dans ſon objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ſes effets. Il lui rendoit un bénéfice de quatre-

vingt-dix pour cent, ſur une valeur de quatre millions, qu'on portoit tous les ans à Caraque, ou dans les colonies voiſines.

Tant d'opérations heureuſes avoient fait entrer dans la Martinique un argent immenſe. Dix-huit millions y circuloient habituellement avec une extrême rapidité. C'eſt peut-être le ſeul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fût indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ſes affaires attiroit annuellement dans ſes ports deux cents bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour Guinée, trente du Canada, dix ou douze de la Marguerite & de la Trinité; ſans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y gliſſoient en fraude. La navigation particuliere de l'iſle aux colonies ſeptentrionales, au continent Eſpagnol, aux iſles du Vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à ſoixante-dix tonneaux, montés par ſix cents matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cents eſclaves formés de longue main à la marine.

Dans les premiers tems, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique abordoient dans les quartiers où ſe récoltoient les denrées. Cette pratique, qui ſembloit naturelle, étoit remplie de difficultés. Les vents du Nord & du Nord-Eſt qui regnent ſur une

partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y ſont aſſez conſidérablement éloignées, ſoit entr'elles, ſoit de la plupart des habitations. Les chaloupes deſtinées à parcourir ces intervalles, étoient ſouvent retenues dans l'inaction par le gros tems, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaiſſeau, & prolongeoient le tems de ſon chargement. Il réſultoit de ces lenteurs un grand dépériſſement des équipages, & une augmentation de dépenſes pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce qui doit mettre au nombre de ſes plus grands avantages, celui d'accélérer ſes opérations, perdoit de ſon activité par un nouvel inconvénient; c'étoit la néceſſité où ſe trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ſes cargaiſons par petites parties. Si quelque homme induſtrieux le déchargeoit de ces détails, ſon entrepriſe devenoit chere pour les colons. Le bénéfice du marchand ſe meſure ſur la quantité des marchandiſes qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins eſt obligé de faire.

Un inconvénient plus conſidérable encore, c'eſt que certaines marchandiſes d'Europe

ſurabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impoſſibilité d'aſſortir convenablement ſes cargaiſons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les ſortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire pluſieurs eſcales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire ſon retour.

Les vaiſſeaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Pluſieurs avoient beſoin de ſe carener; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces ſecours manquoient dans les rades peu fréquentées, où les ouvriers ne s'établiſſoient point, dans la crainte de n'y pas trouver aſſez d'occupation. Il falloit donc aller ſe radouber dans certains ports, & revenir prendre ſon chargement dans celui où l'on avoit fait ſa vente. Toutes ces courſes emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvéniens, & beaucoup d'autres, firent deſirer à quelques habitans & à tous les navigateurs, qu'il ſe formât un entrepôt ou les objets d'échange entre la colonie & la métropole, fuſſent réunis. La nature paroiſſoit avoir préparé le fort Royal pour cette deſtination. Son port étoit un des meilleurs des iſles du Vent, & ſa ſûreté ſi généralement connue, que lorſqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois-

landois, la république ordonnoit qu'ils s'y retiraſſent dans les mois de juin, de juillet & d'août, pour ſe mettre à l'abri des ouragans ſi fréquens & ſi furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin, qui n'en ſont éloignées que d'une lieue, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuſes rivieres qui arroſoient ce pays fécond, portoient des canots chargés, juſqu'à une certaine diſtance de leur embouchure. La protection des fortifications, aſſuroit la jouiſſance paiſible de tant d'avantages. Mais ils étoient contrebalancés par un territoire marécageux & mal-ſain. D'ailleurs cette capitale de la Martinique étoit l'aſyle de la marine militaire, qui de tout tems opprima la marine marchande. Ainſi le fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles ſe porterent à Saint-Pierre.

Ce bourg, qui, malgré les incendies qui l'ont réduit quatre fois en cendres, contient encore dix-ſept cents quarante-huit maiſons, eſt ſitué ſur la côte occidentale de l'iſle, dans une anſe ou enfoncement, à-peu-près circulaire. Une partie eſt bâtie le long de la mer ſur le rivage même; on l'appelle le mouillage: c'eſt-là où ſont les vaiſſeaux & les magaſins. L'autre partie du bourg eſt bâtie ſur une petite colline peu élevée: on l'appelle le fort, parce que c'eſt-là qu'eſt

placée une petite fortification, qui fut conſtruite en 1665, pour réprimer les ſéditions des habitans contre la tyrannie du monopole, mais qui ſert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg ſont ſéparées par un ruiſſeau, ou par une riviere guéable.

Le mouillage eſt adoſſé à un côteau aſſez élevé, & coupé à pic. Enfermé pour ainſi dire par cette colline, qui lui intercepte les vents de l'Eſt, les plus conſtans & les plus ſalutaires dans ces contrées; expoſé ſans aucun ſouffle rafraîchiſſant aux rayons du ſoleil qui lui ſont réfléchis par le côteau, par la mer, & par le ſable noir du rivage, ce ſéjour eſt brûlant & toujours mal-ſain. D'ailleurs, il n'a point de port; & les bâtimens qui ne peuvent tenir ſur ſes côtes durant l'hivernage, ſont forcés de ſe réfugier au fort Royal. Mais ces déſavantages ſont compenſés; ſoit par les facilités que préſente la rade de Saint-Pierre pour le débarquement & l'embarquement des marchandiſes; ſoit par la liberté que donne ſa poſition de partir par tous les vents, tous les jours, & à toutes les heures.

Ce bourg eſt le premier de l'iſle qui fut bâti, peuplé & cultivé. C'eſt moins cependant à cette ancienneté qu'à ſes commodités, qu'il doit l'avantage d'être de-

venu le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint-Pierre reçut d'abord les denrées de certains cantons, dont les habitans ſitués ſur des côtes orageuſes & conſtamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes ſans ſe déplacer. Les agens de ces colons n'étoient dans les premiers tems que des maîtres de bateaux, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'iſle, furent déterminés par l'appât du gain, à prendre une demeure fixe. La bonne foi ſeule étoit l'ame de ces liaiſons. La plupart de ces commiſſionnaires ne ſavoient pas lire. Aucun d'eux n'avoient ni livres, ni regiſtres. Ils tenoient dans un coffre, un ſac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes ; ils en tiroient l'argent néceſſaire pour les achats. Quand le ſac étoit épuiſé, le commiſſionnaire ne fourniſſoit plus ; & le compte ſe trouvoit rendu. Cette confiance, qui doit paroître une fable dans nos mœurs & dans nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en uſage au commencement du ſiecle. Il exiſte des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que ſon utilité même.

Ces hommes ſimples furent remplacés

ſucceſſivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu paſſer quelques-uns dans la colonie, lorſqu'elle étoit ſortie des mains des compagnies excluſives. Leur nombre s'accrut à meſure que les denrées ſe multiplioient; & ils contribuerent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture, par les avances qu'ils firent à l'habitant, dont les travaux avoient langui juſqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les agens néceſſaires de leurs débiteurs dans la colonie, comme ils l'étoient déjà de leurs commettans de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba pour ainſi dire dans leur dépendance, par le beſoin qu'il pouvoit avoir de leurs ſecours. Que le tems de la récolte ſoit retardé; que le feu prenne à une piece de cannes; qu'un moulin ſoit démonté: que des édifices croulent; que la mortalité ſe mette dans les beſtiaux ou parmi les eſclaves; que les ſéchereſſes ou les pluies ruinent tout: où trouver les moyens de ſoutenir l'habitation pendant ces ravages, & de remédier à la perte qu'ils cauſent? Ces moyens ſont en vingt mains différentes. Qu'une ſeule refuſe du ſecours, le cahos, loin de ſe débrouiller, augmente. Ces conſidérations déterminerent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts

aux commiſſionnaires de Saint-Pierre, pour être, en cas de malheur, aſſurés d'une reſſource.

Le petit nombre d'habitans riches qui ſembloient, par leur fortune, être à l'abri de ces beſoins, furent comme forcés de s'adreſſer à ce comptoir. Les capitaines marchands trouvant un port, où, ſans ſortir de leurs magaſins & même de leurs vaiſſeaux, ils pouvoient terminer avantageuſement leurs affaires, déſerterent le fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit preſqu'arbitrairement impoſé, où les paiemens étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés dans leurs atteliers, qui exigent une préſence continuelle & des ſoins journaliers, ne pouvoient plus ſuivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligens, qui, s'étant établis dans le ſeul port fréquenté, ſe trouvoient à portée de ſaiſir les occaſions les plus favorables pour vendre & pour acheter; avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des viciſſitudes continuelles. La Guadeloupe, la Grenade, ſuivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes beſoins les y déterminerent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces proſpérités. Ce n'eſt pas que la Martinique ſe manquât à elle-même. Sa ma-

rine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, ſe trouva toute formée pour les combats. En moins de ſix mois, quarante corſaires armés à Saint-Pierre, ſe répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens flibuſtiers. Chaque jour, on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immenſe. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit ſa navigation, ſoit au Canada, ſoit aux côtes Eſpagnoles, entiérement interrompue, & ſon propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaiſſeaux qui arrivoient de France, pour ſe dédommager des pertes dont ils couroient les riſques, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainſi les productions tomberent dans l'aviliſſement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des ateliers. Les eſclaves périſſoient faute de nourriture. Tout languiſſoit, tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'eſpoir de recouvrer l'ancienne proſpérité. Les événemens trompérent les premiers efforts que l'on fit.

CHAPITRE X

Décadence de la Martinique. Quelle en eſt l'origine.

IL n'y avoit pas deux ans que les hoſtilités avoient ceſſé, lorſque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faiſoit avec les Américains Eſpagnols. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des gardes-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à ſe défendre, on mépriſe des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions ſouvent injuſtes. Ce fut la ſubſtitution des vaiſſeaux de regiſtre aux flottes, qui mit des bornes très-étroites aux entrepriſes des interlopes. Dans le nouveau ſyſtême, le nombre des bâtimens étoit indéterminé, & le tems de leur arrivée incertain; ce qui jeta dans le prix des marchandiſes une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors le contrebandier qui n'étoit engagé dans ſon opération que par la certitude d'un gain fixe & conſtant, ceſſa de ſuivre une carriere qui ne lui aſſuroit plus le dédommagement du riſque où il s'expoſoit.

Mais cette perte fut moins ſenſible pour

la colonie, que les traverſes qui lui vinrent de ſa métropole. Une adminiſtration peu éclairée embarraſſa de tant de formalités, la liaiſon réciproque & néceſſaire des iſles avec l'Amérique ſeptentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755 que quatre bateaux au Canada. La direction des colonies en proie à des commis avides & ſans talent, fut promptement dégradée, avilie & proſtituée à la vénalité.

Cependant, le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint-Pierre, des négocians qui lui achetoient bien ſes cargaiſons, qui lui renvoyoient avec célérité ſes vaiſſeaux richement chargés; & il ne s'informoit pas ſi c'étoit cette colonie ou les autres, qui conſommoient & qui produiſoient. Les negres même qu'il y portoit, étoient vendus à un fort bon prix; mais il y en reſtoit peu. La plus grande partie paſſoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux iſles neutres, qui, malgré la liberté illimitée dont elles jouiſſoient, préféroient les eſclaves de traite Françoiſe, à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une aſſez longue expérience, que les negres choiſis, qui coûtoient le plus cher, enrichiſſoient les terres, tandis que les cultures dépériſſoient dans les

mains des negres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & preſque nuiſibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ſes pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes qu'une ſuite de calamités l'avoit forcée à contracter ; lorſqu'elle vit renaître le plus grand de tous les fléaux, la guerre. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui, d'échec en échec, de perte en perte, fit tomber la Martinique ſous le joug des Anglois. Elle fut reſtituée au mois de juillet 1763, ſeize mois après avoir été conquiſe ; mais on la rendit dépouillée de tous les moyens acceſſoires de proſpérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu la plus grande partie de ſon commerce interlope aux côtes Eſpagnoles. La ceſſion du Canada lui ôtoit tout eſpoir de rouvrir une communication qui n'avoit langui que par des erreurs paſſageres. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans ſes ports les productions de la Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, qui étoient devenus des poſſeſſions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdiſoit toute liaiſon avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien eſpérer.

CHAPITRE XI.

Etat actuel de la Martinique.

LA colonie toute nue, pour ainſi dire, & réduite à elle-même, réunit cependant, d'après le dénombrement du premier janvier 1770, dans l'étendue de vingt-huit paroiſſes 12450 blancs de tout âge & de tout ſexe; 1814 noirs ou mulâtres libres; 70553 eſclaves; 442 negres marons ou fugitifs. Le nombre des naiſſances fut en 1766, dans la proportion d'un à trente parmi les blancs, d'un à vingt-cinq parmi les noirs. De cette obſervation, ſi elle étoit conſtante, il réſulteroit que le climat de l'Amérique eſt beaucoup plus favorable à la propagation des Africains que des Européens; puiſque ceux-là peuplent encore plus dans les travaux & les miſeres de l'eſclavage, que ceux-ci dans l'aiſance & la liberté. Dès-lors on doit prévoir que la multiplication des noirs en Amérique, y étouffera tôt ou tard celle des blancs; & vengera peut-être enfin la race des victimes, ſur la génération des oppreſſeurs.

Les troupeaux de la colonie ſont compoſés de 8283 chevaux ou mulets; de 12376 bêtes à corne; de 975 cochons; de 13544 moutons ou chevres.

Elle a pour ſes vivres 17930596 foſſes de manioc ; 3509048 bananiers ; 406 carreaux & demi d'ignames & de patates.

11444 carreaux de terre plantés en cannes ; 6638757 pieds de café ; 871043 pieds de cacao ; 1764807 pieds de coton ; 59966 pieds de caſſiers ; 61 pieds de rocou, forment ſes cultures.

Ses prairies ou ſavanes occupent 10672 carreaux de terre ; il y en a 11966 en bois, & 8448 d'incultes ou d'abandonnés.

Le nombre des plantations où l'on cueille le café, le coton, le cacao, d'autres objets moins importans, eſt de 1515. Il n'y en a que 286, où l'on faſſe du ſucre. Elles occupent 116 moulins à eau, 12 à vent, & 184 à bœufs. Avant l'ouragan du 13 août 1766, on comptoit 302 petites habitations & 15 ſucreries de plus.

En 1769, la France a reçu de la Martinique ſur cent deux navires 177 ; 116 quintaux de ſucre blanc, & 12, 579 quintaux de ſucre brut ; 68, 518 quintaux de café ; 11, 731 quintaux de cacao ; 6, 048 quintaux de coton ; 2, 518 quintaux de caſſe ; 783 barriques de taffia ; 307 barriques de ſirop ; 150 livres d'indigo ; 2147 livres de confitures ; 47 livres de cacao en pâte ; 282 livres de tabac rapé ; 494 livres de caret, 3273 livres de graine de bas daine ; 234 caiſſes de liqueurs ; 234 caves de ſirop clarifié ; 451 quintaux de bois

de teinture ; 12108 cuirs en poil. Ces productions réunies ont été achetées dans la colonie même, 12, 265, 862 liv. 14 ſols. Il eſt vrai qu'elle a reçu de la métropole pour 13, 459, 436 liv. de marchandiſes : mais une partie de ces effets a été envoyée aux côtes Eſpagnoles, & une autre partie a paſſé dans les établiſſemens Anglois.

Tous ceux qui, par inſtinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de la patrie, ne voient point ſans douleur que d'une auſſi belle colonie que la Martinique, il ſort ſi peu de denrées, dont même quelques-unes lui ont été portées d'ailleurs. On ſait, il eſt vrai, que le centre de cette iſle, rempli de rochers affreux, n'eſt point propre à la culture du ſucre, du café, du coton ; qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions ; & que ſi elles y réuſſiſſoient, les frais de tranſport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le ſuccès de ces récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand eſpace d'excellentes prairies ; & le ſol n'attend que la faveur du gouvernement, pour fournir aux habitans ce genre de fécondité réproductive des beſtiaux ſi néceſſaire à la culture & à la ſubſiſtance. L'iſle a d'autres quartiers d'une nature ingrate. Les uns ſont alternativement en proie à la ſéchereſſe ou à la pluie.

Il y en a de marécageux, preſqu'entiérement noyés par la mer; d'autres où il ne croît que de ces plantes aquatiques, connues ſous le nom général de mangles, mais de pluſieurs eſpeces qui ne ſe reſſemblent pas. Ailleurs le terrein eſt ſi pierreux, qu'il ſe refuſe à tous les travaux, ou ſi fort épuiſé par le défaut d'engrais qu'il ne mérite pas d'être remis en valeur.

A ces inconvéniens qui ſortent de la nature même des choſes, s'eſt joint un fléau terrible: ce ſont des fourmis d'une eſpece anciennement inconnue en Amérique. Depuis quelque tems, elles ravageoient ſi cruellement la Barbade, qu'il y fut délibéré, ſi l'on n'évacueroit pas une iſle autrefois ſi floriſſante. Cette calamité y avoit beaucoup diminué, lorſqu'en 1763, elle ſe fit ſentir à la Martinique. Les maux que ces inſectes ont cauſé à pluſieurs parties de la colonie, ſont inexprimables. Toutes les plantes utiles y ont péri; les quadrupedes n'ont pu y ſubſiſter; les plus gros arbres ont été tellement infectés que les oiſeaux les moins délicats ne s'y repoſoient plus. Ce n'étoit pas ſans les plus grandes précautions qu'on empêchoit que les enfans ne fuſſent dévorés, que les femmes parvenoient à faire leurs couches; que les hommes pouvoient vivre. On craignoit que cette eſpece innombrable & dévorante n'envahît la Mar-

tinique entiere. Heureuſement un germe de deſtruction ſi effrayant, s'eſt arrêté, & paroît tendre d'une maniere ſenſible à ſon anéantiſſement ; mais les terres imbues de ce venin, ſe refuſent à la culture du ſucre, & ne ſe prêtent qu'à celle du café.

Antérieurement à ce malheur, les obſervateurs qui connoiſſoient le mieux la colonie, s'accordoient tous à dire que ſes cultures étoient ſuſceptibles d'augmentation, & que l'augmentation pouvoit être à-peu-près d'un quart. Sa ſituation actuelle éloigne prodigieuſement de ſi douces eſpérances.

CHAPITRE XII.

La Martinique peut-elle améliorer ſon état ?

LES propriétaires des terres y peuvent être diviſés en quatre claſſes. La premiere poſſede cent grandes ſucreries, exploitées par douze mille noirs. La ſeconde, cent cinquante, exploitées par neuf mille noirs. La troiſieme, trente-ſix, exploitées par deux mille noirs. La quatrieme, livrée à la culture du café, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper douze mille noirs. Ce que la colonie contient de plus

en eſclaves des deux ſexes, eſt employé pour le ſervice domeſtique, pour la pêche, ou pour la navigation.

La premiere claſſe eſt toute compoſée de gens riches. Leur culture eſt pouſſée auſſi loin qu'elle puiſſe aller: & leurs facultés la maintiendront ſans peine dans l'état floriſſant où ils l'ont portée. Les dépenſes même qu'ils ſont obligés de faire pour la réproduction, ſont moins conſidérables que celles du colon moins opulent; parce que les eſclaves qui naiſſent ſur leurs habitations, doivent remplacer ceux que le tems & les travaux détruiſent.

La ſeconde claſſe qu'on peut appeller celle des gens aiſés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit beſoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Euſſent-ils les moyens d'acheter les eſclaves qui leur manquent, ils en ſeroient détournés par une funeſte expérience. Rien de ſi mal entendu que de placer un grand nombre de negres à la fois ſur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occaſionne à ces malheureux; la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ne peuvent que rebuter un colon par les ſoins fatiguans & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif eſt celui qui peut

augmenter ſon attelier d'un ſixieme d'eſclaves tous les ans. Ainſi la ſeconde claſſe pourroit acquérir quinze cents eſclaves par an, ſi le produit net de ſa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter ſur des crédits. Les négocians de la métropole ne paroiſſent pas diſpoſés à lui en accorder & ceux qui faiſoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas plutôt vus oiſifs ou haſardés qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troiſieme claſſe qui eſt à-peu-près indigente, ne peut ſortir de ſa ſituation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'eſt beaucoup qu'elle puiſſe ſubſiſter par elle-même. Il n'y a que la main bienfaiſante du gouvernement, qui puiſſe lui donner une vie utile pour l'état, en lui prêtant ſans intérêt, l'argent néceſſaire pour monter convenablement ſes habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner ſans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la ſeconde claſſe; parce que chaque colon ayant moins d'eſclaves à veiller, ſera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera acquiſition.

La quatrieme claſſe, livrée à des cultures moins importantes que les ſucreries, n'a pas beſoin de ſecours auſſi puiſſans pour recouvrer l'état d'aiſance d'où la guerre, les ouragans & d'autres malheurs l'ont fait décheoir. Il ſuffiroit à ces deux dernieres claſſes,

d'acquérir chaque année quinze cents eſclaves, pour monter au niveau de la proſpérité que la nature permet à leur induſtrie.

Ainſi, la Martinique pourroit eſpérer de ranimer ſes cultures languiſſantes, & de recouvrer le premier éclat de ſon induſtrie, ſi elle recevoit tous les ans trois mille negres. Mais elle eſt hors d'état de payer ces recrues, & les raiſons de ſon impuiſſance ſont connues. On ſait qu'elle doit à la métropole comme dettes de commerce, environ un million. Une ſuite d'infortunes l'a réduite à emprunter plus de quatre millions, aux négociants établis dans le bourg de Saint-Pierre. Les engagemens qu'elle a contractés à l'occaſion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquiſition d'un grand nombre d'habitations, l'ont rendue inſolvable. Cette ſituation déſeſpérée ne lui permet, ni les moyens d'un prompt rétabliſſement, ni l'ambition de remplir toute la carriere de fortune qui lui étoit ouverte.

CHAPITRE XIII.

La Martinique peut-elle être conquiſe ?

ENCORE eſt-elle expoſée à l'invaſion. Mais quoique cent endroits de ſes côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une deſcente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impoſſibilité de tranſporter à travers un pays extrêmement haché, ſon artillerie & ſes munitions au fort Royal qui fait toute la défenſe de la colonie. C'eſt vers ce parage ſeul qu'il tournera ſes voiles.

Au devant de ce chef-lieu, eſt un port célebre ſitué ſur la partie latérale d'une large baie, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en courant des bordées qui doivent décider du ſort de tout vaiſſeau forcé d'éviter le combat. S'il a le déſavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'eſſuyer quelque accident de la variation des rafales, des courants & des raz de marée; il tombera dans les mains d'un aſſaillant qui ſaura louvoyer plus heureuſement. La fortereſſe même peut devenir le témoin inutile & honteux de la défaite d'une eſcadre; comme elle l'a été cent fois de la priſe des navires marchands

L'intérieur du port eſt détérioré, depuis que pour oppoſer une digue aux Anglois dans la derniere guerre, on y a fait couler à fond les carcaſſes de pluſieurs navires. On a relevé ces bâtimens : mais il reſte beaucoup de dépenſes à faire, pour voir diſparoître les amas de ſable qui s'étoient élevés autour d'eux, & pour remettre les choſes dans l'état où elles étoient. Ces travaux ne ſouffriront, ni délai, ni retardement, puiſque le port, quoique d'une grandeur médiocre, eſt le ſeul où les vaiſſeaux de tous les rangs puiſſent hiverner ; le ſeul où ils trouveront des mâts, des voiles, des cordages, & une grande facilité à ſe procurer de l'eau excellente qui y arrive de plus d'une lieue par un canal très-bien entendu.

C'eſt à ſon voiſinage que l'aſſaillant fera toujours ſon débarquement, ſans qu'il ſoit poſſible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui oppoſer ne ſeroit pas longue ; & l'on ſeroit bientôt réduit à s'enſevelir dans des fortifications.

Autrefois elles ſe réduiſoient à celles du fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir ſous une chaîne de montagnes des dépenſes extravagantes. Tout l'art des plus habiles ingénieurs, n'a pu donner une grande force de réſiſtance à des ouvrages

conſtruits au haſard par l'incapacité même, ſans aucun plan ſuivi. Il a fallu ſe borner à ajouter un chemin couvert, un rempart, & des flancs, aux parties de la place qui en étoient ſuſceptibles. Cependant le travail le plus important a été de creuſer dans le roc, qui ſe prête aiſément à tout ce qu'on en veut faire, des ſouterreins aérés, ſains, propres à mettre en ſûreté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les ſoldats, ceux des habitans à qui l'attachement pour la métropole, inſpireroit le courage de défendre la colonie. On a penſé que des hommes qui après avoir bravé les périls ſur un rempart, trouveroient un repos aſſuré dans ſes ſouterreins, y oublieroient aiſément leurs peines, & ſe préſenteroient avec une nouvelle vigueur aux aſſauts de l'ennemi. Cette idée eſt heureuſe & ſage. Elle appartient, ſi ce n'eſt pas à un gouvernement patriotique, du moins à quelque Miniſtre éclairé par un eſprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter, ne ſuffiſoit pas pour conſerver une place qui eſt dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une poſition plus avantageuſe ; & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à quarante pieds, que les points les plus élevés du Patate, du Tartanſon

& du Cartouche, qui tous plongent ſur le fort Royal.

Sur cette élévation, a été conſtruite une citadelle compoſée de quatre baſtions. Ceux du front, le chemin couvert, les citernes, les magaſins à poudre : tous ces moyens de défenſe ſont prêts, & le reſte ne peut tarder à être achevé. Bientôt il ne reſtera à conſtruire que les caſernes, & quelques autres bâtimens civils. Alors quand même les redoutes & les batteries établies, pour réduire l'ennemi à aller faire ſa deſcente plus loin que l'anſe à la caſe où il a pris terre à la derniere invaſion, n'opéreroient pas l'effet qu'on s'en eſt promis ; la colonie oppoſeroit une réſiſtance d'environ trois mois. Quinze cents hommes défendront Garnier trente ou trente-ſix jours contre une armée de quinze mille hommes ; & douze cents hommes ſe ſoutiendront vingt ou vingt-cinq jours dans le fort Royal, qui ne peut être aſſailli qu'après la priſe de Garnier. Voilà ce qu'on peut attendre d'une dépenſe de ſept à huit millions de livres.

Une dépenſe ſi conſidérable a paru déplacée à ceux qui croient que c'eſt à la marine ſeule de protéger les colonies. Dans l'impuiſſance où l'on étoit, diſent-ils, d'élever en même tems des fortifications & de conſtruire des vaiſſeaux,

il falloit préférer les moyens de premiere néceſſité, à des reſſources qui ne ſont que du ſecond ordre. S'il eſt ſur-tout dans le caractere de l'impétuoſité Françoiſe d'attaquer plutôt que de ſe défendre, c'eſt à elle de détruire des fortereſſes & non d'en conſtruire; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts ailés & mobiles qui vont porter la guerre, au lieu de l'attendre. Toute puiſſance qui aſpire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaiſſeaux qui enfantent des hommes & des richeſſes, qui augmentent la population & la circulation, tandis que des baſtions & des ſoldats ne ſervent qu'à conſumer des forces & des vivres. Ce que la cour de Verſailles peut ſe promettre des dépenſes qu'elle a faites à la Martinique, c'eſt que ſi cette iſle eſt attaquée par le ſeul ennemi qui ſoit à craindre, on aura le tems de la ſecourir. Le génie Anglois va lentement dans les ſieges. Il marche toujours en regle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la ſûreté des aſſaillans. La vie du ſoldat lui eſt plus précieuſe que le tems. Peut-être cette maxime, ſi ſenſée en elle-même, n'eſt-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique; mais c'eſt la maxime d'un peuple chez lequel le ſoldat eſt un homme au ſervice de l'état, &

non pas un mercénaire aux gages du prince. Quoi qu'il en ſoit du ſort à venir de la Martinique, il eſt tems de connoître le ſort actuel de la Guadeloupe.

CHAPITRE XIV.

Calamités qu'éprouvent les premiers François qui s'établiſſent à la Guadeloupe.

CETTE iſle dont la forme eſt fort irréguliere, peut avoir quatre-vingts lieues de tour. Elle eſt coupée en deux par un petit bras de mer, qui n'a pas plus de deux lieues de long, ſur une largeur de quinze à quarante toiſes. Ce canal, connu ſous le nom de riviere ſalée, eſt navigable; mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'iſle qui donne ſon nom à la colonie entiere, eſt hériſſée dans ſon centre de rochers affreux où il regne un froid continuel, qui n'y laiſſe croître que des fougeres & quelques arbuſtes inutiles couverts de mouſſe. Au ſommet de ces rochers, s'éleve à perte de vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Souphriere. Elle exhale par des ouvertures, une épaiſſe & noire fumée, entremêlée d'étincelles viſibles

pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des ſources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arroſent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boiſſon ſi renommée, que les galions qui reconnoiſſoient autrefois les iſles du Vent, avoient ordre de renouveller leurs proviſions, de cette eau pure & ſalubre. Telle eſt la portion de l'iſle, nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre, n'a pas été ſi bien traitée par la nature. Elle eſt, à la vérité, moins hachée & plus unie, mais les fontaines & les rivieres lui manquent. Son ſol n'eſt pas auſſi fertile, ni ſon climat auſſi ſain & auſſi agréable.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette iſle : lorſque cinq cents cinquante François conduits par deux gentils hommes nommés Loline & Dupleſſis y arriverent de Dieppe, le 28 Juin 1635. La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été ſi mal choiſis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traverſée; & on en avoit embarqué ſi peu, qu'il n'en reſta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas ; Saint-Chriſtophe en refuſa, ſoit par diſette, ſoit faute de volonté; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner.

Il ne reſtoit de reſſource à la colonie, que dans les ſauvages ; mais le ſuperflu d'un peuple, qui, cultivant peu, n'avoit jamais formé de magaſins, ne pouvoit être conſidérable. On ne voulut pas ſe contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes, La réſolution fut priſe de les dépouiller ; & les hoſtilités commencerent, le 6 janvier 1636.

Les Caraïbes ne ſe croyant pas en état de réſiſter ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la ſupériorité de ſes armes, détruiſirent leurs vivres, leurs habitations, & ſe retirerent à la grande terre ou dans les iſles voiſines. C'eſt de là que les plus furieux, repaſſant dans l'iſle d'où on les avoit chaſſés, alloient s'y cacher dans l'épaiſſeur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs fleches empoiſonnées, ils aſſommoient à coups de maſſue tous les François qui ſe diſperſoient pour la chaſſe ou pour la pêche La nuit, ils brûloient les caſes ; & ravageoient les plantations de leurs injuſtes raviſſeurs.

Une famine horrible fut la ſuite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent juſqu'à brouter l'herbe, & à manger leurs propres excrémens, à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Pluſieurs qui avoient été eſclaves à Alger, déteſterent la main qui avoit briſé leurs fers ; tous maudiſſoient

leur exiſtence. C'eſt ainſi qu'il expierent le crime de leur invaſion, juſqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les ſauvages, à la fin de 1640. Quand on penſe à l'injuſtice des hoſtilités que les Européens ont commiſes dans toute l'Amérique, on eſt tenté de ſe réjouir de leurs déſaſtres, & de tous les fléaux qui ſuivent les pas de ces féroces oppreſſeurs. L'humanité, briſant alors tous les nœuds du ſang & de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémiſphere, change de liens, & va contracter au-delà des mers, avec les ſauvages Indiens, la parenté, qui unit tous les hommes, celle du malheur & de la pitié.

Cependant le ſouvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une iſle envahie, excita puiſſamment aux cultures de premiere néceſſité, qui amenerent enſuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt groſſi par quelques colons de Saint-Chriſtophe mécontens de leur ſituation; par des Européens avides de nouveautés; par des matelots dégoûtés de la navigation; par des capitaines de navires qui venoient, par prudence, confier au ſein d'une terre prodigue, un fond de richeſſe ſauvé des caprices de l'Océan, Mais la proſpérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traverſée, par des obſtacles qui naiſſoient de ſa ſituation.

CHAPITRE XV.

La colonie de la Guadeloupe ne fait pas de grands progrès.

LA facilité qu'avoient les pirates des isles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrêmités ruineuses. Des troubles intérieurs, qui prenoient leur source dans des jalousies d'autorité, mirent souvent ses cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui passoient aux isles du Vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, se laisserent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de ses rades. La protection de ces intrépides corsaires, amena dans cette isle tous les négocians qui se flatterent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, & tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles. Cette prompte population devoit introduire le gouvernement civil & militaire des Antilles, à la Martinique. Dès-lors, le ministere de la métropole s'en occupa plus sérieusement que des autres colonies qui n'étoient pas autant sous sa direction; & n'entendant par-

ler que de cette iſle, y verſa le plus d'encouragemens.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit en 1700, pour toute population que 3825 blancs; 325 ſauvages negres ou mulâtres libres; 6725 eſclaves, dont un grand nombre étoient Caraïbes. Ses cultures ſe réduiſoient à 60 petites ſucreries; 66 indigoteries; un peu de cacao, & beaucoup de coton. Elle poſſédoit 1620 bêtes à poil, & 3699 bêtes à corne. C'étoit le fruit de ſoixante ans de travaux. Mais autant ſes premiers eſſais furent lents & bornés; autant ſes progrès furent rapides & multipliés dans la ſuite.

A la fin de 1755, la colonie ſe trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41140 eſclaves de tout âge & de tout ſexe. 334 ſucreries; 15 quarrés d'indigo; 46840 pieds de cacao; 11700 pieds de tabac; 2, 257, 725 pieds de café; 12, 748, 447 pieds de coton, formoient la maſſe de ſes productions vénales. Pour ſes vivres, elle cultivoit 29 quarrés de riz, ou de mays; & 1219 de patates & d'ignames; 2, 028, 520 bananiers; 32, 577, 950 foſſes de manioc. Ces détails ſont la partie de l'hiſtoire du nouveau-monde, la plus eſſentielle pour l'Europe. Caton le cenſeur les eût écrits. Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter? Oſons en pourſuivre le cours. Les trou-

peaux de la Guadeloupe conſiſtoient en 4646 chevaux ; 2924 mulets ; 125 bourriques ; 13716 bêtes à corne ; 11162 moutons ou chevres ; 2444 cochons. Telle étoit la Guadeloupe, lorſqu'au mois d'avril 1759, elle fut conquiſe par les Anglois.

La France s'affligea de cette perte ; mais la colonie eut des raiſons de ſe conſoler de ſa diſgrace. Durant un ſiege de trois mois, elle avoit vu détruire ſes plantations, brûler les bâtimens qui ſervoient à ſes fabriques, enlever une partie de ſes eſclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de ſe retirer après tous ces dégats, l'iſle reſtoit ſans reſſource. Privée du ſecours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à ſon ſecours ; & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien eſpérer des Hollandois, que la neutralité amenoit ſur ſes rades ; elle n'auroit pas eu de quoi ſubſiſter juſqu'au tems des reproductions de la culture.

CHAPITRE XVI.

Les Anglois ſont la conquête de la Guadeloupe, & l'élevent à un haut dégré de proſpérité.

LES conquérans la délivrerent de cette inquiétude. A la vérité, les Anglois ne ſont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres, qui pour la plupart réſident en Europe envoient à leur repréſentans ce qui leur eſt néceſſaire, & retirent, par le retour de leurs vaiſſeaux, la recolte entiere de leurs fonds. Un commiſſionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne, eſt chargé de fournir l'habitation & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât à cet égard, l'uſage des vaincus. Les Anglois prévenus des avantages que la France rétiroit de ſon commerce avec ſes colonies, ſe hâterent d'expédier comme elle des vaiſſeaux à l'iſle conquiſe, & multiplierent tellement leurs expéditions que la concurrence excédant de beaucoup la conſommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandiſes d'Europe. Le colon en

eut preſque pour rien; & par une ſuite de cette ſurabondance, obtint de longs délais pour le paiement.

A ce crédit de néceſſité, ſe joignit bientôt un crédit de ſpéculation, qui mit la colonie en état de remplir ſes engagemens. Une grande quantité de negres y furent tranſportés, pour y accélérer & multiplier la valeur des cultures. On a dit dans cent mémoires, qui ſe ſont copiés les uns les autres, que les Anglois en avoient fourni trente mille à la Guadeloupe, durant les quatre ans & trois mois qu'il en étoient reſtés les maîtres. Les regiſtres des douanes, dont il eſt difficile de conteſter l'autorité, puiſqu'il n'y avoit aucune raiſon de fraude, atteſtent qu'il faut réduire ce nombre à 18721. C'en étoit aſſez pour donner à la nation victorieuſe l'eſpérance la mieux fondée de retirer de grands profits de ſa nouvelle conquête. Mais ſon ambition fut trompée; & la colonie, avec ſes dépendances, fut reſtituée à ſon ancien poſſeſſeur, au mois de juillet 1763.

On doit entendre par dépendances de la Guadeloupe, pluſieurs petites iſles, qui, compriſes dans le diſtrict de ſon gouvernement, étoient tombées avec elle ſous le joug des Anglois. Telle eſt la Deſirade, que la mer ſemble en avoir détachée, & qu'elle en ſépare par un canal aſſez étroit. C'eſt une eſpece de rocher, où l'on ne

peut cultiver que du coton. On ignore en quel tems préciſément elle a commencé à être habitée. On ſait ſeulement que ce petit établiſſement eſt aſſez moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, ſont deux très-petites iſles, qui, avec un iſlot, forment un triangle, & un aſſez bon port. Trente François, qu'on y avoit envoyés, en 1648, furent bientôt forcés de les évacuer, par une ſéchereſſe extraordinaire qui tarit la fontaine où l'on puiſoit de l'eau, avant qu'on eût le tems de faire des citernes. On y retourna, en 1652, & l'on y établit des cultures durables qui produiſent aujourd'hui cinquante milliers de café, & quatre-vingt-dix milliers de coton.

C'eſt peu de choſe, & c'eſt encore plus que ne fournit Saint-Barthelemi, que cinquante François occuperent en 1648. Ils y furent maſſacrés, en 1656, par une armée Caraïbe, formée à Saint-Vincent, à la Dominique; & ne furent remplacés qu'aſſez long-tems après. En 1753, les colons n'étoient qu'au nombre de 170, & n'avoient pour fortune que 54 eſclaves, & 64000 cacaoyers. Depuis la derniere paix, la population des blancs s'eſt élevée à quatre cents, & celles des noirs à cinq cents. Les cultures ont augmenté dans les mêmes proportions. Le ſol de cet iſle peu étendue, eſt fort montueux, & exceſſi-

vement ingrat; mais on y trouve la commodité d'un bon port. La miſere des habitans eſt ſi connue, que les corſaires Anglois, qu'on y a vu ſouvent relâcher dans les dernieres guerres, y ont toujours fidélement payé le peu de rafraîchiſſemens qu'on a pu leur fournir, quoiqu'on n'eût pas la force de les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis, & dans l'ame des corſaires! Ce n'eſt donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'eſt jamais cruel gratuitement. Le pirate armé, qui pille un vaiſſeau richement chargé, n'eſt pas ſans équité ni ſans entrailles pour des inſulaires que la nature a laiſſés ſans reſſource & ſans défenſe.

Marie-Galante fut enlevée à ſes habitans naturels, en 1648. Les François, que la violence y a établis, y furent long-tems inquiétés par les ſauvages des iſles voiſines; mais ils ſont enfin paiſibles poſſeſſeurs d'un pays qu'ils ont cultivé, après l'avoir dépeuplé. Cette iſle, moins grande qu'elle n'eſt fertile, cultive 21 ſucreries, 7000 pieds de cacaoyers, 562, 700 de café, 4, 621, 700 de cotonniers. Si ces ſupputations fréquentes fatigue un lecteur oiſif, qui n'aime point à compter ſes revenus, de peur de trouver des bornes à ſes dépenſes; on eſpere qu'elles ennuieront moins des calculateurs politiques,

qui, trouvant dans la population & la production des terres, la juſte meſure des forces d'un état, en ſauront mieux comparer les reſſources naturelles des différentes nations. Ce n'eſt que par un regiſtre bien ordonné de cette eſpece, qu'on peut juger avec quelque exactitude, de l'état actuel des puiſſances maritimes & commerçantes qui ont des établiſſemens en Amérique. Ici l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agrémens qui lui manquent, en faveur de l'utilité qui les remplace. Aſſez de tableaux éloquens, de peintures ingénieuſes, amuſent & trompent la multitude ſur les pays éloignés. Il eſt tems d'apprécier la vérité, le réſultat de leur hiſtoire, & de ſavoir moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils ſont. Car l'hiſtoire du paſſé n'appartient guere plus au ſiecle où nous vivons, que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter ſi ſouvent, un dénombrement de negres & d'animaux, de terres & de productions, en un mot des détails, qui, malgré la ſéchereſſe qu'ils offrent à l'eſprit, ſont pourtant les fondemens phyſiques de la ſociété. Pourquoi nous rebuter de les voir dans un livre qui nous préſente nos richeſſes? Réſumons & ſupputons celles de la Guadeloupe.

Par le dénombrement de 1767, cette iſle, en y renfermant les petits établiſſe-

mens dont on vient de parler, a 11863 blancs de tout âge & de tout ſexe; 752 noirs ou mulâtres libres; 72761 eſclaves: ce qui fait une population totale de 85376 perſonnes.

Ses troupeaux comprennent 5060 chevaux; 4854 mulets; 111 bourriques; 17378 bêtes à corne; 14895, moutons ou chevres; 2669 cochons.

Elle a pour ſes vivres 30, 476, 218 foſſes de manioc; 2, 819, 262 bananiers; 2118 carreaux de terre plantés en ignames & en patates.

Dans ſes cultures, on compte 72 pieds de rocou; 327 pieds de caſſiers; 134, 292 pieds de cacao; 5, 881, 176 pieds de café; 12, 156, 769 pieds de cotonniers; 21474 carreaux de terre plantés en cannes.

Ses bois occupent 22097 carreaux de terre; il y en a 20247 en prairies, & 6405 d'incultes ou abandonnés.

1582 habitations ſeulement, cultivent le coton, le café, le cacao, les vivres; on ne fait de ſucre que dans 401. Ces ſucreries ont 140 moulins à eau, 263 à bœufs, & 11 à vent.

Les productions de la Guadeloupe, en ajoutant celles qu'y verſent les petites iſles qui lui ſont ſoumiſes, devroient former un objet très-conſidérable. Cependant il n'a été porté dans la métropole, en 1768, que 140, 418 quintaux de ſucre blanc;

23603 quintaux de ſucre brut ; 34205 quintaux de café ; 11955 quintaux de coton ; 456 quintaux de cacao ; 1884 quintaux de gingembre ; 2529 quintaux de bois de campêche ; 24 caiſſes de confitures ; 165 caiſſes de liqueurs ; 34 barriques de taffia ; 1202 cuirs en poil. Toutes ces denrées n'ont été vendues dans la colonie que 7, 103, 838 livres ; & les marchandiſes qu'elle a reçues de France, ne lui ont coûté que 4, 523, 884 livres. Il eſt aiſé de juger par-là, combien il a dû ſortir de productions en fraude ; puiſqu'il eſt démontré que les récoltes de la Guadeloupe ſont plus abondantes que celles de la Martinique.

Les cauſes de cette ſupériorité ſont ſenſibles. La Guadeloupe occupe un plus grand nombre de ſes eſclaves à la culture que la Martinique, qui, ſe trouvant à la fois marchande & agricole, emploie néceſſairement beaucoup de negres dans ſes bourgs & ſa navigation. La Guadeloupe a moins d'enfans, parce qu'on n'a porté dans ſes atteliers récemment formés, que des hommes faits ou preſques faits, & que les femmes d'Afrique n'accouchent guere que deux ans après leur arrivée en Amérique ; ſoit que le changement du climat & d'alimens ait altéré leur conſtitution ; ſoit qu'il faille attribuer ce retardement de fécondité à un reſte de pudeur dont elles ſont plus ſuſceptible qu'on ne le penſe. Enfin, une

grande quantité de ces noirs a été placée ſur un terrein neuf ; & un ſol qu'on défriche, rend toujours des récoltes plus abondantes, que des champs épuiſés par une longue exploitation.

Mais, ſi l'on en croit quelques obſervateurs, la colonie doit s'attendre à voir décroître ſes cultures. La partie connue ſous le nom de la Guadeloupe, étoit depuis long-tems, diſent-ils, dans ſon plus haut dégré de rapport ; & la grande terre, qui eſt aujourd'hui preſque toute nouvellement défrichée fournit à-peu-près les trois cinquiemes des produits de l'établiſſement entier. Or, il eſt impoſſible que cette portion de l'iſle puiſſe ſe ſoutenir dans l'état floriſſant où un heureux haſard l'a portée. Ses terres ſont naturellement arides, déjà appauvries par une culture forcée, & d'autant plus expoſées aux ſéchereſſes communes dans ces climats, qu'il y reſte à peine un arbre. L'exploitation en eſt d'ailleurs difficile & diſpendieuſe. Ce ne ſeroit qu'en augmentant chaque jour ſon travail, ſes dépenſes, & en reverſant continuellement ſur ſon ſol le produit net de ſes récoltes, qu'elle parviendroit à obtenir la même quantité de reproductions.

Cependant beaucoup de gens penſent que la Guadeloupe peut augmenter ſes revenus d'un ſixieme, & que l'époque de cet accroiſſement ne doit pas être fort

éloignée. La colonie n'a pas de dettes conſidérables. Avec moins de beſoins que les iſles où la richeſſe a depuis long-tems multiplié les deſirs & les goûts, elle peut accorder davantage au progrès de ſes cultures. Sa ſituation, au milieu des établiſſemens Anglois & Hollandois, lui donne la facilité de leur livrer en fraude la moitié de ſes ſucres & de ſes cotons, à un prix plus haut qu'elle ne les vendroit aux navigateurs de la métropole, & d'en recevoir en échange des eſclaves & quelques autres marchandiſes qu'elle obtient à meilleur marché. La réunion de ces circonſtances, fait préſumer que la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faîte de ſa proſpérité, ſans le ſecours & malgré les entraves du gouvernement.

CHAPITRE XVII.

Changement fait à l'adminiſtration de la Guadeloupe, depuis qu'elle eſt rentrée ſous la domination de la France.

L'ÉTAT floriſſant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois, frappa tout le monde, lorſqu'ils la rendirent. On conçut pour elle ce ſentiment de conſidération qu'inſpire aujourd'hui l'opulence. La métropole

la vit avec une ſorte de reſpect. Juſqu'alors, cette iſle avoit été ſubordonnée à la Martinique, comme toutes les iſles du Vent. On la délivra de cette indépendance, en lui nommant un gouverneur, un intendant. Ces nouveaux adminiſtrateurs voulant ſignaler leur arrivée par quelque changement, au lieu de laiſſer reprendre aux denrées de cette iſle la route qu'elles avoient toujours ſuivie, formerent le plan de les faire paſſer directement en Europe. Ce ſyſtême plut à des habitans qui devoient à la Martinique deux millions, qu'ils n'étoient pas preſſés de payer ; & l'on trouva le ſecret de le faire adopter au miniſtere de la métropole. Dès-lors toute communication fut ſévérement interdite aux deux colonies, qui devinrent auſſi étrangeres l'une à l'autre, que ſi elles avoient appartenu à des puiſſances rivales ou même ennemies.

Juſqu'alors les liaiſons directes de la Guadeloupe avec la France s'étoient bornées au commerce de ſix ou ſept vaiſſeaux par an. Ce nombre augmenta, mais non juſqu'à décharger la colonie de la totalité de ſes productions. On précipita un projet qui auroit dû être exécuté avec beaucoup de lenteur & de précaution, comme la plupart des nouveautés politiques, qui veulent être préparées & conduites avec modération. Les rades de la Guadeloupe ſont mauvaiſes. Le cabotage ſur ſes côtes eſt

difficile. Les marchandiſes y éprouvent des avaries fréquentes à l'embarquement & au débarquement. Ces raiſons jointes à d'autres, avoient empêché les négocians de la métropole d'ouvrir un commerce immédiat avec la colonie, malgré les inconvéniens & les frais où les expoſoient les voies détournées. Il ſe mêloit du préjugé dans leur répugnance ; mais on ne pouvoit les en guérir que par des précautions. Il falloit attirer les vaiſſeaux d'Europe dans la colonie par quelques privileges, par quelques faveurs qui balançaſſent les inconvéniens qui les en éloignoient. Avec ces ménagemens, la révolution ſeroit arrivée par dégrés, & pour ainſi dire d'elle-même. En un mot, on devoit faire venir les navires de France, pour écarter ceux de la Martinique, & non pas écarter les navires de la Martinique, pour faire venir enſuite ceux de France qui pouvoient ne pas arriver.

Tel étoit l'intérêt du commerce ſolitairement enviſagé. Peut-être étoit-il en oppoſition avec des intérêts politiques beaucoup plus importans. On en jugera.

La France n'a pas eu juſqu'ici la force de protéger efficacement ſes colonies, ni d'inquiéter celles de la puiſſance qu'elle a le plus à redouter. Elle ne peut ſe procurer ce double avantage, que par une marine égale à celle d'un peuple, qui ſe déclare lui-même ſon ennemi naturel. Juſqu'à cette

époque, d'où ſa ſituation actuelle paroît l'éloigner de plus en plus, il lui convient du moins que ſes établiſſemens du nouveau-monde ſoient, pour ainſi dire, en état de ſe ſuffire à eux-mêmes durant la guerre. Ils le pouvoient, lorſque la Martinique étoit le centre de toutes les poſſeſſions du Vent. De cette iſle, remplie de négocians, de gens de mer, & la plus heureuſement ſituée des iſles Françoiſes, par rapport aux vents qui regnent dans ces parages, partoient des ſecours d'hommes, d'armes, de vivres, qui arrivoient en vingt-quatre heures dans les autres colonies, avec une certitude morale de n'être pas interceptés, malgré la force & la multiplicité des eſcadres deſtinées à traverſer cette communication.

Ce n'étoit pas tout. De nombreux eſſaims de corſaires ſortis de ſes ports, réduiſoient le commerce de la Grande-Bretagne à ne marcher que ſous convoi ; & comme les convois ne pouvoient ſe ſuccéder aſſez régulièrement pour former un approviſionnement continu à un climat où le comeſtible ne peut ſe garder long-tems, les iſles Angloiſes étoient ſouvent réduites à une grande diſette. Les Provinces de l'Amérique Septentrionale cherchoient, il eſt vrai, à remplir ce vuide ; mais comme le peu de prix de leurs cargaiſons ne comportoit pas la précaution d'un convoi, l'armateur Fran-

çois pouvoit s'aſſurer par la petite guerre, deux cinquiemes ſur leur navigation aux colonies méridionales. Auſſi la vigilance & l'habileté des Anglois, n'ont pas empêché que les corſaires de la Martinique n'aient pris durant la derniere guerre quatorze cents bâtimens.

Tous ces avantages de la Martinique, auxquels la Guadeloupe avoit une part acceſſoire, & qui contribuoient beaucoup à l'approviſionnement des deux iſles, & à la ruine de celles de l'ennemi, ſeront tout-à-fait perdus, par le mur de ſéparation élevé par la métropole entre les colonies. On n'y verra plus ni négocians, ni matelots, ni navires fixés; & ſi les hoſtilités recommencent, il ne ſera pas poſſible d'y faire le moindre armement. C'eſt à la cour de Verſailles de juger, ſi la navigation directe des ports du royaume à la Guadeloupe, peut la dédommager de ce ſacrifice.

CHAPITRE XVIII.

Meſures priſes par la France pour la défenſe de la Guadeloupe.

MAIS la France peut-elle s'aſſurer de jouir long-tems & tranquillement de cette poſſeſſion ? Si l'ennemi qui attaqueroit la colonie ne vouloit que ravager la Grande-Terre, y enlever les eſclaves & les beſtiaux, il ſeroit impoſſible de l'en empêcher, ou même de l'en punir, à moins qu'on ne lui oppoſât une armée. Le fort Louis, qui défend cette partie de l'établiſſement, n'eſt qu'un miſérable fort à étoile, incapable d'une réſiſtance un peu opiniâtre. Tout ce que l'on pourroit ſe promettre, ce ſeroit d'empêcher que la dévaſtation ne s'étendît plus loin. La nature du pays offre pluſieurs poſitions plus heureuſes les unes que les autres, pour arrêter ſûrement un aſſaillant, quelle que ſoit ſa valeur, quelles que ſoient ſes forces. Il ſeroit donc forcé de ſe rembarquer, pour aller attaquer la Guadeloupe, proprement dite.

Sa deſcente ne pourroit s'opérer qu'à la la baie des Trois-Rivieres & à celle du Baillif; ou plutôt ces deux endroits ſeroient plus avantageux aux ſuccès de ſon entre-

priſe, parce qu'ils l'approcheroient plus près que tous les autres du fort Saint-Charles de la Baſſe-Terre, & qu'ils lui préſenteroient moins d'obſtacles à ſurmonter.

Qu'il préfere de ces deux plages celle qui lui plaira, il ne trouvera en arrivant à terre, qu'un terrein couvert de bois, coupé de rivieres, de chemins creux, de gorges, d'eſcarpemens, qu'il faudra paſſer ſous le feu des partis François. Lorſque, par la ſupériorité de ſes forces, il aura vaincu ces difficultés, il ſera arrêté par la hauteur du grand camp; c'eſt un plateau que la nature a entourré de la riviere du Gallion, & de ravines effroyables; l'art y a ajouté des parapets, des barbettes, des flancs, des embrâſures, pour donner à l'artillerie qu'on y a placée la meilleure direction qu'il étoit poſſible. Ce retranchement, quoique redoutable, doit être pourtant forcé. On ne préſume pas qu'un général intelligent pût jamais ſe déterminer à laiſſer derriere lui un poſte de cette nature: ſes convois ſeroient trop expoſés, & il ne pourroit que difficilement ſe procurer tout ce qui eſt néceſſaire pour les opérations du ſiege du fort Saint-Charles.

Si ceux qui furent chargés les premiers de mettre en ſûreté la Guadeloupe, euſſent été gens de guerre, ou même ſimplement ingénieurs, ils n'auroient pas manqué de

prendre la poſition qui ſe trouve entre la riviere du Cenſe & celle du Gallion, pour leur point à fortifier. Leur place auroit eu du côté de la mer un front qui auroit renfermé un baſſin capable de contenir une quarantaine de navires, qui eût inquiété les vaiſſeaux ennemis au large, & qui eût été lui-même hors d'inſulte. Ses fronts du côté des rivieres du Cenſe & du Gallion euſſent été inacceſſibles, étant aſſis ſur le ſommet de deux eſcarpemens fort roides. Le quatrieme front auroit été le ſeul attaquable, & il étoit aiſé de le renforcer autant qu'on auroit voulu.

En ſe déterminant à la poſition actuelle du fort Saint-Charles, les ouvrages qu'on y conſtruiſit auroient dû au moins ſe flanquer, ſe défiler réciproquement de la mer & des hauteurs. Mais on s'éloigna ſi fort des bons principes, que les feux des fortifications furent tout-à-fait mal dirigés, que l'intérieur des ouvrages étoit vu à découvert de toutes parts, qu'on pouvoit battre les revêtemens par le pied.

Tel étoit le fort Saint-Charles, lorſqu'en 1764 on voulut s'occuper du ſoin de le mettre en état de défenſe. Peut-être eût-il convenu de le raſer, & de placer les nouvelles fortifications ſur la poſition qu'on a indiquée. On ſe borna à revêtir d'ouvrages extérieurs le mauvais fort élevé par des mains mal habiles; d'y

ajouter deux baſtions du côté de la mer; un bon chemin couvert qui regne tout autour avec des glacis, partie coupés & partie en pente douce; deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon réduit, & derriere elles de bonnes tenailles, avec caponnieres & poternes de communication au corps de la place; deux redoutes, l'une ſur la prolongation de la capitale de l'une des deux places d'armes, & l'autre à l'extrêmité d'un excellent retranchement fait le long de la riviere du Gallion, & dont le terre-plein eſt défendu par le canon tiré d'un autre retranchement fait ſur le ſommet de l'eſcarpement du bord oppoſé de la même riviere; des foſſés larges & profonds; une citerne & un magaſin à poudre, à l'épreuve de la bombe; enfin, aſſez de ſouterreins pour loger le tiers de la garniſon. Tous ces dehors bien entendus, ajoutés au fort, mettront un commandant actif & expérimenté, en état de ſoutenir avec deux mille hommes, un ſiege de deux mois, & peut-être davantage. Quoi qu'il en puiſſe être de la réſiſtance qu'oppoſera la Guadeloupe aux attaques de ſes ennemis, il eſt tems de s'occuper de Saint-Domingue.

CHAPITRE XIX.

Établiſſement des François à Saint-Domingue.

CETTE iſle a cent ſoixante lieues de long. Sa largeur moyenne eſt à-peu-près de trente, & ſon circuit de trois cents cinquante ou de ſix cents, en faiſant le tour des anſes. Elle eſt coupée dans toute ſa longueur qui va de l'Eſt à l'Oueſt, par une chaîne de montagnes couvertes de bois, qui s'élevant en amphithéatre, forment une des plus belles perſpectives du monde. Pluſieurs de ces montagnes étoient autrefois, & ſont peut-être encore remplies de mines. De plus heureuſes, ſont ouvertes à la culture. Preſque toutes, forment des vallons d'une température délicieuſe. Mais les plaines à qui la nature a donné la fertilité pour apanage, exhalent un air brûlant qui devient preſque inſupportable, dans les lieux, ſur-tout, où la côte rétrécie par le dos des montagnes, reçoit des flots & des rochers une double réverbération du ſoleil.

L'Eſpagne occupoit, ſans fruit comme ſans partage, cette grande poſſeſſion, lorſ-

que des Anglois & des François qui avoient été chaſſés de Saint-Chiſtophe, s'y réfugierent, en 1630. Quoique la côte ſeptentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fût comme abandonnée, ils ſentirent que pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils devoient ſe ménager un lieu ſûr pour leur retraite. On jeta les yeux ſur la Tortue, petite iſle ſituée à deux lieues de la grande; & vingt-cinq Eſpagnols qui la gardoient, ſe retirerent à la premiere ſommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres abſolus d'une iſle qui avoit huit lieues de long ſur deux de large, y trouverent un air pur, mais point de riviere, & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes, des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du Nord paroiſſoit inacceſſible; celle du Sud offroit une rade excellente, dominée par un rocher qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'iſle.

Cette heureuſe poſition attira bientôt à la Tortue, une foule de ces gens qui cherchent la fortune ou la liberté. Les plus modérés s'y livrerent à la culture du tabac, qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chercher des bœufs ſauvages à Saint-Domingue, dont ils vendoient les peaux aux Hollandois.

dois. Les plus intrépides armerent en courſe, & firent des actions d'une témérité brillante, dont le ſouvenir durera long-tems.

Cet établiſſement alarma la cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle eſſuyoit déjà, des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la deſtruction de la nouvelle colonie. Le général des Galions choiſit pour exécuter ſa commiſſion, l'inſtant où la plupart des braves habitans de la Tortue, étoient à la mer ou à la chaſſe. Il fit pendre ou paſſer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors ſi familiere à ſa nation, tous ceux qu'il trouva iſolés dans leurs habitations ; & il ſe retira ſans laiſſer de garniſon, perſuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer, rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'eſt pas le meilleur garant de la domination.

Les aventuriers inſtruits de ce qui venoit de ſe paſſer à la Tortue, avertis en même tems qu'on venoit de former à Saint-Domingue un corps de cinq cents hommes deſtinés à les harceler, ſentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine, qu'en ceſſant de vivre dans l'anarchie. Auſſi-tôt ſacrifiant l'indépendance individuelle à la ſûreté ſociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois, qui s'étoit diſtingué dans cent occaſions par ſa prudence & par ſa

valeur. Sous la conduite de ce chef, on reprit poſſeſſion, ſur la fin de 1638, d'une iſle qu'on avoit occupée huit ans; & pour ne plus la perdre, on s'y fortifia.

Les François ſe reſſentirent bientôt de la partialité de l'eſprit national. Willis ayant attiré un aſſez grand nombre de ſes compatriotes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en ſujets. C'eſt-là le progrès naturel de la domination. Ainſi ſe ſont formées la plupart des monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, ſe donnent un capitaine; & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, juſqu'à ce que la multitude écraſée par le petit nombre, enhardiſſe le chef à s'emparer de toute la puiſſance, & la monarchie alors n'eſt plus que deſpotiſme. Mais il faut des ſiecles & des grands états, pour donner carriere à cette ſuite de révolutions. Une iſle de ſeize lieues quarrées, n'eſt pas faite pour ne contenir que des eſclaves. Le commandeur de Poinci, gouverneur général des iſles du Vent, averti de la tyrannie de Willis, fit partir ſur le champ de Saint-Chriſtophe quarante François, qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint-Domingue. Ils débarquerent à la Tortue, & s'étant joints aux habitans de leur nation, ils ſommerent tous enſemble les An-

glois de ſe retirer. Ceux-ci déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût ſoutenue par des forces plus nombreuſes qu'elles ne l'étoient, évacuerent l'iſle pour n'y plus revenir.

L'Eſpagnol montra plus d'opiniâtreté. Les corſaires qui ſortoient tous les jours de la Tortue, lui cauſoient des pertes ſi conſidérables, qu'il crut que ſa tranquillité, ſa gloire & ſes intérêts exigeoient également qu'il la fît rentrer ſous ſa domination. Trois fois il réuſſit à s'en remettre en poſſeſſion, & trois fois il en fut chaſſé. Elle reſta enfin en 1659, aux François, qui la garderent juſqu'à ce qu'ils ſe virent aſſez ſolidement établis à Saint-Domingue, pour ſe dégoûter d'un ſi petit établiſſement.

Cependant leurs progrès furent lents, & ne fixerent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'eſt pas qu'on ne vît errer d'une iſle à l'autre aſſez de chaſſeurs & de pirates ; mais le nombre de cultivateurs, qui étoient proprement les ſeuls colons, ne paſſoit pas quatre cents. On ſentoit la néceſſité de les multiplier ; & le ſoin de cet ouvrage difficile fut confié à un gentilhomme d'Anjou nommé Bertrand Dogeron.

CHAPITRE XX.

Meſures de la France pour tirer partie de cette colonie.

CET homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, ſans le ſecours, ou malgré les traverſes de la fortune, avoit ſervi quinze ans dans le régiment de la Marine, lorſqu'en 1656 il paſſa dans le nouveau-monde. Avec les meilleures combinaiſons, il échoua dans ſes premieres entrepriſes; mais la fermeté qu'il montra dans ſes malheurs, donna plus d'éclat à ſa vertu; & les reſſources qu'il eut l'habileté de ſe procurer ajouterent à l'opinion qu'on avoit de ſon génie. L'eſtime & l'attachement qu'il avoit inſpiré aux François de Saint-Domingue & de la Tortue, engagerent le gouvernement à le charger d'en diriger ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agiſſoit de ſoumettre à l'ordre des ames féroces, qui avoient vécu juſqu'alors dans l'indépendance la plus abſolue; de fixer au travail des brigands qui ne ſe plaiſoient que dans la rapine & dans l'oiſiveté; d'aſſujettir au privilege d'une

compagnie excluſive, formée en 1664 pour tous les établiſſemens François, des hommes qui étoient en poſſeſſion de négocier librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces ſacrifices ; il falloit, par les douceurs d'une autorité chérie, attirer de nouveaux habitans, dans une terre dont le climat étoit auſſi décrié que la fertilité en étoit peu connue.

Dogeron eſpéra, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réuſſiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner : & ſes lumieres n'en offroient à ſon ame honnête que de nobles & de juſtes. Les flibuſtiers étoient déterminés à chercher des parages plus avantageux : il les retint, en leur cédant la part que ſa place lui donnoit ſur leur butin ; en leur obtenant du Portugal des commiſſions pour courir ſur les Eſpagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie, des hommes qui en fuſſent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers, ou les chaſſeurs, qui ne ſouhaitoient que des reſſources pour former des habitations, trouvoient dans ſa bourſe des avances ſans intérêt, ou bien en obtenoient par ſon crédit. Pour les cultivateurs, qu'il chériſſoit par préférence à tous les autres

colons, il les ſecondoit par tous les encouragemens qui dépendoient de ſon induſtrieuſe activité.

Ces changemens heureux n'avoient beſoin que de prendre de la conſiſtance. Le ſage gouverneur imagina que des femmes pouvoient ſeules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la proſpérité de la colonie par les doux plaiſirs qui amenent la population. Il n'y en avoit pas une ſeule dans le nouvel établiſſement. Il en demanda. La métropole lui en fit paſſer cinquante, qu'on s'empreſſa de rechercher au plus haut prix. Bientôt après, il en reçut un pareil nombre, qui furent obtenues à des encheres encore plus fortes. Il n'y avoit que cette voie de ſatisfaire la paſſion la plus impétueuſe ſans entraîner des querelles, & de propager le ang des hommes ſans le verſer. Tous les habitans s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes, qui viendroient adoucir & partager leur ſort. Ils furent trompés dans leur eſpérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, qui s'engageoient pour trois ans au ſervice des hommes. Cette maniere de purger la métropole, en infectant la colonie, entraîna de ſi grands déſordres, qu'on ſupprima un remede funeſte, mais ſans ſubvenir au beſoin qu'il devoit appaiſer. Par cette négligence, Saint-Domingue perdit un

grand nombre de braves gens que l'inquiétude éloigna de ſes bords, & un accroiſſement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui reſtoient fideles. La colonie s'eſt long-tems reſſentie & ſe reſſent peut-être encore d'une faute ſi capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron, dans le court eſpace de quatre ans, ne portât à quinze cents le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvé à quatre cents. Ses ſuccès augmentoient tous les jours, lorſqu'il les vit arrêtés, en 1670, par un ſoulevement, dont l'incendie embraſa la colonie entiere. Perſonne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorſque cet homme vertueux fut nommé par la cour de France, au gouvernement de la Tortue & de Saint-Domingue, il ne réuſſit à faire connoître ſon autorité, qu'en laiſſant eſpérer, que les ports qui lui alloient être ſoumis ne ſeroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'aſcendant qu'il prit ſur les eſprits, il établit peu-à-peu dans ſa colonie, le privilege excluſif de la compagnie, qui parvint à négocier enfin ſans concurrens. Mais ſa proſpérité la rendit injuſte au point qu'elle vendoit ſes marchandiſes deux tiers de plus qu'on ne les avoit payées juſqu'alors aux Hollandois. Un monopole ſi deſtructif, ſou-

leva les habitans. Ils prirent les armes & ne les mirent bas, qu'après un an de troubles, qu'à condition que tous les vaiſſeaux François auroient la liberté de trafiquer avec eux, en payant à la compagnie cinq pour cent d'entrée & de ſortie. Dogeron, qui étoit l'auteur de l'accomodement, ſaiſit cette circonſtance pour ſe procurer deux bâtimens, deſtinés en apparence à porter ſes récoltes en Europe; mais qui réellement étoient plus à ſes colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ſes denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux gouverneur faiſoit étaler la cargaiſon à la vue du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient beſoin, non-ſeulement au prix de l'achat primitif; mais à crédit, ſans intérêt, & même ſans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en ſe contentant de leur promeſſe verbale pour toute ſûreté. La mort le ſurprit, en 1675, au milieu de ces ſoins paternels. Il laiſſa pour tout héritage des exemples patriotiques à ſuivre, des vertus humaines & ſociales à cultiver.

Pouancey, ſon neveu, ſuccéda moins aux honneurs qu'aux devoirs de ſa place: mais avec les qualités de Dogeron, il ne fut pas auſſi grand, parce qu'il marcha ſur ſes traces par eſprit d'imitation plutôt que par caractere. Cependant la multitude qui ne fait pas ces diſtinctions, n'accorda guere

moins de confiance à l'un qu'à l'autre ; & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la ſtabilité à la colonie, ſans loix & ſans ſoldats. Leur ſens naturel & leur droiture reconnue terminoient à la ſatisfaction de tout le monde les différents qui s'élevoient entre les particuliers ; & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite perſonnel.

Une conſtitution ſi ſage ne pouvoit durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut, en 1684, que tous les liens ſe relâchoient : & l'on tira de la Martinique, où la police avoit déjà pris de bonnes racines, deux adminiſtrateurs qui furent chargés d'établir la regle & la ſubordination à Saint-Domingue. Ces légiſlateurs aſſurerent l'ouvrage de la civiliſation, en formant des tribunaux de juſtice en différens quartiers, ſous la réviſion d'un conſeil ſupérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette juriſdiction devenant trop étendue avec le tems, on créa, en 1702, un ſemblable tribunal au cap François, pour la partie du Nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chaſſeurs & les corſaires, qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne ſe retiraſſent chez les Eſpagnols & à la Jamaïque,

où l'offre ſéduiſante de grands avantages ſembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions, dont le commerce étoit chargé d'entraves continuelles. On gagna les premiers à force de careſſes, & les ſeconds par la perſpective d'un changement dans leur ſituation, qui étoit vraiement déſeſpérée.

Les cuirs, fruit unique des courſes des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint-Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt gêné par une compagnie excluſive. On la ſupprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puiſqu'elle fut miſe en ferme. Les habitans eſpérant, pour prix de leur ſoumiſſion, quelque faveur du gouvernement, offrirent au roi de lui donner affranchi de tous frais, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils envoieroient dans le royaume, à condition qu'ils auroient la diſpoſition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fiſc plus de revenu que les quarante ſols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejeter une ouverture ſi raiſonnable. Cette dureté mit au déſeſpoir le colon, qui dans ſon dépit tourna heureuſement ſon activité vers la culture de l'in-

digo & du cacao. Le coton le tenta par les richeſſes que cette plante avoit données aux Eſpagnols dans les premiers tems ; mais il s'en dégoûta bientôt, on ne ſait pour quelle raiſon, & l'abandonna au point que quelques années après, on ne voyoit pas un ſeul cotonnier ſur pied.

Juſqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés, & par les plus pauvres des habitans. Des expéditions heureuſes ſur les terres des Eſpagnols, procurerent quelques negres. Leur nombre fut un peu groſſi par deux ou trois vaiſſeaux François, & beaucoup plus par les priſes qu'on fit ſur les Anglois durant la guerre de 1688, par une deſcente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille, en 1694. C'étoient des inſtrumens, ſans leſquels on ne pouvoit entreprendre la culture du ſucre ; mais ils ne ſuffiſoient pas. Il falloit des richeſſes pour élever des bâtimens, pour ſe procurer des uſtenſiles. Le gain que firent quelques habitans avec les flibuſtiers, dont les expéditions étoient toujours heureuſes, les mit en état d'employer les eſclaves. On ſe livra donc à la plantation de ces cannes, qui font paſſer l'or du Mexique aux mains des nations qui n'ont, au lieu de mines, que des terres fécondes.

Cependant la colonie qui, même en ſe dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précéderent la paix

de Riſwick, quelques progrès au Nord & à l'Oueſt, n'étoit rien au Sud. Cette partie qui a cinquante lieues de côtes ne comptoit pas cent habitans, tous logés ſous des huttes & plus miſérables les uns que les autres. Le gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un terrein ſi grand & ſi beau, que d'en accorder, en 1698, pour trente ans, la propriété à une compagnie qui porta le nom de Saint-Louis. Elle devoit, à l'imitation de la Jamaïque & de Curaçao, ouvrir un commerce interlope avec le continent Eſpagnol, & défricher les vaſtes compagnes ſoumiſes à ſon privilege. Ce dernier objet le plus important, fut bientôt le ſeul dont elle s'occupa.

Pour hâter les progrès de l'agriculture, la compagnie diſtribua gratuitement des terres à ceux qui en demandoient. Chacun, ſelon ſes beſoins & ſes talens, obtenoit des eſclaves payables en trois ans, les hommes à raiſon de ſix cents francs, & les femmes à raiſon de quatre cents cinquante livres. Le même crédit étoit accordé pour les marchandiſes, quoiqu'elles duſſent être livrées au cours du marché général. On s'engageoit à recevoir toutes les productions du ſol au même prix qu'elles auroient dans les autres quartiers de l'iſle. Le corps qui faiſoit tant de ſacrifices n'en étoit dédommagé que par le droit qu'on lui

avoit assuré d'acheter & de vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné. Encore cette dépendance, onéreuse au colon, étoit-elle adoucie par la liberté qui lui restoit de prendre où il voudroit toutes les choses dont on le laisseroit manquer, & de payer avec ses denrées tout ce qu'il auroit acheté.

Le monopole se détruit par son avidité même, en épuisant le pays où il exerce sa tyrannie. C'est un torrent qui se perd dans les gouffres qu'il creuse. La mauvaise conduite de l'oppresseur, le découragement de l'opprimé, concourent au dépérissement de l'industrie & du commerce, dans les états soumis à des privileges exclusifs. La compagnie de Saint-Louis est une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus de ces sociétés particulieres. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profusions de ses agens, sans que le territoire confié à ses soins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorsqu'elle remit, en 1720, ses droits au gouvernement, étoit pour la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

C'est durant la longue & sanglante guerre, ouverte pour la succession d'Espagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il sembloit devoir faire de rapides progrès, avec la tranquillité que la paix d'Utrecht rendit aux nations.

CHAPITRE XXI.

Malheurs arrivés à la colonie.

UNE des ces calamités que les hommes ne peuvent prévoir, recula de ſi belles eſpérances. Tous les cacaoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers, en 1665. Ils s'étoient multipliés avec le tems, ſur-tout dans les gorges des montagnes du côté de l'Oueſt. On voyoit des habitations où il y en avoit juſqu'à vingt mille ; deſorte que quoique le cacao ne ſe vendît que cinq ſols la livre, il étoit devenu une ſource abondante de richeſſes.

Des cultures plus importantes compenſoient cette perte avec uſure ; lorſque la colonie ſe vit menacée d'une ſubverſion totale. Un aſſez grand nombre de ſes habitans, qui avoient conſacré vingt & trente ans de travail ſous un ciel brûlant à ſe préparer une vieilleſſe heureuſe dans la métropole, y étoient paſſés avec une fortune ſuffiſante pour acquitter leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billets de banque, qui périrent dans leurs mains. Ce coup

accablant les força de retourner pauvres dans une iſle d'où ils étoient partis riches ; & les réduiſit à ſolliciter, dans un âge avancé, des places d'économes, auprès des mêmes gens qui avoient été autrefois à leur ſervice. La vue de tant d'infortunés fit déteſter, & le ſiſtême de Law, & la compagnie des Indes, qu'on rendoit reſponſable d'une ſi mauvaiſe opération de finance. Cette averſion, née de la compaſſion ſeule, fut bientôt fortifiée par des intérêts perſonnels très-conſidérables.

En 1722, on vit arriver les agens de la compagnie des indes, qui avoit obtenu le commerce excluſif des negres à la charge d'en fournir deux mille par an. C'étoit évidemment un double malheur pour la colonie, qui, ne pouvant eſpérer que le cinquieme des eſclaves dont elle avoit beſoin, prévoyoit encore qu'on les lui vendroit à un prix exceſſif. Son mécontentement éclata par les actes les plus violens. Des commis, dont l'inſolence avoit beaucup augmenté l'horreur qu'on avoit naturellement pour tout monopole, furent contraints de repaſſer les mers. Les édifices qui ſervoient à leurs opérarations, furent réduits en cendres. Les vaiſſeaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs

ventes. Le gouverneur général qui voulut s'oppoſer à une licence excitée par l'abus de l'autorité, vit mépriſer des ordres qui n'étoient pas ſoutenus de la force; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'iſle retentiſſoient de cris ſéditieux & du bruit des armes. On ne ſait où ces excès auroient été pouſſés, ſi le gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Cette extrême confuſion dura deux ans. Enfin, les inconveniens qu'entraîne l'anarchie, ramenerent les eſprits à la paix; & la tranquillité ſe trouva rétablie ſans les remedes violens de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie n'a ſi bien mis le tems à profit que Saint-Domingue. Ses pas vers la proſpérité, ont été des pas de géant. Les deux guerres malheureuſes qui ont troublé ſes mers, n'ont fait que comprimer ſa force. Elle en eſt devenue plus rapide, après la ceſſaſſion de hoſtilites. Une plaie eſt bientôt guérie, lorſque la conſtitution du corps n'eſt pas attaquée. Les maladies elles-mêmes ſont des eſpeces de remedes, qui expulſant les humeurs vicieuſes, donnent une vigueur nouvelle à un tempérament robuſte. Elles rétabliſſent l'équilibre dans la machine, & lui communiquent un mouvement plus régulier & plus uniforme. Ainſi, la guerre ſemble renforcer & ſoutenir le caractere natio-

nal chez pluſieurs peuples de l'Europe, que la proſpérité du commerce & les jouiſſances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui ſuivent preſqu'également la victoire & les défaites, laiſſent place à l'induſtrie & raniment le travail. Les nations refleuriſſent, pourvu que le gouvernement veuille ſeconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe eſt ſur-tout applicable à la France, qui ne demande pour proſpérer, qu'un champ ouvert à l'activité de ſes habitans. Par-tout où la nature leur laiſſe une libre carriere, ils réuſſiſſent à lui donner tout ſon eſſor. Saint-Domingue a ſinguliérement éprouvé tout ce que peut un ſol heureux, une poſition avantageuſe, entre les mains des François.

CHAPITRE XII.

État actuel de la colonie.

CETTE colonie a cent quatre-vingts lieues de côtes ſituées au Nord, à l'Oueſt & au Sud. La partie du Sud s'étend depuis le cap Tiburon juſqu'à la pointe du cap de la Béate, ce qui fait environ

cinquante lieues de côtes plus ou moins reſſerrées par les montagnes. Les Eſpagnols y avoient bâti dans le tems de leur proſpérité, deux groſſes bourgades, qu'ils abandonnerent lors de leur décadence. La place qu'ils laiſſoient vuide, ne fut pas d'abord occupée par les François, qui devoient craindre le voiſinage de San-Domingo, où étoient concentrées les principales forces de la nation, ſur les ruines de laquelle ils s'élevoient. Leurs corſaires qui s'aſſembloient ordinairement dans la petite iſle à Vaches, pour courir ſur les Caſtillans & pour y partager enſemble leur butin, enhardirent les cultivateurs à commencer, en 1673, un établiſſement ſur la côte voiſine. Preſqu'auſſi-tôt détruit, il ne fut repris qu'aſſez longtems après. La compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre, lui fut peut-être de quelque utilité; mais il dut principalemement ſes progrès aux Anglois de la Jamaïque, aux Hollandois de Curaçao, qui s'étant aviſés d'y faire preſque ſeuls le tranſport des eſclaves, retiroient les productions d'un pays qu'ils contribuoient à mettre en valeur. Les négocians de la métropole ont enfin ouvert les yeux; & depuis 1740, ils fréquentent cette partie, la plus éloignée de la colonie, malgré les vents qui en rendent ſouvent la ſortie longue & difficile.

L'établiſſement qui eſt ſitué au vent de

tous les autres, ſe nomme Jaqmel. Quoiqu'aſſez anciennement formée, il n'a que quarante-deux maiſons. Son ſol & celui des peuplades voiſines, extrêmement ſerré par des montagnes, ne lui permettent pas d'aſpirer à une grande opulence. Mais ſous un autre point de vue, il mérite l'attention du gouvernement. Sa poſition le met à portée de recevoir les troupes & les munitions que la métropole voudroit, en tems de guerre, faire paſſer à la colonie, & qui courroient de trop grands riſques en prenant la route du nord, ſtation naturelle & conſtante des eſcadres ennemies. Jaqmel offre encore une autre reſſource. La petite iſle Hollandoiſe de Curaçao, devient, durant les hoſtitilités, un magaſin inépuiſable de vivres. Ses armateurs aſſez forts & aſſez hardis pour combattre avec ſuccès les petits corſaires de la Jamaïque, les ſeuls navigateurs Anglois qui aient traverſé juſqu'ici leurs opérations, ont verſé durant les derniers troubles des ſubſiſtances immenſes dans le port de Jaqmel. Ils continueront cet approviſionnement tant qu'on voudra, pourvu qu'on aſſure leur atterrage par des batteries bien dirigées, & par la protection d'une ou deux frégates. Ce dépôt alimentera l'Oueſt de Saint-Domingue, par un chemin de huit lieues ſeulement, qui conduit à Léogane & au Port-au-Prince, & le Sud par de petits bateaux qui rangeront aiſément la côte.

Tandis que Jaqmel y entrerient l'abondance, Saint-Louis en fait la ſûreté. Cette ville, bâtie au commencement du ſiecle, eſt ſituée au fond d'une baie qui forme une eſpece de port aſſez bon. Elle n'a que quarante maiſons. La nature qui l'a condamnée à une éternelle pauvreté, ſembloit attendre la main de l'art pour fournir à ſes habitans de l'eau potable. Enfin, quelques juifs qui ont des habitations aux portes de Saint-Louis, ont entrepris un aqueduc qu'ils ſe ſont obligés de conſtruire à leurs dépens. La place eſt le ſiege du gouvernement, & reçoit le peu de vaiſſeaux de guerre qui ſe montrent dans ces parages. C'eſt-là ſon ſeul avantage. C'eſt par-là qu'elle protege le commerce & les richeſſes, qui ſe trouvent aux Cayes, placées dix lieues plus bas.

Cette ville a été comme jetée ſans réflexion, dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois paſſes, dont la profondeur inſuffiſante en elle-même, diminue encore tous les jours. Le mouillage y eſt fort reſſerré & ſi dangereux durant l'équinoxe, que les bâtimens, qui s'y trouvent alors, périſſent très-ſouvent. La grande quantité de vaſe qu'y dépoſent les eaux d'une ravine, appellée la riviere du Sud, s'accroît au point que dans trente ans on ne pourra plus y entrer. Le canal, formé par le voiſinage de l'iſle à Vaches, n'y ſert

qu'à gêner la ſortie des navigateurs. Ses anſes ſont le repaire des corſaires de la Jamaïque. C'eſt-là que croiſant ſans voiles, & voyant ſans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent ſur des bâtimens auxquels la force & le lit conſtant des vents ne permettent pas de paſſer au deſſus de l'iſle. Si des vaiſſeaux de guerre étoient forcés de relâcher dans ce mauvais port, l'impoſſibilité de vaincre cet obſtacle & celui des courans, pour gagner le vent de l'iſle, les forceroit à ſuivre la route des navires marchands. Ainſi, doublant la pointe de Labacou, l'un après l'autre à cauſe des bas-fonds, ces vaiſſeaux qui ſe trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le déſavantage du vent, ſeroient infailliblement détruits par une eſcadre inférieure.

La ville de Cayes eſt digne du port. On y voit deux cents quatre-vingts maiſons, toutes enfoncées dans un terrein marécageux & la plupart entourées d'une eau croupiſſante. L'air qu'on reſpire dans ce ſéjour, manque également de reſſort & de ſalubrité. Cette mauvaiſe température, jointe au vice de la rade, a fait ſouhaiter que le commerce de la métropole, avec la colonie, pût ſe porter à Saint-Louis. Mais les efforts qu'on a faits ont été ſans ſuccès; & l'on peut aſſurer qu'ils ne reuſſiront jamais; la raiſon en eſt ſenſible.

Les Cayes ſont environnées d'une plaine de près de ſix lieues de long ſur quatre & demi de large. Cette terre très-unie, d'une fertilité prodigieuſe, univerſellement propre à la culture du ſucre, eſt arroſée en bien des endroits, & peut l'être par-tout. Il ne lui manque pour être la rivale de la plaine du Cap, que d'avoir autant d'eſclaves. Elle en augmente le nombre tous les jours; & bientôt il s'y multipliera dans une proportion convenable à la meſure de ſa fécondité poſſible. Tant d'avantages attirent directement à la ville des Cayes des hommes qui ne paſſent les mers que pour s'enrichir plus rapidement.

Contrarier cette prédilection, ce ſeroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établiſſement. Les caprices mêmes de l'induſtrie, méritent l'indulgence du gouvernement. La moindre inquiétude du négociant le conduit à la défiance. Les raiſonnemens politiques & militaires ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Les colonies n'ont pas d'autres regles de logique : elles vont, elles s'arrêtent où l'argent abonde le plus. Le commerce ne proſpere que dans un terrein qu'il a choiſi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie. Ordonner à des acheteurs, à des vendeurs de quitter leurs boutiques; ce ſeroit un tyrannie abſurde dans une foire. Les Cayes ne ſont que cela.

Tout ce que le miniſtere de France peut raiſonnablement ſe propoſer, c'eſt de fortifier & de purifier un peu ce ſéjour. On feroit l'un & l'autre, en creuſant autour de la ville un foſſé dont les débris ſerviroient à combler les lagons intérieurs. Le ſol exhauſſé par ce travail, ſe deſſécheroit de lui-même. L'eau de la riviere qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce foſſé profond, mettroit la ville, avec le ſecours de quelques fortifications, à l'abri des entrepriſes des corſaires; aſſureroit même une défenſe momentanée qui donneroit les moyens de capituler devant une eſcadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt ſe trouvera bouché? Les navires marchands qui vont chercher une retraite à la baie des Flamands, ſituée à moins de deux lieues au vent des Cayes, ſemblent y avoir déſigné d'avance le Havre dont cette ville à beſoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaiſſeaux de guerre à couvert de tous les vents; leur offre pluſieurs carénages, leur permet de doubler au vent de l'iſle à Vaches, & de conſerver avec la ville un cabotage qui, protégé par des batteries bien diſtribuées, ſeroit reſpecté de tous les corſaires. Un ſeul inconvénient diminue la faveur de cette poſition. C'eſt

que la qualité du fond & le calme de la mer, y rendent la piqûre des vers plus commune qu'ailleurs, & plus dangereuſe pour les vaiſſeaux.

Un mouillage plus ſain, mais qui ne convient qu'à de petits bâtimens : c'eſt le bourg des Côteaux. Le commerce étranger qu'on y permet pendant la guerre, & qu'on n'y peut guere empêcher durant la paix, a formé ce port, qui d'ailleurs eſt preſque ſans défenſe. Après les Cayes, ce bourg eſt le lieu de la Côte où il ſe fait le plus d'affaires. Son territoire & les terres voiſines dont il abſorbe les productions, abondent ſur-tout en indigo ; mais il n'en paſſe en France que très-peu.

La partie du Sud, finit au cap Tiburon. Le petit établiſſement qu'on y a formé, n'a, au lieu de port, qu'une rade où la mer eſt conſtamment agitée ; mais il protege par ſes fortifications les navires marchands qui ſont obligés de doubler le Cap. Il donne un aſyle, ſoit aux bâtimens neutres, qui, fuyant les corſaires, n'ont pu ſe réfugier à Jaqmel, ſoit aux vaiſſeaux de guerre nationaux, qui ont à craindre la violence des vents dans ces parages, ou les forces ſupérieures d'une eſcadre ennemie.

Quoique cette côte ſoit la moindre des trois qui forment la colonie Françoiſe de Saint-Domingue, & qu'au dernier décembre 1766, on n'y comptât que 33663 eſclaves,

claves, elle eſt cependant aſſez conſidérable, pour promettre un jour à la métropole autant de denrées que la plus riche de ſes iſles du Vent. La proximité où elle ſe trouve de la Jamaïque, l'expoſe actuellement à de grands dangers. Elle pourra menacer à ſon tour ce boulevard des Anglois; lorſque ſon terrein mis en valeur, ſon étendue ſuffiſamment peuplée, des ports fortifiés & gardés, lui auront donné la conſiſtance qu'une bonne adminiſtration lui doit faire acquérir.

En paſſant du Sud à l'Oueſt, le premier établiſſement qu'on trouve eſt celui du cap Dame-Marie. Il eſt ſi foible encore, que ſur vingt lieues de côtes, on ne compte que cinquante Européens en état de porter les armes. Auſſi la déclaration de guerre eſt-elle pour eux un ſignal de fuite. Cependant ils ont oſé durant les dernieres hoſtilités, reſter dans leurs habitations. Chaque colon avoit pris ſeulement la précaution de ſe ménager un ſouterrein, où il ſe retiroit avec ſes eſclaves, lorſqu'il ſe voyoit menacé par quelque corſaire. Malgré cette attention, des atteliers entiers ont été ſurpris & enlevés.

On n'a pas autant à craindre ces ſortes d'accidens dans le quartier voiſin, connu ſous le nom de la grande Anſe, ou de Jérémie. Ce bourg ſitué ſur une hauteur où l'air eſt pur, a de jolies maiſons, &

donne de grandes eſpérances. L'abondance de ſon coton & de ſon cacao, y a attiré quelques négocians. Les corſaires qui croiſent ſur les Jamaïquains, y conduiſent leurs priſes. La culture & la population y ont fait des progrès qui en promettent de plus heureux encore.

Rien n'annonce une ſemblable deſtinée au petit Goave. Ce lieu ſi célebre du tems des flibuſtiers, n'offre aujourd'hui que des ruines pour veſtiges de ſon premier éclat. Il le dut à une rade où les vaiſſeaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abattre, un abri contre tous les vents. Comme port, il ſeroit encore fameux & fréquenté, ſi la Gonave n'étoit pas à ſon voiſinage, ſi les eaux croupiſſantes de la riviere Abaret, qui ſe perd dans des marécages, n'y rendoient pas mal-ſain un air épais qui n'a pas de courant.

Léogane, ſituée à cinq lieues du petit Goave, a trois cents dix-ſept maiſons : elles forment un quarré long, & quinze rues larges & bien diſtribuées. On l'a bâtie à une demi-lieue de la mer, dans une plaine étroite, mais féconde, bien cultivée, arroſée par un grand nombre de ruiſſeaux. Le deſir le plus vif de ſes habitans, ſeroit de faire ouvrir un canal depuis la ville juſqu'au mouillage; ce qui préviendroit la difficulté des charrois. S'il étoit raiſonnable de faire

une place de guerre ſur la côte de l'Oueſt, Léogane mériteroit la préférence. Elle eſt aſſiſe ſur un terrein uni; rien ne la domine, & les vaiſſeaux ne peuvent l'inſulter. Mais pour la mettre à l'abri d'un coup de main, il faudroit l'envelopper d'un rempart de terre, avec un foſſé profond qui ſe rempliroit d'eau ſans les moindres frais. Cette dépenſe ne coûteroit pas, à beaucoup près, autant que les travaux qui ont été enttepris au Port-au-Prince. On va voir avec quel ſuccès.

La premiere partie de l'iſle que les François cultiverent, fut celle de l'Oueſt, comme la plus éloignée des forces Eſpagnoles, qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le ſiege du gouvernement. On le fixa d'abord au petit Goave, dont la ſtérilité & le mauvais air dégoûterent dans la ſuite. Léogane qui le remplaça, fut ſacrifiée à ſon tour au Port-au-Prince, qui devint en 1750, le ſéjour d'un conſeil ſupérieur, du commandant général & de l'intendant.

Une ouverture d'environ quatorze cents toiſes, priſes en ligne directe, dominée de deux côtés, eſt l'emplacement qu'on a choiſi pour la nouvelle capitale. Deux ports formés par des iſlets, ont ſervi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands à moitié comblé, ne peut plus recevoir ſans danger des vaiſſeaux de guerre; & le

grand port qui leur eſt deſtiné, auſſi malſain que l'autre par les exhalaiſons des iſlets, n'eſt défendu par rien, & ne le peut être contre un ennemi ſupérieur.

Une foible eſcadre ſuffiroit même pour en bloquer une plus forte, dans une poſition ſi déſavantageuſe. La Gonave qui diviſe la baie en deux, laiſſeroit à la petite eſcadre une croiſiere libre & ſûre ; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vînt à elle ; ceux de terre, en ouvrant la ſortie du port aux vaiſſeaux qu'on lui oppoſeroit, lui faciliteroient le choix de la retraite entre les deux pertuis de Saint-Marc & de Léogane. A égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entr'elle & l'eſcadre Françoiſe.

Que ſeroit-ce, ſi celle-ci ſe trouvoit la moins nombreuſe ? Déſemparée & pourſuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche auſſi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de ſa déroute. Si les vaiſſeaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les pourſuivre preſqu'en ligne, & d'entrer juſques dans le port du roi, où ils ſe retireroient.

La plus heureuſe des ſtations en fait de croiſiere, eſt celle qui donne la facilité d'accepter ou de refuſer le combat, de n'avoir qu'un petit eſpace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages ſûrs au bout de chaque bordée, de pou-

voir ſe cacher ſans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers, où l'on n'a que des grains à craindre. Tels ſont les avantages qu'une eſcadre ennemie aura toujours ſur les vaiſſeaux François mouillés au Port-au-Prince. Une frégate pourroit ſans riſque venir les y braver. Elle ſuffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la ſortie, tous les navires marchands qui navigueroient ſans eſcorte.

Cependant un port ſi défavorable a décidé la conſtruction de la ville. Elle occupe en longueur ſur le rivage douze cents toiſes, c'eſt-à-dire, preſque toute l'ouverture que la mer a creuſée au centre de la côte de l'Oueſt. Dans ce grand eſpace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cents cinquante toiſes, ſont comme perdues cinq cents cinquante-huit maiſons, ou caſes, diſperſées dans vingt-neuf rues. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes entretient dans ce ſéjour une humidité continuelle, ſans y procurer de bonne eau. Pour en avoir de moins mal-faiſante, il faut l'envoyer chercher dans des lieux éloignés. Ajoutez à cette incommodité le peu de ſûreté d'une place, qui, commandée du côté de la terre, eſt partout abordable du côté de la mer. Les iſlets même qui diſtinguent les deux ports, loin de garantir d'une deſcente, ne ſerviroient qu'à la couvrir.

Cette deſcription, dont les gens inſtruits

& ſans paſſion ne conteſteront pas la fidélité, montre aſſez d'elle-même, que le Port-au-Prince à trop fixé l'attention du gouvernement. Ce ſeroit une erreur funeſte que de s'obſtiner à combattre la nature, en voulant défendre à force d'art, un poſte qu'elle a livré de toutes parts à l'invaſion. L'égarement ſeroit plus grand encore, d'y raſſembler, en le laiſſant ouvert, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arſenal, tout ce qui fait le ſoutien d'une grande colonie. La deſtination de ce port doit ſe réduire à l'embarquement des récoltes, que produiſent les champs voiſins & la riche plaine du Cul-de-ſac. Ce débouché n'exige qu'une protection ſuffiſante pour prévenir une ſurpriſe, & pour aſſurer la retraite des citoyens, qui ſeront toujours prêts à abandonner une place, dont le deſtin eſt de ſe rendre à la premiere attaque. Saint-Marc n'aura jamais un meilleur ſort.

Cette ville peu profonde, s'étend en longueur ſur la côte, au fond d'une baie couronnée d'un croiſſant de mornes, dont la mer n'eſt ſéparée que par une très-petite plaine. La nature a laiſſé cet intervalle de vie & de culture entre l'aridité des montagnes & l'abyme des eaux. Mais ces mornes, quoique ſtériles, ne ſont pas inutiles. Ils ont la propriété, unique dans la colonie, de fournir des pierres de taille auſſi bonnes que celles d'Europe, & la côte même les donne ſans

beaucoup de travail. On en a bâti la ville, qui ne conſiſte qu'en cent cinquante-quatre maiſons, autrefois défendues par un retranchement de terre qui n'exiſte plus.

Saint marc eſt très-commerçant. Il attire d'un côté les denrées qui ne vont pas au Port-au-Prince, & de l'autre, celles qui ſe recueillent depuis ſes murs juſqu'au mole Saint-Nicolas. Sa proſpérité augmenteroit conſidérablement, ſi on réuſſiſſoit à arroſer la plaine naturellement trop ſeche de l'Artibonite, qui n'a beſoin que de ce ſecours pour ſurpaſſer par ſa fécondité les meilleures terres.

L'Artibonite tire ſon nom d'une riviere qui les partage dans preſque toute ſa longueur. Les eaux de ce fleuve, quelquefois encaiſſé, roulent conſtamment ſur la crête de la plaine. L'élévation de leur lit avoit fait naître depuis long-tems l'idée de les ſubdiviſer. Des opérations géométriques en ont démontré la poſſibilité: tant les nations ſavantes ont d'empire ſur la nature. Mais un projet appuyé ſur la baſe des connoiſſances mathématiques, exige des précautions extrêmes dans l'exécution. L'impétuoſité que prend le cours des eaux quand il eſt groſſi par les pluies, & la mobilité du ſol où coule la riviere, ne permettent de toucher à ſes bords qu'avec une grande réſerve. La plus légere ſaignée faite mal-à-propos, y ouvriroit en peu d'inſtans, une breche énorme à des inon-

dations effrayantes & deſtructives pour une vaſte plaine.

Cependant tous les propriétaires deſirent impatiemment l'entrepriſe d'un ſi grand ouvrage. Mais c'eſt à l'adminiſtration de juger ſi des aſſociations particulieres, qui ſollicitent la liberté de faire travailler à des arroſemens qui ne peuvent féconder que leurs terres; ne nuiroient pas au projet d'arroſer toutes celles du pays. Plutôt que de faire céder le bien public à l'intérêt du petit nombre, le gouvernement devroit venir au ſecours des colons qui n'ont pas les facultés de contribuer aux dépenſes de l'arroſement général. On ſeroit bien dédommagé de ce ſacrifice, par un ſixieme d'augmentation dans les productions de la colonie. Cet accroiſſement de la fécondité deviendroit encore plus conſidérable, s'il étoit poſſible de deſſécher entiérement cette partie de la côte, qui eſt noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'eſt ainſi qu'en changeant le cours des fleuves, l'homme policé ſoumet la terre à ſon uſage. La fertilité qu'il y répand, peut ſeule légitimer ſes conquêtes, ſi toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus réparent avec le tems l'injuſtice d'une invaſion.

L'Oueſt de la colonie, qui, au dernier décembre 1766, comptoit ſeul 83080 eſclaves, eſt ſéparé du Nord par le mole Saint-Nicolas, qui participe des deux côtes.

A l'extrêmité du Cap, eſt un port également beau, ſûr & commode. La nature en le plaçant vis-à-vis la pointe de Maiſi de l'iſle de Cuba, ſemble l'avoir deſtiné à devenir le poſte le plus intéreſſant de l'Amérique, pour les facilités de la navigation. Sa baie à quatorze cents cinquante toiſes d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au baſſin. Tout ce grand enfoncement eſt ſain, quoique la mer y ſoit comme ſtagnante. Le baſſin, qu'on diroit fait exprès pour les carénages, n'a pas le défaut des ports encaiſſés : il eſt ouvert aux vents d'Oueſt & de Nord, ſans que leur violence puiſſe y troubler ou retarder aucun des mouvemens ou des travaux intérieurs. La péninſule où le port eſt ſitué, s'éleve comme par dégrés juſques aux plaines qui repoſent ſur une baſe énorme. C'eſt pour ainſi dire une ſeule montagne, qui, d'un ſommet large & uni, va par une pente douce ſe rejoindre au reſte de l'iſle.

Le mole Saint-Nicolas fut long-tems oublié par les habitans de Saint-Domingue. Des mornes pelés & des rochers applatis, n'avoient rien d'attrayant pour leur cupidité. L'uſage qu'ont fait les Anglois de cette poſition durant la derniere guerre, l'a comme tirée du néant. Le miniſtere de France éclairé par ſes ennemis même, y a fait paſſer un grand nombre d'Acadiens

& d'Allemands, mais qui y ont péri avec une effrayante rapidité. C'eſt le ſort inévitable des nouveaux établiſſemens fondés entre les tropiques. Le peu qui y eſt échappé aux atteintes funeſtes du climat, du chagrin & de la miſere, déſerte tous les jours le ſol ſtérile & pauvre de Saint-Nicolas. Il eſt poſſible que la liberté de le fréquenter, accordée aux navigateurs étrangers, y arrête l'émigration. La facilité qui en réſultera pour les colons, de vendre convenablement les fruits de leur culture, les beſtiaux de leurs pâturages, les ouvrages de leur induſtrie, les fixera peut-être ſur les terres qu'on leur a données. Du reſte, elles ne produiſent de denrées convenables pour l'Europe, que le ſeul coton.

Après le mole Saint-Nicolas, le premier établiſſement qu'on trouve à la côte du Nord, c'eſt le port de Paix. Il dut ſa fondation au voiſinage de la Tortue, dont les habitans s'y réfugioient à meſure qu'ils abandonnoient cette iſle. L'ancienneté de ſes défrichemens a rendu ce canton l'un des moins mal-ſains de Saint-Domingue; & il eſt parvenu depuis long-tems au point de richeſſe & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre ſont peu de choſe, quoique l'induſtrie ait été juſqu'à percer des montagnes, pour conduire les eaux & arroſer les terres. Le ſucre n'y eſt pas abondant; l'indigo, le café, le

coton abſorbent les principaux ſoins de la culture. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au port de Paix, l'a comme iſolé & ſéparé du reſte de la colonie. La population la plus voiſine de ce lieu retiré, c'eſt le cap François.

Cette ville eſt ſituée au bord d'une grande plaine, qui a vingt lieues de long ſur quatre de large. Il y a peu de pays plus arroſés ; mais il ne s'y trouve pas une riviere où une chaloupe puiſſe remonter plus de trois milles. Tout ce grand eſpace eſt coupé par des chemins de quarante pieds de large, tirés au cordeau, conſtamment bordés de haies de citronniers, aſſez épaiſſes pour ſervir de barriere contre les animaux. De longues avenues de grands arbres conduiſent à pluſieurs habitations ; mais on a négligé d'orner les routes de ces hautes-futaies, qui auroient fourni aux voyageurs un ombrage délicieux, & qui auroient prévenu la diſette de bois, dont on ſe plaint déjà. Quoique les François euſſent reconnu de bonne-heure le prix d'un terrein dont la fertilité ſurpaſſe l'imagination, ils ne commencerent à le cultiver qu'en 1670, époque où ils ceſſerent de craindre les irruptions des Eſpagnols, qui juſqu'alors s'étoient tenus en force dans le voiſinage. Le parti qu'on prit d'y porter les habitans de Sainte-Croix & de Saint-Chriſtophe, accéléra les progrès de cet éta-

bliſſement. C'eſt aujourd'hui le pays de l'univers qui produit une plus grande quantité de ſucre.

La Plaine qui n'a vers le Nord d'autres limites que la mer, eſt couronnée au Sud par une chaîne de montagnes, dont la profondeur varie depuis quatre juſqu'a huit lieues. Il y en a peu de fort élevées. Elles n'ont rien qui repouſſe les habitans. Pluſieurs peuvent être cultivées juſqu'à leur ſommet, & toutes ſont coupées par des intervalles remplis de plantations de café, & de très-belles indigoteries. Dans ces vallées délicieuſes, on ſavoure à loiſir les délices d'un printems ſans hiver, ſans été. L'année n'y a que deux ſaiſons également belles. La terre toujours chargée de fruits, toujours couverte de fleurs, y réunit continuellement les charmes & les richeſſes que la poéſie prodigue dans ſes deſcriptions. De quelque côté qu'on tourne ſes regards, on eſt enchanté par la variété des objets colorés d'une lumiere pure. Le ciel eſt tempéré pendant le jour; les nuits conſtamment fraîches, préparent un ſoleil doux. Les habitans de la plaine où cet aſtre darde ſes rayons les plus vifs, vont dans ces montagnes reſpirer un air frais, boire des eaux ſalubres. Heureux le mortel qui apprit aux François à s'établir dans un ſéjour ſi délicieux!

Ce fut un de ces hommes, que l'into-

lérance religieuſe commençoit à proſcrire dans leur patrie. Un calviniſte, nommé Gobin, alla planter au cap la premiere habitation. Les maiſons ſe multiplierent, à meſure que le territoire fut défriché. Cet établiſſement avoit déjà fait aſſez de progrès dans l'eſpace de vingt-cinq ans, pour exciter la jalouſie des Anglois. Joignant leurs forces à celles des Eſpagnols, ils l'attaquerent en 1695 par terre & par mer, le prirent, le pillerent, & le mirent en cendres.

On pouvoit tirer de ce déſaſtre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt, qui eſt le premier fondateur des colonies, avoit fait choiſir pour l'emplacement du Cap le pied d'un morne, parce que c'étoit le lieu le plus à portée du mouillage ordinaire. Cette poſition peu ſaine, avertiſſoit les colons de s'établir ailleurs. Ils n'y ſongerent pas. C'eſt dans un gouffre, où la chaleur des rayons eſt augmentée par la réflexion des montagnes, où le vent n'arrive que du côté de la mer par-deſſus des marécages; c'eſt-là qu'on rétablit une ville qu'on n'y devoit jamais bâtir. Cependant la richeſſe des campagnes voiſines, n'a ceſſé d'agrandir ce port d'édifices nouveaux & toujours plus rians.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau, coupent aujourd'hui le Cap en deux cents

vingt-ſix iſlets de maiſons qui montent au nombre de huit cents dix. Mais ces rues trop étroites & ſans pente, quoique le terrein ſoit en dos-d'âne, ſont toujours bourbeuſes; parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruiſſeaux des côtés qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au lieu de ſervir à l'écoulement des eaux.

On a projeté pluſieurs places dans cette ville. Celle de Notre-Dame, quoiqu'ancienne, eſt à peine applanie : elle a la forme d'un quarré long; le centre en eſt marqué par une fontaine, qui tarit ſouvent faute d'entretien. On y a commencé depuis quelques années une égliſe, que ſon immenſité, le défaut de fonds, & la lenteur de l'importation des pierres qu'on fait venir d'Europe, ne permettront pas ſi-tôt d'achever. La place de Clugny, qui eſt un quarré régulier, étoit néceſſaire pour faire diſparoître un marais infect. ce deſſéchement ſera utile à la ſalubrité de l'air. Le gouvernement, les caſernes, un magaſin du roi, ſont les ſeuls édifices publics qui attirent les regards des curieux. Mais l'œil d'un citoyen aime à ſe repoſer ſur deux établiſſemens, qu'on appelle maiſons de la providence. La plupart des François qui arrivent dans la colonie, n'ont ni reſſources, ni talens. Avant qu'ils aient acquis aſſez d'induſtrie pour ſubſiſter, ils

ſont preſque tous expoſés à des maladies ſouvent mortelles. Au Cap, ces malheureux, ſans fortune & ſans aveu, ſont reçus dans deux hoſpices, où les hommes & les femmes trouvent ſéparément tous les ſecours que leur ſituation exige, juſqu'à ce qu'on leur ait procuré des places. Il eſt bien honteux qu'une ſi belle inſtitution n'ait trouvé nulle part des imitateurs. L'humanité & la politique s'indignent également de cette négligence.

Le commerce devroit fonder dans toutes les colonies des réfuges ſemblables à ceux de Saint-Domingue. Ce ſont-là des établiſſemens qu'on peut appeller vraiement pieux & divins, puiſqu'ils ſont faits pour la conſervation des hommes. Soit par une ſuite de cette précaution, ou par le concours d'autres ſoins, il meurt à proportion moins de monde au Cap, que dans les autres villes ſituées ſur le bord de la mer. L'attention qu'on a eue de purifier l'air en deſſéchant les marais, le défrichement entier des mornes, la proximité d'une plaine à-peu-près parvenue au plus haut période de ſes cultures: tous ces moyens ſe ſont réunis pour corriger les influences nuiſibles d'une ſituation vicieuſe.

Le port du Cap eſt digne de recevoir les riches productions des contrées voiſines. Il eſt admirablement placé pour les vaiſſeaux qui arrivent d'Europe. L'air qu'on

y reſpire eſt le meilleur de l'iſle. Il n'eſt ouvert qu'au vent du Nord-Eſt, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, ſon entrée étant ſemée de récifs, qui rompent l'impétuoſité des vagues. On en ſort aiſément, & le débouquement de ces mers ſe fait en peu de tems.

A quatorze lieues, au vent du Cap, eſt le fort Dauphin. C'étoit un bourg qui s'appelloit autrefois Bayaha, & qui depuis qu'on l'a rapproché de la mer, a changé de nom comme de place. La nouvelle ville ſe trouve ſituée dans le centre intérieur d'un vaſte port, dont la ſeule ouverture eſt formée par un goulet de quinze cents toiſes de longueur ſur environ cent de largeur. Une riviere l'environne à l'Oueſt. Le rivage de la mer la termine à l'Eſt. Une très-petite péninſule au Nord, ſert d'emplacement au fort. Du côté du Sud, eſt la plaine. La ville n'eſt encore compoſée que de ſoixante-dix maiſons. Elle eſt aſſez loin des montagnes, pour n'être dominée d'aucun morne qui puiſſe irriter la chaleur par la reverbération; mais le voiſinage de quelques marais y rend l'air mal-ſain. Ses fortifications ſont ſuffiſantes pour arrêter une eſcadre deux ou trois jours.

La ſûreté, la beauté de ſon port, n'empêchent pas que la majeure partie des productions de ſa plaine ne paſſent au Cap.

La maſſe du commerce attire toujours à elle les branches voiſines ; & les grands ports abſorbent & deſſechent les petits.

CHAPITRE XXIII.

Productions & population de la colonie.

TOUTES les productions de Saint-Domingue ſe réduiſoient en 1720, à 1, 200, 000 livres peſant d'indigo ; à 1, 400, 000 livres de ſucre blanc ; 21, 000, 000 livres de ſucre brut. Ces cultures s'étendirent, & en 1737, on y ajouta celles du coton & du café. En 1754, les denrées de la colonie furent vendues ſur les lieux même, 28, 833, 581 livres. Il eſt vrai qu'elle reçut de la métropole pour 40, 628, 780 livres de marchandiſes ; mais ſi elle s'endettoit, ce n'étoit que pour hâter ſa proſpérité. Sa population blanche étoit alors de 7758 hommes en état de porter les armes ; de 2525 femmes, veuves ou mariées ; de 781 jeunes perſonnes en âge de ſubir le joug de l'hymen ; de 1691 garçons & de 1503 filles, au deſſous de douze ans. Elle comptoit parmi ſes noirs ou mulâtres libres, 1362 hommes qui pouvoient faire la guerre ;

1626 veuves ou femmes mariées ; 1009 garçons & 864 filles, au deſſous de douze ans. Ses atteliers étoient peuplés de 79, 785 negres; de 53, 817 négreſſes; de 20, 518 négrillons ; de 18, 428 négrittes. On exploitoit 344 ſucreries en brut ; 255 en blanc ; 3379 indigoteries ; & on cultivoit 98, 946 cacaoyers ; 6, 300, 367 cotonniers ; 21, 053, 842 cafiers. La colonie avoit pour vivres, 5, 520, 503 bananiers ; 1, 201, 849 quarrés de patates ; 226, 098 quarrés d'ignames ; 2, 830, 586 foſſes de manioc. Ses troupeaux ne paſſoient pas 63, 450 bêtes à poil, & 92, 946 bêtes à corne.

A l'époque de 1764, Saint-Domingue avoit 8786 blancs en état de porter les armes. 4306 habitoient le Nord, 3470 l'Oueſt, & 1010 ſeulement le Sud. 4114 mulâtres ou negres libres, mais enrégimentés, groſſiſſoient ces forces. Il y en avoit 497 au Sud, 2250 à l'Oueſt & 1370 au Nord.

Le nombre des eſclaves étoit de 206, 000 de tout âge, de tout ſexe, répartis de la maniere ſuivante. 12, 000 dans neuf villes, quelques-uns ouvriers, & les autres occupés au ſervice domeſtique ; 4000 employés dans les bourgs aux thuileries, aux poteries, aux briqueries, aux fours à chaux, & à quelques autres manufactures de néceſſité premiere ; 1000

deſtinés à cultiver des vivres & des légumes ; 180 , 000 conſacrés aux denrées d'exportation. Depuis ce récenſement, il a été porté tous les ans, environ quinze mille noirs dans la colonie. Ils n'ont pas remplacé les morts, dont le vuide ſe trouvoit plus que rempli par les eſclaves introduits en fraude. Ils n'ont pas non plus ſervi au luxe des villes, où le nombre de ces ſortes de domeſtiques a même diminué. Ces nègres nouvellement tranſportés, étoient des hommes capables de travail : on les a tous appliqués à la culture qu'ils doivent avoir conſidérablement augmentée. Elle n'aura pas même perdu à changer d'objets ſur quelques articles.

A la place de l'indigo, que des terres fatiguées commençoient à rendre moins abondamment, il s'eſt formé quarante nouvelles ſucreries. On en compte aujourd'hui 260 au Nord, 197 à l'Oueſt, 84 au Sud. Les raffineries ſe ſont encore plus multipliées à proportion ; & la quantité de ſucre blanc a preſque doublé. Le coton a fait de grands progrès dans les vallées de l'Oueſt, & le café des progrès prodigieux dans celles du Nord. Il s'eſt même élevé quelques cacaoyeres dans les bois de la grande anſe. La paix a fait refleurir les anciennes branches de commerce ; elle en a fait germer de nouvelles. Tout croît & proſpere ſous ſon

ombre. Elle crée à la fois le bonheur des deux mondes.

On peut aſſurer d'après des inſtructions très-fidelles, que dans l'année 1767, il eſt ſorti de la colonie 72, 718, 781, liv. peſant de ſucre brut ; 51, 562, 013 de ſucre blanc ; 1, 769, 562 liv. d'indigo ; 150, 000 liv. de cacao ; 12, 197, 977 liv. de café ; 2, 965, 920 livres de coton ; 8, 470 banettes de cuirs en poil ; 10, 350 côtés de cuirs tannés ; 4, 108 barriques de taffia ; 21, 104 barriques de ſirop.

Telle eſt la maſſe des productions enrégiſtrées aux douanes de Saint-Domingue, en 1767, & exportées ſur trois cents quarante-ſept navires arrivés de France. Les chargemens faits ſous voile : l'excédent des poids déclarés : le paiement des noirs introduits en fraude, ne peuvent pas avoir enlevé moins d'un quart des denrées de la colonie, qu'il faut ajouter à l'énumération connue des richeſſes. Depuis cette époque toutes les cultures de la colonie ont augmenté, & celle du café eſt triplée.

On n'eſt pas d'accord ſur l'augmentation dont elles ſont encore ſuſceptibles. Les uns veulent qu'on puiſſe les doubler, d'autres qu'elles ne puiſſent croître que d'un tiers. Tous avouent qu'il reſte encore à la culture de grands progrés à faire ; & l'on doit les attendre de l'activité de la nation qui poſſede un fonds ſi pro-

pre à ſe perfectionner. Mais peut-elle eſpérer d'en recueillir les avantages ? Eſt-elle aſſurée d'en conſerver toujours la propriété ? Ces deux queſtions méritent un examen ſérieux.

CHAPITRE XXIV.

Commerce des François de Saint Domingue avec les Eſpagnols établis dans la même iſle.

LE commerce que les François de Saint-Domingue entretiennent avec leur indolent voiſin, eſt plus important qu'on ne le croit communément. Ils lui fourniſſent des bas, des chapeaux, des toiles, des fuſils, de la clincaillerie, quelques vêtemens : & ils reçoivent en paiement des chevaux & & des bêtes à corne pour leurs travaux & leurs boucheries, du bœuf & du cochon fumés, des cuirs, & enfin douze à quinze cents mille francs que la cour de Madrid ſacrifie tous les ans pour la ſolde du gouvernement, du clergé, des troupes qu'elle entretient dans le premier établiſſement qu'elle forma dans le nouveau-monde. Si l'on en excepte quelques monnoies Portugaiſes qui conſervent par habitude une

valeur fictive au deſſus de leur prix réel, ils n'ont pas d'autres métaux que ceux qu'ils tirent des Eſpagnols leurs voiſins. Il faudroit des révolutions qu'il eſt impoſſible de prévoir, pour interrompre cette communication qui ſe fait par terre & par mer entre les deux nations qui partagent Saint-Domingue. C'eſt-là que le beſoin mutuel l'emporte ſur l'antipathie de caractere, ou que l'uniformité de climat étouffe ce germe de diviſion.

CHAPITRE XXV.

Comment la colonie peut aſſurer ſes liaiſons avec l'Europe.

IL ſeroit à ſouhaiter pour les colons François, qu'ils fuſſent auſſi ſûrs de conſerver leurs liaiſons avec l'Europe. Si les premiers aventuriers de la nation qui parurent à Saint-Domingue avoient pu ſonger à la culture, ils ſe ſeroient emparés, comme il en avoient la facilité, de la partie de l'iſle qui eſt le plus au vent. Elle a des plaines vaſtes & fertiles. Elle eſt de toutes parts ouvertes à l'Océan. Le rivage en eſt ſûr. On entre dans ſes ports le jour qu'on les découvre; dès le

jour qu'on en ſort, on les perd de vue. La route eſt telle que l'ennemi n'y peut tendre aucune embuſcade. Les croiſieres n'y ſont pas faciles. Ses parages ſont à l'abord des Européens, & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet des premiers navigateurs François fut d'attaquer les vaiſſeaux Eſpagnols & d'infeſter le golfe du Mexique, les poſſeſſions qu'ils occuperent à Saint-Domingue, ſe trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque les Turques; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les iſles Lucayes, dont les rades cachées ſervent de retraite aux corſaires; par une foule de bancs & de rochers qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine; des mers reſſerrées qui donnent néceſſairement un grand avantage à l'ennemi, pour aborder, bloquer ou croiſer.

Contre tant de dangers, la politique n'imaginera jamais de reſſource effective, qu'une eſcadre permanante dans la colonie pendant la guerre, & toujours en activité. Soit impuiſſance du gouvernement pour donner cette ſorte de protection à ſa colonie; ſoit négligence des amiraux, qui lorſqu'ils ont eu des vaiſſaux armés, ſont reſtés dans les ports ſans agir: on n'a pas ſuivi l'unique ſyſtême de défenſe qui convenoit à la métropole pour la ſûreté du commerce de Saint-Domingue.

Si le miniſtere & la marine changent de principes & de conduite, il faudra d'abord couvrir les parages du Cap, où les navigateurs qui viennent de France, entrent toujours en tems de guerre, & le plus ſouvent en tems de paix. Le beſoin qu'ils ont de reconnoître le promontoire de la Grange, ſitué à dix lieues au deſſus, y attire une infinité de corſaires qui manquent rarement leur proie. Deux vaiſſeaux de force qu'on y placeroit, ſe rendroient aiſément les maîtres de cette croiſiere. Si, contre toute attente, l'ennemi y arrivoit avec de plus grands moyens, il faudroit bien lui céder la place; mais il eſt vraiſemblable que ce ne ſeroit pas pour long-tems.

Après avoir favoriſé l'entrée des bâtimens au Cap, il faudroit aſſurer leur ſortie: & voici comment. Un des deux vaiſſeaux de guerre qui devroit être toujours dans le port, prendroit ſous ſon convoi pluſieurs navires marchands, les débouqueroit, & rentreroit dans trois ou quatre jours au plus. Rarement courroit-il quelque danger; parce qu'il ne ſe trouve guere ſur ce paſſage des vaiſſeaux de ligne, & qu'ils ne peuvent y être ſans qu'on en ſoit averti.

Tandis qu'une partie de l'eſcadre protégeroit la navigation du Nord, le reſte qui ſeroit plus conſidérable couvriroit les

autres

autres côtes de la colonie. Cette partie auroit ſon point d'appui au Port-au-Prince. Deux de ſes vaiſſeaux ſe porteroient delà au mole Saint-Nicolas, auſſi dangereux pour les bâtimens qui vont du Cap à l'Oueſt & au Sud, que peut l'être la Grange, pour ceux qui veulent atterrer au Cap. Ils ne dépaſſeroient jamais la pointe du mole. Ce ſeroit aux forces placées au Nord à tenir la mer libre juſqu'à cet endroit, d'autant plus important, qu'on peut intercepter à ce paſſage forcé tous les armemens de la nouvelle Angleterre pour la Jamaïque. L'eſcadre du Port-au-Prince ſeroit encore chargée de ſe montrer de tems en tems au Sud de l'iſle, de protéger ſes propres parages, & d'eſcorter juſqu'au-delà du débouquement tous les bâtimens qui voudroient faire leur retour en France. Elle pourroit même aller croiſer ſur la Jamaïque lorſque les circonſtances le lui permettroient.

Après avoir mis à couvert des ſurpriſes de l'ennemi les produits de ſa colonie, la métropole doit encore pourvoir à la conſervation d'une propriété ſi féconde.

CHAPITRE XXVI.

Pour finir les diviſions des Eſpagnols & des François de Saint-Domingue, il faut régler les limites des deux colonies.

LES Eſpagnols qui occupent encore aujourd'hui la moitié de l'iſle, furent autrefois des ennemis aſſez redoutables. A peine les François ſe montrerent à Saint-Domingue, qu'il s'éleva de vifs démêlés entre les deux nations. Des particuliers ſans aveu, oſerent ſoutenir la guerre contre un peuple armé ſous une autorité réguliere. Ils furent avoués de leur patrie, lorſqu'elle les crut aſſez forts pour ſe maintenir dans leurs uſurpations. On leur envoya un chef qui porta le nom de gouverneur de la Tortue & de Saint-Domingue : titre qui fut changé depuis contre celui de gouverneur général des iſles ſous le vent. Le brave homme qui fut choiſi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, ſe pénétra de leur eſprit au point de propoſer à ſa cour la conquête de l'iſle entiere. Il répondoit ſur ſa tête du ſuccès de l'entrepriſe ; pourvu qu'on lui envoyât une eſcadre aſſez forte pour bloquer le port de la capitale.

Le miniſtere de Verſailles, négligeant un projet plus praticable qu'il ne le croyoit de loin, laiſſa les François expoſés à des hoſtilités continuelles. Ce n'eſt pas qu'on ne les repouſſât conſtamment avec ſuccès, qu'on ne portât même la déſolation dans le pays ennemi; mais ces animoſités nourriſſoient dans l'ame des habitans l'amour du brigandage; les détournoient des travaux utiles, & arrêtoient les progrès de la culture, qui doit toujours être le but de toute colonie bien adminiſtrée, comme le premier objet de toute ſociété qui poſſede des terres. La faute qu'avoit faite la France, de ne pas ſeconder l'ardeur des nouveaux colons pour la conquête de l'iſle entiere, faillit lui coûter la perte de ce qu'elle y avoit acquis. Pendant que cette couronne étoit occupée à ſoutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Eſpagnols & les Anglois, qui craignoient également de la voir ſolidement établie à Saint-Domingue, unirent leurs forces pour l'en chaſſer. Le début de leurs opérations leur faiſoit eſpérer un ſuccès complet, lorſqu'ils ſe brouillerent d'une maniere irréconciliable. Ducaſſe, qui conduiſoit la colonie avec de grands talens & beaucoup de gloire, profita de leur diviſion pour les attaquer ſucceſſivement. D'abord, il inſulta la Jamaïque, où tout fut mis à feu & à ſang. De-là ſes armes alloient ſe tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme aſſuré de ſe

rendre maître, lorſque les ordres de ſa cour arrêterent cette expédition.

La maiſon de Bourbon monta ſur le trône d'Eſpagne, & la nation Françoiſe perdit l'eſpérance de conquérir Saint-Domingue. Les hoſtilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimegue & de Riſwick, n'y avoient pas même ſuſpendues, ceſſerent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Il y eut de la tranquillité pour la culture, & même pour les cultivateurs. C'étoient les François. Depuis quelque tems leurs eſclaves profitoient des diviſions nationales pour briſer leurs chaînes & ſe retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté & point de travail. Cette déſertion, qui devoit naturellement augmenter, fut rallentie par l'obligation que contracterent les Eſpagnols, de ramener les transfuges à leurs voiſins pour la ſomme de 250 livres par tête. Quoique la convention ne fût pas trop exactement obſervée, elle devint un frein puiſſant juſques aux brouilleries qui diviſerent les deux nations en 1718. A cette époque les Negres quitterent en foule leurs atteliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le projet de chaſſer entiérement de l'iſle, des voiſins auſſi dangereux par leur indolence même, que par leur inquiétude. La guerre ne dura pas aſſez long-tems pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V ordonna de reſtituer tout ce qu'on pourroit

ramaſſer d'eſclaves fugitifs. On les avoit embarqués pour les conduire à leurs anciens maîtres ; lorſque le peuple ſoulevé les remit en liberté, par un de ces mouvemens qu'on ne ſauroit déſapprouver, s'il eût été inſpiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haine nationale. Il ſera toujours beau de voir des peuples révoltés contre l'eſclavage des Negres. Ceux-ci s'enfoncerent dans des montagnes inacceſſibles, où ils ſe ſont multipliés au point d'offrir un aſyle aſſuré à tous les eſclaves qui peuvent les y aller joindre. C'eſt-là, que, graces à la cruauté des nations civiliſées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres ; dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétabliſſe les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une iſle que la nature ſemble avoir deſtinée aux eſclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arroſent du ſang de ces victimes.

Les combinaiſons actuelles de la politique, n'ordonnent pas que l'Eſpagne & la France ſe faſſent la guerre. Si quelque événement mettoit les deux nations aux priſes, malgré le pacte des couronnes ; ce ſeroit vraiſemblablement un feu paſſager, qui ne donneroit ni le loiſir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on ſeroit obligé de reſtituer. Les entrepriſes, de part & d'autre, ſe réduiroient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint-Domingue, ſe trouveroit rédoutable par ſa miſere même, à

celle dont la culture a fait des progrès. Un gouverneur Caſtillan ſentoit ſi bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des ſiens, qu'il écrivit au commandant François, que, s'il le forçoit à une invaſion, il détruiroit plus dans une lieue, qu'on ne le pourroit faire en dévaſtant tout le pays ſoumis à ſes ordres.

Cette poſition démontre, que, ſi l'Europe voyoit commencer les hoſtilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette iſle. Peut-être l'intérêt de l'un & de l'autre exigeroit-il qu'elle paſſât toute entiere dans les mains du plus laborieux ? Mais, quand même la cour de Madrid pourroit ſe déterminer à céder un territoire qui lui eſt à charge, il y auroit encore bien des difficultés à ſurmonter. La Grande-Bretagne qui tient aujourd'hui dans ſes mains la deſtinée de l'Amérique, conſentiroit difficilement à cette augmentation de richeſſe pour ſa rivale.

Un arrangement plus naturel, & qui ne devroit rencontrer aucune oppoſition ; ce ſeroit celui qui fixeroit les limites des deux nations qui partagent Saint-Domingue. Cet ordre ſembloit une ſuite de l'avénement de Philippe V. au trône ; avénement qui imprima aux poſſeſſions Françoiſes un caractere de ſtabilité, de légitimité, qu'elles n'avoient pas eu juſqu'alors. On devoit s'attendre que celui des deux peuples qui donnoit à l'autre

un roi, décideroit que tout le territoire renfermé entre les côtes qu'il occupoit au Nord & au Sud, resteroit dans sa dépendance. De plus grands intérêts obligerent de renvoyer cette discussion à un autre tems qui n'est jamais venu. On n'a pas même ouvert une seule conférence, pour débrouiller ce cahos. Cette négligence a armé cent fois des particuliers contre des particuliers, qui se sont souvent massacrés, assassinés. Ce germe de discorde & de rage a passé dans tous les cœurs; & les deux nations, en 1730, ont pris les armes pour s'exterminer. Les chefs des deux colonies réussirent alors à calmer cette fureur, par une convention provisoire; mais les successeurs de ces hommes habiles & modérés, auront-ils la même autorité, le même bonheur? Il s'agit d'étouffer sans retour, cette guerre intestine, en assurant d'une maniere légale & authentique, les propriétés réciproques.

Pour y procéder avec l'ordre & la justice convenables, on doit remonter jusqu'en 1700. A cet époque les deux peuples devenus amis, resterent de droit, en possession de tous les terreins qu'ils occupoient. Les empiétements qu'ont fait dans le cours de ce siecle, les sujets d'une des couronnes, sont des entreprises de particulier à particulier. Pour avoir été tolérés, ils n'ont pas été légitimés; & les droits des deux puissances sont restés les mêmes; puisqu'aucune conven-

tion, ſoit directe, ſoit indirecte, n'y a dérogé.

Or, des faits inconteſtables prouvent qu'au commencement du ſiecle, les poſſeſſions Françoiſes, qui ſont aujourd'hui bornées ſur la côte du Nord par la riviere du Maſſacre, s'étendoient juſqu'à la riviere d'Yaque. Celles de la côte du Sud, qu'on avoit pouſſées juſqu'à la pointe du cap de la Béate, ont été reſſerrées avec le tems à l'anſe Pitre. Comment s'eſt opérée cette révolution inſenſible? Par une ſuite naturelle du ſyſtême économique des deux peuples voiſins. L'un devenu agriculteur a raſſemblé toutes ſes poſſeſſions vers les ports les plus fréquentés, où il devoit trouver le débit de ſes denrées. L'autre, plutôt paſteur qu'agricole, ayant beſoin d'un plus vaſte eſpace pour élever ſes troupeaux, s'eſt emparé de tous les terreins abandonnés. Par la nature des choſes, les pâturages ſe ſont étendus, & les champs ſe ſont rétrécis, du moins rapprochés. Il n'eſt pas juſte que le peuple le plus induſtrieux & le plus utile ſur la terre qu'il féconde, ſoit dépouillé par la nation errante, qui conſume ſans reproduire.

Les limites des François, dans l'intérieur des terres, ſeroient plus difficiles à marquer; tant les révolutions fréquentes & journalieres qui s'y ſont faites, y ont jeté d'incertitude & de confuſion. Ce ſont, aujourd'hui, les montagnes d'Ouanaminthé, du Trou, de la grande Riviere, de l'Artibonite, du Mireba-

lais, qui ſéparent les deux colonies. Par cette démarcation, les François ſont réduits partout, à l'éxception des pointes du mole Saint-Nicolas & du cap Tiburon, à une liſiere étroite qui ne s'étend nulle part à plus de neuf lieues & demie de diſtance, & dans quelques endroits à ſix lieues au plus. Ce territoire forme une eſpece de croiſſant, dont la convexité produit ſur les bords de la mer un développement de deux cents cinquante lieues de côtes, au Nord, à l'Oueſt & au Sud. Mais ces bornes ne peuvent ſubſiſter, par une raiſon qui fait diſparoître toutes les autres conſidérations.

Les établiſſemens François du Nord, ſont ſéparés de ceux de l'Oueſt & du Sud, par des montagnes inacceſſibles. L'impoſſibilité de ſe ſecourir, les expoſe à l'invaſion d'une puiſſance également ennemie des deux nations. Le danger commun, qui donne à ces voiſins une ſorte de réprocité d'intérêts, doit engager la cour de Madrid à régler les limites, de façon que ſon alliée y trouve les commodités dont elle a beſoin pour ſa défenſe. Le terrein qu'il s'agit de ſacrifier eſt montueux, de qualité médiocre, & très-éloigné de la mer. Les propriétaires de ces terres incultes, mais couvertes de troupeaux, doivent être dédommagés par la France, avec une généroſité qui ne leur laiſſe aucun regret.

CHAPITRE XXVII.

Meſures que doit prendre la France, pour garantir ſa colonie des invaſions étrangeres.

QUAND la colonie aura toutes ſes poſſeſſions liées & ſoutenues au dedans par une communication ſuivie & non interrompue, il faudra les fortifier contre les attaques de leur ſeul ennemi vraiement redoutable : c'eſt l'Anglois. S'il veut entamer Saint-Domingue par l'Oueſt ou le Sud, il raſſemblera ſes forces à la Jamaïque. Si c'eſt par le Nord, il fera ſes préparatifs à la Barbade, ou à quelqu'autre iſle du Vent, d'où il peut arriver en ſept ou huit jours au Cap ; au lieu de cinq ou ſix ſemaines qu'on met pour remonter de la Jamaïque à ce port.

L'Oueſt & le Sud ne ſauroient être défendus. L'immenſité du terrein empêche de mettre de la liaiſon & du concert dans les mouvemens. Si on diſperſe les troupes, elles deviennent inutiles par la diviſion des forces ; ſi on les raſſemble pour ſoutenir des poſtes que leur foibleſſe locale expoſe le plus à l'attaque ; on riſque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne

ſeroient qu'un fardeau pour de vaſtes côtes, qui préſentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit ſe borner à conſtruire ou à entretenir des batteries qui protegent les rades, les vaiſſeaux marchands & le cabotage ; qui puiſſent éloigner les corſaires, & même garantir de la deſcente d'un ou deux vaiſſeaux de guerre, qui viendroient faire le dégât & lever des contributions. Les troupes légeres, qui ſuffiſent pour ſoutenir ces batteries, abandonneront du terrein à proportion des marches de l'ennemi, & ſe contenteront de ne pas ſe rendre ſans être menacées.

Ce n'eſt pas qu'on doive renoncer à toute eſpece de défenſe. Chaque côte devroit avoir ſur les derrieres un lieu d'aſyle & de renfort, toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ſes inſultes, & capable de repouſſer ſes attaques. Ce devroit être une gorge où l'on pût ſe retrancher & ſe défendre avec avantage. Telle eſt celle de la Gaſcogne, dans la côte de l'Oueſt. Elle a toutes les forces de poſition que donne la nature, avec le ſeul inconvénient de n'être pas placée au milieu de tous les quatiers. Le réduit, ou rendez-vous général du Sud, établi ſur l'habitation Perrein, à dix mille toiſes des Cayes, eſt un aſyle d'une réſiſtance ſupérieure. Au centre de tous les mouvemens rétrogrades, il raſſemble tout ce qu'on peut

deſirer pour la défenſe. La nature, en rétréciſſant ſa gorge, a couvert ſes flancs, & aſſuré dans ſes derrieres un débouché qui ferme à l'ennemi toute avenue pour le tourner, qui ouvre à ſes défenſeurs une iſſue de communication avec l'intérieur de la colonie.

De ces retraites inexpugnables, on harcelera continuellement le conquérant, qui, n'ayant point de place forte, ſera expoſé à mille ſurpriſes. Ces allarmes redoubleront, ſi l'on a quelques eſcadrons de cavalerie légere. On peut s'en procurer à peu de frais. Les Eſpagnols de Saint-Domingue, vendent à un prix modique, des chevaux andalous très-ſouples & pleins de feu, qui ne ſont pas ferrés, qui paiſſent toute l'année dans les prairies, où ils dorment en plain champ. Ce ſont d'excellens ſoutiens pour la petite guerre, qui donnera le tems d'attendre les ſecours qui auront toujours la voie du Nord pour arriver. Les troupes qui la ſoutiendront, pourront même, s'il le faut, aller contribuer à la défenſe de cette autre partie de la colonie, dont l'attaque ne ſe pourra faire que par la mer.

Tous ceux qui connoiſſent l'iſle de Saint-Domingue, ſont inſtruits que les établiſſemens François y forment comme deux colonies différentes, l'une au Sud & à l'Oueſt, & l'autre au Nord, qui n'ont aucune com-

munication utile & réelle par le continent. Ainſi, en ſuppoſant, même les Anglois en force & ſolidement établis à l'Oueſt & au Sud ; il leur ſeroit impoſſible de ſe porter au Nord par terre. S'ils en formoient le projet, ils ne pourroient chercher à l'exécuter, que par l'étroite liſiere qui joint les poſſeſſions Françoiſes de l'Oueſt & du Nord au cap Saint-Nicolas, ou en traverſant les poſſeſſions Eſpagnoles, deux routes également impraticables.

La premiere eſt un déſert ſtérile, tellement rempli de forêts, de gorges, de précipices, qu'un homme à pied ne s'en tire qu'avec beaucoup de tems & d'extrêmes fatigues. La ſeconde n'eſt guere moins chimérique. Il faudroit la faire à travers les montagnes Eſpagnoles, hautes, incultes, eſcarpées, & où on ne paſſeroit pas ſans être harcelé. La côte du Nord, inacceſſible par terre, ne peut donc être attaquée que par la mer. Plus riche, plus peuplée, & moins étendue que les deux autres, elle eſt plus ſuſceptible d'une guerre de campagne, & d'une défenſe ſuivie & réguliere.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de récifs, offre une terre maréca-geuſe dans beaucoup d'endroits. Les mangliers, bois taillis qui couvrent un ſol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défenſe naturelle eſt devenue

moins commune, par les coupes de pluſieurs taillis. Mais les embarcardaires, qui ne ſont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent pour être fermées, qu'un front médiocre. Les magaſins & les autres bâtimens en pierre y ſont communs; ils fourniſſent des poſtes à creneler, & aſſurent quelques feux couverts.

Cette premiere ligne de la plage ſemble faire eſpérer qu'un rivage de dix-huit lieues, ſi bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût ſecondé de la valeur Françoiſe, mettroit l'ennemi dans le riſque d'être battu, dès le moment de la deſcente. Si ſes projets étoient connus, ſi ſes diſpoſitions ſur mer indiquoient de loin le lieu de ſon débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience aſſure un avantage infaillible aux eſcadres emboſſées.

Ce n'eſt point uniquement par ces nappes de feu, qui, partant des vaiſſeaux, couvrent l'abord des chaloupes; c'eſt par l'impoſſibilité où l'on eſt d'occuper tous les points de la côte, qu'une eſcadre mouillée a la facilité de faire des deſcentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour ainſi dire, autour des ſinuoſités, dans le tems que les canots & les chaloupes volent par un chemin plus court. L'attaquant ſuit la corde, tandis que le défenſeur a l'arc à parcourir.

Trompé & fatigué par divers mouvemens, celui-ci n'eſt pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour ſe mettre en état de réſiſter à une deſcente, il faut d'abord la croire exécutée. On emploie alors ſon courage & ſes forces, à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit ſur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable, laiſſera toujours la plaine du Cap ouverte à la deſcente. C'eſt moins aux bords de la côte, qu'à l'intérieur des terres, qu'il faut regarder.

Elles ſont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur, proportionnée aux différens dégrés de la maturité, change ſucceſſivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, ſoit pour couvrir ſes flancs ou ſa marche, ſoit pour retarder la pourſuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de tems, l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des eſpeces de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La ſéparation des pieces de cannes, les ſavanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvemens d'une armée, que ne le font nos prairies. Au lieu de nos villages, ce ſont des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies

de citronniers épaiſſes & tirées au cordeau ; plus impoſantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'eſt-là ce qui fait la plus grande différence de perſpective, entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivieres ; quelques ravines, de foibles monticules, un ſol généralement uni ; des digues contre les inondations ; peu ou point de foſſés ; un ou deux bois d'une foible épaiſſeur ; un petit nombre de marécages ; une terre qui ſe couvre d'eau dans un orage, & de pouſſiere en douze heures de ſoleil ; des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractériſe le maſſif de la plaine du Cap. C'eſt dans ſa diverſité qu'on doit trouver des campemens avantageux ; ſans oublier que dans une guerre défenſive, le poſte qu'on va prendre ne ſauroit être trop voiſin de celui que l'on quitte.

Ce n'eſt pas aux écrivains à preſcrire des regles aux gens de guerre. Céſar lui-même a dit ce qu'il a fait, & non ce qu'il falloit faire. Les deſcriptions topographiques, l'appréciation des poſtes, la combinaiſon des marches, l'art des campemens & des retraites, la plus ſavante théorie : tout eſt ſoumis au coup-d'œil du général, qui, avec les principes dans ſa tête & les matériaux dans ſa main, applique les uns & les autres aux circonſ-

tances locales & momentanées, où le haſard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il eſt, eſt dépendant de la fortune qui ſubordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les regles ſont hériſſées d'exceptions, que le tact doit preſſentir. L'exécution même change preſque toujours le plan & dérange le ſyſtême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes; la témérité de l'ennemi; le ſuccès éventuel de ſes meſures; une rencontre, un événement imprévus; un orage qui gonfle un torrent; le vent qui dérobe un piege ou un embuſcade, ſous des tourbillons de pouſſiere; la foudre qui épouvante les chevaux, ou qui ſe confond avec le bruit des canons; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement ſur les eſprits du chef & ſur le ſang des ſoldats: ce ſont autant d'élémens phyſiques ou moraux, qui, par leur inconſtance, entraînent un renverſement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que ſoit le choix du lieu pour une deſcente au Nord de Saint-Domingue, la ville du Cap en ſera toujours l'objet. Le débarquement ſe fera ſans doute dans la baie du Cap même, où les vaiſſeaux ſeroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir l'artillerie, les vivres & les

munitions néceſſaires pour aſſiéger cette opulente fortereſſe. C'eſt auſſi de ce boulevard de la colonie, que tous les mouvemens de défenſe doivent tâcher d'éloigner l'aſſaillant. On cherchera par l'avantage des poſitions, à diminuer l'inégalité de forces. Au moment de la deſcente, il faut chicaner le terrein, en ſoutenant un commencement d'attaque, ſans compromettre la totalité des troupes. On ſe poſtera de façon à ſe ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garniſon, & l'autre dans les gorges des montagnes, pour y tenir une eſpece de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du ſiege, & retarder la priſe de la place. Fût-elle emportée, comme il ſeroit facile, en l'évacuant, de favoriſer l'évaſion des troupes, tout ne ſeroit pas fini. Les montagnes où elles ſe réfugieroient, inacceſſibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en ſont comme gardés par des gorges fort ſerrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui eſt celle de la grande riviere, oppoſe à l'ennemi deux ou trois paſſes de riviere, qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cens hommes y arrêteroient les plus nombreuſes forces, avec la ſeule précaution de creuſer le lit des eaux. Cette réſiſtance

pourroit être ſecondée par vingt-cinq mille habitans blancs ou noirs, établis dans ces vallées. Comme les blancs y ſont plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de conſommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions dont ils vivent ; & dès-lors, ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, ſeroit remplacé par les Eſpagnols, qui, ſur les derrieres de ces montagnes, élevent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la conſtance des troupes s'épuiſe, par le manquement des vivres ou des munitions, & qu'elles ſoient ou forcées ou tournées. C'eſt ce qui fit imaginer à Verſailles, il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le centre des montagnes. Le Maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On penſoit alors qu'avec des redoutes de terre diſperſées ſur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulieres, & le miner ſourdement par la perte de beaucoup d'hommes, dans un climat où les maladies les conſomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, expoſées ſur la frontiere à l'invaſion des maîtres de la mer ; parce qu'incapables de dé-

fendre l'habitant, elles ſervent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaiſſeaux, y dépoſe & en tire à ſon gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entiérement ouvert valoit mieux, diſoit-on, pour une puiſſance ſans forces maritimes, que des forces éparſes & abandonnées, ſur des rivages dévaſtés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'iſle, qu'on permettoit d'établir ſolidement ſa défenſe. Une route de vingt à trente lieues, entrecoupée d'obſtacles, où chaque marche ſeroit achetée par des combats, dans leſquels l'avantage des poſtes rendroit un détachement redoutable à toute une armée; où les tranſports d'artillerie lents & laborieux, la difficulté des convois & l'intervalle de la communication avec l'océan, tout enfin conſpireroit à la deſtruction de l'ennemi. Tel devoit être pour ainſi dire, le glacis de la place qu'on ſe propoſoit de conſtruire. Cette capitale ſituée dans un lieu où l'élévation des terres, tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air; au milieu d'une campagne qui fourniroit les comeſtibles les plus néceſſaires, & particuliérement le riz; environnée de troupeaux, qui, paiſſant ſur un terrein le plus favorable à leur multiplication, ſeroient conſervés pour l'inſtant

des beſoins, munie de magaſins proportionnés à ſa grandeur & à ſa garniſon : une telle ville auroit changé en un royaume, qui ſe ſoutiendroit long-tems de lui-même, une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le ſuperflu ſans avoir le néceſſaire, enrichit un petit nombre de propriétaires, qu'elle ne peut cependant faire ſubſiſter.

Si l'ennemi, devenu maître des côtes qu'on ne lui diſputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour ſoutenir la défenſive, où les excurſions perpétuelles du centre le réduiroient à ſe borner. Les troupes de l'intérieur de l'iſle, toujours ſûres d'une retraite reſpectable, pourroient être aiſément rafraîchies par des ſecours venus d'Europe, qui pénétreroient ſans peine au centre d'un cercle dont la circonférence eſt ſi vaſte, tandis que toutes les flottes Angloiſes ne ſuffiroient pas à remplir les vuides que le climat feroit continuellement dans leurs garniſons.

Malgré l'évidence de tous ces avantages, on a perdu de vue le projet d'une fortification dans les montagnes, pour s'occuper d'un ſyſtême qui réduiroit au môle Saint-Nicolas toute la défenſe de la colonie. Le nouveau plan n'a pu manquer d'être applaudi par les colons, qui ne voient

jamais ſans chagrin auprès de leurs plantations, des citadelles & des garniſons, d'où réſulte moins de ſûreté que de dévaſtation. Ils ont compris que toutes les forces étant portées ſur un ſeul point, ils n'auroient plus dans leur voiſinage ſur les trois côtes, que des troupes légeres, qui, ſuffiſant pour éloigner des corſaires par des batteries, ſont d'ailleurs des défenſeurs commodes, prêts à céder ſans réſiſtance, à ſe diſperſer, ou à capituler au moindre ſigne d'une deſcente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier, s'eſt encore trouvé conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils ont penſé que le petit nombre de troupes dont la colonie eſt ſuſceptible, étant comme perdu dans une iſle auſſi grande que Saint-Domingue, paroîtroit quelque choſe au mole. C'eſt Bombardopolis qu'on a choiſi, comme le poſte le plus reſpectable. Cette nouvelle ville eſt placée à l'extrêmité d'une grande plaine, dont l'élévation aſſûre la fraîcheur. Une ſavane naturelle couvre ſon territoire, embelli par des boſquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine, ce qui eſt rare à Saint-Domingue. On pourroit y bâtir une place réguliere, auſſi forte qu'on le voudroit. Si elle ne préſervoit pas les côtes d'une invaſion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir ſolidement.

Il ſeroit à ſouhaiter, diſent des hommes d'état, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifications que comportoit une poſition ſi avantageuſe. C'eſt un tréſor qu'on ne devoit découvrir qu'en s'en aſſurant la poſſeſſion. Si cette précieuſe clef de Saint-Domingue, & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, comme ce malheur peut arriver au premier feu d'une guerre qui ne ſauroit être éloignée, ce Gibraltar du nouveau-monde ſeroit plus fatal à l'Eſpagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au reſte, qu'on ne s'étonne pas de voir ſi peu de ſolidité dans toutes les précautions qu'on a priſes juſqu'ici pour la défenſe de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance & la protection ſeront bornés à des moyens du ſecond ordre, qui ne peuvent que retarder & non empêcher la conquête de cette iſle, on ne pourra ſuivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent excluſivement aux puiſſances qui peuvent compter ſur leurs forces navales, pour ſe garantir de la perte, ou s'aſſurer du recouvrement de leurs colonies. Celles de la France ne ſont pas gardées par ces arſenaux mouvans, qui peuvent à la fois attaquer & défendre. Leur métropole n'a pas encore une marine aſſez redoutable. Mais, du moins gouverne-t-elle

ſes poſſeſſions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée? C'eſt ce que nous allons examiner.

CHAPITRE XXVIII.

Examen du gouvernement établi dans les iſles Françoiſes.

LE gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'eſprit national, qui ne s'écarte guere des vrais intérêts de l'état, a porté dans le nouveau-monde le droit de propriété, qui fait la baſe de ſa légiſlation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien poſſéder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-modéré, les terreins qu'on a voulu défricher dans ſes iſles. Cette méthode lui a ſemblé la plus ſûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jalouſies que feroit naître une diſtribution guidée par les caprices de la faveur.

CHAPITRE XXIX.

Le droit de propriété eſt-il reſpecté dans les iſles Françoiſes ?

LA France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins ſage, en accordant gratuitement des poſſeſſions à ceux qui les ſollicitoient. Sans égards à leurs talens & à leurs facultés, le crédit de leurs protecteurs régloit la meſure & l'étendue du terrein qu'ils obtenoient. On ſtipuloit, à la vérité, qu'ils commenceroient leur établiſſement dans l'année de la conceſſion, ſans diſcontinuer le défrichement, ſous peine de confiſcation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenſes de l'exploitation, des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fond, la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui, ſans fortune & ſans naiſſance, n'intéreſſoient perſonne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commiſération publique auroit dû ſecourir dans la miſere où la mort de leurs parens les laiſſoit expoſés. Tout propriétaire qui trouvoit de la recommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder ſon domaine en friche.

A cette prédilection, qui devoit retarder ſenſiblement le progrès des colonies; s'eſt jointe une foule d'arrangemens économiques, plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord aſſujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres, à y planter cinq cents foſſes de manioc, pour chaque eſclave qu'ils auroient ſur leur habitation. Cet ordre bleſſoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile ſur un terrein qui pouvoit en rapporter de plus riches; & l'intérêt public, en rendant inutiles les terreins ſecs qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Auſſi la loi qui faiſoit violence à la diſpoſition de la propriété, n'a-t-elle jamais été rigoureuſement exécutée; mais comme on ne l'a pas révoquée, elle eſt toujours un fléau entre les mains de l'adminiſtrateur ignorant, biſarre ou paſſionné, qui voudra s'en ſervir contre les habitans. C'eſt pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la légiſlation. La contrainte des loix agraires, eſt encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un tems en Europe, c'étoit celui du gouvernement féodal, où les métaux n'entroient guere dans les ſtipulations publiques ou particulieres. Les nobles ſervoient l'état, non de leur bourſe,

mais de leur perſonne ; & ceux de leurs vaſſaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, ſoit en denrées, ſoit en travaux. Ces uſages deſtructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin ils tomberent par dégré, à meſure que l'autorité des rois, ſous l'appât de l'affranchiſſement des peuples, vint à ſapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Le prince devenu ſeul maître, abolit, comme magiſtrat, quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conſerva cependant beaucoup de ces uſurpations conſacrées par le tems. Celle des corvées s'eſt maintenue en quelques états, où la nobleſſe a preſque tout perdu ſans que le peuple y ait rien gagné. La France avoit encore ſon aiſance gênée par cette ſervitude publique, dont on a réduit l'injuſtice en méthode, comme pour lui donner une ombre de juſtice. Les ſuites de cet affreux ſyſtême, ont été encore plus funeſtes à ſes colonies. La culture de ces terres, par la raiſon du climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que ſouffrir extrêmement de l'abſence de ſes agens, qu'on occupe loin de leurs atteliers à des ouvrages publics, ſouvent inutiles, & toujours faits pour des bras oiſifs. Si la métropole, mal-

gré la foule des moyens qu'elle a ſous la main, n'eſt pas encore parvenue à corriger ou à tempérer la vexation des corvées, elle doit juger combien il en réſulte d'inconvéniens au-delà des mers, quand la direction de ces travaux eſt confiée à deux adminiſtrateurs qui ne peuvent être ni dirigés, ni redreſſés, ni arrêtés dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir abſolu. Mais le fardeau des corvées eſt doux & léger, au prix de celui des impôts.

CHAPITRE XXX.

Les impôts ſont-ils convenablement établis dans les iſles Françoiſes.

ON peut définir l'impôt, une contribution pour la dépenſe publique, qui eſt néceſſaire à la conſervation de la propriété particuliere. La jouiſſance paiſible des terres & des revenus, exige une force qui les défende de l'invaſion, une police qui aſſure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paie pour le maintien de cet ordre public, eſt de droit & de juſtice; ce qu'on leve de plus eſt extorſion. Or toutes les dépenſes de gouvernement que la métropole fait pour les colonies,

lui ſont payées par la contrainte qui leur eſt impoſée de ne cultiver que pour elle, & de la maniere qui lui convient. Cet aſſujettiſſement eſt le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

On ſentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchiſſe à la différence de ſituation, qui ſe trouve entre l'ancien & le nouveau-monde. En Europe, la ſubſiſtance & les conſommations intérieures, ſont le but principal du travail des terres & des manufactures : on ne deſtine à l'exportation que le ſuperflu. Dans les iſles, tout doit être envoyé au dehors. La vie & les richeſſes y ſont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur : la reſſource de l'intérieur leur reſte. Dans les iſles, les hoſtilités anéantiſſent tout. Il n'y a plus de ventes, plus d'achats, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ſes frais.

En Europe, le colon qui a peu de terres, & qui ne peut faire que des avances peu conſidérables, cultive à proportion auſſi utilement que celui dont les domaines ſont étendus & les tréſors immenſes. Dans les iſles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenſes qui ſuppoſent d'aſſez grands moyens.

En Europe, c'eſt en général un citoyan

qui doit à un autre citoyen : l'état n'eſt pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des iſles ſont d'une autre nature. Pluſieurs colons pour travailler à leurs défrichemens, pour ſe relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, ſe ſont tellement obérés par la reſſource des emprunts, qu'on peut les regarder plutôt comme des fermiers du commerce, que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au miniſtere de France, ſoit que les circonſtances l'aient entraîné loin de ſes vues, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation impoſée aux colonies, de tirer tous leurs beſoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir. Cette capitation a été reſtreinte dans quelques établiſſemens, aux eſclaves qui travailloient; & dans quelques autres, elle eſt indifféremment étendue à tous les eſclaves. Les deux diſpoſitions ont été combattues par la colonie de Saint-Domingue aſſemblée. On va juger de la force de ſes preuves.

Les enfans, les infirmes, les vieillards, forment à-peu-près le tiers du nombre des eſclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne ſont pour lui qu'un fardeau que l'humanité ſeule fait ſupporter ; les

autres ne lui donnent que des eſpérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement comment le fiſc a pu exiger un tribut, d'un objet qui coûte au lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au-delà du tombeau ; c'eſt-à-dire, qu'elle exiſte ſur une tête qui n'eſt plus. Qu'un eſclave meure après que le récenſement a été fait ; le colon, malheureux de la diminution de ſon revenu, malheureux de la diminution de ſon capital, ſe voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ſes pertes, & qui en aggrave l'amertume.

Les eſclaves même qui travaillent, ne ſont pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs ſur un terrein excellent, on retire plus de productions qu'un grand nombre n'en donne ſur des terres médiocres ou mauvaiſes. Les denrées qui occupent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le paſſage d'une culture à l'autre que le ſol exige, éloigne par intervalles le produit des travaux. Les ſéchereſſes, les inondations, les incendies, les inſectes dévorans, rendent ſouvent les peines inutiles. Toutes choſes d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de ſucre ; ſoit à cauſe de la néceſſité de l'enſemble, ſoit parce que les travaux ne ſont vrai-

ment productifs, qu'autant qu'on peut ſaiſir le moment qui leur eſt le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui ſans débouché pour ſes denrées, eſt obligé de s'endetter pour ſoutenir ſa vie, & ſuſtenter ſa terre, ſe trouve encore réduit à payer un impôt pour des eſclaves dont le travail équivaut à peine à leur entretien. Souvent même, il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de ſon habitation, pour les beſoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ſes frais, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle néceſſité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ſes fonds languiſſans & comme anéantis.

La fardeau de la capitation étoit plus peſant encore, pour les habitans abſens de la colonie qu'on condamnoit au triple de cet impôt : ſurcharge d'autant plus injuſte, qu'il n'importoit guere à la France que ſes marchandiſes ſe conſommâſſent dans le ſein du royaume ou dans ſes iſles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons ? Ce n'eſt que par la douceur du gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs, des hommes qui ſous un ciel brûlant avoient accru par des travaux haſardeux la proſpérité

publique, devoient avoir la douceur de finir leur carriere dans le ſéjour tempéré de la métropole. Quoi de plus propre que le ſpectacle de leur fortune, à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oiſifs, dont l'état ſe délivreroit au profit de l'induſtrie & du commerce?

Rien de plus nuiſible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs. La néceſſité de vendre, oblige le colon de baiſſer le prix de ſa denrée. Le bon marché peut être avantageux, lorſqu'il eſt le fruit d'une grande abondance, & la ſuite d'une vivacité extrême dans les affaires. Mais tout eſt perdu, ſi l'on eſt réduit à perdre habituellement ſur ſes marchandiſes, pour payer le retour d'un impôt. La finance eſt comme un ulcere, où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A meſure que le ſang paſſe dans une plaie par la circulation, il ſe corromp pour la nourrir. Le commerce tarit par les canaux abſorbans du fiſc, qui reçoit toujours ſans jamais rendre.

Enfin l'impôt dont il s'agit, eſt d'une perception très-difficile. Il faut néceſſairement que tout propriétaire qui a des eſclaves, en donne chaque année une déclaration. Il faut, pour prévenir les fauſſes déclarations; les faire vérifier par des commis. Il faut confiſquer les negres non déclarés; pratique inſenſée; puiſque le negre

cultivateur eſt un capital, & que par ſa confiſcation on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit eſt établi C'eſt ainſi que dans les colonies où rien ne peut proſpérer ſans une tranquillité profonde, il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre deſtructive. Les procès ſe multiplient; les déplacemens deviennent fréquens, les voies de rigueur néceſſaires; les frais conſidérables & ruineux.

Si l'impôt aſſis ſur la tête des Negres eſt injuſte dans ſon étendue, ſans égalité dans ſa répartition, compliqué dans ſa perception; l'impôt établi ſur les denrées qui ſortent des colonies, n'eſt guere moins blâmable. Le gouvernement ſe l'eſt permis, dans la perſuaſion que ce nouveau droit ſeroit entiérement ſupporté par le conſommateur, ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuſe en économie politique.

L'action de conſommer ne donne point d'argent pour payer les choſes que l'on conſomme. Le conſommateur l'obtient de ſon travail; & tout travail, quand on en ſuit la chaîne, eſt payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne ſauroit renchérir conſtamment, que les autres ne renchériſſent à proportion. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la conſommation de la denrée renchérie di-

minuera néceſſairement ; & ſi elle diminue, ſon prix tombera. Sa cherté n'aura été que paſſagere.

Le négociant ne ſera pas plus en état que le conſommateur de ſe charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois ; mais s'il ne fait pas ſur les marchandiſes taxées le bénéfice naturel & néceſſaire, il en diſcontinuera bientôt le commerce. Eſpérer que la concurrence le forcera à prendre ſur ſes profits le paiement de l'impôt, c'eſt ſuppoſer qu'il faiſoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence, qui n'étoit pas alors ſuffiſante, deviendra plus vive, lorſque les profits ſeront diminués. Si les choſes étoient au contraire telles qu'elles devoient être, & que les bénéfices ne fuſſent que ſuffiſans ; c'eſt ſuppoſer que la concurrence ſubſiſtera, quoique les profits, qui la faiſoient naître ne ſubſiſtent plus. Il faut admettre toutes ces abſurdités, ou convenir que c'eſt le cultivateur des iſles qui paie l'impôt : qu'il ſoit perçu dans la premiere, dans la ſeconde ou dans la centieme main.

Loin d'attaquer ainſi la cultivation des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puiſque par l'état de prohibition où l'on tient le commerce des colonies, ces libéralités ſeroient néceſſairement rapportées à la métropole,

avec tous les fruits dont elles auroient été la ſemence.

Que ſi la ſituation d'un état arriéré par ſes pertes & par ſes fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter des fardeaux; on pourroit ſe rapprocher de la meilleure adminiſtration, en ſupprimant du moins le paiement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau ſyſtême ſeroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, comme d'éloigner de ſes yeux tout ce qui lui annonce ſa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle; il en craint l'augmentation. Il cherche en vain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug qui le pourſuit à travers les tempêtes de l'Océan. Il ronge en murmurant les reſtes de ſon frein, & ne penſe qu'avec dépit à une patrie qui, ſous le nom de mere, lui demande du ſang, au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ſes entraves. Que ſes richeſſes ne paient le tribut à la métropole qu'en y débarquant: il ſe croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ſes denrées, ou par le ſurcroît du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contre-coup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que ſur une marchandiſe, qui, déſormais ſans riſque dans toute ſa valeur, ſera parvenue à ſa deſtination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du prince le riſque même du naufrage, en perdant en route une cargaiſon dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires, au contraire, rapporteront en denrées le montant du droit; & la valeur des productions ayant augmenté d'environ vingt & un pour cent par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin le conſommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'eſt pas poſſible que le colon & le négociant ſe trouvent bien d'une diſpoſition, ſans qu'il lui en revienne, avec le tems, quelque utilité. Auſſi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de frais, & par conſéquent la marchandiſe pourra être donnée à meilleur marché.

L'état même y pourroit trouver un avantage politique fort conſidérable. Par le nouvel arrangement, il exiſteroit un pays, en apparence, exempt de tout impôt, & jouiſſant d'une franchiſe abſolue. Un pareil événement ſeroit ſur-tout remarqué, dans un tems où les colonies Angloiſes gémiſ-

ſent ſous le poids des taxes nouvelles. Ce contraſte irriteroit leurs maux. Leurs murmures & leur audace n'auroient plus de bornes. Elles prendroient de la confiance dans un gouvernement qu'elles ont juſqu'à préſent accuſé de tyrannie; & s'il s'élevoit une révolte dans l'Amérique ſeptentrionale, cette vaſte région craindroit moins de ſe mettre ſous la protection de la France.

Ce ſyſtême de modération, que tout ſemble preſcrire, s'établira ſans peine. Toutes les productions des iſles ſont aſſujetties, en entrant dans le royaume, à un droit connu ſous le nom de domaine d'Occident, & qui eſt fixé à trois & demi pour cent, avec deux ſols pour livre. Leur valeur, qui ſert de regle au paiement du droit, eſt déterminée dans les mois de janvier & de juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au deſſous du cours réel. Le bureau d'Occident accorde d'ailleurs une tarre plus conſidérable que ne fait le vendeur dans le commerce. Qu'on ajoute à cet impôt celui du même rapport à-peu-près que paient les denrées aux douanes des colonies, ceux qui ſont payés dans l'interieur de ces iſles, & le gouvernement ſe trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de ſes établiſſemens du nouveau-monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'état, on pourroit craindre

qu'il ne fût pas employé à ſa deſtination, qui doit être uniquement la protection des iſles. Les beſoins imprévus du tréſor royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il eſt des inſtans où la criſe du mal ne permet pas de calculer les inconvéniens du remede. La néceſſité la plus urgente abſorbe toute l'attention. Rien n'eſt alors à l'abri du pouvoir arbitraire dirigé par le beſoin du moment. Le miniſtere prend & vuide toujours, dans la fauſſe eſpérance d'un remplacement prochain que de nouveaux beſoins ne ceſſent de reculer.

D'après ces réflexions, ne ſeroit-il pas eſſentiel que la caiſſe deſtinée à recevoir les droits établis ſur les productions des colonies fût entiérement ſéparée des fermes du royaume? L'argent, qui y ſeroit toujours comme en dépôt, couvriroit les dépenſes de ces établiſſemens. Le colon qui a continuellement des fonds à faire paſſer en Europe, les donneroit volontiers pour des lettres-de-change, dès qu'il ſeroit aſſuré qu'elles ne ſouffriroient, ni délais, ni difficultés. Cette eſpece de banque formeroit promptement un nouveau lien de correſpondance entre les iſles & la métropole. La cour connoîtroit plus exactement la ſituation des affaires publiques dans les pays éloignés : elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis long-

tems, quelque beſoin qu'elle en ait, ſurtout dans les tems de guerre. Nous ne pouſſerons pas plus loin les diſcuſſions ſur l'impôt, & nous paſſerons à ce qui regarde les milices.

CHAPITRE XXXI.

Les milices ſont-elles bien ordonnées dans les iſles Françoiſes ?

LES iſles Françoiſes, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquiſes, regardoient comme un privilege le droit de ſe défendre eux-mêmes ; & les deſcendans de ces hommes intrépides ſe crurent aſſez forts pour garder leurs poſſeſſions. Qu'avoient-ils en effet qu'à repouſſer quelques bâtimens qui débarquoient des matelots & des ſoldats auſſi peu diſciplinés que les habitans qu'ils venoient inſulter ?

Tout eſt changé & a dû changer. Lorſqu'on a prévu que ces établiſſemens, devenus conſidérables par leurs richeſſes, ſeroient attaqués tôt ou tard par des armées Européennes tranſportées ſur de nombreuſes flottes, on y a fait paſſer d'autres dé-

ſenſeurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient inſuffiſans contre les forces terreſtres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ſes efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fît payer un obſtacle ſuperflu ; & on l'a vu moins diſpoſé à combattre, qu'occupé des ſuites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a ſenti que les fonctions militaires ne convenoient plus à ſon état d'impuiſſance : & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un ſoin qui, glorieux dans ſon principe, étoit dégénéré en une ſervitude onéreuſe. Les milices ont été ſupprimées en 1764.

Cet acte de complaiſance a mérité l'approbation de ceux qui n'enviſageoient cette inſtitution que comme un moyen de préſerver les colonies de toute invaſion étrangere. Ils ont judicieuſement penſé qu'il étoit abſurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli ſous un ciel ardent, pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'expoſaſſent aux mêmes dangers que ces malheureuſes victimes de notre ambition, qui jouent à chaque moment leur vie pour cinq ſols par jour. Un pareil ſacrifice leur a paru contrarier trop la nature, pour qu'il fût raiſonnable de l'eſpérer ; & ils ont applaudi au miniſtere, qui a ſenti qu'il convenoit de renoncer à une défenſe ſi vaine & ſi onéreuſe.

Les obſervateurs, à qui les établiſſemens du nouveau-monde ſont mieux connus, ont porté de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, diſent-ils, ſont néceſſaires pour maintenir la police intérieure des iſles, pour prévenir la révolte des eſclaves, pour arrêter les courſes des Negres fugitifs, pour empêcher l'attroupement des voleurs, pour protéger le cabotage, pour garantir les côtes contre les corſaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs, ni drapeaux, quel eſt celui qui marchera au ſecours de ſes voiſins ? qui l'avertira ? qui le commandera ? d'où naîtront cette harmonie, ce concours, ſans leſquels rien ne ſe fait convenablement ?

Ces reflexions, qui toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles ſont, avoient pourtant échappé à la cour de Verſailles, l'ont fait revenir promptement ſur ſes pas. Elle a rétabli les milices plus vîte qu'elle ne les avoit abolies. Dès l'année 1766, on s'y eſt ſoumis aux iſles du Vent, ſans une réſiſtance bien marquée ; quoiqu'elle pût être encouragée par la continuation des nouvelles taxes qui n'avoient plus d'objet. Saint-Domingue a réclamé vivement contre cet abus d'une autorité, trop précipitée & trop peu conſtante dans ſes démarches, pour n'être pas expoſée à des murmures.

Un adminiſtrateur philoſophe, témoin

de l'oppoſition que montroient les habitans de Saint-Domingue, au rétabliſſement d'une milice forcée, propoſoit de la rendre volontaire. Il ne doutoit point, qu'à l'appât de quelque intérêt de gloire & de fortune, la moitié de la colonie ne s'enrolât au plutôt, & n'entraînât le reſte par ſon exemple, à ſolliciter comme un honneur ce qu'on abhorroit comme un joug. Mais ce moyen, quelque brillant qu'il ſoit, quelque efficace qu'il eût été, bleſſoit trop eſſentiellement l'uniformité de gouvernement, qui doit régner entre des iſles ſoumiſes à la même puiſſance. Cette diſtinction eût été le germe d'une rivalité, d'une diviſion qui, tôt ou tard, ſeroient devenues funeſtes aux colonies ou même à la métropole.

Sans qu'on ait employé ces ménagemens d'une politique adroite, Saint-Domingue a repris le ſervice militaire : mais c'eſt avec une averſion, un éloignement fondés ſur des griefs, qu'on ne ſauroit trop tôt appaiſer. Perſonne n'ignore que les milices gênent extrêmement la liberté civile, dont on eſt plus jaloux dans les colonies, qu'en Europe où l'on n'entend que le nom de l'autorité. Elles expoſent le citoyen à une multitude de vexations. Les maux qu'elles ont occaſionnés, ont inſpiré pour ce genre de ſervitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des eſclaves. On doit, s'il ſe peut,

effacer les impreſſions du paſſé, calmer toutes les défiances ſur l'avenir. C'eſt à la condeſcendance, à la modération du gouvernement, de mettre fin aux inquiétudes des colons, en faiſant dans la forme des milices, tous les changemens qui peuvent ſe concilier avec la police & la ſûreté qu'elles doivent avoir pour objet. C'eſt le bonheur des peuples gouvernés, qu'il faut enviſager dans l'uſage de l'autorité. Si le ſouverain ne marche pas vers ce but, il ne vivra que ſur des métaux ou des regiſtres, bientôt uſés par le tems, ou dédaignés de la poſtérité. En vain, la flatterie éleve aux princes des monumens ſuperbes & multipliés. La main de l'homme les érige, mais c'eſt le cœur qui les conſacre. L'amour y met le ſceau de l'immortalité. Sans lui, les hommages publics n'étalent que la baſſeſſe du peuple, & non la grandeur du maître. Il y a dans Paris une ſtatue qui fait treſſaillir tous les cœurs d'un ſentiment de tendreſſe. Tous les regards ſe tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le ſilence de l'oppreſſion. On bénit en ſecret le héros qu'elle éterniſe. Toutes les voix ſe réuniſſent après deux ſiecles pour célébrer ſa mémoire. Du fond de l'Amérique, on réclame ſon nom. Dans tous les cœurs, il proteſte contre les abus

de l'autorité ; il preſcrit contre les uſurpations des droits du peuple ; il promet aux ſujets les réparations des maux & l'amélioration du bien ; il demande l'une & l'autre aux miniſtres.

CHAPITRE XXXII.

Le partage des héritages eſt-il utilement réglé dans les iſles Françoiſes ?

QUI le croiroit ? Une loi qui ſemble dictée par la nature même ; qui ſe préſente la premiere au cœur de l'homme juſte & bon ; qui ne laiſſe d'abord aucun doute à l'eſprit ſur ſa rectitude & ſon utilité : cette loi cependant eſt quelquefois contraire au maintien de nos ſociétés : elle arrête les progrès des colonies, les écarte du but de leur deſtination ; &, de loin, elle prépare leur chûte & leur ruine. Qui le croiroit ? C'eſt l'égalité de partage entre les enfans, ou les cohéritiers. Cette loi, ſi naturelle, veut être abolie en Amérique.

Ce partage fut néceſſaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenſes. Le pouvoit-on ſans population ? Et comment, ſans propriété,

fixer dans ces régions éloignées & déſertes, des hommes, qui, la plupart, n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété ? Si le gouvernement leur eût refuſé des terres, ces aventuriers en auroient cherché de climat en climat, avec le déſeſpoir de commencer des établiſſemens ſans nombre, dont aucun n'auroit pris cette conſiſtance qui les rend utiles à la métropole.

Mais, depuis que les héritages ont, d'abord trop étendus, été réduits par une ſuite de ſucceſſions & de partages ſoudiviſés, à la juſte meſure que demandent les facilités de la culture ; depuis qu'ils ſont aſſez limités pour ne pas reſter en friche, par le défaut d'une population équivalente à leur étendue, une diviſion ultérieure de terreins les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obſcur, qui n'a que quelques arpens de terre, tire ſouvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenſes que le haſard de la naiſſance ou de la fortune a mis entre ſes mains. En Amérique la nature des denrées qui ſont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur eſpece, la quantité d'eſclaves, de beſtiaux, d'uſtenſiles néceſſaires pour une habitation : tout cela ſuppoſe des richeſſes conſidérables, qu'on n'a pas dans quel-

ques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, ſi le partage des ſucceſſions continue à morceler, à diviſer de plus en plus les terres.

Qu'un pere, en mourant, laiſſe une ſucceſſion de trente mille livres de rente. Sa ſucceſſion ſe partage également entre trois enfans. Ils ſeront tous ruinés, ſi l'on fait trois habitations; l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtimens, & qu'à proportion il aura moins de negres & de terres; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage ſans faire bâtir. Ils ſeront encore tous ruinés, ſi l'habitation entiere reſte à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier eſt la plus mauvaiſe de toutes les conditions, les biens ſe ſont élevés à une valeur immodérée. Celui qui reſtera poſſeſſeur de tout, ſera trop heureux, s'il n'eſt obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or, comme la premiere loi eſt celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt il ſera inſolvable; & du déſordre qui naîtra de cette ſituation, on verra ſortir la ruine de tous les cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages, eſt le ſeul remede à ce déſordre. Il eſt tems que la légiſlation, aujourd'hui plus éclairée, voie dans ſes colonies plutôt des

établiſſemens de choſes, que des perſonnes. Si ſageſſe lui inſpirera des dédommagemens convenables, pour ceux qu'elle aura dépouillés & ſacrifiés en quelque maniere à la fortune publique. Elle leur doit les moyens de ſubſiſter par le ſeul travail poſſible à cette eſpece d'hommes, en les plaçant ſur de nouveaux terreins; & elle ſe doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richeſſes par leur induſtrie.

Sainte-Lucie & la Guyane offroient, à la paix un beau moment pour la réforme qu'on propoſe. La France devoit profiter de cette occaſion, peut-être unique, pour ſupprimer la loi du partage, en diſtribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs eſpérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur; & pour les avances de cette exploitation, les ſommes immenſes qu'on y a jetées ſans fruit. Des hommes habitués au climat; familiariſés avec la ſeule culture qu'on pouvoit avoir en vue; encouragés par l'exemple, les ſecours & les conſeils de leur famille; aidés enfin, par les eſclaves que l'état leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramaſſés dans les boues de l'Europe; à porter de nouvelles colonies au dégré d'opulence & de proſpérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureuſement on ne vit pas que les premieres colonies en Amérique avoient dû ſe faire d'elles-mêmes, lentement

ment, avec de grandes pertes d'hommes, ou des reſſources extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence, à ſoutenir; mais que les nouveaux établiſſemens ne peuvent ſe former que par voie de génération, comme un nouvel eſſaim s'engendre d'un ancien. La ſurabondance de la population dans une iſle doit déborder dans une autre, & le ſuperflu d'une riche colonie fournir le néceſſaire à une peuplade naiſſante. C'eſt-là l'ordre naturel, que la politique preſcrit aux puiſſances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen eſt déraiſonnable, & ne produit que la deſtruction. Pour n'avoir pas ſaiſi un principe ſi ſimple & ſi fécond, la cour de Verſailles ne doit pas rejeter le projet d'arrêter les nouvelles diviſions des terres. Si la néceſſité de cette loi eſt prouvée, il faut la faire, quoique le tems ſoit moins favorable que celui qu'on a laiſſé échapper. Quand on aura réparé la décadence des habitations, par la ſuppreſſion des partages, qui leur coupent tous les reſſorts de la reproduction, on pourra les forcer à ſe libérer des dettes dont elles ſont obérées.

CHAPITRE XXIII.

A-t-on pourvu ſagement au paiement des dettes contractées par les iſles Françoiſes ?

LES iſles Françoiſes, comme les autres iſles de l'Amérique, ne peuvent être cultivées que par des noirs. Leur climat les réduit à la néceſſité d'acheter des laboureurs. Pour s'en procurer, il faut des capitaux ; & les premiers habitans n'en avoient point. Ils en trouverent dans le commerce, qui donna ainſi à ces précieux établiſſemens leur premiere exiſtence. Ces ſecours, qu'on a depuis trop facilement accordés peut-être, ont donné naiſſance à une grande quantité de dettes, qui ſe ſont multipliées, à meſure que les défrichemens ſe ſont étendus.

L'égalité des partages entre différens cohéritiers, a formé des créanciers au dedans des colonies, comme il y en avoit au dehors. A proportion qu'elles s'enrichiſſoient, leurs créances augmentoient en raiſon de la multiplicité des partages. Parvenues au point d'avoir plus de colons que de plantations à faire, la population ſurabondante eſt reſtée dans l'oiſiveté,

créanciere des héritages qu'elle n'occupoit pas & dès-lors inutile, onéreuſe même, à la culture. On vient de propoſer le moyen de couper la racine à ces créances intérieures : mais, comment éteindre les dettes contractées au dehors ?

Les colons pour ſe libérer, ne devroient, dit-on, dépenſer qu'une partie de leurs revenus, & conſacrer le reſte à l'acquit de leurs engagemens. Eh ! ne voit-on pas que ceux qui par le ſurplus de leurs richeſſes, pourroient faire ces économies, ſont ceux préciſément, qui ne doivent rien : tandis que les débiteurs, par la médiocrité de leurs revenus, ne peuvent retrancher ſur leur dépenſe. D'ailleurs, rien de moins raiſonnable, que d'établir ce ſyſtême de privations dans les colonies. Comme leurs productions tirent tout leur prix des échanges, & qu'alors les échanges, ſeroient comme anéantis, puiſqu'ils ſe trouveroient bornés aux objets peu chers d'une néceſſité abſolue ; les Américains ſeroient réduits à faire peu de denrées, ou à les donner pour rien. Que ſi la métropole vouloit ſuppléer, par des métaux, au défaut de la vente de ſes marchandiſes ; tout l'or qu'on tire d'une partie du nouveau-monde reflueroit dans l'autre. Il eſt une puiſſance connue par la ſupériorité de ſes forces navales, qui, après dix ans d'un pareil commerce, trouveroit dans ces iſles

un dédommagement ſûr de la guerre qu'elle pourroit entreprendre; & il n'eſt pas de la politique de la France, de l'inviter à attaquer ſes poſſeſſions éloignées.

Les commerçans n'ont pas moins d'intérêt que le gouvernement, à la perpétuité des dettes. Les colonies ſe ſont établies à la faveur du crédit. Les premiers cultivateurs acquittés, il s'eſt renouvellé pour leurs ſucceſſeurs; & les poſſeſſeurs actuels jouiſſent encore du même avantage. Si l'on forçoit la libération, elle pourroit être prompte: mais la culture en ſouffriroit; & quand même elle ne ſe dégraderoit pas, elle n'en ſeroit pas moins privée des prémices des terres vierges, qui ſont toujours les plus productives. Dès-lors les négocians trouveroient dans les colonies moins de denrées à acheter, ils y vendroient de moins, les eſclaves, les uſtenſiles, toutes les choſes néceſſaires aux nouveaux établiſſemens, & qui ne ſont guere moins conſidérables que ce qu'il faut pour les beſoins ou pour le luxe des habitations formées. Avec le tems, leurs opérations diminueroient encore. On ſait le chagrin qu'ils ont, de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même ſes produits en Europe, à tirer d'Europe ſes conſommations, & à réduire ſes correſpondans à la ſimple commiſſion. Si la dépendance, qui eſt une ſuite néceſſaire

des dettes, venoit à ceſſer; ce ne ſeroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce ſeroit la colonie entiere qui feroit ſes achats & ſes ventes dans la métropole : elle deviendroit commerçante. Elle ſeroit même bientôt ſans concurrens ; parce qu'elle ſeule connoîtroit le terme de ſes beſoins.

Le crédit eſt donc viſiblement la baſe des liaiſons utiles des commerçans de France avec les colonies ; & leur rendre leurs fonds, ce ſeroit leur ôter leurs bénéfices. Mal-à-propos ſe plaignent-ils, depuis quarante ans, que les retards qu'ils éprouvent dans les paiemens, les ruinent ſans reſſource. Les fortunes qui ſe ſont multipliées dans les ports de la métropole, par leur communication avec les iſles, dépoſent ouvertement contre des reproches ſi peu fondés.

Cependant l'utilité politique, la néceſſité même des dettes des colonies envers la métropole, ne déchargent pas le particulier de l'obligation d'acquitter ſes engagemens. Le mal qui eſt une ſuite, un effet, ſouvent même une cauſe du bien, ne juſtifie ou n'excuſe jamais l'homme qui le commet. Il eſt indifférent pour l'état, qu'une certaine maſſe de richeſſes ſoit dans les mains de tels ou tels citoyens ; mais il n'eſt jamais utile au bien public, que perſonne ſe croie diſpenſé de payer ſes dettes. Le fiſc, lui-même, s'il s'eſt engagé,

doit ſe libérer par les voies & les regles de la juſtice. La banqueroute publique de l'état, eſt un ſcandale, une atteinte plus funeſte encore à la morale de la ſociété, qu'à la fortune des citoyens. Un jour viendra que toutes ces iniquités ſeront citées au tribunal des nations, & que la puiſſance qui les commet, ſera elle-même jugée par ſes victimes. Les dettes de l'Amérique doivent donc être acquittées, mais inſenſiblement, & non par des ſecouſſes violentes. Tandis que les anciennes ſe liquideront, il s'en formera de nouvelles, qui continueront pour ainſi dire, cette chaîne de dépendance, où les fortunes de l'Europe ſe trouvent attachées aux fortunes de ſes colonies. C'eſt par les voies judiciaires qu'il faut ſatisfaire les créanciers du commerce des iſles. La juſtice réelle eſt uniforme. Elle s'arme également en faveur de tous & contre tous. Si l'exécution en eſt remiſe, comme elle l'a été juſqu'à préſent dans les colonies, aux volontés arbitraires de ceux qui gouvernent, elle dégénere néceſſairement en tyrannie. Elle eſt ſouvent une vexation pour les débiteurs, qu'on oblige à manquer aux engagemens les plus ſacrés, pour en remplir de moins importans; qu'on contraint à ſacrifier, par des ventes faites hors de ſaiſon, & ſans formalités, une partie de leur revenu & quelquefois de leur fond. Elle eſt tou-

jours injuſte, pour les créanciers mêmes. Ce n'eſt ni le plus ancien, ni le plus privilégié, ni le plus preſſé qui eſt payé : c'eſt le plus puiſſant, le plus protégé, le plus actif ou le plus violent. Il ne devroit appartenir qu'à la loi de prononcer.

Celle qui dans les colonies permet la ſaiſie réelle des habitations, n'eſt pas praticable. La preuve en eſt, que perſonne n'y a eu recours ; quoiqu'il y ait toujours eu dans les iſles des débiteurs de mauvaiſe foi, & des créanciers aſſez ardens pour ne pas négliger ce moyen de recouvrement, s'il avoit pu leur réuſſir.

La voie de la contrainte perſonnelle, qu'on a propoſé de ſubſtituer à la ſaiſie réelle, ne ſeroit pas plus efficace. Un habitant entouré d'une foule d'eſclaves dans une plantation iſolée, n'y ſeroit arrêté que difficilement. Son empriſonnement deviendroit auſſi ruineux pour ſes créanciers & pour la colonie, que pour lui-même. Son abſence mettroit le déſordre parmi ſes negres; ils ceſſeroient de travailler, & ravageroient les habitations voiſines.

Mais, ne pourroit-on pas ſaiſir & vendre les noirs d'un débiteur ? Les eſclaves qui ceſſeroient de travailler ſur une plantation, iroient en cultiver une autre, & la colonie n'y perdroit rien.

Cette reſſource n'eſt que ſpécieuſe. Pour s'y fier, il faut peu connoître le caractere

des negres. Ce ſont des eſpeces de machines trop difficiles à monter, pour changer impunément d'attelier. Les nouvelles habitudes qu'exige un changement de local, de maître, de méthode, d'occupation, ſont un effort pour ces hommes, déjà trop malheureux d'être condamnés au travail, que repouſſe leur ſenſibilité voluptueuſe. Ils ne ſauroient ſe paſſer de leurs maîtreſſes & de leurs enfans, qui ſont leur plus chere conſolation, le ſeul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames tendres & ſouffrantes, ils languiſſent, ils tombent malades, ſouvent ils déſertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & ſans ardeur.

D'ailleurs, eſt-il aiſé de ſaiſir ces noirs? Cinquante, cent, ou deux cents eſclaves ne ſe laiſſeroient pas tranquillement enchaîner par quelques huiſſiers, & ils ſe diſperſeroient bien vîte, ſi on arrivoit en force ſur leur habitation. Voudroit-on les arrêter dans les bourgs, dans les villes où ils vont vendre des denrées? Bientôt il n'y en paroîtroit plus, & la diſette deviendroit la ſuite d'une déſertion preſque univerſelle.

Quand on ſurmonteroit ces difficultés, l'expédient dont il s'agit ne ſeroit pas moins à rejeter, parce qu'en aſſurant le paiement d'un ſeul créancier, il entraîneroit la ruine de pluſieurs. Les moindres

ſucreries occupent ſoixante ou ſoixante-dix eſclaves dans les bonnes terres, & juſqu'à quatre-vingt ou cent dans les médiocres. On n'en peut diminuer le nombre, ſans arrêter l'exploitation. Il ſuffit de ſaiſir quinze ou vingt noirs ſur une habitation, pour anéantir une culture importante, pour faire languir un capital de cinquante ou cent mille écus, pour rendre tout-à-fait inſolvable un colon très-intelligent. On dira peut-être que ce propriétaire forcé de vendre, ſeroit remplacé par un acquéreur, qui remettroit l'habitation dans toute ſa valeur. Mais perſonne n'ignore qu'il n'y a pas aſſez de numéraire dans les iſles pour payer comptant; qu'on n'y achete qu'à un crédit très-long, qui laiſſe encore l'eſpérance tacite d'obtenir des délais. Otez ce crédit, vous ne trouverez pas un ſeul acquéreur.

Quel ſera le cultivateur aſſez téméraire pour former quelque entrepriſe un peu conſidérable, quand il verra ſa ruine certaine, ſi la fortune & les élémens ne ſecondent pas ſes travaux au jour marqué par ſes engagemens? La crainte de la miſere & de l'opprobre s'emparera de tous les eſprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie; le crédit ſera détruit par le ſyſtême imaginé pour le rétablir. Ce ne ſont pas là de vaines terreurs. Les

déplorables événemens de 1750, n'atteſtent que trop combien elles ſont fondées. A cette époque funeſte & mémorable pour Saint-Domingue, on extorqua du gouvernement la permiſſion de ſaiſir les negres de culture, pour raiſon de dettes. Les premieres exécutions qu'on fit en conſéquence, quoique ſans ſuccès, jetterent l'alarme & l'épouvante dans la colonie. Ce fut un cahos inexprimable. Tout étoit perdu. Le commerce qui avoit ſollicité cette odieuſe loi de rigueur ſe crut trop heureux d'en pouvoir obtenir la révocation.

On n'a donc pas imaginé les moyens d'aſſurer le ſort des créanciers, ſans nuire à la proſpérité des colonies, & parconſéquent à celle de la monarchie. Cependant cette conciliation de l'intérêt public avec l'intérêt des particuliers, doit être dans les reſſorts de la politique; & c'eſt aux hommes d'état de l'y trouver. Cette loi d'équité ſera chérie de ceux même qu'elle gênera, ſi on l'introduit dans les eſprits par la voie de la raiſon, la ſeule voie qui ſoit permiſe peut-être avec des hommes civiliſés, la plus facile du moins, & la plus ſûre. Le colon, éclairé par le cours des lumieres publiques, ſentira que la facilité de ne pas payer lui devient onéreuſe, par l'impoſſibilité de trouver du crédit, à moins qu'il ne l'achete à un prix qui balance le riſque de lui prêter. Soit qu'il en cherche pour augmenter ou pour conſerver ſes fonds,

il n'en obtiendra qu'à ſa ruine. Sa ſituation eſt celle des mineurs, qui ne font jamais que de mauvaiſes affaires avec des uſuriers, accoutumés à ſe payer d'avance des dangers & des délais.

Mais, s'il ne ſuffit pas d'éclairer le colon, pour le ramener à ſes devoirs par ſon intérêt même; s'il eſt dangereux d'employer la violence pour l'obliger à remplir ſes engagemens; pourquoi le légiſlateur n'emprunteroit-il pas le ſecours de l'honneur, motif ſi puiſſant dans les monarchies, principe & reſſort de leur conſtitution? L'opinion n'eſt-elle pas auſſi impérieuſe que la force? Notez d'infamie le débiteur infidele, déclarez-le déchu des diſtinctions dont il jouiſſoit, incapable d'exercer jamais aucune fonction publique, & ne craignez pas qu'il ſe joue de cette loi. Mais que les tribunaux de la juſtice ſoient, à cet égard, ceux de l'honneur. Qu'un coupable ſoit jugé & condamné avec les formalités qui conſacrent toutes les loix. Les hommes les plus avides, & ſurtout les colons de l'Amérique, ne ſacrifient une portion de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'eſpoir de jouir de leur fortune. Or il n'eſt point de jouiſſance pour un homme noté d'infamie. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu ſont payées. Ce n'eſt pas un excès de délicateſſe, ce n'eſt pas l'amour de la juſtice qui ramene dans les vingt-quatre heures, un joueur ruiné

aux pieds d'un créancier quelquefois ſuſpect. C'eſt l'honneur, c'eſt la crainte d'être exclu de la ſociété. L'homme le plus intéreſſé veut jouir, & ſans honneur on ne jouit point.

Mais, dans quel ſiecle, en quel tems invoque-t-on ici le nom ſacré de l'honneur? N'eſt-ce pas au gouvernement à donner l'exemple de la juſtice qu'il veut qu'on pratique? Seroit-il poſſible que l'opinion publique tînt pour flétris, des particuliers qui n'auroient fait que ce que l'état ſe permet ouvertement? Lorſque l'opprobre s'introduit dans les grandes maiſons, dans les premieres places, dans les camps, & dans le ſanctuaire, fait-on rougir encore? Qui pourra craindre d'être déshonoré, ſi ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoiſſent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir; ſi pour s'élever il faut ramper; pour ſervir l'état, plaire aux grands & aux femmes; & ſi tous les dons de plaire ſuppoſent au moins l'indifférence pour toutes les vertus? L'honneur, qui ſemble s'exiler de certains climats de l'Europe, ira-t-il ſe réfugier en Amérique? Pourquoi en déſeſpérer avant de l'avoir tenté? Si l'expérience ne réuſſiſſoit pas, on pourroit traiter dans les iſles Françoiſes, les débiteurs qui ſe refuſeroient au paiement de leurs dettes, comme ils ſont traités dans les iſles ſoumiſes à l'Angleterre & à la Hollande. Les trois nations ont également concentré

les liaiſons de leurs établiſſemens du nouveau-monde dans la métropole.

CHAPITRE XXXIV.

La métropole, en obligeant ſes iſles à ne livrer qu'à elle leurs productions, en a-t-elle ſuffiſamment aſſuré l'extraction?

TOUTES les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premieres dûrent leur naiſſance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui après avoir long-tems erré dans des contrées déſertes, ſe fixoient enfin par laſſitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples, chaſſés de leur territoire par un ennemi puiſſant, ou attirés par quelque haſard dans un ſol préférable à celui de leurs peres, ſe tranſplanterent ſous un nouveau ciel, & y partagerent les terres avec les premiers habitans de ce climat étranger. L'excès de la population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions, déterminerent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'eſprit de conquête fit établir une partie des ſoldats vainqueurs dans des états ſubjugués, pour s'en aſſurer la propriété. Aucune de ces

colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fonderent Tyr, Carthage, Marſeille, républiques commerçantes, n'étoient que des retraites néceſſaires ſur des côtes barbares, & des entrepôts où les vaiſſeaux partis des différens ports, & fatigués d'une longue navigation, faiſoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle eſpece d'établiſſement, qui a pour baſe l'agriculture. Les gouvernemens, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs ſujets qu'ils y tranſportoient, ne puſſent conſommer que les marchandiſes que leur fourniroit la métropole, ne puſſent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la choſe même. Elles n'ont pas regardé une communication excluſive avec leurs colonies, comme un dédommagement exceſſif des dépenſes faites pour les former, à faire pour les conſerver. Tel a toujours été le ſyſtême de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France ne s'en étoit jamais écartée, lorſqu'un homme de génie, fort connu par l'étendue de ſes idées, par l'énergie de ſes expreſſions, a voulu tempérer la rigidité de ce principe. Recevoir de l'étranger les marchandiſes que la métropole ne peut

fournir que difficilement à un prix exceſſif, c'eſt augmenter, a-t-il dit, dans les colonies, une proſpérité qui reflue tôt ou tard dans la patrie principale, à qui elles envoieront plus de denrées, à qui elles offriront un plus grand débouché pour ſes productions. Au bruit de cette opinion, une alarme univerſelle s'eſt répandue dans tous les ports de la monarchie. On a crié que cette concurrence bleſſeroit les droits les plus ſacrés de l'état, qu'elle tariroit les principales ſources de ſon opulence.

Cette conteſtation a beaucoup occupé les eſprits; mais on ne l'a point enviſagée ſous l'aſpect le plus important. Les combattans, & le public qui les a jugés, ne ſongeant qu'aux intérêts de la culture & du commerce, ont perdu de vue le grand objet politique, qui eſt la conſervation des colonies. Or, on riſqueroit de les perdre, en admettant dans leurs ports les vaiſſeaux étrangers.

L'Angleterre a jeté, il y a plus d'un ſiecle, dans les vaſtes ſolitudes de l'Amérique ſeptentrionale, les fondemens d'un empire immenſe, dont les progrès, fort lents d'abord, s'accroiſſent tous les jours avec rapidité. Sa puiſſance, long-tems contenue par un ennemi toujours prêt & toujours prompt à l'attaquer ſur ſes derrieres, n'a plus rien qui la gêne, depuis l'acquiſition du Canada, & de la partie la plus précieuſe de la Louiſiane. Ce peuple délivré par ces

conquêtes, de toute inquiétude du côté du continent, pourra tôt ou tard être tenté de tourner ſon ambition vers les iſles voiſines. Dès-à-préſent, il ne lui manque, pour ſuivre le torrent de ſes proſpérités, qu'une population proportionnée à l'étendue de ſon territoire. Parmi les cauſes qui peuvent hâter cette population, rien n'y contribueroit plus rapidement qu'une ſuite de liaiſons avec les colonies Françoiſes, qui manquant préciſément de ce que le Nord de l'Amérique peut fournir, lui donneroient en achetant ſes productions, les moyens de les multiplier & d'augmenter ſes forces. La cour de Verſailles eſt trop éclairée, ſans doute, pour ſacrifier la ſûreté de ſes iſles à l'avantage acceſſoire qu'elles tireroient d'un commerce libre, pour quelques objets peu importans.

Mais autant qu'elle doit fermer à ſes rivaux ce chemin des richeſſes qui mene à la conquête, autant il lui convient d'ouvrir à ſes inſulaires le débouché de toutes leurs productions. Les colonies lui offrent chaque année, leur conſommation prélevée, cent mille barriques de ſirops & de taffias, dont la valeur eſt d'environ cinq millions de livres. Par un intérêt mal entendu, elle les a privées, elle s'eſt privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ſes propres eaux-de-vie. Celles de ſucre, toujours au deſſous de celles de vin,

ne peuvent être que la boiſſon des peuples pauvres, ou même des gens les moins aiſés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que ſur celles de grain que la France ne diſtile pas. Les ſiennes auront toujours pour conſommateurs, même dans les iſles, la claſſe d'hommes aſſez opulente pour les payer. Le gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuſte & funeſte, ni recevoir trop tôt dans ſes ports les ſirops & les taffias, pour y être conſommés ou pour être envoyés où le beſoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la conſommation, que d'autoriſer les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être conteſtée, il convient de la fonder ſur des principes développés.

Les iſles Françoiſes fourniſſent à leur métropole des ſucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle conſomme une partie, & verſe l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandiſes dont elle a beſoin. Ces mêmes iſles reçoivent à leur tour de la métropole, des vêtemens, des ſubſiſtances, des inſtrumens de culture. Telle eſt la double deſtination des colonies.

Pour qu'elles puiſſent la remplir, il faut qu'elles ſoient riches. Pour qu'elles ſoient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en aient le débit au meilleur prix poſſible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il ſoit le plus grand poſſible. Pour qu'il puiſſe être le plus grand poſſible, il faut qu'il jouiſſe de la plus grande liberté poſſible. Pour qu'il jouiſſe de la plus grande liberté poſſible, il faut que cette liberté ne ſoit grévée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenſes, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaiſon, doivent décider s'il eſt avantageux que les productions des colonies ſoient aſſujetties aux tenteurs, aux dépenſes d'un entrepôt en France.

Il faudra néceſſairement que ces frais intermédiaires retombent ſur le conſommateur ou ſur le cultivateur. Si le premier les paie, il conſommera moins, parce que ſes facultés n'augmentent pas en raiſon de l'augmentation des frais. Si c'eſt le ſecond, recevant un moindre prix de ſes denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en tirera plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conſéquences deſtructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec aſſurance, que les marchandiſes doivent avant d'être conſommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre &

de tranſport ; que ces frais occupant & nourriſſant bien du monde, contribuent à ſoutenir la population, & à augmenter les forces d'un état. On eſt ſi aveuglé par le préjugé, qu'on ne voit pas, que s'il eſt avantageux que les denrées avant d'être conſommées faſſent des frais comme deux, il ſera plus avantageux qu'elles en faſſent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande proſpérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivieres, bannir même les animaux de la culture, & n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un ſurcroît de frais aux frais qui déjà précedent la conſommation. Voilà pourtant toutes les abſurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu. Mais les vérités politiques veulent être agitées long-tems avant d'être ſenties. Beaucoup d'erreurs ſe ſont introduites, chez les hommes d'état comme chez le peuple, ſans examen. Le miniſtere de France, long-tems aveuglé par les ténebres où il laiſſoit dormir ſa nation, n'a pas encore pu s'éclairer ſur l'adminiſtration qui convenoit le mieux à ſes colonies. Il ne ſait pas encore quel eſt le gouvernement le plus propre à les faire proſpérer.

CHAPITRE XXXV.

L'autorité aux iſles Françoiſes eſt-elle dans les mains les plus propres à les faire proſpérer?

LES colonies Françoiſes établies par des hommes ſans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, ſembloient, dans l'origine, n'avoir beſoin que d'une police ſévere. On les confia donc à des chefs, dont l'autorité étoit illimitée. L'eſprit d'intrigue, naturel à toutes les cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un aſcendant univerſel fit de tous tems parvenir aux grandes places en Amérique, des hommes ſans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le miniſtere, par un reſte de pudeur, craignant de les élever ſur le théatre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au-delà des mers, où leurs déſordres n'étoient pas connus. Une compaſſion mal entendue, une fauſſe maxime de cour, qui ſuppoſe la fourberie néceſſaire & les frippons utiles, fit ſacrifier de ſang froid à des brigands dignes des pri-

ſons, la tranquillité des cultivateurs, la ſûreté des colonies, l'intérêt même de l'état. Ces miniſtres de rapine & de débauches, étoufferent les germes du bien, & retarderent la proſpérité qui naiſſoit d'elle-même.

La puiſſance abſolue porte dans ſa nature un poiſon ſi ſubtil, que les deſpotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils réſiſter à la flatterie, qui ne manque jamais d'élever ſa baſſeſſe ſur la ſervitude générale; & d'avancer ſa fortune dans les maux publics?

Le peu de gouverneurs qui échapperent à la corruption, n'ayant aucun point d'appui dans une adminiſtration ſans limites, paſſoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne ſont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'eſt la loi. Otez aux adminiſtrateurs cette meſure commune, cette regle de leurs jugemens; il n'y aura plus de droit, plus de ſûreté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne verra qu'une foule de déciſions contradictoires; que des réglemens paſſagers qui s'entrechoqueront; que des ordres qui, faute de maximes fondamentales, n'auront aucune liaiſon entr'eux. Si l'on déchiroit le corps

des loix, dans l'empire même le mieux conſtitué par ſa nature, on verroit bientôt que ce ne ſeroit pas aſſez d'être juſte, pour le bien conduire. La ſageſſe des meilleures têtes n'y ſuffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même eſprit, & que l'eſprit de chacune ne ſeroit pas toujours dans la même ſituation, l'état ne tarderoit pas à être bouleverſé. Cette eſpece de cahos fut continuel dans les colonies Françoiſes ; & d'autant plus grand, que les chefs ne faiſoient qu'y paroître, pour ainſi dire, & en étoient rappellés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes. Après avoir marché trois ans ſans guide, dans un pays nouveau, ſur des plans informes de police & de loix, ces adminiſtrateurs étoient remplacés par d'autres, qui dans un terme auſſi court, n'avoient pas le tems de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir aſſez leurs projets, pour leur donner ce caractere de juſtice & de douceur qui en aſſure l'exécution. Ce défaut de regle & d'expérience, intimidoit ſi fort un de ces magiſtrats abſolus, que, par délicateſſe, il n'oſoit prononcer ſur les choſes les plus communes. Ce n'eſt pas qu'il ne ſentît les inconvéniens de ſon indéciſion ; mais, tout éclairé qu'il étoit, il ne ſe croyoit pas les lumieres d'un légiſlateur, & il ne vouloit pas en uſurper l'autorité.

Cependant il étoit aiſé de tarir la ſource de ces déſordres; en mettant à la place du gouvernement militaire, violent en lui-même & fait pour des tems de criſe & de péril, une légiſlation modérée, fixe & indépendante des volontés particulieres. Mais ce projet, mille fois propoſé, déplut aux gouverneurs, jaloux d'un pouvoir abſolu, qui, redoutable en lui-même, eſt toujours plus odieux dans un ſujet. Ces eſclaves échappés à la tyrannie ſecrete de la cour, n'aimoient rien tant que cette juſtice Aſiatique, dont ils épouvantoient juſqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejetée par des gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en ſe réſervant le droit de faire le bien, ils laiſſoient à leurs ſucceſſeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous ſe déclarerent hautement contre un plan de légiſlation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples: & la cour eut la foibleſſe de céder à leurs inſinuations ou à leurs conſeils, par une ſuite de cette pente que les princes & leurs miniſtres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire aſſez pour ſes colonies, en leur donnant un intendant qui devoit balancer le commandant.

Ces établiſſemens éloignés, qui juſqu'à ce moment avoient gémi ſous le joug d'un

ſeul, ſe virent alors en proie à deux pouvoirs également dangereux, & par leur diviſion, & par leur union. Lorſqu'ils ſe choquoient, ils partageoient les eſprits, ils ſemoient la diſcorde entre leurs partiſans, ils allumoient une eſpece de guerre civile. Le bruit de leurs diſcuſſions retentiſſoit juſqu'en Europe, où chacun d'eux avoit ſes protecteurs, animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorſqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues bonnes ou mauvaiſes ſe trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un aſcendant décidé ſur l'autre, la condition des colons devenoit encore pire. Quelle que fût l'oppreſſion de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ces délégués, comme la preuve la plus déciſive d'une adminiſtration parfaite.

Le ſort des colonies Françoiſes n'a que peu changé. Leurs gouverneurs, outre la diſpoſition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitans, de leur preſcrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en ſervir même pour conquérir. Dépoſitaires d'un pouvoir abſolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils ſont dans l'uſage de connoître des

des dettes civiles. Le débiteur eſt mandé, condamné à la priſon ou au cachot, & forcé de payer, ſans d'autres formalités : c'eſt ce qu'on appelle le ſervice ou le département militaire. Les intendans décident ſeuls de l'emploi des finances, & en reglent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent devant eux les affaires civiles ou criminelles, ſoit que la juſtice n'en ait pas encore pris connoiſſance, ſoit qu'elles aient été déjà portées aux tribunaux mêmes ſupérieurs : c'eſt ce qu'on appelle adminiſtration. Les gouverneurs & les intendans accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugent tous les différents qui s'élevent au ſujet des anciennes poſſeſſions. Cet arrangement met dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons ; & dès-lors rend précaire le ſort de toutes les propriétés. On ne ſauroit imaginer un plus grand déſordre.

Dans la méchanique, plus les puiſſances réſiſtantes ſont éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées : de même, a-t-on dit, on ne peut s'aſſurer des colonies que par un gouvernement violent & abſolu. S'il en eſt ainſi, le chevalier Petry n'aura pas eu tort de déſapprouver ces ſortes d'établiſſemens. Il

vaut mieux que la terre reſte dépeuplée, ou peu habitée, que de voir quelques puiſſances s'étendre pour le malheur des peuples. C'eſt à la France de combattre le ſyſtême d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus ſur la maniere de les gouverner. L'eſprit de lumiere qui caractériſe ce ſiecle, quoi qu'en diſent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices inſéparables du luxe; à la liberté de penſer & d'écrire, les mauvaiſes mœurs qui viennent des paſſions des grands & des abus du pouvoir: cet eſprit de lumiere qui nous ſourient & nous guide encore, quand la morale croule ſur des fondemens ruineux, ramenera le gouvernement à ſes vrais intérêts. Il ſentira qu'il n'y a point eu de juſtice dans ſes colonies, parce qu'elles n'avoient point de loix fixes, dont le dépôt fût entiérement confié à des tribunaux. Si ces corps ſans ceſſe aſſervis, ſans ceſſe opprimés, n'ont pas paru mériter juſqu'ici cette confiance; il faut les en rendre dignes en la leur donnant. Leur ame ſe remplira du ſaint enthouſiame du bien public, lorſqu'ils pourront s'y livrer ſans crainte & ſans inquiétude. Ce zele vraiement patriotique s'allumera de lui-même; ſi ces corps ſont compoſés de magiſtrats, nés dans les colonies.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judicieuſe, que d'accorder à ces inſulaires le droit de ſe gouverner eux-mêmes, mais d'une maniere ſubordonnée à l'impulſion de la métropole, à-peu-près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaiſſeau qui la remorque. Peut-être dira-t-on que le peuple ſe renouvellant ſans ceſſe dans ces iſles éloignées, par l'inſtabilité que le commerce y donne aux richeſſes, cette fermentation y jette beaucoup d'écume; & qu'on n'y verra que bien tard aſſez de mœurs & de lumieres pour y faire naître cet eſprit de patrie & ce ton de gravité qui ſoutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection ſembleroit fondée, ſi l'on ne conſultoit que le caractere des Européens, pouſſés en Amérique par leurs beſoins ou par leurs vices, devenus par ces tranſplantations volontaires ou forcées, étrangers par-tout, ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui réſulte de l'abus de l'eſclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur premiere obſcurité. Mais cette claſſe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une adminiſtration qu'on laiſſeroit aux propriétaires, nés la

plupart dans les colonies : puiſque la juſtice ſuit naturellement la propriété, & que perſonne n'a plus d'intérêt & de droit au bon gouvernement d'un pays que ceux à qui la naiſſance y donne de plus grandes poſſeſſions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchiſe, de l'élévation, un certain amour de la juſtice qui naît de ces belles qualités ; touchés des marques d'eſtime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du ſoin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce ſol fertile, ſe feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une ſociété civiliſée. Au lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche eſt un accuſation de dureté contre ſes miniſtres, on verroit naître aux colonies cet attachement que la confiance paternelle inſpire toujours à des enfans. Au lieu de cet empreſſement ſecret qui les fait courir durant la guerre au devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repouſſer une invaſion. Si la crainte retient les hommes ſous les yeux d'un maître puiſſant & terrible, il n'y a que l'amour qui puiſſe leur commander au loin. C'eſt le ſeul reſſort peut-être qui agiſſe dans les provinces frontieres d'un grand état : quand la molleſſe

& la cupidité ſe taiſent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour eſt un ſentiment qu'on ne ſauroit trop ménager, trop étendre. Mais ſi le prince ne ſait ni le mériter, ni le rendre, on ne le lui prodiguera pas long-tems. Alors, plus de joie dans les fêtes publiques, plus de tranſports dans les réjouiſſances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curioſité mene & preſſe la foule à tout ce qui fait ſpectacle; mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des eſprits. Elle ſe communique d'une province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, ſont dans l'alarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les haſarde, bleſſent tous les cœurs, & tombent ſucceſſivement ſur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, on voit traduire en criminels dans les priſons de l'Europe, les vengeurs du crime & les défenſeurs du droit des colons. Les armes qui ſembloient émouſſées devant l'ennemi, s'aiguiſent contre ces ſujets précieux à l'état. Ceux même qui n'ont pas ſu les défendre durant la guerre, vont les épouvanter dans la paix. Eſt-ce ainſi que l'on conſerve & qu'on fait proſpérer des colonies? Rome

apprit de ſes ennemis l'art de vaincre dans l'ancien monde. Que la France apprenne de ſa rivale l'art de peupler & de cultiver le nouveau.

Fin du Livre treizieme.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE
Des Établiſſemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE QUATORZIEME.

Etabliſſemens des Anglois dans les iſles de l'Amérique.

CHAPITRE XXXVI.

Quel étoit l'état de l'Angleterre, lorſqu'elle commença à former des établiſſemens dans les iſles de l'Amérique.

LA ſituation de l'Angleterre n'étoit pas brillante, lorſqu'en 1625 cette puiſſance commenca ſes établiſſemens dans l'Archipel de l'Amérique. Son agriculture n'em-

braſſoit ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à ſoie, n'avoient pas été heureuſes. Tous les ſoins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, ſuffiſoient rarement à la ſubſiſtance du royaume : une grande partie de ſes greniers étoient approviſionnés par les champs qui bordent la mer Baltique.

L'induſtrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle ſe réduiſoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matiere premiere étoit défendue : mais un peuple inſulaire, qui ſembloit ne travailler que pour lui, n'avoit pas ſu donner à ſes étoffes, les agrémens du luxe, que le goût imagine pour le débit & la conſommation. Elles alloient recevoir la teinture & le luſtre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repaſſoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au ſervice des compagnies excluſives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, ſans en excepter celle des draps, dont les autres enſemble ne formoient qu'un dixieme dans la maſſe des richeſſes vénales de la nation. Celles-ci ſe trouvoient ainſi con-

centrées dans les mains de trois ou quatre cents perſonnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandiſes, ſoit à l'entrée, ſoit à la ſortie du royaume. Le privilege de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la cour vendoit les provinces. Londres ſeul, avoit ſix fois plus de vaiſſeaux, que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas, ne pouvoit pas être fort conſidérable. Il étoit en ferme; méthode ruineuſe qui a précédé la régie dans tous les états, mais qui ne s'eſt perpétuée que dans les gouvernemens abſolus. La dépenſe étoit proportionnée à la modicité du fiſc. La flotte n'étoit pas nombreuſe; & les bâtimens qui la compoſoient étoient ſi foibles, qu'au beſoin, les navires marchands étoient convertis en vaiſſeaux de guerre. Cent ſoixante mille hommes de milice, qui compoſoient les forces nationales, étoient armés en tems de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes ſur pied durant la paix; & le prince même n'avoit point de garde.

Avec des moyens ſi bornés au dedans, la nation ne devoit guere s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda, qui jetterent de profondes racines de proſpérité. Ces établiſſemens dûrent leur origine à des événemens, dont la cauſe avoit des ſources bien éloignées dans le paſſé.

CHAPITRE XXXVII.

Cauſes qui hâterent la population des iſles Angloiſes.

QUAND on connoît l'hiſtoire & la marche du gouvernement Anglois, on ſait que l'autorité royale ne fut long-tems balancée, que par un petit nombre de grands propriétaires, appellés Barons. Ils opprimoient continuellement le peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'eſclavage; & ils luttoient ſans ceſſe contre la couronne, avec plus ou moins de ſuccès ſuivant le caractere des chefs & le haſard des circonſtances. Ces querelles politiques faiſoient verſer des torrens de ſang.

Le royaume étoit épuiſé par des guerres inteſtines de deux cents ans; lorſque Henri VII en prit les rênes au ſortir d'un champ de bataille, où la nation, diviſée en deux camps, avoit combattu pour ſe donner un maître. Ce prince habile profita de la laſſitude où de longues calamités avoient laiſſés ſes ſujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les reſſerrant ſans ceſſe. Il étoit ſecon-

dé, dans cette entrepriſe par la faction qui lui avoit mis la couronne ſur la tête, & qui étant la moins nombreuſe, ne pouvoit eſpérer de ſe maintenir dans les principaux emplois où elle ſe voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de ſon chef. On donna de la ſolidité à ce plan, en autoriſant pour la premiere fois la nobleſſe, à aliéner ſes terres. Cette faveur dangereuſe, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produiſit une grande révolution dans les fortunes: les fiefs immenſes des barons ſe diſſiperent par dégrés, & les poſſeſſions des communes s'étendirent.

Les droits, qui ſuivent les terres, s'étant diviſés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir les volontés & les forces de pluſieurs, contre l'autorité d'un ſeul. Les monarques profiterent de cette époque favorable à leur agrandiſſement, pour gouverner ſans obſtacle & ſans contradiction. Les ſeigneurs déchus, craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcés de toutes leurs pertes. Les communes ſe crurent aſſez honorées d'impoſer les taxes nationales. Le peuple un peu ſoulagé de ſon joug par ce léger mouvement dans la conſtitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ſes idées, au ſoin de ſes affaires ou de ſes travaux, étoit dégoûté des ſéditions par le dégât & les miſeres qui l'en puniſſoient. Ainſi, lorſ-

que les yeux de la nation cherchoient le ſouverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confuſion des guerres civiles, le monarque ſeul arrêtoit tous les regards. La majeſté du trône, qui concentroit ſur lui toute ſa ſplendeur, ſembloit la ſource de l'autorité, dont elle ne devoit être que le ſigne viſible & l'organe permanent.

Telle étoit la ſituation de l'Angleterre; lorſque Jacques premier y fut appellé d'Ecoſſe, comme ſeul héritier de deux royaumes, que ſon avénement réunit ſous la même main. Une nobleſſe inquiete, agitant de ſes fureurs ſes barbares vaſſaux, avoit mis le trouble & le feu des ſéditions, dans ces montagnes du Nord, qui partageoient l'iſle en deux états. Le monarque avoit pris, dès ſon enfance, autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le deſpotiſme de la monarchie abſolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe: égal des autres ſouverains, comment le nouveau roi n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir? Ses prédéceſſeurs en avoient joui, depuis un ſiecle, en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur; dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à la faveur des conjonctures. Ce prince théologien, croyant tenir tout de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui ſeul l'eſprit de raiſon,

de ſageſſe, de conſeil; & ſembloit s'attribuer l'infaillibilité, que la réforma ion, dont il ſuivoit les dogmes, ſans les aimer, avoit ôtée aux papes. Ces faux principes, qui feroient du gouvernement un myſtere de religion, d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois ſur les opinions, les volontés & les actions, s'étoient ſi fort enracinés dans ſon eſprit, avec tous les autres préjugés d'une mauvaiſe éducation, qu'il ne penſoit pas même à les appuyer d'aucune des reſſources humaines de la prudence ou de la force.

Rien ne s'accordoit moins que ce ſyſtême, avec la diſpoſition générale des eſprits. Tout s'agitoit au dedans & au dehors. La naiſſance de l'Amérique, avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embraſſoit le globe entier. La communication entre les peuples alloit être le fléau des préjugés; elle ouvroit une porte à l'induſtrie & aux lumieres. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient, & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornemens du goût. Les ſciences acquéroient la ſolidité que donne l'eſprit calculateur du commerce. La politique agrandiſſoit la ſphere de ſes vues. Cette fermentation univerſelle, élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le coloſſe monſtrueux du gouvernement gothique, endormis depuis

pluſieurs ſiecles dans la léthargie de l'ignorance, commencerent de toutes parts à ſe remuer, à former des entrepriſes. Dans le continent, où le prétexte de la diſcipline avoit enfanté des armées mercénaires, la plupart des princes acquirent une autorité ſans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de la liberté, ſi naturel à l'homme qui ſe ſent ou qui penſe, excité dans le peuple, par les novateurs en matiere de religion; réveillé dans les eſprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité, qui puiſerent dans la démocratie le ſublime de la raiſon & du ſentiment : cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux, la haine exceſſive d'une autorité ſans limites. L'aſcendant que ſut prendre & & conſerver Eliſabeth, par une proſpérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entrepriſes utiles a l'état. Mais, on ne vit pas plutôt une branche étrangere ſur le trône, & le ſceptre dans les mains d'un monarque peu redoutable par la violence même de ſes prétentions, que la nation revendiqua ſes droits, & conçut l'ambition de ſe gouverner.

Alors éclaterent des diſputes vives, entre la cour & le parlement. Les deux pouvoirs ſembloient eſſayer leurs forces, en ſe choquant continuellement. Le prince

prétendoit qu'on lui devoit une obéiſſance purement paſſive, & que les aſſemblées nationales ne ſervoient que d'ornement, & non de baſe à la conſtitution. Les citoyens reclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foibles dès qu'ils ſont diſcutés, & ſoutenoient que le peuple faiſoit l'eſſence du gouvernement, autant & plus que le monarque. L'un eſt la matiere, l'autre la forme. Or la matiere peut & doit changer de forme, pour ſa conſervation. La loi ſuprême eſt le ſalut du peuple, & non du prince; le roi peut mourir, la monarchie périr, & la ſociété ſubſiſter, ſans monarque & ſans trône. Ainſi raiſonnoient les Anglois, dès l'aurore de la liberté. On ſe chicanoit, on ſe contrarioit, on ſe menaçoit. Jacques finit ſa carriere au milieu de ces débats, laiſſant à ſon fils ſes droits à diſcuter, avec la réſolution de les étendre.

L'expérience de tous les âges, a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir abſolu, refroidit les eſprits, abat le courage, rétrécit le génie, jette une nation entiere dans une léthargie univerſelle. Le mouvement des légiſlations qui tendent à la liberté, eſt, au contraire, irrégulier & rapide: c'eſt une fievre continue, tantôt plus, tantôt moins forte, mais toujours convulſive.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers tems de l'adminiſtration de Charles premier, moins pédant, mais auſſi avide d'autorité que ſon pere. La diviſion com-

mencée entre le roi & le parlement, s'empara de toute la nation. La haute nobleſſe, celle du ſecond ordre, qui étoit la plus riche, craignant de ſe voir confondue avec le vulgaire, embraſſa le parti du monarque, dont elle recevoit ce luſtre emprunté, qu'elle lui rend toujours par une ſervitude volontaire & vénale. Comme ils poſſédoient encore la plupart des grandes terres; ils attacherent à leur cauſe preſque tous les peuples des campagnes; qui naturellement aiment le prince, parce qu'ils ſentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes conſidérables, à qui le gouvernement municipal donne un eſprit républicain, ſe déclarerent pour le parlement, entraînant avec elles les commerçans, qui, ne s'eſtimant pas moins que ceux de la Hollande, aſpiroient à la liberté de cette démocratie.

Du ſein de ces diſſenſions, ſortit la guerre civile la plus vive, la plus ſanglante, la plus opiniâtre, dont l'hiſtoire ait conſervé le ſouvenir. Jamais le caractere Anglois ne s'étoit dévéloppé d'une maniere ſi terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs, qu'on croyoit pouſſées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il ſembloit que la nation touchoit à ſon dernier terme; & que tout Breton avoit juré de s'enſevelir ſous les ruines de ſa patrie.

CHAPITRE XXXVIII.

Par quels hommes furent peuplées les iſles Angloiſes.

DANS l'embraſement univerſel, des eſprits moins ardens chercherent un réfuge paiſible vers les iſles de l'Amérique, dont la nation Angloiſe venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouverent, multiplia les émigrations. A meſure que l'incendie gagnoit la métropole, on vit les colonies s'accroître & ſe peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, ſe joignirent bientôt les Royaliſtes opprimés par les républicains, dont les armes avoient enfin prévalu.

Sur les traces des uns & des autres, on vit paſſer au nouveau-monde, ces hommes inquiets, pleins de feu à qui de fortes paſſions donnent de grands deſirs, inſpirent des projets vaſtes; qui bravent les dangers, les haſards & les travaux, dont ils ne voient que deux iſſues, la mort ou la fortune; qui ne connoiſſent que les extrêmités de l'opulence, ou de la miſere: également propres à renverſer ou à ſervir la patrie, à la dévaſter ou à l'enrichir.

Les iſles furent encore l'aſyle des négocians, que le malheur de leurs affaires, ou les pourſuites de leurs créanciers, avoient réduits à l'indigence & plongés dans l'oiſiveté. Forcés de manquer à leurs engagemens, cette diſgrace fut pour eux la route de la proſpérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute conſidération, dans les provinces d'où l'ignominie & un abandon univerſel les avoient bannis.

Cette reſſource étoit encore plus néceſſaire à des jeunes gens que la premiere effervescence de l'âge des plaiſirs, avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'avoient pas quitté leur pays, la honte & le décri, qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'eſtime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de ſageſſe, où ils n'avoient à effacer aucune impreſſion de leurs fautes, ils trouverent après le naufrage, une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les déſordres de leur conduite; & des hommes ſortis de l'Europe en brigands qui la deſhonoroient, y retournerent honnêtes, & furent d'utiles citoyens.

Tout ces divers colons eurent à leur diſpoſition, pour défricher & cultiver leurs

terres ; les ſcélérats des trois royaumes d'Angleterre, qui pour des crimes capitaux avoient mérité la mort ; mais que par un eſprit de politique humaine & raiſonnée, on faiſoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Tranſportés aux iſles, où ils devoient paſſer un certain nombre d'années dans l'eſclavage, ces malfaiteurs contracterent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent ſur la voie de la fortune. On en vit qui rendus à la ſociété par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations : tant cette modération dans les loix pénales, ſi conforme à la nature humaine qui eſt foible & ſenſible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des états civiliſés !

CHAPITRE XXXIX.

Sous quelle forme d'adminiſtration s'établirent les iſles Angloiſes.

CEPENDANT l'iſle métropolitaine étoit trop occupée de ſes diſſenſions domeſtiques, pour ſonger à donner des loix aux iſles de ſa dépendance ; & les colons n'avoient pas aſſez de lumieres pour com-

biner eux-mêmes une légiſlation propre à une ſociété naiſſante. A meſure que la guerre civile épuroit le gouvernement de l'Angleterre, ſes colonies ſortant des entraves de l'enfance, formerent leur conſtitution ſur le modele de leur mere. Dans chacun de ces établiſſemens ſéparés, un chef repréſente le roi ; un conſeil tient lieu des pairs ; & les députés des différens quartiers, compoſent la chambre des communes. L'aſſemblée générale fait les loix, regle les impôts, juge de l'adminiſtration. L'exécution appartient au gouverneur, qui décide auſſi proviſoirement ſur les affaires qui n'ont pas été prévues ; mais avec le conſeil, & à la pluralité des voix. Quoique les membres de ce corps lui doivent leur rang, ils ne lui vendent pas leur opinion, de peur de s'expoſer au reſſentiment de l'aſſemblée générale qui a le droit excluſif de les deſtituer.

La Grande-Bretagne, pour concilier ſes intérêts avec la liberté de ſes colonies, a voulu qu'on n'y pût faire aucune loi qui contrariât les ſiennes. Les chefs qu'elle y envoie commander en ſon nom, jurent avant de partir, qu'ils ne ſouffriront pas qu'on donne la moindre atteinte à cette maxime fondamentale. Ce ſerment doit empêcher les commandans de trahir la métropole en faveur des iſles, qui, chargées de régler, de payer les appointemens d'un

gouverneur, peuvent meſurer leurs libéralités ſur ſa complaiſance.

D'un autre côté, cette ſorte de dépendance tempere l'orgueil du commandant, & doit en réprimer la tyrannie. Les commiſſaires des plantations, ont ſouvent attaqué devant le parlement, une prérogative qui reſſerroit leur autorité. Malgré les inconvéniens qui pouvoient en réſulter, il a toujours reſpecté ce droit ſagement établi. Craignant avec raiſon la cupidité qui fait fanchir les mers; il a décerné contre les hommes en place qui violeroient les loix des colonies, les peines infligées en Angleterre aux infracteurs des libertés nationales.

Ce n'étoit pas aſſez de ces précautions pour la ſûreté des colons, que la nation chérit & protege, comme les enfans de ſes enfans. Chaque colonie a un ou pluſieurs députés dans la métropole. Leurs fonctions ſont importantes. Elle tendent à prévenir les abus du pouvoir des commandans; à ſolliciter le corps légiſlatif pour l'amélioration & la défenſe des établiſſemens dont ils repréſentent les droits & les beſoins; à combiner l'intérêt particulier du commerce de la colonie, avec l'utilité générale de la nation. Ces agens ſont à Londres ce que les députés du peuple ſont au parlement. Ils ſoutiennent la cauſe des provinces éloi-

gnées. Malheur à l'État, s'il devenoit ſourd au cri des repréſentans, quels qu'il ſoient. Les comtés ſe ſouleveroient en Angleterre ; les colonies ſe détacheroient en Amérique : les tréſors des deux mondes ſeroient perdus pour cette iſle, à qui la nature a donné pour apanage l'empire de la mer.

Sous quel gouvernement plus doux & plus ſage, pourroient vivre des Anglois, qui, des iſles du nouveau-monde, tiennent à leur patrie par les liens du ſang, & par les nœuds du beſoin ? Auſſi ces colons tranſplantés ſur des rivages étrangers, ont-ils ſans ceſſe les yeux attachés ſur une mere qui veille à leur conſervation. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ſes aiglons, Londres voit du ſommet de ſa tour, ſes colonies croître & proſpérer ſous ſes regards attentifs. Ses innombrables vaiſſeaux couvrant de leurs voiles orgueilleuſes un eſpace de deux mille lieues, lui forment comme un pont ſur l'océan, pour communiquer ſans relâche d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas beſoin pour garder ſes poſſeſſions éloignées; de troupes réglées qui ſont toujours un fardeau peſant & ruineux. Deux corps très-foibles, fixés à Antigoa & à la Jamaïque, ſuffiſent à une nation qui peut tranſporter

à tous moyens ſes ſoldats où le danger les appelle.

Par ces ſoins bienfaiſans, qu'une politique éclairée puiſa dans l'humanité même, les iſles Angloiſes furent bientôt heureuſes, mais peu riches. Leur culture ſe bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenans, allerent chercher au Bréſil des cannes à ſucre. Elles multiplierent prodigieuſement, mais ſans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuſe plante; on n'en tiroit qu'un foible & mauvais produit que l'Europe rejetoit, ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une ſuite de voyages à Fernambuc, apprit à cultiver le tréſor qu'on y avoit enlevé; & les Portugais, qui juſqu'alors avoient ſeuls fourni le ſucre, eurent, en 1650, dans un allié dont l'induſtrie leur ſembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour toutes leurs richeſſes.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part extrêmement bornée, aux proſpérités de ſes colonies. Elles envoyoient elles-mêmes directement leurs denrées, dans toutes les contrées de l'univers où elles eſpéroient de les mieux débiter; & elles recevoient indiſtinctement dans leurs ports les navigateurs de toutes les nations. Cette liberté illimitée devoit faire paſſer ce commerce preſque tout entier, dans les mains

du peuple, qui, à raiſon du bas prix de l'intérêt de ſon argent, de l'abondance de ſes capitaux, du nombre de ſes navires, de la médiocrité de ſes droits d'entrée & de ſortie, pouvoit faire de meilleures conditions vendre, acheter plus cher, & au plus bas prix. La Hollande étoit ce peuple. Elle réuniſſoit tous les avantages d'une armée ſupérieure qui, toujours maîtreſſe de la campagne, a toutes ſes opérations libres. Elle s'empara bientôt du profit de tant de productions qu'elles n'avoit ni plantées, ni moiſſonnées. On voyoit dans les iſles Angloiſes, dix de ſes vaiſſeaux pour un navire Anglois.

Ce déſordre avoit peu occupé la nation durant le tems que les guerres civiles l'avoient bouleverſée; mais auſſi-tôt qu'eurent ceſſé ces troubles & ces orages, qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courans, elle jeta ſes regards au dehors. Elle vit que ceux de ſes citoyens, qui s'étoient comme ſauvés dans le nouveau monde, ſeroient perdus pour l'état, ſi les étrangers qui dévoroient le fruit de ces colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée, fit éclorre, en 1651, ce fameux acte de navigation, qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des iſles Angloiſes, en devoit faire exporter directement toutes les productions, dans les pays ſoumis à la nation.

nation. Le gouvernement qui preſſentoit & bravoit les inconvéniens de cette excluſion, n'enviſageant l'empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc des ſucs qui ſe portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Ce fut pourtant un bonheur pour l'Angleterre, de ne pouvoir pas exiger à la rigueur, l'obſervation de cette loi gênante. Une ſorte de relâchement dans ſon exécution, laiſſa le tems aux colonies d'accroître les plantations de leurs ſucres, par une certaine facilité de les débiter. On les vit s'élever ſenſiblement ſur les ruines des cultures Portugaiſes. Elles firent de ſi grands progrès dans l'eſpace de neuf ans, qu'en 1660, où la loi crut pouvoir exercer impunément toute ſa ſévérité, les Anglois ſe voyoient les maîtres du commerce des ſucres dans toute l'Europe; excepté dans la Méditerrannée, qui, à cauſe de l'acte de réexportation que l'acte de navigation occaſionnoit, étoit reſtée fidelle à leur concurrent. Il eſt vrai que pour acquérir cette ſupériorité, ils avoient été obligés de baiſſer extrêmement les prix; mais l'abondance des récoltes, les dédommageoit avantageuſement de ce ſacrifice néceſſaire. Si le ſpectacle de la fortune de l'Angleterre encourageoit d'autres nations à cultiver, du moins pour leur conſommation, elle s'ouvroit de nouveaux débou-

chés qui rempliſſoient le vuide des anciens. Le ſeul malheur qu'elle éprouva dans une longue ſuite d'années, ce fut de voir beaucoup de ſes cargaiſons enlevées & vendues à vil prix par des corſaires François. Le cultivateur en reſſentoit le double inconvénient de perdre une partie de ſes ſucres, & de n'en débiter l'autre qu'au deſſous de ſa valeur.

CHAPITRE XL.

Comment diminua la proſpérité des iſles Angloiſes?

MALGRÉ ces pirateries paſſageres, que le calme de la paix faiſoit toujours ceſſer, la culture s'accrut de plus en plus dans les iſles Angloiſes. Des états qui paſſent pour exacts, témoignent que vers l'an 1680, elles n'envoyoient annuellement en Europe que 30000 barriques de ſucre, chacune du poids de douze cents livres. Leurs expéditions de 1708 juſqu'en 1718, furent par année de 53439. Depuis 1718 juſqu'en 1727, elles monterent à 68931, & à 93889 les ſix ans ſuivantes. Mais, depuis 1733 juſqu'en 1737, elles deſcendirent à 75695; & les années ſuivantes, elles ſe fixerent à 70000 barriques.

D'où venoit cette diminution? De la

France. Ce royaume qui, par ſa ſituation locale & par le génie actif de ſes habitans, devroit être le premier à tout entreprendre, ſe trouve, par les entraves de ſon gouvernement, le dernier à s'inſtruire de ſes avantages & de ſes intérêts. La France reçut d'abord ſon ſucre des Anglois, comme elle en a reçu depuis ſes lumieres: enſuite elle en fabriqua pour ſa conſommation; & en 1716 elle commença à en porter aux étrangers. La qualité ſupérieure de ſon ſol; l'avantage d'exploiter ſes terres neuves; l'économie forcée de ſes cultivateurs encore pauvres, tout ſe réuniſſoit pour la mettre en état d'offrir ſa production, à un prix plus bas que ces concurrens. Cet avantage, le plus grand qu'on puiſſe avoir en commerce, lui valut une préférence décidée dans tous les marchés. A meſure que ſa denrée ſe multiplioit, ſon rival voyoit refuſer la ſienne, qui étoit plus chere. La décadence fut ſi rapide, qu'un peuple qui avoit alimenté de ſucre la plus grande partie de l'Europe, & qui en 1719 en vendoit encore à l'étranger 19202 barriques, n'en vendoit plus en 1733, que 7715, 5211 en 1737, & en 1740 n'en vendoit plus du tout.

Les iſles Angloiſes n'avoient pas attendu que la révolution fût entiere, pour former des plaintes. Dès 1731, elles s'étoient adreſſées au ſénat de la nation, pour l'en-

gager à prévenir par ſes ſoins la perte d'un commerce qui étoit déjà perdu. Leurs prieres firent d'abord peu d'impreſſion. On étoit aſſez généralement perſuadé, que les terres des colonies étoient uſées ; & le parlement lui-même avoit adopté ce préjugé, ſans conſidérer que ſi le ſol n'avoit plus cette fécondité extraordinaire qui ſe manifeſte dans les terreins nouvellement défrichés, il lui reſtoit toujours ce dégré de fertilité que la terre perd rarement par la continuité de la culture, à moins que des fléaux ou des écarts de la nature, ne changent ſa ſubſtance. Lorſqu'on l'eut éclairé par des états qui démontroient que les dernieres récoltes étoient plus conſidérables que les anciennes, il parut vouloir s'occuper des moyens de rétablir la fortune publique.

L'économie politique du commerce, conſiſte à vendre à meilleur marché que ſes rivaux. Les iſles Angloiſes le pouvoient, avant que la métropole eût mis à ſon profit, en 1663, une impoſition de quatre & demi pour cent ſur les ſucres qui ſortoient de la Barbade ; tribut qui ne tarda pas à ſe répandre ſur ceux des autres établiſſemens. Cependant l'abondance de la denrée empêcha quelque tems de ſuccomber à ce fardeau. Mais le beſoin des colonies, les ayant réduites depuis à ſe ſurchager elles-mêmes de nouvelles taxes, elles ne pu-

rent ſoutenir une concurrence qui devenoit tous les jours plus vive ; & par-tout, elles ſe virent ſenſiblement ſupplantées. Peut-être les eût-on retirées de cet état fâcheux, en ſupprimant le droit de quatre & demi pour cent, & en ſacrifiant à leur adminiſtration locale, les impôts énormes que paient leurs productions à leur entrée dans la Grande-Bretagne. Mais l'étendue de ſes dépenſes, & la maſſe de la dette nationale, ne lui permettant pas ſans doute une ſemblable généroſité, le gouvernement crut faire aſſez, de donner aux colons, en 1739, la liberté d'envoyer directement leur ſucre dans tous les ports de l'Europe. L'effort qu'il fit en dérogeant ainſi à l'acte de navigation, fut inutile. Les François continuerent à régner dans tous les marchés ; & les colonies Angloiſes furent réduites à fournir à la conſommation de l'empire Britannique, qui ne paſſoit pas douze mille barriques au commencement du ſiecle, & qui en 1755 étoit de ſoixante-dix mille.

CHAPITRE XLI.

Établiſſement des Anglois à la Barbade.

L'ANGLETERRE devoit ce produit aux anciennes poſſeſſions qu'elle avoit dans l'archipel de l'Amérique. L'iſle de la Barbade, qui eſt ſituée au vent de toutes les autres, ne paroiſſoit pas avoir été habitée, même par des ſauvages, lorſque quelques Anglois partis de Saint-Chriſtophe, allerent s'y établir, vers l'an 1629. Ils la trouverent couverte d'arbres ſi gros & ſi durs, qu'il falloit pour les abattre, un caractere, une patience, & des beſoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement; car il eſt douteux, ſi la nature n'embellit pas mieux ſon ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui ſeul. Des citoyens, las de voir couler le ſang de leur patrie, ſe hâterent de peupler ce ſéjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévaſtées que cultivées, par des vagabonds que la miſere & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitans, qui lui ap-

portoient avec des capitaux, du goût pour l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition; ces vices & ces vertus qui ſont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une iſle qui n'a pas plus de huit lieues de longueur ſur quatre de largeur, parvint à une population de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cents navires de cent cinquante tonneaux chacun. Tel étoit l'état de ſa proſpérité en 1676, qui fut l'époque de ſa vraie grandeur. Jamais la terre n'avoit vu ſe former un ſi grand nombre de cultivateurs dans un ſi petit eſpace, ni créer tant de riches productions en ſi peu de tems. Les travaux dirigés par des Européens, étoient ſupportés par des eſclaves achetés, en Afrique, ou même élevés en Amérique. Cette derniere eſpece de barbarie étoit un appui ruineux pour un nouvel édifice; elle faillit en cauſer le renverſement.

Des Anglois débarqués ſur les côtes du continent pour y faire des eſclaves, furent découverts par les Caraïbes, qui ſervoient de butin à leurs courſes. Ces ſauvages fondirent ſur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme long-tems pourſuivi, ſe jeta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, ſauva ſes jours, le nourrit ſecrétement, & le reconduiſit après quelque tems ſur

les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés: la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le ſuivre au vaiſſeau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monſtre vendit celle qui lui avoit conſervé la vie, qui lui avoit donné ſon cœur, avec tous les ſentimens & tous les tréſors de l'amour. Pour réparer l'honneur de la nation Angloiſe, un de ſes poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la poſtérité, ce monument infâme d'avarice & de perfidie. Pluſieurs langues l'ont fait déteſter des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas aſſez hardis pour entreprendre de ſe venger, communiquerent leur reſſentiment aux negres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit poſſible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les eſclaves jurerent la mort de leurs tyrans. Cette conſpiration fut conduite avec tant de ſecret, que la veille de l'exécution la colonie étoit ſans défiance. Mais, comme ſi la généroſité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit ſon maître. Des lettres auſſi-tôt répandues dant toutes les habitations, arriverent à tems. On arrêta la nuit ſuivante les eſclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour, & cet acte de ſévérité fit tout rentrer dans la ſoumiſſion.

Elle ne s'eſt pas démentie depuis ; & cependant la colonie a vu s'anéantir plus de la moitié de ſes exportations. Son luxe, quelques maladies contagieuſes, des ouragans deſtructeurs, l'émigration d'un grand nombre de ſes habitans qui ont paſſé dans d'autres iſles ou dans le continent de l'Amérique ſeptentrionale, la détérioration de ſon terrein auquel les engrais ſont devenus néceſſaires, la concurrence d'une nation rivale qui a eu le bonheur de rencontrer un meilleur ſol, toutes ces cauſes réunies ont amené la révolution.

Actuellement la Barbade n'a que trente mille eſclaves, occupés à fumer la terre avec du varech, plante marine que le flux porte à la côte. C'eſt dans ce varech que ſont plantées les cannes à ſucre. La terre n'y ſert pas beaucoup plus à la production, que les caiſſes dans leſquelles ſont mis les orangers en Europe. Quinze mille barriques de ſucre brut, forment le produit de cette pénible culture. Elles ſont portées en Angleterre, où elles ſont vendues environ 6, 750, 000 livres. Les eaux-de-vie, qui peuvent faire un objet de 800, 000 livres, paſſent dans l'Amérique ſeptentrionale.

La colonie de la Barbade eſt la ſeule commerçante que les Anglois aient aux iſles du Vent. Preſque tous les vaiſſeaux négriers qui viennent d'Afrique, y abordent.

Si le prix qu'on offre aux navigateurs ne convient pas, ils paſſent ailleurs; mais il eſt rare qu'ils ne faſſent pas leur vente à la Barbade. Le prix ordinaire des eſclaves eſt de huit à neuf cents livres, ſuivant la nation & l'eſpece dont ils ſont. On ne diſtingue jamais dans ce marché, ni l'âge, ni le ſexe; c'eſt le prix commun de toute une cargaiſon; on ne compte que les têtes. Le paiement ſe fait en lettres-de-change ſur Londres, à quatre-vingt-dix jours de vue.

Ces negres que les négocians ont achetés en gros, ils les vendent en détail dans l'iſle même, ou dans les autres iſles Angloiſes. Le rebut de cette vente eſt introduit en fraude, dans les iſles Eſpagnoles ou Françoiſes. Ces liaiſons faiſoient circuler autrefois cinq à ſix millions à la Barbade. L'argent qui s'y trouve encore aujourd'hui, mais en moindre quantité, eſt preſque tout étranger, regardé comme marchandiſe, & ne ſe prend qu'au poids. La marine qui appartient en propre à cet établiſſement, conſiſte en un aſſez grand nombre de bateaux néceſſaires pour ſes diverſes correſpondances, & en une quarantaine de chaloupes employées à la pêche du poiſſon volant. La nature & l'art ſe ſont réunis pour fortifier cette iſle. Des écueils dangereux rendent inacceſſibles les deux tiers de ſa circonférence; & ſur la partie de côte qui peut être abordée, on a tiré des lignes,

défendues de diſtance en diſtance par des forts munis d'une artillerie redoutable. Ainſi la Barbade peut encore ſe faire reſpecter de ſes voiſins en tems de guerre, & s'en faire rechercher dans la paix. Elle offre un fond ſolide, une baſe, du moins pour la plus riche des cultures; un entrepôt commode pour le trafic des eſclaves; plus de revenu, de population, de commerce & de forces, qu'on ne le devroit attendre de ſon peu d'étendue, en la comparant ſur-tout avec d'autres iſles voiſines. Antigoa, preſque auſſi grande, n'a ni les mêmes reſſources, ni la même importance.

CHAPITRE XLII.

Etabliſſement des Anglois à Antigoa.

CETTE iſle qui ſe borne à vingt-milles de long, ſur une largeur conſidérable, fut trouvée tout-à-fait déſerte par le petit nombre de François qui s'y réfugierent, lorſqu'en 1629 ils furent chaſſés de Saint-Chriſtophe par les Eſpagnols. Le défaut de ſources qui, ſans doute, avoit empêché les ſauvages de s'y établir, en fit ſortir les nouveaux réfugiés, auſſi-tôt qu'ils purent regagner leurs premieres habitations. Quel-

ques Anglois, plus entreprenans que les François & les Caraïbes, ſe flatterent de ſurmonter ce grand obſtacle, en recueillant dans des citernes l'eau de pluie ; & ils s'y fixerent. On ignore en quelle année préciſément fut commencé cet établiſſement ; mais il eſt prouvé qu'au mois de janvier 1640, on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guere augmenté, lorſque le lord Willoughby, à qui Charles II. venoit d'accorder la propriété d'Antigoa, comme ſon pere avoit donné autrefois celle de la Barbade au comte de Carliſle, y fit paſſer à ſes frais, en 1666, un aſſez grand nombre d'habitans. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui ſeuls les occupoient, ne les auroient jamais vraiſemblablement enrichis, ſi le colonel Codrington n'eût porté, en 1680, dans l'iſle, qui étoit rentrée au domaine de la nation, une ſource de proſpérité dans la culture du ſucre. Celui qu'elle produiſit d'abord, fut noir, âcre & groſſier. On le dédaignoit en Angleterre ; & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anſéatiques, où il ſe vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus ingénieux que la nature n'eſt rebelle, ajouterent à ce ſucre tout ce qui lui manquoit de perfection & de prix. L'iſle en fournit huit mille barriques, fruit unique des labeurs de quinze ou ſeize mille noirs.

L'abus de l'autorité, ſi commun chez la plupart des nations, mais ſi rare chez les Anglois, ſe fit cruellement ſentir à Antigoa; & ce ne fut pas impunément. Son gouverneur, le colonel Parck, bravant également les loix, les mœurs & les bienſéances, ne connoiſſoit ni frein, ni meſure. Les membres du conſeil, hors d'état de réprimer des excès qu'ils déteſtoient, ſommerent, en 1710, les colons de protéger leurs repréſentans, de défendre la fortune publique, & de mettre fin à tant de calamités. Auſſi-tôt on prend les armes; le tyran eſt attaqué dans ſa maiſon, & meurt percé de pluſieurs coups. Son cadavre jeté nud dans la rue, eſt mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole plus touchée des droits ſacrés de la nature, que jalouſe de ſon autorité, détourne les yeux d'un attentat que ſa vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'eſt que la tyrannie, qui après avoir excité la rébellion, veut l'éteindre dans le ſang des opprimés. Le machiaveliſme, qui enſeigne aux princes l'art de ſe faire craindre & déteſter, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité preſcrit aux rois la juſtice dans la légiſlation, la douceur dans l'adminiſtration, la modération pour ne pas occaſionner les ſoulevemens, & la clémence pour les pardonner. La religion ordonne l'obéiſſance aux peuples;

mais avant tout, Dieu commande aux princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'éleveront contre un ſeul homme au jugement du ciel & de la terre. Les iſles de l'Amérique ont vengé quelquefois l'autorité des rois & le droit des peuples, contre les gouverneurs qui, par une double trahiſon, abuſoient du nom du prince pour opprimer une nation. Antigoa ſera célebre dans l'hiſtoire, par cet exemple terrible de juſtice. Du reſte, cette iſle eſt trop bornée; mais Montſerrat eſt encore moins conſidérable.

CHAPITRE XIII.

Etabliſſement des Anglois à Montſerrat.

C'EST une iſle à laquelle les Eſpagnols, qui la reconnurent en 1493 ſans l'habiter, donnerent le nom d'une montagne de Catalogne, dont elle avoit la figure. Elle eſt preſque ronde, & a environ neuf lieues de circonférence. Son terrein exceſſivement inégal, eſt rempli de hauteurs arides, & de vallées que les eaux rendent fertiles. Les Anglois, qui y aborderent en 1632, ne ſe contenterent pas de troubler la tranquillité des nombreux ſauvages qui l'habitoient; ils les chaſſerent. Cette barbarie ne produiſit pas les avantages qu'on en attendoit. Les progrès de la colonie furent lents, & elle ne

parvint à être quelque chose que vers la fin du siecle.

A cette époque; une ardeur qui n'eut point de cause particuliere, s'empara de tous les esprits. Les petites cultures, qui avoient à peine fourni aux besoins les plus étroits & les plus pressans, furent toutes remplacées par le sucre. Dix mille esclaves en fabriquent annuellement cinq mille barriques; quoique divers malheurs causés par les guerres & les élémens, aient traversé de tems en tems l'industrie des colons. Les chargemens & les déchargemens se font difficilement dans une isle qui n'a pas une bonne rade. Les vaisseaux même seroient en danger sur ses côtes, si ceux qui les commandent n'avoient l'attention, lorsqu'ils voient approcher les gros tems, de prendre le large, ou de se retirer dans les ports voisins. Nevis est exposée au même inconvénient.

CHAPITRE XLIV.

Etablissement des Anglois à Nevis

L'OPINION la plus généralement reçue est que cette isle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute & d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations regnent tout autour; & commençant au bord de la mer, elles s'élevent presque

juſqu'au ſommet. Mais, à meſure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur ſol devient plus pierreux. Cette iſle eſt arroſée de nombreux ruiſſeaux. Ce ſeroient des ſources d'abondance, ſi dans les tems d'orage ils ne ſe changeoient en torrens, n'entraînoient les terres, & ne détruiſoient les tréſors qu'ils ont fait naître.

La colonie de Nevis eſt un modele de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux ſoins paternels de ſon premier gouverneur. Cet homme unique excitoit, par ſa propre conduite, tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raiſonnable, à des délaſſemens honnêtes. Toutes les cultures, celle du ſucre en particulier, étoient heureuſement encouragées. Celui qui commandoit, ceux qui obéiſſoient, tous n'avoient pour regle de leurs actions que la plus rigide équité. Jamais on ne vit plus de concorde, de paix & de ſûreté. Les progrès de ce ſingulier établiſſement furent ſi conſidérables, que ſi l'on s'en rapporte à toutes les relations du tems, on y compta bientôt dix mille blancs & vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population dans une circonférence de ſix lieues, fût-il exagéré, n'en ſuppoſe pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la proſpérité qui ſuit la vertu dans les ſociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni

l'homme iſolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une affreuſe mortalité moiſſonna la moitié de cette heureuſe peuplade. Une eſcadre Françoiſe y porta le ravage, en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille eſclaves. L'année ſuivante, la ruine de cette iſle fut conſommée par le plus furieux ouragan dont on ait conſervé le ſouvenir. Depuis cette ſuite de déſaſtres, elle s'eſt un peu relevée. On y compte encore huit mille noirs, qui donnent quatre mille barriques de ſucre. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la deſtruction des Américains & de la ſervitude des Africains, ſeroient-ils un peu conſolés, ſi les Européens étoient par-tout auſſi humains que les Anglois l'ont été dans l'iſle de Nevis ; ſi les iſles du nouveau-monde étoient toutes auſſi bien cultivées à proportion : mais la nature & la ſociété voient peu de ces prodiges.

L'Angleterre ne tire aucune production la Barbade, de l'Anguille, ni des Vierges. Quatre mille habitans, moitié libres, moitié eſclaves, épars dans ces miſérables établiſſemens, y élevent quelques beſtiaux, y cultivent quelques denrées comeſtibles, qu'ils vont vendre dans les colonies voiſines. Heureuſement leur pauvreté ne les empêche pas de jouir d'un gouvernement libre & ſéparé. Le chef de ces iſles, comme ceux d'Antigoa, de Montſerrat & de Ne-

vis, n'eſt cependant que le député d'un capitaine général qui réſide à Saint-Chriſtophe.

CHAPITRE XLV.

Etabliſſement des Anglois à Saint-Chriſtophe.

CE fut le berceau de toutes les colonies Angloiſes & Françoiſes du nouveau-monde. Les deux nations y arriverent le même, jour en 1625. elles ſe partagerent l'iſle; elles ſignerent une neutralité perpétuelle, elles ſe promirent des ſecours mutuels contre l'ennemi commun: c'étoit l'Eſpagnol qui, depuis un ſiecle, envahiſſoit ou troubloit les deux hémiſpheres. Mais la jalouſie diviſa bientôt ceux que l'intérêt avoit unis. Le François vit avec chagrin proſpérer les travaux de l'Anglois, qui de ſon côté ſouffroit impatiemment qu'un voiſin oiſeux, dont toute l'occupation étoit la chaſſe ou la galanterie, cherchât à lui débaucher ſa femme. Cette inquiétude réciproque enfanta bientôt des querelles, des combats, des dévaſtations; mais ſans projet de conquête. Ce n'étoient que des animoſités de famille, auxquelles le gouvernement ne prenoit aucune part. Des

intérêts plus grands ayant allumé la guerre, en 1666, entre les deux métropoles, Saint-Chriſtophe devint pendant l'eſpace d'un demi-ſiecle, un théatre de carnage. Le plus foible qui s'étoit vu obligé d'évacuer la colonie, ne tardoit pas d'y revenir en force, autant pour venger ſes défaites que pour recouvrer ſes pertes. Cette alternative ſi long-tems balancée de ſuccès & de diſgrace, finit, en 1702, par l'expulſion des François, à qui le traité d'Utrecht ôta tout eſpoir de retour.

Ce ſacrifice étoit médiocre alors, pour une nation qui n'avoit pour ainſi dire exercé dans cette poſſeſſion, qu'un droit de chaſſe & de carnage. Sa population s'y réduiſoit à 667 blancs de tout âge & de tout ſexe, à 29 noirs libres, à 659 eſclaves. 156 chevaux, 265 bêtes à corne, formoient tous ſes troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo; elle n'avoit qu'une ſeule ſucrerie.

Quoique l'Angleterre eût ſu depuis long-tems mieux faire valoir ſes droits dans cette iſle, elle ne profita pas d'abord de la ceſſion qui la lui laiſſoit toute entiere. Sa conquête fut long-tems en proie à des gouverneurs avides, qui vendoient les terres à leurs profits, ou qui les diſtribuoient à leurs créatures, ſans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la conceſſion, au-delà du terme de leur adminiſ-

tration. Le parlement d'Angleterre fit enfin ceſſer ce déſordre. Il ordonna que toutes les terres fuſſent miſes à l'encan, & que le prix en fût porté aux caiſſes de l'état. Depuis cette ſage diſpoſition, les poſſeſſions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'iſle, priſe dans ſa totalité, peut avoir ſoixante-dix milles de circonférence. Le centre en eſt occupé par un grand nombre de montagnes élevées & ſtériles. On voit éparſes dans la plaine, des habitations agréables, propres commodes, ornées d'avenues, de fontaines & de boſquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'eſt plus conſervé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civiliſée, eſt devenu une ſorte de paſſion à Saint-Chriſtophe. Jamais on n'y ſentit la néceſſité de ſe réunir en petites aſſemblées, pour tromper l'ennui; & ſi les François n'y avoient laiſſé une bourgade ou leurs mœurs regnent encore, on n'y connoîtroit point cet eſprit de ſociété qui enfante plus de tracaſſeries que de plaiſirs; qui, nourri de de galanterie, aboutit à la débauche; qui commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au lieu d'avoir ce ſimulacre d'union, qui n'eſt qu'un germe de diviſion, les propriétaires Anglois vivent iſolés, mais contens, l'ame & le front ſereins comme le ciel tempéré,

où ils reſpirent un air pur & ſalubre, au milieu de leurs plantations, & parmi leurs eſclaves qu'ils gouvernent ſans doute en peres, puiſqu'ils leurs inſpirent des ſentimens généreux, & quelquefois héroïques. C'eſt à Saint-Chriſtophe que l'amour & l'amitié ſe ſont ſignalés, par une tragédie dont la fable & l'hiſtoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux negres, jeunes, bien faits, robuſtes, courageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Aſſociés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui dans les cœurs ſenſibles, attachent plus que les plaiſirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils ſe conſoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négreſſe, eſclave comme eux, avec des regards plus vifs ſans doute & plus brûlans à travers un teint d'ébene que ſous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inſpirer que pour ſentir une grande paſſion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux; mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à ſon ami. Le tems ne fit qu'accroître les tourmens qui devoroient leur ame, ſans affoiblir leur amitié, ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient ameres & cuiſantes, dans les embraſſemens

dans cette condition aviliſſante, que naiſſent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur & de piété. La nature l'a formé, non pas pour l'eſclavage des negres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu ſans commiſération, il mourra ſans conſolation ; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne ſera pleuré. Mais il eſt tems de quitter Saint-Chriſtophe, & de paſſer à la Jamaïque.

CHAPITRE XLVI.

Les Anglois chaſſent les Eſpagnols de la Jamaïque & s'y établiſſent.

CETTE iſle qui eſt ſous le vent des autres iſles Angloiſes, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, décrit dans la mer une figure à-peu-près ovale, dont le grand diametre a cent ſoixante-dix milles de longueur, & le plus petit ſoixante-dix milles au plus. Elle eſt coupée de pluſieurs chaînes de montagnes, hautes, irrégulieres, où des rochers affreux ſont confuſément entaſſés. Leur ſtérilité n'empêche pas qu'elles ne

ſoient entiérement couvertes d'une prodigieuſe quantité d'arbres de différentes eſpeces, dont les racines, pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité, que laiſſent des orages & des brouillards fréquens. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes caſcades, forme un printems de toute l'année, & préſente aux yeux enchantés le plus beau ſpectacle de la nature. Mais, ces eaux, qui tombant des ſommets arides, verſent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre déſagréable & mal-ſain. Heureuſement, ce défaut eſt compenſé par la ſalubrité de l'air, le plus temperé qu'on puiſſe reſpirer entre les deux tropiques; ſous l'un & l'autre hémiſphere.

Colomb decouvrit, en 1494, cette grande iſle; mais il n'y forma point d'établiſſement. Huit ans après, il y fut jeté par la tempête. La perte de ſes vaiſſeaux, le mettant hors d'état d'en ſortir, il implora l'humanité des ſauvages, & il en reçut tous les ſecours de la commiſération naturelle. Mais, ce peuple qui ne cultivoit uniquement que pour ſes beſoins, ſe laſſa de nourrir des étrangers, qui l'expoſoient à mourir de diſette; & s'éloigna inſenſiblement de leur voiſinage. Les Eſpagnols qui l'avoient déjà effarouché par des actes de violence, ne garderent plus de meſu-

res

ſure avec les Indiens ; & s'emporterent juſqu'à prendre les armes contre un chef qu'ils accuſoient de rigueur, pour n'avoir pas approuvé leur férocité. Colomb forcé de céder à leurs menaces, pour ſortir d'une ſituation déſeſpérée, profita d'un de ces phénomenes de la nature, où l'homme de génie trouve quelquefois des reſſources pardonnables à la néceſſité.

Le peu qu'il avoit acquis de connoiſſances aſtronomiques, l'inſtruiſoit qu'il y auroit bientôt une éclipſe de lune. Il fit avertir tous les Caciques voiſins de s'aſſembler, pour entendre de lui des choſes importantes à leur conſervation. Quand il fut au milieu d'eux, après leur avoir reproché la dureté avec laquelle ils les laiſſoient périr lui & ſes compagnons : *Pour vous en punir*, leur dit-il d'un air inſpiré, *le Dieu que j'adore va vous frapper de ſes plus terribles coups. Dès ce ſoir, vous verrez la lune rougir, puis s'obſcurcir, & vous refuſer ſa lumiere. Ce ne ſera que le prélude de vos malheurs, ſi vous vous obſtinez à me refuſer des vivres.*

A peine l'amiral a parlé, que ſes prophéties s'accompliſſent. La déſolation eſt extrême parmi les ſauvages. Ils ſe croient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce que le ciel touché de leur repentir, appaiſe ſa colere,

& que la nature va reprendre ſon cours. Dès ce moment les ſubſiſtances arriverent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus juſqu'à ſon départ.

Ce fut dom Diegue, fils de cet homme extraordinaire qui fixa les Eſpagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit paſſer de Saint-Domingue, ſoixante-dix brigands ſous la conduite de Jean d'Eſquimel. D'autres ne tarderent pas à les ſuivre. Tous ſembloient n'aller dans cette iſle délicieuſe & paiſible, que pour s'y baigner dans le ſang humain. Le glaive de ſes barbares ne s'arrêta que lorſqu'il n'y reſta pas un ſeul habitant, pour conſerver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, ſimple & bienfaiſant. Pour le bonheur de la terre, ſes exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même ſe multiplier dans une iſle qui ne fourniſſoit pas de l'or ? Leur cruauté fut ſans fruit pour leur avarice ; & la terre qu'ils avoient ſouillée de carnage, ſembla ſe refuſer aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y établir. Tous les établiſſemens élevés ſur la cendre des naturels du pays, tomberent à meſure que le travail & le déſeſpoir acheverent d'épuiſer le reſte des ſauvages échappés aux fureurs des premiers conquérans. Celui de Sant-Iago de la Vega fut le ſeul qui ſe ſoutint. Les habitans de cette ville, plon-

gés dans l'oiſiveté qui ſuit la tyrannie après la dévaſtation, ſe contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le ſuperflu aux vaiſſeaux qui paſſoient ſur leurs côtes. Toute la population de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourrit cette race de deſtructeurs, étoit bornée à quinze cents eſclaves commandés par autant de tyrans; lorſque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

Avec eux y entra la diſcorde. Ils en apportoient les plus funeſtes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitans, que trois mille hommes de cette milice fanatique, qui avoit combattu & triomphé ſous les drapeaux du parti républicain. Bientôt il furent joints par une multitude de royaliſtes, qui eſpéroient trouver en Amérique la conſolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'eſprit de diviſion, qui avoit ſi long-tems & ſi cruellement déchiré les deux partis en Europe, les ſuivit au-delà des mers. D'un côté l'on triomphoit inſolemment de la protection de Cromwel qu'on avoit élevé ſur les débris du trône; de l'autre on ſe repoſoit ſur l'équité du gouverneur de l'iſle, qui, forcé de plier ſous l'autorité d'un citoyen vainqueur, n'étoit pas au fond de l'ame dans ſes intérêts. C'en étoit

aſſez pour renouveller dans le nouveau-monde les ſcenes d'horreur & de ſang tant de fois répétées dans l'ancien. Mais, Penn & Venables, conquérans de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus ſage, qui ſe trouvoit le plus ancien officier. C'étoit Dodley, ami des Stuarts. Deux fois Cromwel lui ſubſiſtitua de ſes partiſans, & deux fois leur mort fit replacer Dodley à la tête des affaires.

Les conſpirations qu'on tramoit contre lui, furent découvertes & diſſipées. Jamais il ne laiſſa impunies les moindres breches faites à la diſcipline. La balance fut, dans ſes mains, toujours égale entre la faction que ſon cœur déteſtoit & celle qu'il aimoit. L'induſtrie étoit excitée, encouragée par ſes ſoins, ſes conſeils & ſes exemples. Son déſintéreſſement appuyoit ſon autorité. Content de vivre du produit de ſes plantations, jamais on ne réuſſit à lui faire accepter des appointemens. Simple & familier dans la vie privée, il étoit dans ſa place intrépide guerrier, commandant ferme & ſévere, ſage politique. Sa maniere de gouverner fut toute militaire; c'eſt qu'il avoit à contenir ou policer une colonie naiſſante, uniquement compoſée de gens de guerre; à prévenir ou repouſſer une invaſion des Eſpagnols, qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais, lorſque Charles II eut été appellé au trône, par la nation qui en avoit précipité ſon pere, il s'établit à la Jamaïque un gouvernement civil, modélé, comme dans les autres iſles, ſur celui de la métropole. Le commandant repréſenta le roi, le conſeil, les pairs; & trois députés de chaque ville, avec deux de chaque paroiſſe, compoſerent les communes. Mais cette aſſemblée borna ſes premiers efforts à combiner, ſans ordre, quelques réglemens proviſionnels de police, de juſtice & de finance. Ce ne fut qu'en 1682 que ſe forma ce corps de loix, qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces ſages ſtatuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

L'un qui pourvoit à la défenſe de la patrie, y excite vivement ce même intérêt particulier des citoyens, qui pourroit les en détourner. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, ſera payé ſur le champ par l'état : & aux dépens de tous les ſujets, ſi le fiſc n'y ſuffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaiſſeau, qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer ſon paſſage, reçoive une gratification générale de 22 liv. 10 ſols. La gratification particuliere eſt de 168 liv. 15 ſ. pour chaque perſonne portée d'Angleterre ou d'Ecoſſe; de 135 livres, pour chaque perſonne portée

d'Irlande ; de 78 livres 15 ſols, pour chaque perſonne portée du continent de l'Amérique ; de 45 livres pour chaque perſonne portée des autres iſles.

La troiſieme loi tend à favoriſer la culture. Lorſqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ſes emprunts, ſa plantation eſt eſtimée par douze propriétaires qui ſont ſes pairs. Le créancier eſt obligé de recevoir ce fonds en paiement du total, au prix de l'eſtimation, quand même elle ne monteroit pas à la valeur de la créance ; mais ſi l'habitation excédoit la dette, il eſt obligé de rembourſer le ſurplus. Cette juriſprudence qui entraîne à des partialités, répare ſon injuſtice par un bien général, en diminuant la rigueur des pourſuites du rentier & du marchand, contre le cultivateur. Le réſultat de cette diſpoſition eſt à l'avantage des terres & des hommes en général. Le créancier en ſouffre rarement, parce qu'il eſt ſur ſes gardes ; & le débiteur en eſt plus tenu à la vigilance, à la bonne foi, pour trouver des emprunts. C'eſt alors la confiance qui fait les engagemens ; & cette confiance ne ſe mérite & ne s'entretient que par des vertus.

CHAPITRE XLVII.

La Jamaïque s'eſt enrichie par ſon commerce interlope dans l'Amérique Eſpagnole.

AVANT que de ſi ſages loix euſſent aſſuré la proſpérité de la colonie, elle s'étoit déjà fait un nom. Quelques aventuriers, autant par haine ou jalouſie nationale, que par inquiétude d'eſprit & beſoin de fortune, attaquerent les vaiſſeaux Eſpagnols. Ces corſaires furent ſecondés par les ſoldats de Cromwel, qui, ne recueillant après ſa mort que l'averſion publique attachée à ſes cruels ſuccès, chercherent au loin un avancement qu'ils n'eſpéroient plus en Europe. Ce nombre fut groſſi d'une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au ſang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévaſtoient les côtes du nouveau-monde. C'étoit à la Jamaïque, qu'étoient toujours portées par les nationaux & ſouvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette iſle plus de facilité, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs, ſoit pour débarquer, ſoit pour dé-

penſer à leur gré le butin de leurs courſes. C'eſt-là que les prodigalités de la débauche, les rejetoient bientôt dans la miſere. Cet unique aiguillon de leur ſanguinaire induſtrie, les faiſoit voler à de nouvelles proies. Ainſi la colonie profitoit de leurs continuelles viciſſitudes de fortune, & s'enrichiſſoit des vices qui étoient la ſource & la ruine de leurs tréſors.

Quand cette race exterminante fut éteinte, par ſa meurtriere activité, les fonds qu'elle avoit laiſſés, & qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des uſurpateurs plus injuſtes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la baſe d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnerent d'ouvrir un commerce interlope avec des poſſeſſions Eſpagnoles. Cette veine de richeſſe alla toujours croiſſant, & ſur-tout vers la fin du ſiecle. Des Portugais, avec un capital de trois millions, dont le ſouverain avoit avancé les deux tiers, s'engagerent, en 1696, à fournir aux ſujets de la cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque, un grand nombre de ces eſclaves. Dès-lors le colon de cette iſle eut des liaiſons ſuivies avec le Mexique & le Pérou; ſoit par l'entremiſe des agens Portugais; ſoit par les capitaines de ſes propres vaiſſeaux employés à la navigation de ce commerce. Mais ces liaiſons furent un peu

rallenties, par la guerre de la ſucceſſion au trône d'Eſpagne.

A la paix, le traité de l'Aſſiento donna des alarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du Sud, chargée de pourvoir de negres les colonies Eſpagnoles, ne lui fermât entiérement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changerent point les meſures du miniſtere Anglois. Il avoit ſagement prévu que l'activité des Aſſientiſtes, donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope. Ses vues furent ſi juſtes, qu'en 1739 l'opinion générale étoit que la Jamaïque avoit retiré des Indes Eſpagnoles, quinze-cents millions.

Le commerce prohibé qu'elle y faiſoit, étoit ſimple dans ſa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres; que ſon mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni découvrir, ni étancher, ſans ſe décharger. Le gouverneur permettoit que le navire entrât dans le port & s'y réparât. Mais, pour ſe garantir ou ſe diſculper de toute accuſation auprès de ſa cour, il faiſoit mettre le ſceau ſur la porte du magaſin où l'on avoit enfermé les marchandiſes du vaiſſeau; tandis qu'il reſtoit une autre porte non ſcellée, par où l'on entroit & l'on ſortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce ſecret. Quand il étoit terminé,

l'étranger, qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépenſe qu'il avoit faite; permiſſion toujours accordée, mais avec le faux ſemblant de grandes difficultés. Cette diſſimulation étoit néceſſaire, pour que le commandant ou ſes agens puſſent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en ſecret; parce qu'on ſuppoſeroit toujours que ce ne pouvoit être autre choſe que les marchandiſes qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainſi ſe vuidoient & ſe répandoient les plus groſſes cargaiſons.

La cour de Madrid ſe flatta de mettre fin à ce déſordre, en défendant l'admiſſion des bâtimens étrangers dans ſes ports, ſous quelque prétexte que ce pût être. Mais, les Jamaïcains, appellant la force au ſecours de l'artifice, ſe firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaiſſeaux de guerre Anglois, dont le capitaine recevoit cinq pour cent, ſur tous les objets de la fraude qu'il autoriſoit entre les ſujets, contre le traité des couronnes: tant il eſt inutile aux rois de faire entr'eux des pactes, qui ne conviennent pas à l'intérêt réciproque des nations!

Cependant, à cette violation éclatante & manifeſte du droit public, en a ſuccédé une plus ſourde & moins menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque, ſe rendent aux rades de la côte Eſpagnole les moins

fréquentées, mais ſur-tout à deux ports également déſerts, celui de Brew à cinq milles de Carthagene, & celui de Grout à quatre milles de Porto-Belo. Un homme qui ſait la langue du pays, eſt mis promptement à terre, pour avertir les contrées voiſines de l'arrivée des vaiſſeaux. La nouvelle ſe répand de proche en proche, avec la plus grande célérité, juſqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands viennent avec la même diligence; & la traite commence, mais avec des précautions dont l'expérience a dicté la néceſſité. L'équipage du bâtiment eſt diviſé en trois parties. Pendant que l'une accueille les acheteurs avec politeſſe, & veille d'un œil attentif ſur le penchant & l'adreſſe qu'ils ont pour le vol; l'autre eſt occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Eſpagnols, en échange des eſclaves, du vif-argent, des ſoieries & d'autres marchandiſes qui leur ſont livrées. En même-tems, la troiſieme diviſion retranchée en armes ſur le tillac, pourvoit à la ſûreté du navire & de tout l'équipage, ayant ſoin de ne pas laiſſer entrer plus de monde à la fois, qu'elle n'en peut contenir dans l'ordre.

Lorſque les opérations ſont terminées, l'Anglois regagne ſon iſle avec ſes fonds qu'il a communément doublés, & l'Eſpagnol ſa demeure avec ſes emplettes, dont il eſpere retirer un ſemblable & même un

plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évite les grandes routes & marche dans des chemins détournés, avec des negres qu'il vient d'acheter & qu'il a chargés de marchandiſes, diſtribuées en paquets, d'une forme & d'un poids faciles à porter.

Cette maniere de négocier proſpéroit depuis long-tems au grand avantage des colonies des deux nations, lorſque la ſubſtitution des vaiſſeaux de regiſtre aux galions, rallentit, comme l'Eſpagne ſe le propoſoit, la marche de ce commerce. Il diminua par dégrés; & dans les derniers tems, il étoit réduit annuellement à quinze ou ſeize cents mille livres. Le miniſtere de Londres, voulant le ranimer ou en recouvrer le profit, a imaginé en 1766, que le meilleur expédient, pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Auſſi-tôt les bâtimens Eſpagnols du nouveau monde y ſont arrivés de tous les côtés, pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloiſes. Dans l'année qui précéda cet arrangement, les exportations de la Grande-Bretagne pour cet iſle, n'avoient pas paſſé 9, 351, 540 livres. Mais ce nouveau débouché ne peut que les augmenter conſidérablement. La franchiſe & la liberté dans le commerce ſont deux grands appâts pour l'étranger,

deux ſources d'opulence pour la nation qui ouvre ſes ports.

Sans la reſtriction qui écarte toutes les productions de la même nature que celles de la Jamaïque, on peut préſumer que les denrées de Saint-Domingue auroient pris la même route que celles du Mexique & du Pérou. Comment un gouvernement qui cherche à attirer dans un de ſes entrepôts les productions Françoiſes des iſles du Vent, refuſe-t-il l'entrée à celles d'une iſle ſous le Vent? Peut-être a-t-il craint que ſes ſujets ne tiraſſent d'un rival aſſez heureux pour vendre impunément tout à meilleur marché, les marchandiſes qui devoient entretenir leur commerce avec les colonies Eſpagnoles.

Quoiqu'il en ſoit de cette conjecture, l'Anglois ne s'eſt pas tellement repoſé ſur l'empreſſement des Eſpagnols à venir dans ſes ports, qu'il n'ait cherché encore d'autres voies pour étendre ſes liaiſons avec eux. Les négocians de la Jamaïque avoient formé autrefois des comptoirs dans la baie de Honduras, ſur la riviere Noire, tout près des Moſquites. Des raiſons qui ne ſont pas venues juſqu'à nous les leur avoient fait abandonner. Ils les ont rétablis au commencement de 1766, eſpérant approviſionner par-là les provinces intérieures du Mexique, & ſi ce qu'on publie eſt vrai, le ſuccès ſurpaſſe de beaucoup leurs eſpérances.

CHAPITRE XLVIII.

La Jamaique s'eſt encore plus enrichie par ſes cultures que par ſon commerce interlope.

CEPENDANT ce commerce frauduleux & précaire, eſt peu de choſe au prix des richeſſes immenſes que la Jamaïque a retirées de ſes cultures. La premiere à laquelle on ſe livra, fut celle du cacao, qu'on y avoit trouvée bien établie par les Eſpagnols. Elle proſpéra, tant que durerent les plantations de ce peuple qui en faiſoit ſa principale nourriture & ſon négoce unique. On s'apperçut qu'elles commençoient à décheoir; & l'on les renouvella. Mais ſoit défaut de ſoins ou d'intelligence de la part des nouveaux colons, leurs arbres ne réuſſirent pas. On ſe dégoûta de cette culture, & on y ſubſtitua celle de l'indigo.

Cette production prenoit des accroiſſemens conſidérables, lorſque le parlement chargea d'un droit de 3 livres 18 ſols 6 deniers la livre d'indigo, qui ſe vendoit 11 livres 5 ſols. Si la taxe étoit alors viſiblement trop forte, elle devint inſoute-

nable, lorſque la concurrence des François eut fait baiſſer la marchandiſe au prix de 4 livres 10 ſols la livre. Alors tomberent les indigoteries dans toutes les iſles Angloiſes, & plus rapidement qu'ailleurs à la Jamaïque. Le gouvernement a travaillé dans les derniers tems à regagner ce qu'il avoit perdu. Non content de lever les fardeaux dont il avoit affaiſſé cette branche d'induſtrie, il a l'étayée par un encouragement de onze ſols trois deniers pour chaque livre d'indigo que produiroient ſes établiſſemens. Cette généroſité tardive n'a enfanté que des abus. Pour obtenir la gratification, les Jamaïcains tirent de Saint-Domingue cette teinture, qu'ils introduiſent dans la Grande-Bretagne, comme ſortant de leurs plantations. Ce trafic frauduleux peut s'élever annuellement à 1, 200, 000 liv.

On ne peut regarder comme entiérement perdue la dépenſe que fait à cette occaſion le gouvernement, puiſque la nation en profite. Mais elle entretient cette méfiance, & l'on peut dire cette friponnerie, que l'eſprit de finance a fait naître dans la plupart de nos gouvernemens, entre l'état & les ſujets. Depuis que le prince n'a ceſſé d'imaginer des moyens pour ſurprendre de l'argent, le peuple cherche des ruſes pour ſe ſouſtraire à l'injuſtice des taxes, ou pour exroquer l'ar-

gent du prince. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans la dépenſe, de bornes dans l'impoſition, d'équité dans la répartition, dans le recouvrement; il n'y a plus eu de ſcrupules ſur la violation des loix pécuniaires, de bonne foi dans le paiement des impôts, de franchiſe dans les engagemens du citoyen avec le gouvernement. Oppreſſion d'un côté, pillage de l'autre; la finance pourſuit le commerce: & le commerce élude ou trompe la finance. Le fiſc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impoſe au fiſc par de fauſſes déclarations. On tourmente le colon par des impôts, des corvées, des milices: & le colon rejette ce triple fardeau, quand il le peut, avec éclat & avec violence; quand il eſt trop foible, avec des cris & des plaintes. Si l'Angleterre ne fournit pas tous ces exemples de la mauvaiſe adminiſtration introduite par l'eſprit de finance, l'Europe ne manque point d'états qui ne rendent ce tableau que trop fidele.

La culture de l'indigo n'étoit pas encore abandonnée à la Jamaïque, lorſqu'on y entreprit celle du coton. On trouve dans les iſles de l'Amérique des cotonniers de différentes grandeurs, qui s'élevent & qui croiſſent ſans ſoins, ſur-tout dans les lieux bas & marécageux. Leur toiſon eſt d'un rouge plus ou moins pâle, très-fine, mais ſi courte qu'on ne ſauroit la filer. On ne

la porte pas en Europe, quoiqu'elle pût y être utilement employée dans les fabriques de chapeaux. Le peu qu'on daigne en ramaſſer ſert, dans le pays même, à faire des matelas & des oreillers.

L'abriſſeau qui fournit le coton à nos manufactures, demande un ſol ſec & pierreux. Il préfere celui qui eſt déjà familiariſé par la culture. Ce n'eſt pas que la plante ne paroiſſe mieux proſpérer dans un terrein neuf que dans un ſol uſé ; mais en y pouſſant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'expoſition du Levant eſt celle qui lui convient le mieux. C'eſt en mars, c'eſt en avril, & dans les premieres pluies du printems, que commence la culture du coton. On fait des trous à ſept ou huit pieds de diſtance les uns des autres, & l'on y jette un nombre indéterminé de graines. Lorſqu'elles ſont levées à la hauteur de cinq ou ſix pouces, toutes les tiges ſont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuſes. Celles-ci ſont étêtées deux fois avant la fin d'août. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il n'y a que le bois pouſſé après la derniere taille qui porte du fruit ; & que ſi on laiſſoit monter l'arbuſte au deſſus de quatre pieds, la récolte ſeroit moins aiſée, ſans être plus abondante. On ſuit toujours la même méthode durant trois ans que le

cotonnier peut durer, ſi on n'a pas les moyens de la renouveller plus ſouvent avec un avantage qui compenſe ce ſoin.

Pour qu'il puiſſe proſpérer, on doit porter une attention très-ſuivie à arracher les mauvaiſes herbes qui naiſſent autour de cet arbre utile. Les pluies fréquentes lui conviennent; mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut ſur-tout que les mois de mars & d'avril, tems où ſe fait la récolte, ſoient bien ſecs, pour que le coton ne ſoit pas taché & rougi.

C'eſt neuf ou dix mois après avoir été planté que le cotonnier offre ſon produit. Il ſe forme à l'extrémité de ſes branches une fleur, dont le piſtil ſe change en une coque de la groſſeur d'un œuf de pigeon, qui s'ouvre & ſe partage en trois, lorſque le coton qu'elle renferme eſt mûr.

La récolte faite, il faut ſéparer de la toiſon la graine que la nature y a mêlée. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'eſt une machine compoſée de deux baguettes de bois dur, qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les aſſujettit par les deux bouts, & il n'y a de diſtance entr'elles que celle qui eſt néceſſaire pour paſſer la graine. A l'un des bouts eſt une eſpece de petite meule qui, miſe en mouvement avec le pied,

fait tourner les deux baguettes en deux ſens contraires. Elles prennent le coton qui leur eſt préſenté, & en font ſortir par l'impulſion qu'elles ont reçue, la graine qu'il renferme.

Tandis que la culture du coton languiſſoit dans les iſles Angloiſes, elle fleuriſſoit de plus en plus à la Jamaïque. Mais on peut prédire qu'elle y baiſſera. Le parlement, c'eſt-à-dire la nation, qui connoît & qui adminiſtre elle-même ſes revenus, voyant que le coton de ſes colonies ne ſuffiſoit pas pour occuper ſes manufactures, a ſupprimé en 1766 les droits impoſés juſqu'alors ſur les cotons étrangers. Une liberté, dont l'effet doit être d'augmenter l'importation d'une matiere premiere, & d'en diminuer le prix, eſt digne des plus grands éloges. Peut-être une adminiſtration prévoyante auroit-elle dû faire un pas de plus, en accordant une gratification paſſagere aux cotons qui viennent des poſſeſſions nationales, afin d'obvier au découragement que le bas prix & la concurrence de l'étranger peuvent faire naître. Mais ſi l'Angleterre doit craindre le dépériſſement d'une culture importante à ſes manufactures, elle n'a pas les mêmes inquiétudes pour celle du gingembre.

Cette plante qui ne s'éleve jamais à plus de deux pieds, eſt aſſez touffue. Elle a des feuilles ſemblables en tout à celles des

roſeaux, excepté qu'elles ſont plus petites. Elle ſe renouvelle par un de ſes rejettons, qu'on met ſous terre vers la fin des pluies, & qui pouſſe au bout de huit jours. Lorſque les feuilles ont jauni & qu'elles ſont fanées, le gingembre eſt mûr ; on l'arrache, & on l'expoſe à l'air ou au vent, pour pour le faire ſécher. Ses racines, qu'on recherche uniquement, ſont plattes, larges, de différentes figures, mais en général approchantes de la patte d'oie. Leur ſubſtance eſt compacte, peſante, blanche, ferme, de la conſiſtance du navet.

La culture du gingembre eſt facile & peu diſpendieuſe. Un homme iſolé peut l'entreprendre ſeul. Sa racine a le double avantage de reſter pluſieurs années dans la terre, ſans s'y pourrir, & d'être gardée, tant qu'on veut, après avoir été cueillie, ſans que ſa qualité puiſſe en être altérée. Mais, ſi le gingembre ne demande pas beaucoup de ſoins, il dépenſe infiniment de ſucs : la terre où cette plante a fourni trois ou quatre récoltes, en eſt tellement épuiſée de ſels, que rien n'y peut proſpérer.

Lorſque les Européens arriverent aux Antilles, les Caraïbes faiſoient uſage du gingembre ; mais leur conſommation en ce genre, comme dans tous les autres, étoit ſi bornée, que la nature brute leur en donnoit aſſez, ſans le ſecours de la

culture. Les conquérans prirent, malgré la chaleur du climat, une eſpece de paſſion pour cette épicerie naturellement fort chaude. Ils en mangeoient le matin, pour aiguiſer leur appétit. Ils en ſervoient à table, confite de pluſieurs façons. Ils en uſoient après le repas, pour faciliter la digeſtion. C'étoit dans la navigation, leur antidote contre le ſcorbut. On adopta dans l'ancien monde, le goût du nouveau; & & le gingembre fut mêlé par-tout, communément avec le poivre qui étoit alors fort cher. Cette production orientale baiſſa graduellement de prix; & le gingembre paſſa peu-à-peu de mode. Après avoir eu une valeur aſſez conſidérable, il tomba vers la fin du dernier ſiecle à dix francs le cent. Bientôt on n'en voulut plus; & la culture en fut à-peu-près généralement abandonnée, ſi ce n'eſt à la Jamaïque.

A compter depuis les treize dernieres années, on trouve que cette iſle a fourni par an, une exportation de 649, 865 liv. peſant. La plus grande partie a trouvé ſa conſommation dans les poſſeſſions Britanniques. Le reſte a été vendu dans le Nord, à un prix qui ne ſauroit tenter les colonies où le terrein n'eſt pas comme à la Jamaïque, commun & peu précieux.

Outre le gingembre, cette iſle fournit à l'Europe, une aſſez grande quantité de piment. Il y en a de pluſieurs eſ-

peces, plus ou moins fortes, plus ou moins piquantes. L'arbre qui produit l'eſpece du piment, connue ſous le nom de poivre de la Jamaïque, croît ordinairement ſur les montagnes, & s'éleve à plus de trente pieds. Il eſt très-droit, d'une groſſeur médiocre, & couvert d'une écorce griſâtre, unie & luiſante. Ses feuilles reſſemblent en tout à celles du laurier. A l'extrêmité de ſes branches naiſſent des fleurs auxquelles ſuccedent des grappes, un peu plus groſſes que celles du genievre. On les cueille vertes, & on les met ſécher au ſoleil. Elles bruniſſent, & prennent une odeur d'épicerie, qui fait qu'en Angleterre le piment s'appelle *alliſpice* L'uſage en eſt excellent, pour fortifier les eſtomacs froids & ſujets aux crudités; mais il faut laiſſer à l'Aſie la culture des épiceries, & cultiver le ſucre en Amérique.

L'art de le produire ne commença à être connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entr'eux avoit tout ce qu'exige la ſorte de création qui dépend des hommes. C'étoit Thomas Moddifort. Ses capitaux, ſon activité, ſon intelligence, le mirent en état de défricher un terrein immenſe, & l'éleverent, avec le tems, au gouvernement de la colonie. Cependant le ſpectacle de ſa fortune & ſes vives ſollicitations, ne pouvoient engager

aux travaux de la culture, des hommes nourris la plupart dans l'oiſiveteté des armes. Douze cents malheureux arrivés en 1670 de Surinam, qu'on venoit de céder aux Hollandois, ſe montrerent plus dociles à ſes leçons. Le beſoin leur donna du courage, & leur exemple inſpira l'émulation. Ces germes de travail furent heureuſement nourris par l'abondance d'argent que les ſuccès continuels des flibuſtiers faiſoient entrer chaque jour à la Jamaïque. Une grande partie fût employée à la conſtruction des édifices, à l'achat des eſclaves, des uſtenſiles, de tous les meubles néceſſaires aux habitations naiſſantes. Tout changea de face. Bientôt, il ſortit de la Jamaïque une grande quantité de ſucre, & d'un ſucre ſupérieur à celui des autres iſles Angloiſes. Sa culture n'a jamais diminué, non pas même lorſqu'on lui a aſſocié celle du café.

Ce précieux arbriſſeau, tiré des Indes orientales, enrichiſſoit les établiſſemens Hollandois & François de l'Amérique, avant que les iſles Angloiſes ſongeaſſent à ſe l'approprier. Encore n'y a-t-il que la Jamaïque qui l'ait adopté ; mais elle ſuffira pour en fournir dans peu de tems, tout ce que l'empire Britannique en peut conſommer. La métropole l'a encouragée à ce genre de culture, quand elle a réglé que les cafés de l'étranger paieroient en entrant dans

ſes domaines ſix livres par quintal de plus, que le café provenant du crû de ſes colonies.

Les commiſſaires des plantations diſoient, en 1734, à la chambre des pairs, que les productions de la Jamaïque, importées l'anné précédente en Angleterre, ne montoient qu'à 12, 138, 748 livres, 1 ſol, 6 deniers. Leur valeur s'eſt élevée depuis à 15, 300, 000 liv. Ce revenu eſt formé par vingt-cinq mille barriques de ſucre, par deux mille ſacs de coton, par trois millions peſant de café, par des cuirs, du gingembre, des bois de teinture, & d'autres objets moins importans. C'eſt le fruit des travaux de vingt mille blancs & de quatre-vingt dix mille noirs, réunis dans un petit nombre de villes, ou répandus ſur dix-neuf paroiſſes. L'adminiſtration & la défenſe annuelles de la colonie coûtent deux millions, & dans quelques circonſtances beaucoup davantage. Tout ſon capital, en terres, en eſclaves, en maiſons, en toute eſpece de mobilier, a été eſtimé 495, 000, 000 livres. Mais croira-t-on que peu de ces richeſſes appartiennent aux propriétaires des habitations? Quelques malheurs, un luxe immodéré, la facilité des crédits, leur ont fait contracter des dettes prodigieuſes envers les négocians établis dans l'iſle, & ſur-tout envers les Juifs. Puiſſe ce peuple, qui fut d'abord

d'abord eſclave, puis conquérant, & enſuite eſclave ou fugitif pendant vingt ſiecles, poſſéder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelqu'autre iſle riche de l'Amérique! Puiſſe-t-il y raſſembler tous ſes enfans, & les élever en paix dans la culture & le commerce, à l'abri du fanatiſme qui le rendit odieux à la terre, & de la perſécution qui lui fit payer cher les erreurs de ſon culte! Que les Juifs vivent enfin heureux, libres & tranquilles dans un coin du monde; puiſqu'ils ſont nos freres par les liens de l'humanité, & nos peres par les dogmes de la religion!

Les colons de la Jamaïque ont engagé, pour ainſi dire, par l'immenſité des créances qu'on a ſur eux, les deux tiers de leurs biens-fonds; ſi l'on s'en rapporte à des obſervateurs qui connoiſſent l'état de leurs affaires. Ce déſordre croîtra toujours, à moins qu'il ne ſoit arrêté par une augmentation rapide & conſidérable dans les cultures. Mais ce ſuccès eſt-il poſſible? Eſt-il vraiſemblable? C'eſt ce qu'il eſt intéreſſant d'examiner.

CHAPITRE XLIX.

Eſt-il poſſible de multiplier les productions de la Jamaique ?

CEUX qui donnent le moins d'étendue à la Jamaïque, lui accordent quatre millions d'acres, chacun de ſept cent vingt pieds de roi de long, ſur ſoixante-douze de large. On a prétendu que le tiers de ce grand eſpace étoit habité & cultivé. L'état actuel de la population & de la culture, quoique plus floriſſant que jamais, dément cette aſſertion. Tout l'intérieur du pays eſt un déſert en friche. Il n'y a des habitations que ſur les côtes, qui ne ſont pas même entiérement exploitées. La plupart des planteurs y poſſedent un terrein immenſe, dont à peine le quart eſt mis en valeur. Deux cent mille acres au plus, abſorbent tous leurs ſoins.

Quand on conſidere que la Jamaïque eſt occupée depuis long-tems par un peuple actif & éclairé; que la piraterie & le commerce de contrebande y ont verſé dans tous les tems des tréſors immenſes; qu'elle n'a jamais manqué d'aucun moyen de culture; que depuis très-long-tems on

y a recours aux engrais ; que les rades & les ports y ſont prodigieuſement multipliés pour l'exportation ; que ſa métropole & l'Europe entiere ont ouvert leur ſein à ſes productions ; que malgré tant d'avantages, les terres ne s'y ſont guere vendues que le tiers de ce qu'elles coûtoient dans les autres iſles : quand on peſe mûrement toutes ces conſidérations, on ne peut s'empêcher de penſer que le ſol de la Jamaïque doit être aſſez généralement mauvais ou fort médiocre.

Les bords de la mer qui, par la commodité du tranſport, ſemblent exiger de préférence la culture du ſucre, doivent avoir à-peu-près reçu tous les ſoins, toute la fertilité dont ils étoient ſuſceptibles. La fraîcheur exceſſive & continuelle des montagnes ſeroit trop nuiſible à toutes les productions, trop deſtructive des eſclaves qui s'en occuperoient, pour qu'on puiſſe y entreprendre des travaux utiles. L'eſpace qui eſt entre les montagnes & les côtes eſt ſouvent d'une extrême aridité ; mais il s'y trouve auſſi par intervalles, des vallées, des côteaux, des plaines, où tout atteſte que les Indiens plantoient leur mays, que les Eſpagnols élevoient de nombreux troupeaux. On peut préſumer que ces terreins, bien diſtribués, donneroient avec abondance, du coton, du café, du cacao, de l'indigo : productions qui juſqu'à pré-

ſent n'ont pas aſſez attiré l'attention des Anglois. Mais ces richeſſes ne ſuffiſent plus pour élever une colonie au plus grand éclat. Il n'y a que le ſucre qui rende aujourd'hui les iſles de l'Amérique floriſſantes.

Quoique cette production ſoit exploitée dans tout le contour de la Jamaïque; elle l'eſt plus particuliérement à la côte méridionale, où l'Eſpagnol s'étoit réduit, & où ſes vainqueurs ſe multiplierent plus qu'ailleurs. Ils y furent attirés par une rade ſûre, commode, & qui pourroit contenir mille vaiſſeaux de guerre. Cet avantage inappréciable y fit jeter les fondemens de la ville de Port-Royal, qui, quoiqu'élevée ſur un terrein ſablonneux, où la nature refuſoit toutes les choſes néceſſaires à la vie, même juſqu'à l'eau douce, devint en moins de trente ans, une cité célebre. Elle dut cet éclat à une circulation rapide & continuelle d'affaires, formée par les denrées de l'iſle, par les priſes des flibuſtiers, par le commerce interlope qu'on avoit ouvert avec le continent. Il y avoit peu de villes dans le monde, où la ſoif des richeſſes & des plaiſirs eût réuni plus d'opulence & de corruption.

CHAPITRE L.

La Jamaïque éprouve une grande calamité. Suite de cette cataſtrophe.

LA nature détruiſit en un moment ce brillant ſpectacle. Le ciel d'un azur clair & ſerein, devint ſombre & rougeâtre. Un bruit ſourd ſe répandit ſous terre; des montagnes dans la plaine. Les rochers ſe fendirent. Des côteaux ſe rapprocherent à travers de grands intervalles. Des lacs infects s'éleverent à la place des montagnes engloutis. Des plantations entieres furent tranſportées à pluſieurs milles de leur ſituation ancienne. Il ſe fit d'énormes ouvertures, d'où ſortoient de groſſes colonnes d'eau, qui corrompoient l'air. Pluſieurs habitations diſparurent dans les gouffres de la terre, ou tomberent renverſées ſur leurs fondemens. La mer fut bientôt couverte d'arbres que la terre y jeta, que les vents y porterent. Treize mille hommes trouverent la mort dans ce tombeau de l'iſle entiere, trois mille périrent de la contagion qui ſuivit ce fléau. Depuis cette époque, du 7 juin 1692, la nature, dit-on, eſt moins belle à la Jamaïque, le ciel moins pur, le ſol moins fertile. Les mon-

tagnes n'ont pas la même élévation, l'iſle eſt plus baſſe qu'autrefois. On aſſure que la plupart des puits demandent des cordes moins longues de deux ou trois pieds qu'avant ce phénomene épouvantable : monument de la fragilité des conquêtes, qui dut apprendre aux Européens à ne pas ſe repoſer ſur la poſſeſſion d'un monde qui chancele ſous leurs pieds, & ſemble ſe dérober à leurs avides mains.

Dans ce déſordre général, Port-Royal fut détruit & ſubmergé; tous les vaiſſeaux qui étoient dans la rade furent fracaſſés ou jetés au loin dans les terres. Mais cette place offroit trop de reſſources par ſa poſition pour être abandonnée. A peine le calme de la nature eut tranquillifé les eſprits, qu'on releva la ville ſur ſes débris. Téméraires travaux ! Un nouvel ouragan renverſe ſes murs renaiſſans. Port-Royal, comme Jéruſalem, ne peut être réédifiée. La terre ne ſe laiſſe creuſer que pour l'engloutir. Par une ſingularité qui confond tous les efforts & les raiſonnemens de l'homme; les ſeules maiſons qui ſubſiſtent après ce bouleverſement, reſtent bâties ſur une petite langue qui s'avance pluſieurs milles dans la mer. Ainſi la terre ferme rejette de ſon ſein des édifices auxquels l'inconſtance de l'Océan offre, pour ainſi dire, une baſe ſolide. Ce peu de bâtimens expoſés à l'invaſion, eſt défendu par une

des meilleures fortereſſes de l'Amérique.

Les habitans du Port-Royal découragés par des calamités répétées, ſe réfugierent à Kingſton, ſitué ſur la même baie. Bientôt leur induſtrie & leur activité firent de ce bourg une ville agréable & floriſſante. Elle eſt devenue le centre de toutes les affaires. Si elles n'y ſont pas auſſi vives qu'elles le furent autrefois à Port-Royal, c'eſt parce que les liaiſons extérieures de la colonie ne ſont plus les mêmes. Le nouvel entrepôt étoit trop ouvert, pour garantir les négocians de toute inquiétude. Ce n'eſt que depuis peu d'années qu'on l'a entouré d'ouvrages qui le mettent à l'abri des inſultes.

Cependant Kingſton, malgré ſes progrès, ne devint pas la capitale de l'iſle. Ce titre reſta à Sant-Iago de la Vega, que les Anglois ont appellé Spanish-town, ou ville Eſpagnole. Elle eſt ſituée à quelques lieues de la mer ſur la riviere de Cobre; qui, ſans être navigable, eſt la plus belle du pays. C'eſt-là qu'étoit le ſiege de l'aſſemblée générale, du commandant, des tribunaux. Les principaux officiers, les plus riches colons y faiſoient leur demeure. Ce concours y rendoit la ſociété plus douce, les plaiſirs plus vifs, les commodités plus nombreuſes, le luxe plus conſidérable.

Tel étoit l'état des choſes; lorſque l'amiral Knowles, en 1756, jugea qu'il con-

venoit au bien de la colonie, que le gouvernement fut placé dans le centre des affaires. Ses vues furent adoptées par le corps légiſlatif de l'iſle, qui décida qu'à l'avenir tous les reſſorts & le pouvoir de l'adminiſtration, ſeroient réunis à Kingſton. Des haines perſonnelles contre l'auteur du projet; la dureté des meſures qu'il employoit à l'exécution; l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choſes même; une foule d'intérêts particuliers que le changement ne pouvoit manquer de bleſſer: toutes ces cauſes inſpirerent à beaucoup de gens un éloignement invincible, pour un plan qui pouvoit bien avoir quelques inconvéniens; mais qui étoit appuyé ſur des raiſons déciſives, & qui préſentoit de grands avantages. De leur côté, ceux qui avoient fait prévaloir le nouveau ſyſtême, le ſoutinrent avec une fierté dédaigneuſe. Du choc de ces ſentimens oppoſés, il s'éleva deux partis, dont l'animoſité qui fut d'abord extrême, ne fait que s'accroître. C'en eſt aſſez de ce foyer de diviſion, pour cauſer dans la colonie un embraſement général. Mais elle a bien plus à craindre encore d'un peuple d'ennemis féroces, qui la menacent continuellement au centre de l'iſle.

CHAPITRE LI.

La Jamaïque a tout à craindre d'une république de noirs, dont elle s'eſt vue forcée de reconnoître l'indépendance.

LORSQUE les Eſpagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laiſſerent un aſſez grand nombre de negres & de mulâtres, qui, las de leur eſclavage, prirent la réſolution de ſauver, dans les montagnes, une liberté que ſembloit leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus. Après avoir établi des réglemens qui devoient aſſurer leur union, ils planterent du mays & du cacao dans les lieux les plus inacceſſibles de leur retraite. Mais l'impoſſibilité de ſubſiſter juſqu'au tems de leur récolte, les força de deſcendre dans la plaine, pour y dérober des vivres. Le conquérant ſouffrit ce pillage d'autant plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à perdre; & déclara la guerre la plus vive à ces raviſſeurs. Pluſieurs furent maſſacrés. Le plus grand nombre ſe ſoumit. Cinquante ou ſoixante ſeulement, trouverent encore des rochers, pour y vivre ou mourir libres.

La politique qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs, échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes qui périſſoient, ou s'épuiſoient de fatigue, ne goûterent pas un ſyſtême de deſtruction, qui devoit leur coûter encore du ſang. On y renonça, dans la crainte de les ſoulever. Cette condeſcendance eut des ſuites funeſtes. Les eſclaves, que l'horreur du travail ou la peur des châtimens, jetoit dans le déſeſpoir, ne tarderent pas à chercher un aſyle dans les bois, où ils étoient ſûrs de trouver des compagnons prêts à les aſſiſter. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt déſerter par eſſaims, après avoir maſſacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des partiſans actifs, auxquels on donnoit 90 livres pour chaque noir maſſacré dont ils préſenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien ; & la déſertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rébelles accrut leur audace. Juſqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin ſe croyant aſſez forts, même pour attaquer ; on les vit fondre par bandes ſéparées ſur les plantations Angloiſes, où ils firent des dégats horribles. En vain furent-ils repouſſés avec perte dans

leurs montagnes ; en vain pour les y contenir, conſtruiſit-on des forts de diſtance en diſtance, avec des corps-de-garde : malgré ces frais, ces précautions, les ravages recommencerent à diverſes repriſes. Le reſſentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, diſoient-ils, la racine du mal, réſolurent en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie, à détruire un ennemi juſtement implacable.

Auſſi-tôt les loix militaires prennent la place de toute adminiſtration civile. Tous les colons ſe partagent en corps de troupes. On ſe met en mouvement, on marche aux rébelles par différentes routes. Un parti ſe charge d'attaquer la ville de Nauny, que les noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les montagnes bleues. Avec du canon, on réuſſit à réduire une place conſtruite ſans regles, défendue ſans artillerie. Mais les autres entrepriſes n'ont qu'un ſuccès équivoque, ou balancé par des pertes. Les eſclaves plus glorieux d'un triomphe qu'abbattus de dix revers, s'enorgueilliſſent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils ſont vaincus, ce n'eſt pas ſans vengeance. Leur ſang eſt au moins confondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au-devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poi-

gnard dans le cœur. Les réfugiés forcés de céder au nombre ou à l'adreſſe, ſe retranchent dans des lieux inacceſſibles, & s'y diſperſent en petites troupes, réſolus de n'en plus ſortir, & bien aſſurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courſes, on abandonne enfin le projet de les ſoumettre.

Ainſi l'emportera tôt ou tard, ſur des armées nombreuſes, aguerries, & même diſciplinées, un peuple déſeſpéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injuſtice de la conquête, s'il a le courage de ſouffrir la faim plutôt que le joug; s'il joint à l'horreur d'être aſſervi, la réſolution de mourir; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des eſclaves. Qu'il cede la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux; & qu'il ſe retire au cœur des montagnes, ſans bagage, ſans toit, ſans proviſions; la nature ſaura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reſte, s'il le faut, des années pour attendre que le climat, la chaleur, l'oiſiveté, la débauche, aient dévoré ou conſumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à eſpérer, ni gloire à recueillir. Qu'il deſcende quelquefois avec les torrens pour ſurprendre l'ennemi dans ſes tentes, & ravager ſes lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'aſ-

ſaſſin ; que lui prodiguera ſans honte une grande nation, aſſez lâche pour s'armer toute entiere contre une poignée d'hommes chaſſeurs, & aſſez foible pour ne pouvoir les vaincre.

Telle fut la conduite des negres avec les Anglois. Ceux-ci rebutés de courſes & d'armemens inutiles, tomberent dans un découragement univerſel. Les plus pauvres d'entr'eux n'oſerent accepter les terreins, que le gouvernement leur offroit au voiſinage des montagnes. Des établiſſemens plus éloignés de ces redoutables eſclaves, furent négligés, ou même abandonnés. Pluſieurs endroits de l'iſle, qui, par leur aſpect, annonçoient le plus de fécondité, reſterent dans leur état inculte, les bois & les brouſſailles vives dont la nature les avoit hériſſés, devinrent l'effroi des colons, en ſervant d'aſyle aux rébelles qui s'étoient aguerris.

Dans cette ſituation, Treſaunay fut chargé de l'adminiſtration de la colonie. Ce gouverneur ſage & ſans doute humain, ne tarda pas à ſentir que des hommes, qui, depuis près d'un ſiecle, vivoient de fruits ſauvages, nuds, expoſés à toutes les injures de l'air ; qui, toujours aux priſes avec un aſſaillant plus fort & mieux armé, ne ceſſoient de combattre pour la défenſe de leur liberté, ne ſeroient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc

recours à des ouvertures pacifiques. On leur offrit, non-ſeulement des terres à cultiver en propriété; mais la liberté, mais l'indépendance. On conſentit qu'ils en jouiſſent ſous des chefs, qui, choiſis par eux-mêmes, recevroient cependant leur commiſſion du gouverneur de l'iſle, & ne pourroient agir que d'après ſa direction. Ce plan inoui juſqu'alors pour des negres, fut accepté. Le traité ſe conclut en 1738, avec une joie réciproque. Il ſembloit promettre une tranquillité inaltérable; mais il s'y étoit mêlé un germe de trouble & de rupture.

Tandis que Trelaunay faiſoit cet accommodement au nom de la couronne; l'aſſemblée générale de la colonie, avoit propoſé ſon arrangement particulier aux negres indépendans. C'étoit qu'ils s'obligeaſſent à ne plus donner de retraite aux eſclaves fugitifs, à condition qu'on leur paieroit une ſomme fixe pour chacun de ces déſerteurs, qu'ils dénonceroient ou ramenereient eux-mêmes à la colonie. Cette ſtipulation, contraire à l'humanité, n'a pas eté ſans doute religieuſement obſervée. On s'eſt accuſé mutuellement d'infidélité. Les negres, mal payés dans ce pacte honteux, ont recommencé pluſieurs fois leurs ravages.

Soit que leur exemple eût inſpiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût ſoulevé la haîne, les negres eſclaves réſolurent d'être libres auſſi. Pendant que

la guerre d'Europe embraſoit l'Amérique, ces malheureux convinrent, en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de maſſacrer leurs tyrans & de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conſpirateurs mirent, avant le tems convenu, le feu aux habitations, en poignarderent les maîtres; & ne ſe voyant pas en état de réſiſter à toutes les forces de l'iſle que leur entrepriſe prématurée avoit réunies en un moment, ils ſe réfugierent dans les montagnes. De cet aſyle impénétrable, ils ne ceſſerent de faire des ſorties meurtrieres & deſtructives. Les Anglois, dans leur déſeſpoir, furent réduits à rechercher, à prix d'argent, le ſecours des negres ſauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le ſceau d'un traité. On leur promit une ſomme fixe pour la tête de chaque eſclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le ſang de leurs freres : ils les pourſuivirent, ils en tuerent un grand nombre par ſurpriſe. Enfin les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, reſterent long-tems dans le ſilence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conſpiration éteint ſans retour; lorſque les révoltés accrus par

le renfort des déſerteurs qui s'étoient échappés de diverſes plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corp nombreux de matelots; tout ſe réunit contre des eſclaves. On les combattit; on les vainquit en pluſieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reſte ſe diſperſa dans les bois & dans les rochers. Tous les priſonniers furent fuſillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conſpiration furent attachés vivans à des gibets où ils périrent lentement, expoſés & conſumés au ſoleil ardent de la Zone torride, ſupplice plus cuiſant, plus affreux que celui du bucher. Cependant leurs tyrans ſavouroient avec avidité les tourmens de ces miſérables, dont le ſeul crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même eſprit de barbarie dicta les meſures qu'on prit pour prévenir de nouveaux ſoulevemens. Un eſclave eſt fuſtigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce ſoit; s'il oſe aller à la chaſſe, ou s'il vend autre choſe que du lait ou du poiſſon. Il ne peut ſortir de l'habitation où il ſert, ſans être accompagné d'un blanc, ou ſans une permiſſion par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait uſage de quelque inſtrument bruyant, ſon maître ſera con-

damné à une amende de 225 livres. C'eſt ainſi que les Anglois, ce peuple ſi jaloux de ſa liberté, ſe joue de celle des autres hommes. C'eſt à cet excès de barbarie que le commerce & l'eſclavage des negres ont dû conduire des uſurpateurs. Tels ſont les progrès de l'injuſtice & de la violence. Pour conquérir le nouveau-monde, il a fallu ſans doute en égorger les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des negres, ſeuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour tranſplanter ces Africains qu'on deſtinoit à cultiver la terre ſans y rien poſſéder, il a fallu les prendre par force & les rendre eſclaves. Pour les tenir dans l'eſclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la ſervitude, il faut des ſupplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qui le ſont devenus.

Mais enfin la cruauté même a ſon terme, dans ſa nature deſtructive. Un moment ſuffit; une deſcente heureuſe à la Jamaïque, y peut faire paſſer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppreſſeurs. Le François qui ne ſongera qu'à nuire à ſon ennemi, ſans prévoir que la révolte des negres dans une colonie les peut ſoulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux perdra ſa force, ſon courage, & laiſſera la Jamaïque

en proie à des eſclaves & à des conquérans, qui ſe la diſputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injuſtice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne ſe rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime ; le ſang attire le ſang ; & la terre demeure un théatre éternel de déſolation, de larmes, de miſere & de deuil, où les générations viennent ſucceſſivement ſe baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & ſe renverſer dans la pouſſiere.

CHAPITRE LII.

Avantages de la Jamaïque pour la guerre, déſavantages pour la navigation.

CE ſeroit pourtant une perte funeſte à l'Angletere, que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette iſle à l'entrée du golfe du Mexique, & l'a rendue comme la clef de ce riche pays. Les vaiſſeaux qui vont de Carthagene à la Havane, ſont forcés de paſſer ſur ſes côtes. Elle eſt plus à portée qu'aucune autre iſle, des différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence de ſes rades, lui donnent la facilité de lancer des vaiſſeaux de guerre,

de tous les points de ſa circonférence. Tant d'avantages ſont achetés par des inconvéniens.

Si l'on arrive aiſément à la Jamaïque par les vents aliſés, en allant reconnoître les petites Antilles; il n'eſt pas auſſi facile d'en ſortir, ſoit qu'on prenne le détroit de Bahama, ſoit qu'on ſe détermine pour le paſſage ſous le vent.

La premiere de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cents lieues; mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arriere: ainſi l'on perd plus de tems qu'on n'en avoit gagné, avec le riſque d'être enlevés par les garde-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courans portent avec une extrême violence. L'Eliſabeth, vaiſſeau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorſqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi; c'étoit dans le feu de la guerre. » Je viens, dit le » capitaine Edward au gouverneur de la » place, je viens vous livrer mon na» vire, mes matelots, mes ſoldats, & moi» même; je ne vous demande que la vie » pour mon équipage. Je ne commettrai » point, dit le commandant Eſpagnol, une » action déshonorante. Si nous vous avions » pris dans le combat, en pleine mer, » ou ſur nos côtes, votre vaiſſeau ſeroit

» à nous, & vous ſeriez nos priſonniers. » Mais battus par la tempête, & pouſſés » dans ce port par la crainte du naufrage, » j'oublie & je dois oublier que ma na- » tion eſt en guerre avec la vôtre. Vous » êtes des hommes, & nous le ſommes » auſſi. Vous êtes malheureux, nous vous » devons de la pitié. Déchargez-donc avec » aſſurance, & radoubez votre vaiſſeau. » Trafiquez, s'il le faut, dans ce port, » pour les frais que vous devez payer. » Vous partirez enſuite, & vous aurez un » paſſe-port juſqu'au-delà des Bermudes. » Si vous êtes pris après ce terme, le » droit de la guerre vous aura mis dans » nos mains; mais en ce moment, je » ne vois dans des Anglois que des étran- » gers, pour qui l'humanité réclame du » ſecours. » C'eſt-là qu'on reconnoît la gé- nérosité Eſpagnole!

La ſeconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite iſle, que les Anglois nomment Crooked, & qui eſt ſituée à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Eſt, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue, de peur d'être pouſſés ſur les baſſes de Cuba, & paſſer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes iſles, où il eſt bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corſaires, ou par leurs vaiſſeaux

de guerre. Les navigateurs partis des Lucaies, n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

CHAPITRE LIII.

Etabliſſement des Anglois aux iſles Lucaies.

CES iſles, les premieres que Colomb découvrit en Amérique, ſont au nombre de quatre ou cinq cents. La plupart ne ſont que des rochers à fleur d'eau. Quelques-unes étoient habitées par des ſauvages, qu'on fit tous périr dans les mines de Saint-Domingue. Il n'y en avoit pas une ſeule qui ne fût entiérement déſerte, lorſque l'Angleterre jeta, en 1672, dans celle qu'on nomme la Providence, quelques hommes, qui furent exterminés ſept ou huit ans après par les Eſpagnols. Cette cataſtrophe n'empêcha pas d'autres Anglois d'y retourner en 1690. A peine ils avoient élevé cent ſoixante maiſons, quand les François & les Eſpagnols réunis, les attaquerent de nouveau en 1703, détruiſirent leurs plantations, & enleverent leurs negres. Les colons découragés par la perte totale de leurs biens, allerent chercher de l'occupation ailleurs; & ils furent remplacés par des pirates de leur nation, qui, après avoir

rempli de leurs brigandages les côtes d'Afrique, les mers les plus reculées de l'Aſie, ſur-tout les parages de l'Amérique ſeptentrionale, trouvoient un aſyle ſûr & commode dans ce repaire. Depuis long-tems ils inſultoient impunément, même le pavillon de la Grande-Bretagne. Enfin en 1719 George I. réveillé par les cris de ſon peuple & par le vœu de ſon parlement, fit partir des forces ſuffiſantes pour les réduire. La plupart accepterent l'aminiſtie qui leur étoit offerte, & groſſirent la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui compoſée de trois mille ames. La moitié eſt établie à la Providence, le reſte eſt réparti dans les autres iſles. C'eſt au brigandage de leurs premieres mœurs qu'il faut attribuer l'état de négligence & d'imperfection où ces colons laiſſent languir l'agriculture; quoique la variété du terrein qu'ils occupent, ou peuvent occuper, ne ceſſe de ſolliciter leur induſtrie, leur ambition, leurs caprices même. On ſait bien qu'en général il n'eſt pas fertile; mais il s'y trouve des veines aſſez riches pour faire proſpérer une population plus conſidérable. Ces iſles qui, faute de denrées, ont été juſqu'à préſent perdues pour la Grande-Bretagne, pourront lui devenir utiles du moins par leur poſition, ſi ce n'eſt par leur commerce.

Les Lucayes, qui d'un côté ne ſont ſé-

parées de la Floride que par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne, qui ſe termine à-peu-près à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres iſles qu'on appelle Caïques & Turques, miſes depuis peu ſous le joug de la marine Angloiſe, & qui prolongent la chaîne juſques vers le milieu de la côte ſeptentrionale de Saint-Domingue. Ces différentes iſles laiſſent entr'elles cinq paſſages aux plus grands bâtimens. La Turque & la grande Caïque, par les fortifications que l'Angleterre vient d'y élever, offrent à ſes corſaires un mouillage tranquille, une retraite aſſurée, avec l'empire du canal étroit qui les ſépare l'une & l'autre de Saint-Domingue. Dès-lors la plupart des navires partis de cette colonie ſi riche, doivent tomber dans les mains des Anglois. Si ceux-ci n'ont pas conſtruit des forts ſur les autres iſles du débouquement, c'eſt que la ſupériorité de leur manœuvre leur a paru ſuffiſante ſans ce ſecours, pour intercepter ce paſſage à la navigation de leurs rivaux. Ils ne ſe promettent pas d'auſſi grands avantages des Bermudes.

CHAPITRE LIV.

Établiſſement des Anglois aux iſles Bermudes.

CET archipel, éloigné d'environ trois cents lieues de celui des Antilles, fut découvert, en 1527, par l'Eſpagnol Jean Bermudès, qui lui donna ſon nom, ſans y aborder. Jamais ce groupe d'iſles n'avoit été habité par aucun mortel, lorſque ſoixante Anglois y paſſerent en 1612. Sa population s'accrut aſſez conſidérablement, parce qu'on exagéra beaucoup les avantages de ſon climat. On s'y rendoit des Antilles pour recouvrer la ſanté; des colonies ſeptentrionales, pour y jouir tranquillement de ſa fortune. Pluſieurs royaliſtes allerent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, paſſa les mers, & chanta ces iſles fortunées, inſpiré par l'influence de l'air & la beauté du payſage, vrais dieux de la poéſie. Il fit paſſer ſon enthouſiaſme, à ce ſexe qu'il eſt ſi doux d'enflammer. Les dames Angloiſes ne ſe croyoient belles & bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmier, qui venoient des Bermudes.

Mais

Mais enfin le charme diſparut, & ces iſles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petiteſſe. Elles ſont extrêmement nombreuſes, & n'occupent qu'une eſpace de ſix à ſept lieues. Le ſol y eſt d'une qualité médiocre, ſans aucune ſource pour l'arroſer. On n'y boit d'autre eau, que celle des puits & des citernes. Le mays, les légumes, beaucoup de fruits excellens, y donnent une nourriture abondante & ſaine. Il n'y croît point de ce ſuperflu, qu'on exporte aux nations. Cependant le haſard a raſſemblé ſous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitans, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Ils n'ont de liaiſons au dehors que par quelques bâtimens, qui, paſſant des colonies du Nord à celles du Midi, vont de tems en tems ſe rafraîchir à ces iſles paiſibles.

On a ſouhaité d'augmenter l'aiſance de ce peuple par l'induſtrie. On a voulu qu'il cultivât la ſoie, enſuite la cochenille, enfin qu'il plantât des vignes. Mais ces projets n'ont été que conçus. Pour leur propre bonheur, ces inſulaires ont borné tous leurs arts ſédentaires à la fabrication des voiles de marine. Cette manufacture ſi convenable à des hommes ſimples & modérés, devient tous les jours plus floriſſante. On y conſtruit depuis plus d'un ſiecle, avec un bois de cedre que les François appellent acajou, des vaiſſeaux qui n'ont point

d'égaux, ſoit pour la marche ou pour la durée, & qui ſont généralement recherchés, ſur-tout par les corſaires. On a tâché de les imiter à la Jamaïque & aux Lucaies, où l'on avoit abondamment les matériaux que la rareté avoit fait enchérir dans les anciens chantiers ; mais ces vaiſſeaux ſont & doivent être fort inférieurs à ceux qui leur ont ſervi de modele.

Les principaux habitans des iſles Bermudes ont formé, en 1765, une ſociété, dont les ſtatuts ſont peut-être le monument le plus reſpectable qui ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens ſe ſont engagés à former une bibliotheque de tous les livres économiques, en quelque langue qu'ils aient été écrits ; à procurer aux perſonnes valides des deux ſexes une occupation convenable à leur caractere ; à récompenſer tout homme qui aura introduit dans la colonie un art nouveau, ou qui aura perfectionné un art déjà connu ; à donner une penſion à tout journalier, qui après quarante ans d'un travail aſſidu & d'une réputation ſaine, n'aura pu amaſſer des fonds ſuffiſans pour couler ſes derniers jours ſans inquiétude ; à dédommager enfin tout habitant des Bermudes, que le miniſtere ou le magiſtrat auront opprimé.

Garde ces avantages, peuple laborieux ſans richeſſes, heureux de ton travail &

de ta pauvreté qui conſervent tes mœurs. Un ciel pur & ſérein veille ſur tes jours innocens. Tu reſpires la paix de l'ame avec la ſanté. Aucun poiſon du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouves l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent ſur tes bords, comme les tempêtes de l'Océan qui t'environne. C'eſt pour jouir du ſpectacle de ta frugalité, que l'homme vertueux voudroit paſſer les mers. Ah ! que les vents ne t'apportent jamais les événemens du monde où nous vivons ! Tu ſaurois... hélas !... non, mon eſprit ſe trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien...

L'Angleterre ne retiroit de toutes les iſles qui proſpéroient ſous ſon pavillon, que le ſucre néceſſaire à ſa conſommation, une partie du café & du coton dont elle avoit beſoin. Elle n'en obtenoit, ni cacao, ni indigo. La derniere guerre, en étendant ſon domaine dans le nouveau-monde, a enrichi ſon commerce de quelques branches d'exportation.

CHAPITRE LV.

Les Anglois prennent poſſeſſion de l'iſle de Tabago, qui avoit été occupée par les Hollandois & par les François.

A la tête de ſes nouvelles acquiſitions, eſt l'iſle de Tabago, qui peut avoir trente lieues de circuit. Elle n'eſt point, comme la plupart des autres Caraïbes, hériſſée de rochers arides, ou empâtée de marécages mal-ſains. Des plaines qui s'étendent ſans inégalités, y ſont couronnées par des côteaux dont la pente douce & facile eſt preſque par-tout ſuſceptible de culture. On voit ſortir de ces hauteurs un nombre prodigieux de ſources, qui la plupart ſemblent deſtinées à faire agir des moulins à ſucre. Le ſol, quelquefois ſablonneux, eſt conſtamment noir & profond. Des havres ſûrs & commodes, bornent le Nord & le couchant de l'iſle, qui n'eſt pas expoſé à ces terribles ouragans qui cauſent ailleurs de ſi grands ravages. Le voiſinage du continent peut lui procurer cet avantage ineſtimable.

Auſſi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, ſi l'on en croit des tradi-

tions, dont l'autorité n'eſt pourtant que douteuſe. Ses habitans y réſiſterent longtems aux attaques vives & fréquentes des ſauvages de la Terre-Ferme, ennemis opiniâtres, implacables. Enfin laſſés de ces incurſions toujours renaiſſantes du continent, ils ſe diſperſerent dans les iſles voiſines.

Celle qu'ils avoient abandonnées, étoit ouverte aux invaſions de l'Europe, lorſqu'en 1632 il y débarqua deux cents Fleſſinguois pour y jeter les fondemens d'une colonie Hollandoiſe. Les Indiens du voiſinage ſe joignirent aux Eſpagnols de la Trinité contre un établiſſement qui leur portoit ombrage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuſe fureur, fut maſſacré ou fait priſonnier. Le peu qui ſe ſauva de leurs mains à la faveur des bois, ne tarda pas à déſerter l'iſle.

La Hollande oublia durant vingt ans, un établiſſement qu'elle ne connoiſſoit que par les déſaſtres de ſa naiſſance. En 1634, on y fit paſſer une nouvelle peuplade. Elle en fut chaſſée en 1666. Les Anglois ſe virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais Louis XIV. content de vaincre, rendit à la république, ſon alliée, une iſle qu'elle avoit poſſédée. Cet établiſſement ne proſpéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine

ailleurs tant d'hommes à paſſer en Amérique, n'y a jamais dû pouſſer les Hollandois. Leur métropole offre à l'induſtrie de ſes citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux ; ils n'ont pas beſoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuſe tolérance, achetée comme la liberté par des fleuves de ſang, y laiſſe enfin reſpirer les conſciences ; jamais des ſcrupules de religion n'y réduiſent les ames timorées, à ſe bannir du ſol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de ſageſſe & d'humanité à la ſubſiſtance & à l'occupation des pauvres, que le déſeſpoir ne contraint point d'aller défricher une terre accoutumée à dévorer ſes premiers cultivateurs. Tabago n'eut donc jamais plus de douze cents hommes occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter ſix ſucreries.

La colonie étoit bornée à cet eſſor d'induſtrie, quand elle fut attaquée par la nation même, qui l'avoit rétablie dans ſes droits primitifs de poſſeſſion & de propriété. Au mois de février 1677, une flotte Angloiſe deſtinée à s'emparer de Tabago rencontra la flotte Hollandoiſe qui devoit s'oppoſer à cette expédition. Le combat s'engagea dans la rade même de l'iſle, qui devint fameuſe par cette action mémorable, dans un ſiecle fécond en

grands événemens. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaiſſeaux étoient ſans mâts, ſans agrès, ſans matelots pour manœuvrer, & qu'on ſe battoit encore. La bataille ne finit que quand on vit douze bâtimens brûlés & pluſieurs coulés à fond. Les aſſaillans perdirent moins de monde, & les défenſeurs garderent encore l'iſle.

Mais d'Eſtrées qui vouloit l'emporter, y deſcendit cette même année au mois de décembre. Il n'y avoit plus de flotte, pour arrêter ou détourner ſes forces. Une bombe lancée de ſon camp, alla tomber ſur le magaſin à poudre. Ce coup, ordinairement déciſif, mit l'ennemi hors d'état de défenſe : il ſe rendit à diſcrétion. Le vainqueur, avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raſer les fortifications, réduiſit les plantations en cendres, s'empara de tous les vaiſſeaux qui étoient dans le port, & tranſporta les habitans hors de l'iſle qu'il avoit priſe. La conquête en fut aſſurée à la France, par la paix qui ſuivit une action où la défaite fut ſans honte & la victoire ſans avantage.

La cour de Verſailles négligea cette iſle importante, au point de n'y pas envoyer un ſeul homme. Peut-être, dans l'ivreſſe d'une fauſſe grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaiſe opinion

de Tabago, juſqu'à la regarder comme un rocher ſtérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François, qui, trop nombreux à la Martinique, ſe déborderent aux iſles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique. Celles-ci étoient des poſſeſſions précaires, & d'une qualité médiocre. Les auroit-on préférées à une iſle, dont le terrein étoit meilleur & la propriété inconteſtable ? Ainſi raiſonnoit un gouvernement qui n'avoit pas alors ſur le commerce & les plantations des colonies, aſſez de lumieres pour diſcerner les vrais motifs du peu de penchant que ſes ſujets avoient pour Tabago.

Une colonie naiſſante, ſur-tout quand elle eſt fondée avec de foibles moyens, a beſoin de ſecours immédiats pour ſubſiſter Elle ne peut faire de progrès, qu'à meſure qu'elle trouve la conſommation de ſes premieres denrées. Celles-ci ſont pour l'ordinaire d'une eſpece commune, qui, ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne ſe vend guere que dans les lieux voiſins, & doit mener inſenſiblement, par des profits médiocres, à l'entrepriſe des grandes cultures, qui ſont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établiſſemens François, pour attirer des habitans par cette gradation de ſuccès. On lui préféra des iſles moins

abondantes, mais plus rapprochées des reſſources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette iſle orgueilleuſe, qui ſe croit la reine des iſles, parce qu'elle eſt la plus floriſſante de toutes, prétendoit avoir des droits impreſcriptibles ſur Tabago, pour l'avoir occupée pendant ſix mois. Ses forces ont couronné ſes prétentions, & la paix de 1763 a juſtifié le ſuccès de ſes armes, en lui cédant une poſſeſſion qu'elle vengera de l'inaction des François.

Preſque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons, qui, agiſſant au haſard dans des tems d'inexpérience, ſans aucun concours de leur métropole, faiſoient autant de fautes que de pas. Leur avidité mépriſa la pratique des naturels du pays, qui, pour diminuer la trop grande influence d'un ſoleil éternellement ardent, ſéparoient les petites portions de terrein qu'ils étoient forcés de défricher par de grands eſpaces couverts d'arbres & d'ombre. Ces ſauvages, inſtruits par l'expérience, plaçoient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaiſons vives & dangereuſes qui ſortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les deſtructeurs de ce peuple ſage,

préſſés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente ; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entieres. Auſſi-tôt des vapeurs épaiſſes s'éleverent d'un ſol échauffé pour la premiere fois des rayons du ſoleil. Elles augmenterent à meſure qu'on fouilla les champs, pour les enſemencer ou les planter. Leur malignité s'introduiſit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettoit dans une tranſpiration exceſſive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté, tous les viſceres ſe dilaterent, le corps enfla, l'eſtomac ceſſa ſes fonctions : l'homme mourut. Échappoit-on aux ardeurs peſtilentielles du jour : la nuit on reſpiroit la mort avec le ſommeil, dans des cabanes dreſſées à la hâte au milieu des terres défrichées, ſur un ſol dont la végétation trop active & mal-ſaine, conſumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces obſervations, voici le plan qu'il ſeroit bon de ſuivre dans l'établiſſement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels ſont les vents qui regnent le plus dans l'archipel de l'Amérique ; & nous trouverions qu'ils y ſont réguliers du Sud-Eſt au Nord-Eſt. Si nous avions la liberté du choix, ſi la nature du terrein n'y mettoit point d'obſtacle, nous éviterions de nous placer

ſous le vent, de peur qu'il n'apportât continuellement dans notre ſein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaiſon des plantations neuves, une plantation qui ſe ſeroit purifiée avec le tems. Ainſi nous devrions fonder notre colonie, au vent de tous les pays qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on conſtruiroit dans les bois tous les logemens, autour deſquels nous ne laiſſerions pas couper un ſeul arbre. Le ſéjour des bois eſt ſain : la fraîcheur qu'il conſervent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette ſurabondance de tranſpiration qui fait périr la plupart des Européens par la ſéchereſſe & l'acrimonie d'un ſang inflammable & dépouillé de ſon fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les caſes, pour diviſer le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet uſage établi conſtamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions priſes, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toiſes au moins des cabanes. Lorſque la terre ſeroit découverte, les eſclaves ſeroient envoyés au travail à dix heures du matin ſeulement, c'eſt-à-dire, après que le ſoleil auroit diviſé les

vapeurs, & que le vent les auroit chaſſées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour, ſeroient plus que compenſées, par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la conſervation de l'eſpece humaine. On continueroit cette attention, ſoit qu'il fallût défricher les terres ou les enſemencer, juſqu'à ce que le ſol bien purgé, bien conſolidé, permît d'y établir les colons, & de les occuper à toutes les heures du jour, ſans avoir rien à craindre pour leur ſûreté. L'expérience a juſtifié d'avance la néceſſité de toutes ces meſures.

Pour avoir d'abord occupé le deſſous du vent, les Anglois ont péri en foule à Tabago, & perdu beaucoup d'eſclaves, quoiqu'ils fuſſent venus tous enſemble des colonies voiſines. Éclairés par cette diſgrace, ils ſe ſont portés au deſſus du vent, & la mortalité s'eſt arrêtée. Cet établiſſement qui devoit être commencé immédiatement après la paix, a été très-retardé, parce que l'uſage où eſt l'Angleterre de vendre le ſol de ſes iſles, a entraîné des formalités ſans nombre qui ont ſuſpendu les défrichemens. Ce n'eſt qu'en 1766 qu'ont été adjugés quatorze mille acres de terre, diviſés en lots de de cinq cents acres chacun. On a fait depuis une nouvelle adjudication; mais, ni dans la premiere, ni dans la ſeconde, il

n'a été permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot. La loi s'eſt étendue ſur Saint-Vincent & ſur la Dominique, avec cette reſtriction, que dans celle-ci, le lot n'a été que de trois cents acres. Dans les trois acquiſitions, l'acre n'a coûté que 22 ou 28 livres. Le cinquieme de cette ſomme a été payé comptant. Il n'a été fourni que dix pour cent dans les deux premieres années; & enſuite vingt pour cent par an juſqu'à la fin du paiement. On a de plus aſſervi chaque colon à mettre un blanc & deux blanches ſur ſon habitation, pour chaque centaine d'acres qu'il défrichera. Une difficulté ſe préſente. Les Anglois en plaçant deux femmes par homme dans une habitation s'expoſent donc à laiſſer une femme ſans homme, ou à donner un ſeul homme à deux femmes. C'eſt tomber ou dans la polygamie que le chriſtianiſme défend, ou dans le célibat, que le proteſtantiſme rejette : car on ne ſuppoſe pas que les Anglois veuillent mêler en Amérique leur ſang avec celui des negres. Quoi qu'il en ſoit, un colon ne peut ſe ſouſtraire à cette obligation, qu'en payant 450 livres pour chaque femme, & le double de cette ſomme pour chaque homme qui lui manquera.

Malgré cette ſorte de gêne, le caractère Anglois ne permet pas de douter

que Tabago ne s'éleve entre leurs mains, d'une inertie profonde au faîte de la plus riche culture. A ce brillant période, il ſurpaſſera par la qualité, par l'abondance de ſes productions, toutes les poſſeſſions que cette nation a acquiſes dans le nouveau-monde. Des ſpéculateurs, qui peuvent le mieux apprécier les rapports de ſon étendue avec le genre de ſa fécondité, ne balancent pas à dire, que cette iſle donnera chaque année à ſa métropole, cinquante mille barriques de ſucre brut, ſans parler de quelques autres denrées d'un moindre prix. Elle effacera la Jamaïque; elle augmentera les richeſſes de la Grenade.

CHAPITRE LVI.

La France cede la Grenade à l'Angleterre. Importance & productions de cette iſle.

CETTE iſle, ſituée ſous le vent de Tabago, n'a que neuf ou dix lieues de long; ſept dans ſa plus grande largeur, & vingt ou vingt-deux de circonférence. Ses plaines ſont coupées par quelques montagnes peu élevées, & par un nombre prodigieux de ruiſſeaux aſſez conſidérables. Elle a ſous le vent un port ſi vaſte, que ſoixante vaiſ-

ſeaux de guerre y ſeroient au large, & ſi ſûrs, qu'ils pourroient ſe diſpenſer de jeter l'ancre.

Quoique les François inſtruits de la fertilité de la Grenade, euſſent formé dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils donnerent quelques haches, quelques couteaux, un barril d'eau-de-vie au chef des ſauvages qu'ils y trouverent; & croyant à ce prix avoir acheté l'iſle, ils prirent le ton de ſouverains, & bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la foibleſſe inſpire toujours contre l'oppreſſion, de maſſacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & ſans défenſe. Les troupes qu'on envoya pour ſoutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus ſûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reſte des malheureux qu'ils avoient exterminés, ſe réfugia ſur une roche eſcarpée, aimant mieux ſe précipiter tout vivant de ce ſommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommerent légérement ce roc, *le morne des ſauteurs*, nom qu'il conſerve encore.

Un gouverneur avide, violent, inflexibles, les paya juſtement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de ſa tyrannie, ſe réfugierent à la Martinique; & ceux

qui étoient reſtés ſous ſon obéiſſance, le condamnerent au dernier ſupplice. Dans toute la cour de juſtice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un ſeul homme nommé Archangeli, ſavoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de ſa ſignature, il avoit pour ſceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui rempliſſoit l'office de greffier, écrivit gravement : *Marque de Monſieur de la Brie, Conſeiller-rapporteur.*

On craignit ſans doute que la cour de France ne ratifiât pas un jugement ſi extraordinaire & réduit à des formalités inouies, quoique dictées par le bon ſens. La plupart des juges du crimes, & des témoins du ſupplice, diſparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qni, par leur obſcurité, devoient ſe dérober à la perquiſition des loix. Le dénombrement de 1700 atteſte, qu'il n'y avoit dans l'iſle que 251 blancs, 53 ſauvages ou mulâtres libres, & 525 eſclaves. Les animaux utiles ſe réduiſoient à 64 chevaux, & 569 bêtes à corne. Toute la culture conſiſtoit en trois ſucreries, & cinquante deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714, & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette iſle jetoit alors les fondemens d'une ſplendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenſes, dont elle étoit payée

en marchandiſes précieuſes. Elle portoit ce qu'elle avoit reçu de plus riche, aux côtes Eſpagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchiſſemens. Les corſaires marchands qui ſe chargeoient de ce te navigation, apprirent à cette iſle le ſecret de ſa fertilité. Son ſol n'avoit beſoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négocians fournirent les eſclaves & les uſtenſiles pour élever des ſucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade ſe libéroit peu-à-peu avec ſes riches productions ; & la ſolde entiere alloit ſe terminer, lorſque la guerre de 1744, interceptant la communication des deux iſles, arrêta du même inſtant les progrès de la culture à ſucre. On y ſuppléa par celle du café, qui, pendant les hoſtilités, fut pouſſée avec toute la vigueur & l'eſſor que l'induſtrie avoit pris.

La paix de 1748 ranima toutes les reſſources & les travaux. En 1753, la Grenade renfermoit dans ſon ſein 1, 262 blancs, 175 negres libres, & 11, 991 eſclaves. 2, 298 chevaux ou mulets, 2, 456 bêtes à corne, 3, 278 moutons, 902 chevres, 331 cochons, formoient ſes troupeaux. Elle cultivoit 83 ſucreries, 2, 725, 600 pieds de café, 150, 300 cacaoyers, & 800 cotonniers. Ses vivres conſiſtoient en 5, 740, 450 foſſes de manioc, 933, 596

bananiers, 143 quarrés d'ignames & de patates. La colonie faiſoit rapidement des progrès proportionnés à l'excellence de ſon ſol. Les fievres opiniâtres & les hydropiſies, qui, depuis trente ans conſumoient les hommes à proportion qu'ils abattoient des bois, auroient ceſſé ſans doute avec les défrichemens, où le colon trouvoit la mort en y cherchant la vie. Mais la France a perdu ſes eſpérances avec ſes biens. Elle ne jouira plus des tréſors que lui apportoit la Grenade. Des malheurs trop mérités, ont fait avorter ſes précautions tardives. La rage de jouir avant le tems, & ſans meſure; cette maladie qui a gagné le gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être aimée de ſes maîtres; cette prodigalité qui moiſſonne quand il faudroit ſemer; qui détruit d'une main le paſſé, de l'autre l'avenir; qui ſeche & dévore le fond des richeſſes par l'anticipation des revenus; ce déſordre qui réſulte des beſoins où le défaut des principes & d'expérience ne manque jamais de réduire un état qui n'a que des forces ſans vues & des moyens ſans conduite; l'anarchie qui regne au timon des affaires; la précipitation, la brigue ſubalterne, le vice ou le manque de projets; d'un côté, la hardieſſe de tout faire impunément, & de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public: ce concours de maux qui s'entraînent de loin, a fait paſſer la Gre-

nade entre les mains des Anglois, qui poſſédent cette conquête par le traité de 1763. Mais juſqu'à quand ? Sera-ce ſans retour ?

L'Angleterre n'y a pas heureuſement débuté. Dans le premier enthouſiaſme d'une acquiſition dont on avoit d'avance la plus haute idée, chacun s'eſt hâté d'y rechercher des habitations. Elles ont été achetées beaucoup au deſſus de leur valeur réelle. Cette fantaiſie, en expulſant de l'iſle d'anciens colons habitués au climat, a fait ſortir de la métropole trente-cinq ou trenſix millions de livres. A cette imprudence a ſuccédé une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés ſans doute par l'orgueil national, ont ſubſtitué de nouvelles méthodes à celles de leurs prédéceſſeurs. Ils ont voulu changer la maniere de vivre des eſclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les negres ſe ſont révoltés. Il a fallu faire marcher des troupes, & verſer du ſang. Toute la colonie s'eſt remplie de ſoupçons. Des maîtres qui s'étoient jetés dans la néceſſité de la violence, ont craint d'être brûlés ou aſſaſſinés dans leurs plantations. Les travaux ont langui, ont même été interrompus. Le calme s'eſt enfin rétabli. Le nombre des eſclaves a été porté à quarante mille, & les productions ſe ſont élevées au triple de ce qu'elles étoient ſous la domination Françoiſe.

Les cultures accroîtront encore par le voiſinage d'une douzaine d'iſles qui dépendent de la colonie, ſous le nom de Grenadins. Elles ont depuis trois juſqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler les ſources d'eau. L'air y eſt ſain. La terre couverte ſeulement de halliers clairs, n'a point été défendue des rayons du ſoleil : elle n'exhale point de ces vapeurs mortelles, qui attaquent la vie des cultivateurs.

Cariacou, la ſeule de ces iſles que les François aient occupée, fut d'abord fréquentée par quelques pêcheurs de tortues, qui, dans les intervalles de loiſir que leur laiſſoit un métier ſi facile, ſe mirent à défricher. Avec le tems leur petit nombre fut groſſi par des habitans de la Guadeloupe, qui voyant leurs plantations détruites par une eſpece particuliere de fourmis, allerent porter à Cariacou leur induſtrie. Elle fleurit à l'ombre de la liberté. Ils y raſſemblerent environ douze cents eſclaves, avec leſquels ils ſe faiſoient un revenu de quatre ou cinq cents mille livres en coton.

Les autres Grenadins ne promettent pas les mêmes avantages. On a cependant commencé à y cultiver le ſucre. Il a ſingulierement réuſſi à Becoya, la plus grande, la plus fertile de ces iſles : elle n'eſt éloignée que de deux lieues de celle de Saint-Vincent.

CHAPITRE LVII.

Les Anglois prennent poſſeſſion de Saint-Vincent. Habitudes des Sauvages qu'ils trouvent dans cette iſle.

LORSQUE les Anglois & les François, qui ravageoient depuis quelques années les iſles du Vent, voulurent donner, en 1660, de la conſiſtance à des établiſſemens qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint-Vincent reſteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces ſauvages, diſperſés juſqu'à ce moment, allerent chercher leur aſyle dans la premiere, & le plus grand nombre, dans la ſeconde. C'eſt-là que ces hommes doux, modérés, amis de la paix & du ſilence, vivoient au milieu des bois, en familles éparſes, ſous la direction d'un vieillard, que l'âge ſeul avoit inſtruit & appellé au gouverrnement. L'empire paſſoit ſucceſſivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours roi, c'eſt-à-dire, guide & pere de la nation. Ces ſauvages ignorans ne connoiſſoient pas l'art ſublime de ſoumettre & de gouverner les hommes par la force des armes; d'égor-

ger les habitans d'un pays pour en poſſéder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête; & de dépouiller à la longue l'un & l'autre, des droits & des fruits, par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature, s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pu ſavoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui tranſportoit des negres pour les vendre, vint échouer à Saint-Vincent; & les eſclaves échappés au naufrage, y furent accueillis comme des freres par les ſauvages. D'autres prétendent que ces noirs ſont des transfuges qui ont déſerté les plantations des colonies voiſines. Une troiſieme tradition veut que ce ſang étranger provienne des negres que les Caraïbes enlevoient aux Eſpagnols, dans les premieres guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre, le plus ancien hiſtorien des Antilles, ces terribles ſauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouir de la vie, c'eſt-à-dire, du ciel & du ſol; en un mot, des biens de la nature, qu'aucun homme ne doit ni ravir, ni refuſer à perſonne.

C'eſt peu. Les maîtres de l'iſle donnerent leurs filles en mariage à ces étran-

gers, quel que fût le hasard qui les eût conduits. L'espece procréée de ce mêlange, forma une génération qu'on appella Caraïbes noirs. Ils ont plus conservé de la couleur primitive de leurs peres, que de la nuance mitoyenne de leurs meres. Le Caraïbe rouge est de petite stature; le Caraïbe noir est grand, robuste; & cette race doublement sauvage, parle avec une véhémence, qui semble tenir de la colere.

Cependant le tems éleva des nuages entre ces deux nations: ils furent apperçus de la Martinique. On résolut de profiter de cette mésintelligence, pour s'élever sur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient asyle aux esclaves déserteurs des isles Françoises. L'imposture n'enfante que l'injustice. On attaqua sans raison ceux qu'on accusoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition; la jalousie des chefs qu'on y destina; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des secours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux; la difficulté des subsistances; l'impossibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes: tout concourut à faire échouer une entreprise aussi téméraire que violente. Il fallut se rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles; mais la victoire des sau-

vages ne les empêcha pas de demander la paix en ſupplians. Ils inviterent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié ſincere, une concorde inaltérable. Cette propoſition fut acceptée; & l'on vit dès l'année ſuivante, qui fut 1719, pluſieurs habitans de la Martinique, aller ſe fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paiſiblement, non-ſeulement de l'aveu, mais avec le ſecours du Caraïbe rouge. Ce ſuccès attira d'autres colons, qui par jalouſie ou par d'autres motifs, enſeignerent aux ſauvages un funeſte ſecret. Ce peuple, qui ne connoiſſoit de propriété que celle des fruits, parce que c'eſt la récompenſe du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru juſqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toiſe à la main. Il poſa des bornes, & dès ce moment la paix & le bonheur furent exilés de ſon iſle. Le partage des terres amena la diviſion entre les hommes. Voici les cauſes de la révolution qui ſuivit l'eſprit de propriété.

Lorſque les François étoient arrivés à Saint-Vincent, c'étoit avec des eſclaves pour défricher & pour cultiver. Les Caraïbes noirs, humiliés, effrayés de reſſembler à des hommes avilis par la ſervitude, craignirent qu'on n'abuſât un jour de la couleur qui trahiſſoit leur origine, pour les attacher

attacher au même joug ; & ils ſe réfugierent dans la plus profonde épaiſſeur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque diſtinctive qui fût le ſigne de leur indépendance, ils applattirent le front de leurs enfans, à meſure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pu ſe plier à cette étrange forme, n'oſerent plus ſe montrer ſans le caractere ineffaçable & viſible de la liberté. La génération ſuivante, parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à-peu-près de même âge, grands, bien faits, vigoureux & farouches, vinrent ſur les côtes, planter des cabanes.

Dès qu'ils ſurent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres inſulaires. On appaiſa d'abord ce premier inſtinct de cupidité, par des préſens d'eau-de-vie & de quelques ſabres. Mais peu contens de ces armes, ils demanderent bientôt des fuſils comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrein ! qui ſe vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on avoit déjà faites. Irrités de ce qu'on leur refuſoit de les aſſocier à ce partage fraternel, ils formerent une tribu ſéparée, jurerent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, ſe donnerent un chef & commencerent la guerre.

Le nombre des combattans pouvoit être égal de part & d'autre; mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent ſur les rouges tout l'aſcendant que l'induſtrie, la valeur & l'audace, prennent bientôt ſur la foibleſſe de tempérament & la timidité de caractere. Cependant l'eſprit d'équité, qui n'abandonne guere l'homme ſauvage, fit conſentir le vainqueur à partager avec le vaincu, le territoire de l'iſle ſitué ſous le vent. C'étoit le ſeul dont les deux partis fuſſent jaloux, parce qu'il leur attiroit les préſens des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'iſle, alloient tous s'établir dans le quartier de ſon rival, où la côte étoit la plus acceſſible. Cette préférence ranima une haine mal éteinte. Les combats recommencerent. Les rouges toujours battus, ſe retirerent au vent de l'iſle. Pluſieurs allerent ſur leurs canots deſcendre en terre ferme, ou ſe réfugier à Tabago. Le peu qui reſta, vécut ſéparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans, & maîtres de toute la côte ſous le vent, exigerent des Européens qu'ils achetaſſent de nouveau les terres qu'ils avoient déjà payées. Un François voulut montrer un contrat d'acquiſition, paſſé avec un Caraïbe rouge. *Je ne ſais point*, lui dit un Caraïbe noir,

ce que dit ton papier; mais lis ce qui eſt écrit ſur ma fleche. Tu dois y voir en caracteres qui ne mentent point, que Si tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai ce ſoir brûler ton habitation. C'eſt ainſi que raiſonnoit avec des faiſeurs d'écritures, un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il uſoit du droit de la force avec autant d'aſſurance, avec auſſi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le tems, qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les François ſans doute furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuſerent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du mays, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occuperent huit cents blancs, & trois mille noirs. La vente annuelle des nouvelles denrées, montoit à quinze cents mille francs. L'iſle de Saint-Vincent étoit dans cette ſituation, quand elle tomba ſous la domination Angloiſe. Elle y eſt attachée par le traité de 1763.

Les François qui avoient commencé à défricher ce pays, de tout tems inculte, n'avoient aucun doute ſur le titre de leur propriété. Ils la tenoient des habitans originaires, qui peut-être avoient pu diſpoſer d'un terrein que la nature leur avoit

donné. Quelle fut leur ſurpriſe, lorſqu'on leur annonça que la Grande-Bretagne, qui n'avoit traité ni avec eux, ni avec les Caraïbes, ſe croyoit, d'après des principes reçus en Europe, autoriſée à les dépouiller, à moins qu'ils ne rachetaſſent des champs qu'ils avoient arroſés de leurs ſueurs? En vain ſe recrierent-ils contre une oppreſſion ſi contraire à l'ordre naturel, & même au droit des nations. Leurs plaintes ne furent pas écoutées. Les chefs de la colonie n'oſerent ſuſpendre les ordres de la métropole, qui avoit preſcrit indiſtinctement la vente de toutes les terres. Le parlement ſe propoſoit de ſuppléer par ce foible moyen, au vuide que les frais de la guerre avoient laiſſé dans le fiſc de la nation. Mais ce but ne fut pas rempli. De vaines formalités abſorberent preſque 1, 575, 000 livres que produiſirent les conceſſions qu'on fit dans les trois iſles appellées neutres. Quand même l'axiome des Européens, cet axiome faux & barbare, qui veut que les terres habitées par les ſauvages, ſoient cenſées vacantes, eût pu être rejeté des Anglois, qui en avoient abuſé ſi ſouvent pour uſurper à l'exemple des Eſpagnols; quand les François n'auroient pas eu droit d'acheter, ce qu'ils avoient du moins eu le droit de voler; quand ils n'auroient pas acquis légitimement par le travail, des terres qu'ils

avoient obtenues par des préſens ; enfin, quand le tréſor public de l'Angleterre, exténué par une guerre peut-être injuſte, auroit dû ſe remplir par les rapines de la paix, & profiter de ces ventes illégitimes ; il étoit contre ſes intérêts & ſes principes économiques, de rançonner ainſi des hommes actifs, qui devoient accélérer les progrès d'une colonie qu'ils avoient ſu fonder.

Mais la dureté de la nouvelle domination les diſperſa. Quelques-uns paſſerent à Saint-Martin, à Marie-Galande, à la Guadeloupe, à la Martinique. Le plus grand nombre ſe porta à Sainte-Lucie, qu'on commençoit à peupler, en donnant gratuitement des terreins à qui vouloit les défricher. Tous emmenerent leurs eſclaves. L'émigration ne fut pourtant pas univerſelle. Quelques François moins attachés à leurs parens, moins amoureux d'une patrie qui les avoit pour ainſi dire aliénés, préférerent de reſter ſous le joug du vainqueur, dans un ſol fertile où la fortune les avoit jetés. Après la premiere humeur du mécontentement, la réflexion leur démontra qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouiſſoient, qu'à s'aller établir dans de nouveaux terreins dont le fond ne leur coûteroit rien.

Leur fortune, qui n'avoit jamais eu proprement de baſe, doit s'affermir, doit s'étendre à l'ombre du gouvernement Anglois.

L'iſle qu'ils partagent avec leurs nouveaux concitoyens, ne promet pas beaucoup de coton ; mais elle eſt très-favorable au rocou & au cacao. On y recueilloit avant la conquête trois millions peſant de café, dont il ſeroit aiſé d'augmenter conſidérablement la culture, ſi les Anglois ne tournoient toute leur avidité du côté du ſucre. La partie de Saint-Vincent où ils s'étoient fixés, & qui eſt ſous le vent, ne leur en fourniſſoit que peu, parce qu'elle eſt hachée & montueuſe. Cette conſidération leur a fait deſirer d'aller occuper les plaines qui ſont au vent. Les Caraïbes, qui s'y étoient réfugiés, ont refuſé de les abandonner, & on a pris les armes pour les y contraindre. Quoiqu'ils ſe défendent avec courage, ils ſuccomberont un peu plutôt, un peu plus tard, ſous les foudres de la tyrannie Européenne. Faſſe le Ciel que le feu de la guerre ne s'étende pas à la Dominique.

CHAPITRE LVIII.

Les Anglois s'établiſſent à la Dominique. But de cet établiſſement.

C'EST une iſle un peu plus grande que Saint-Vincent. Au centre de ſon enceinte, qui renferme treize lieues de longueur ſur neuf lieues au plus de largeur, ſont des montagnes inacceſſibles, qui verſent de nombreuſes rivieres d'une eau excellente ſur un terrein fécond, mais inégal.

Ce pays étoit habité par ſes propres enfans. En 1732, on y trouva 938 Caraïbes, répandus dans trente-deux carbets. 349 François y occupoient une partie de la côte que les ſauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour inſtrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que 23 mulâtres libres, & 338 eſclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comeſtibles pour la conſommation de la Martinique, & à ſoigner 72, 200 pieds de coton. Le café vint enrichir la maſſe de ces foibles productions. Enfin l'iſle comptoit 600 blancs & 2, 000 noirs à la paix de 1763, qui en fit une poſſeſſion Angloiſe.

Dès la fin du dernier ſiecle, La Grande-Bretagne, qui marchoit à l'empire des mers, en accuſant la France d'aſpirer à la monarchie du continent, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle a témoignée dans les dernieres négociations, où la victoire lui donnoit le droit de tout choiſir. Elle ne la recherchoit pas pour la culture du café, du coton & du cacao, qu'elle y peut cependant multiplier au-delà de ſes eſpérances; elle ne l'envioit pas pour le ſucre, dont elle ne doit attendre, même avec le tems, que trois ou quatre mille barriques par années. Un plus grand objet que des établiſſemens de culture, entroit de loin dans ſes vues politiques.

L'Angleterre vouloit attirer à la Dominique les Denrées des colonies Françoiſes, pour en faire elle-même le commerce. Juſqu'à ce que la nation, dont la fortune a baiſſé avec ſa gloire, ait repris toute ſon activité, & que par la force de ſa marine, elle puiſſe diſpoſer en quelque ſorte du produit de ſes productions, & les empêcher de s'écouler de ſes établiſſemens par les fauſſes portes d'un commerce interlope: juſqu'à ce moment de proſpérité, l'intérêt réciproque des cultivateurs François & des négocians Anglois, forcera toutes les barrieres que l'autorité de la cour de Verſailles pourra leur oppoſer. Cette communication ſe maintiendra par l'entremiſe

des anciens colons qui ſont reſtés à la Dominique, quoique le nouveau gouvernement les ait injuſtement rançonnés comme ceux de Saint-Vincent. Ce n'eſt pas pourtant la ſeule rigueur qu'ils puiſſent reprocher au miniſtere Anglois. En rendant tous les ports de l'iſle francs & libres, il a ſoumis chaque tête de negre qu'on y feroit entrer, à un droit de 33 livres 15 ſ. On a même pouſſé l'imprudence de cette avidité fiſcale, juſqu'à faire payer avant la vente, une partie de ce fol impôt. Ainſi les vaiſſeaux qui viennent de Guinée, ſont obligés de porter de l'argent à la Dominique, ou de l'y emprunter à un prix exceſſif; ce qui doit les en éloigner, ou faire enchérir une marchandiſe, dont le commerce vil pour l'humanité, n'eſt que trop cher pour la cupidité.

Mais le grand avantage de cette iſle pour les Anglois, c'eſt que ſituée entre la Guadeloupe & la Martinique, à une très-petite diſtance de l'une & de l'autre, elle menace également leur ſûreté. Ses rades ſûres & commodes, mettront les armateurs & les eſcadres de la métropole, à portée d'intercepter ſans riſque la navigation de la France dans ſes colonies, la communication même des deux iſles entr'elles. Il ſemble que l'Angleterre ſe ſoit emparée par la paix, de tous les défilés, de tous les poſtes pour la guerre. Réſu-

mons ſes poſſeſſions. Pour une puiſſance maritime & commerçante, évaluer ſes colonies, c'eſt apprécier ſes forces.

CHAPITRE LIX.

Etat actuel des iſles Angloiſes.

LE nombre des eſclaves qui cultivent les iſles Angloiſes, monte environ à deux cents trente mille; mais leur travail produit moins de denrées, qu'une égale population dans les colonies Françoiſes. Cette différence peut ſe rapporter à trois cauſes. Le ſol des poſſeſſions Britanniques inférieur de ſa nature, eſt plus uſé par l'ancienneté de ſa culture. Le ſoin des habitations y eſt communément abandonné à des mercénaires, gens moins actifs, moins intelligens, moins économes que des propriétaires. L'exploitation des terres, & les moyens de reproduction, n'y ont pas acquis autant de perfection.

La population des blancs, qui, dans les colonies Françoiſes eſt reſpectivement à celle des noirs comme un à ſix, n'eſt guere dans les colonies Angloiſes que comme un à onze. C'eſt que les iſles Angloiſes ne ſont qu'agricoles, au lieu que les iſles Fran-

çoiſes ſont agricoles & marchandes. A ces deux titres cependant, la Barbade qui fait le commerce des eſclaves, & la Jamaïque qui s'eſt formée des liaiſons interlopes avec les côtes Eſpagnoles, doivent avoir une population de blancs plus nombreuſe à proportion que les autres poſſeſſions de la même dépendance.

Cette diſproportion entre les blancs & les noirs, n'a pas été toujours la même dans les colonies Angloiſes. Elles contenoient autrefois un très-grand nombre d'Européens; mais ils ont diſparu à meſure que les petites cultures ont diminué, & que l'eſpace qu'elles occupoient a été fondu dans les ſucreries, qui exigent un terrein très-vaſte. On les a vus ſe réfugier ſucceſſivement dans de nouvelle iſles, ſe retirer dans l'Amérique ſeptentrionale, ou repaſſer dans la métropole. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût, pour les remplacer, autant d'hommes indigens & déſœuvrés en Angleterre, que dans les premiers tems de l'émigration d'Europe en Amérique. Mais cet eſprit d'aventure & d'entrepriſe, que la nouveauté de l'objet & le concours des circonſtances avoient fait éclorre, a été étouffé, loin d'être entretenu par les colons. En vain les loix ont ſtatué, que chaque propriétaire auroit ſur ſon habitation, un nombre de blancs proportionné à celui des noirs. Ces ordonnances ſont ſans force. On préfere le riſque, aujour-

d'hui rare & léger, de payer une foible amende, à l'obſervation d'un réglement plus coûteux que la peine de la contravention. Mais le défaut du nombre des blancs eſt compenſé par des avantages qui les diſtinguent.

Tous ceux qui habitent les iſles Angloiſes ſont enrégimentés. Cette ſujettion qui n'expoſe ni aux caprices d'un gouverneur, ni à l'orgueil inſultant des troupes réglées, n'humilie, ne bleſſe perſonne. Si cette milice eſt inférieure par la diſcipline aux ſoldats d'Europe; elle l'emporte de beaucoup par l'ardeur & par le courage. Si elle étoit aſſez nombreuſe pour repouſſer un ennemi dont le gouvernement eſt preſque militaire; elle déchargeroit la métropole du ſoin d'envoyer avec des frais & des riſques immenſes, des troupes qui périſſent la plupart ſans avoir rien fait. Mais à peine cette milice des colonies ſuffit-elle à contenir les noirs qui ſont très-portés à ſe ſoulever contre le joug Anglois: car il ſemble que l'eſclavage ſoit d'autant plus dur chez des nations libres qu'il y eſt plus injuſte & plus étranger. Telle eſt donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir ſecoué le joug, il veut l'impoſer; & que le cœur le plus impatient de la ſervitude, devient le plus amoureux de la domination.

Quoique la Grande-Bretagne n'ait jamais établi d'impôts directs dans ſes colo-

nies, elles ſont plus chargées de taxes qu'on ne l'eſt dans des gouvernemens moins modérés. Abandonnées à leurs propres forces, il leur a fallu trouver en elles-mêmes des reſſources contre les déſaſtres qui ont ſuivi les grands mouvemens de la nature, ſi fréquens dans ces climats. Obligées de remédier aux malheurs de la guerre, & de pourvoir au ſoin de leur défenſe; les fortifications qu'elles ont élevées, ont entraîné des contributions volontaires, mais abondantes, mais ruineuſes, par les dettes qu'il a fallu contracter. L'adminiſtration civile, par une contradiction manifeſte avec l'eſprit républicain, qui eſt un eſprit d'économie & de déſintéreſſement, y a toujours été très-cher, & la choſe publique n'a jamais marché qu'à prix d'argent. C'eſt un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant. Libre ou non, il en vient à n'aimer, à n'eſtimer que les richeſſes. La ſoif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du beſoin, on ne ſe raſſaſie pas des tréſors comme des autres alimens de nos paſſions. Celles-ci ſont iſolées & n'ont qu'un tems; elles ſe combattent ou ſe ſuccedent: la paſſion de l'or nourrit & ſatisfait toutes les autres, du moins elle y ſupplée, à meſure qu'elle les uſe par les moyens qu'elle fournit de les aſſouvir. Il n'eſt point d'habitude qui ſe fortifie plus par l'uſage, que celle d'amaſſer; elle fem-

ble s'irriter également par les jouiſſances de la vanité, par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours beſoin de remplir ou de groſſir ſon tréſor. C'eſt une expérience conſtante, qui s'étend des individus aux nations. Depuis que le commerce a élevé des fortunes conſidérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y eſt devenue le mobile univerſel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu, ou qui n'ont pas voulu s'attacher à cette profeſſion la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre dont les mœurs & l'opinion leur faiſoient un beſoin. Même en aſpirant à l'honneur, ils couroient aux richeſſes. Dans la carriere des loix & des vertus qui doivent ſe chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de ſiéger au parlement, ils ont vu le moyen d'agrandir leur fortune. Pour ſe faire élire membres de ce corps puiſſant, ils ont corrompu les ſuffrages du peuple, & n'ont pas plus rougi de revendre ce même peuple à la cour, que de l'avoir acheté. Chaque voix eſt devenue vénale au parlement. Un miniſtre célebre en avoit le tarif, & s'en vantoit publiquement, à la honte des Anglois. C'étoit un devoir de ſa place, diſoit-il, d'acheter les repréſentans de la nation, pour les faire voter, non pas contre, mais ſelon leur conſcience. Eh! que dit la conſcience où l'argent a parlé? Si l'eſprit mer-

cantile a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt perſonnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies, dont il eſt le principe & le ſoutien? Eſt-il bien vrai que chez la fiere Albion, un citoyen aſſez généreux pour ſervir la patrie par amour de la gloire, ſeroit un homme d'un monde & d'un ſiecle qui ne ſont plus? Iſle ſuperbe, puiſſent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil eſprit d'intérêt! Tu leur rendras un jour tout ce qu'ils ont perdu.

Cependant, malgré l'énormité des contributions & des dépenſes publiques dans les établiſſemens Anglois, les terres s'y vendent encore à un très-haut prix. Les Européens & les Américains s'empreſſent d'en acheter, & cette concurrence en fait enchérir la valeur. Ils ſont attirés par l'aſſurance & la facilité de trouver dans la métropole, un débouché de leurs denrées, plus avantageux que les autres nations ne ſauroient en avoir ailleurs. De plus, les iſles Angloiſes ſont moins expoſées à l'invaſion & au dégât, que les iſles de puiſſances, riches en productions & foibles en vaiſſeaux. La navigation d'un peuple né pour la mer, ſe ſoutient par ſa propre force, en guerre comme en paix.

Ce peuple ne néglige rien, pour donner un nouveau prix à ſes iſles. En 1766, il a ſupprimé le droit de quatre & demi pour cent que les ſucres payoient à leur

ſortie, & les droits impoſés ſur toutes les autres denrées. Cette exemption s'eſt étendue aux productions, que des iſles étrangeres introduiroient dans les ſiennes. Le gouvernement a plus fait encore. Il s'eſt chargé de la dépenſe des garniſons qui doivent garder les nouvelles conquêtes; dépenſe qui monte à 219, 427 livres. C'eſt ainſi que le tréſor public ſait aller au devant des beſoins du commerce, pour en accroître la proſpérité.

CHAPITRE LX.

Quelles ſont les liaiſons extérieures des iſles Angloiſes?

LES liaiſons des iſles Angloiſes, ſont très-reſſerrées. Aucun navire étranger n'y aborde, ſi ce n'eſt à la Jamaïque, à la Dominique, dont on a fait, en 1766, des ports francs. La ſévérité des loix a prévenu ſur cette prohibition importante, l'infidélité des gouverneurs. Toute communication, avec les différentes nations de l'Europe, leur a même été conſtamment interdite; & lorſqu'en 1739 on les autoriſa à y porter directement leurs ſucres, ce fut avec des reſtrictions qui l'empêcherent. L'in-

térêt de la métropole, eſt de réſerver à ſa conſommation, ou à ſon commerce, toutes les denrées de ſes iſles. Voici comment s'en fait le partage.

Ces colonies n'ont jamais produit de vivres pour les habitans, blancs ou noirs. Elles manquent de bois, de beſtiaux, de poiſſon ſalé. Ces objets de premiere néceſſité, leur ſont fournis par la nouvelle Angleterre, qui reçoit en échange des eaux-de-vie de ſucre, du piment, du gingembre, peu d'autres denrées, mais beaucoup de melaſſes qui lui tiennent lieu du ſucre. Jamais il ne lui fut permis de tirer directement cette derniere production, de peur que le bon marché du ſucre, faiſant abandonner les melaſſes, les iſles ne fuſſent obligées de donner d'autres denrées en paiement de celles qu'elles recevoient des provinces du Nord. La métropole ſentoit bien que le ſucre porté d'Amérique en Angleterre, & rapporté d'Angleterre en Amérique, ne trouveroit que peu de débouchés; mais cette conſidération ne l'arrêta pas. Sa vue principale n'étoit pas de vendre aux colonies ſeptentrionales, une production dont elle trouvoit en Europe un débouché facile: elle vouloit ſpécialement aſſurer la conſommation de ſes melaſſes, & s'approprier par ce moyen tous les riches produits de ſes iſles. Mais les meſures qui devoient l'aſſurer de ce but

important, furent ſinguliérement traverſées.

La France, que d'heureux haſards avoient miſe en poſſeſſion des iſles les plus riches du nouveau monde, aveuglée par cette imprudence qui l'a toujours arrêtée dans l'uſage de ſa fortune, n'avoit pas ſongé à faire paſſer ſes ſirops & ſes eaux-de-vie de ſucre, dans ſes colonies ſeptentrionales. Cette mauvaiſe politique attira les habitans de la nouvelle Angleterre aux iſles Françoiſes. Avec des farines, des légumes, des bois, de la morue, des beſtiaux, & même de l'argent, ils allerent y chercher de l'indigo, du coton, du ſucre qu'ils avoient le ſecret de vendre à l'Angleterre, & ſur-tout des melaſſes qu'ils conſommoient entiérement. On pourroit prouver que dès l'an 1719, ils en enlevoient vingt mille barriques, & qu'en 1733, cette navigation leur occupoit trois cents navires, & près de trois mille matelots.

Cette communication, qui mettoit les colonies du continent hors de la dépendance des iſles Angloiſes pour leurs beſoins, excita les plaintes des colons inſulaires. Ils demanderent au parlément la proſcription d'un commerce, auſſi contraire, diſoient-ils, au bien de la métropole & à leur proſpérité, que favorable aux progrès des établiſſemens François. Les ſeptentrionaux de leur côté, répondirent que, ſi cette porte de commerce leur étoit fermée, ils ne pour-

roient ni pouſſer leurs défrichemens, ni faire la traite des pelleteries, ni continuer leurs pêches, ni conſommer les manufactures nationales, ni rien ajouter aux richeſſes, à la conſidération, aux forces maritimes de la métropole.

Ce grand procès, auquel preſque tous les Anglois avoient plus ou moins d'intérêt, excita la plus grande fermentation, & fit éclore une foule d'écrits, où l'eſprit de parti mêla beaucoup d'animoſité. Mais c'eſt ainſi que la nation s'éclaire ſur ſes intérêts. Quand elle fut bien inſtruite, le parlement, pour concilier les vues de tous ſes colons de l'Amérique, maintint ceux du continent dans la liberté de continuer leur commerce avec les François; mais en faveur des iſles, il aſſujettit les melaſſes étrangeres, à un droit qui devoit aſſurer aux nationales la ſupériorité du débit. Ce droit a ſouvent varié. Les habitans des iſles demandoient, en 1764, qu'il fût porté à 7 ſols 6 deniers par galon. Ceux du continent, deſiroient de ne payer que 3 ſols 9 deniers. Pour ſatisfaire les uns & les autres, il fut mis à 15 ſols 7 deniers & demi. Depuis on a réduit l'impôt à 1 ſol 10 deniers & demi, qui eſt également levé ſur les melaſſes de la nation & de l'étranger. Mais heureuſement pour les iſles Angloiſes, la conſommation des melaſſes & des eaux-de-vie de ſucre,

s'eſt ſi fort étendue dans le Nord de l'Amérique, & celle de l'eau-de-vie de ſucre s'eſt tellement accrue en Angleterre même, ſur-tout en Irlande, qu'on n'a jamais manqué de débouché pour ces productions. Tels ſont les rapports des iſles Angloiſes avec les colonies ſeptentrionales. Ils ſont bien plus conſidérables avec la métropole.

Elle fournit à ſes iſles, leurs vêtemens, leurs uſtenſiles, leurs eſclaves. C'eſt à-peu-près le vingtieme de ce qu'elle en retire. La raiſon de cette diſproportion vient de ce que la plupart des propriétaires des habitations conſidérables, vivent toujours en Angleterre, & que leurs agens ne font & ne peuvent faire que peu de conſommation. Leurs affaires ſont à peu de choſe près, conduites comme celles des grands Seigneurs le ſont en Europe.

Un négociant de confiance, eſt une eſpece d'intendant de maiſon, qui fait paſſer aux iſles tout ce qui eſt néceſſaire aux habitations dont il eſt comme chargé. Il donne des ordres aux adminiſtrateurs, ou économes, qui doivent en diriger la culture. Il en reçoit toutes les productions, par le retour de ſes vaiſſeaux d'envoi. Il paie les lettres de change, tirées pour l'achat des eſclaves. Cette ſorte de procuration lui aſſure le fret, l'intérêt & le rembourſement de ſes avances; ſans comp-

ter le profit de la commiſſion ſur les ventes & ſur les achats. Sa condition eſt plus avantageuſe que celle du propriétaire même.

Si cet arrangement differe d'un privilege excluſif, il en a du moins tous les inconvéniens ; puiſqu'il met entre les mains d'un petit nombre d'armateurs ; l'adminiſtration de toutes les plantations, & qu'il leur aſſure le tranſport des denrées qu'elles poduiſent. Dès-lors, comme il n'y a pas de concurrence pour le fret, il doit toujours être à-peu-près le même, c'eſt-à-dire à un prix très-haut.

L'eſpece de monopole, qu'exercent quelques négocians dans les iſles Angloiſes, eſt exercé par la capitale de la métropole à l'égard des provinces. C'eſt à Londres, preſque uniquement, qu'arrivent les produits des colonies. C'eſt à Londres qu'habitent la plupart de ceux à qui appartiennent ces produits. C'eſt à Londres que ſont conſommées les valeurs de ces produits. Le reſte de l'état n'y prend qu'un intérêt fort indirect.

Mais du moins Londres eſt le plus beau port de l'Angleterre ; Londres conſtruit des vaiſſeaux, & fabrique des marchandiſes ; Londres fournit des matelots à la navigation, & des bras au commerce ; Londres eſt dans une province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver,

tout peut en ſortir. Elle eſt vraiement le cœur du corps politique, par ſa ſituation locale. Ce n'eſt pas une tête monſtrueuſe, quoique cette capitale ſoit auſſi trop grande comme toutes les autres; ce n'eſt pas une tête d'argile, qui veuille dominer ſur un coloſſe d'or. Cette cité n'eſt pas remplie de ſuperbes oiſifs, qui ne ſont qu'embarraſſer & ſurcharger un peuple laborieux. C'eſt le rendez-vous de tous les marchands; c'eſt le ſiege de la nation aſſemblée. Là, le palais du prince, n'eſt ni vaſte, ni vuide. Il y regne par ſa préſence, qui vivifie. Le ſénat y dicte les loix, au gré du peuple qu'il repréſente. Il n'y craint pas l'aſpect du monarque, ni les attentats du miniſtere. Londres n'eſt point parvenue à ſa grandeur, par l'influence du gouvernement, qui force & ſubordonne toutes les cauſes phyſiques; mais par l'impulſion naturelle des hommes & des choſes, par une ſorte d'attraction du commerce. C'eſt la mer, c'eſt l'Angleterre, c'eſt le monde entier, qui veulent que Londres ſoit riche & peuplée.

CHAPITRE LXI.

Réſumé des richeſſes que l'Europe tire des iſles de l'Amérique.

L'HISTOIRE des colonies de l'archipel Américain, ne ſauroit être mieux terminée, ce ſemble, que par une récapitulation des richeſſes qu'elles fourniſſent à l'Europe. C'eſt-là le grand objet du commerce de nos jours; c'eſt par-là que les Antilles doivent tenir une place éternelle dans les faſtes des nations; puiſqu'enfin les richeſſes ſont le mobile des grandes révolutions qui tourmentent la terre. Ce furent les colonies de l'Aſie mineure, qui amenerent la ſplendeur & la chûte de la Grece. Rome, qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans ſa grandeur, quand elle eut ſous ſa main les tréſors de l'orient. La guerre ſembla s'aſſoupir un moment en Europe, pour aller envahir le nouveau-monde; & ne s'eſt depuis ſi ſouvent réveillée, que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui ſera toujours le partage du grand nombre des hommes, & le choix du petit nombre des ſages, ne fait pas de bruit ſur la terre. L'hiſtoire ne peut donc s'entretenir, que de maſſacres ou de richeſſes.

Celles des iſles Eſpagnoles, ne ſauroient s'apprécier avec une certaine préciſion. La raiſon en eſt, qu'il y vient habituellement du continent, en échange, ou pour commiſſion, pluſieurs eſpeces de marchandiſes, qui ſe confondent dans la maſſe des richeſſes territoriales des Antilles Eſpagnoles. Cependant on ne croit pas s'éloigner de beaucoup de la vérité, en évaluant à dix millions de livres, les denrées que la métropole tire annuellement de ces iſles.

Les productions des colonies Danoiſes ne s'élevent pas au deſſus de ſept millions. Soixante-dix navires & quinze cents matelots, ſont employés à leur extraction. Ces établiſſemens reçoivent en eſclaves ou en marchandiſes, pour quinze cents mille francs. On peut réduire à neuf cents mille, les frais d'exportation ou d'importation, & à dix pour cent les droits & les aſſurances. Toutes dépenſes prélevées, les iſles Danoiſes doivent jouir d'un revenu net, d'environ trois millions & demi.

La Hollande peut recevoir de ſes établiſſemens pour vingt-quatre millions de denrées. Elles y ſont portées, par cent cinquante bâtimens, & quatre mille matelots. Les frais de cette navigation doivent monter à trois millions & demi; les droits, la commiſſion & l'aſſurance à deux millions

millions & demi ; les marchandiſes & les eſclaves fournis à ſix millions. Il reſte net, pour les propriétaires, environ douze millions.

Le produit des iſles Angloiſes, qui occupe ſix cents navires & douze mille matelots, peut être eſtimé ſoixante-ſix millions. Indépendamment de ce que la métropole envoie à la Jamaïque, pour ſes liaiſons interlopes avec le continent, elle fournit à l'uſage de ſes colonies pour dix-ſept millions en eſclaves & en marchandiſes. Le bénéfice des agens de ce commerce, les frais de navigation, les droits & la commiſſion réunis, ne s'éloignent pas de ſeize millions. D'après ce calcul, on trouvera net, pour les poſſeſſeurs des plantations, trente-trois millions.

On ne craindra pas d'être accuſé d'exagération, en portant les denrées des iſles Françoiſes à la valeur de cent millions. Six cents bâtimens & dix-huit mille matelots, ſont occupés à les tranſporter. La France vend à ces grands établiſſemens, en eſclaves, en productions de ſon ſol ou de ſon induſtrie, & en or de Portugal, pour ſoixante millions. Le profit de ces négocians à dix ſeulement pour cent, doit être de ſix millions. Les frais de navigation montent au moins à quinze; & les droits, l'aſſurance, la commiſſion n'en peuvent pas abſorber moins de ſept. Les propriéta-

taires n'auront donc de net, en argent, qu'environ douze millions. Ce foible reſte, comparé à celui qu'on trouve dans les autres iſles, devroit frapper par le contraſte, ſi l'on n'obſervoit que dans les autres colonies, les quatre cinquiemes des propriétaires n'y réſident pas; au lieu que les colonies Françoiſes ſont conſtamment habitées par les neuf dixiemes de leurs propriétaires.

De cette énumération, il réſulte que les productions du grand archipel de l'Amérique, valent, rendues en Europe, 207, 000, 000. Ce n'eſt pas un don que le nouveau-monde fait à l'ancien. Les nations qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs ſujets établis dans un autre hémiſphere, donnent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur ſol ou leurs atteliers leur fourniſſent de plus précieux. Quelques-unes conſomment en totalité, ce qu'elles tirent de leurs iſles; les autres, & ſur-tout la France, font de leur ſuperflu, la baſe d'un commerce floriſſant avec leurs voiſins. Ainſi chaque nation propriétaire en Amérique, quand elle eſt vraiment induſtrieuſe, gagne moins encore par le nombre de ſujets qu'elle entretient au loin ſans aucuns frais, que par la population que lui procure au dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie en Amérique,

il lui faut cultiver une province en Europe ; & ce ſurcroît de culture augmente ſa force intérieure, ſa richeſſe réelle. Enfin, au commerce des colonies, tient aujourd'hui celui du monde entier.

Les travaux des colons, établis dans ces iſles long-tems mépriſées, ſont l'unique baſe du commerce d'Afrique, étendent les pêcheries & les défrichemens de l'Amérique ſeptentrionale, procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Aſie, doublent, triplent, peut-être, l'activité de l'Europe entiere. Ils peuvent être regardés, comme la cauſe principale du mouvement rapide qui agite notre globe. Cette fermentation doit augmenter, à meſure que la culture des iſles, qui n'a pas encore atteint la moitié de ſon terme, approchera de ſa perfection.

Rien ne ſeroit plus propre à avancer cet heureux période, que le ſacrifice du commerce excluſif que ſe ſont réſervé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux iſles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les eſprits par une concurrence générale. Les hommes qui oſant invoquer l'amour du genre humain, puiſent leurs lumieres dans ce feu ſacré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrieres qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Améri-

que, avec tous les ports de l'Europe. Les gouvernemens qui preſque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent ſe conduire par les principes de cette bienveillance univerſelle, ont cru que des ſociétés fondées, la plupart ſur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un ſeul homme, devoient reſtreindre à leur métropole toutes les liaiſons de leurs colonies. Ces loix prohibitives, ont-ils dit, aſſurent à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de ſes productions territoriales, des moyens pour ſe procurer des denrées étrangeres dont elle auroit beſoin, une balance avantageuſe avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce ſyſtême, après avoir été jugé longtems le meilleur, s'eſt vu vivement attaqué, lorſque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans ſa propriété de quoi fournir à tous les beſoins que la nature ou l'imagination donnent à ſes colonies. Il n'y en a pas une ſeule qui ne ſoit obligée de tirer de l'étranger de quoi completter les cargaiſons qu'elle deſtine pour ſes établiſſemens du nouveau monde. Cette néceſſité met tous les peuples dans une communication, du moins indirecte, avec ces poſſeſſions éloignées. Ne ſeroit-il pas raiſonnable d'éviter la route tortueuſe des échanges, & de faire arriver chaque choſe à ſa deſtination par la ligne la plus droite ?

Moins de frais à faire, des consommations plus considérables, une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fisc : mille avantages dédommageroient les métropoles du droit exclusif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes sont vraies, solides, utiles ; mais elles ne sont pas adoptées. En voici la raison. Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe ; & elle est déjà trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les gouvernemens travaillent à se passer de l'industrie étrangere. La plupart y ont réussi ; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de cette dépendance. Déjà les Anglois & les François, qui sont les grands manufacturiers de l'Europe, voient refuser de toutes parts leurs chefs-d'œuvres. Ces deux peuples qui sont en même tems les plus grands cultivateurs des isles, iront-ils en ouvrir les ports, à ceux qui les forcent, pour ainsi dire, à fermer leurs boutiques ? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront consentir à la concurrence dans le seul débouché qui leur restera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'est avec ces retours qu'ils conserveront leur avantage dans la balance du commerce, sans craindre que l'abondance de ces denrées les fasse

tomber dans l'aviliſſement. Le progrès de l'induſtrie dans notre continent, ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aiſance, & dès-lors, la conſommation & la valeur des productions qui viennent des Antilles.

CHAPITRE LXII.

Quel doit être le ſort futur des iſles de l'Amérique ?

MAIS cette partie du nouveau monde, que deviendra-t-elle ? Les établiſſemens qui la rendent floriſſante, reſteront-ils aux nations qui les ont formés ? Changeront-ils de maître ? S'il arrive une révolution : en faveur de quel peuple ſe fera-t-elle, & par quels moyens ? Grande matiere aux conjectures ; mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les iſles ſont dans une dépendance entiere de l'ancien monde, pour tous leurs beſoins. Ceux qui ne regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent ſupporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approviſionnement des vivres, excite une déſolation univerſelle, une ſorte d'alarme, qui fait plutôt deſirer que craindre l'approche de l'ennemi. Auſſi paſſe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne

manqueront jamais de capituler devant une eſcadre, qui au lieu de barils de poudre à canon, armera ſes vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient, en obligeant les habitans de cultiver pour leur ſubſiſtance, ce ſeroit ſapper par les fondemens l'objet de l'établiſſement, ſans utilité réelle. La métropoleſe priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ſes colonies, & ne les préſerveroit pas de l'invaſion.

En vain eſpéreroit-on repouſſer une deſcente avec des negres, qui nés dans un climat où la molleſſe étouffe tous les germes du courage, ſont encore avilis par la ſervitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans. A l'égard des blancs, diſperſés dans de vaſtes habitations, que peuvent-ils faire en ſi petit nombre ? Quand ils pourroient empêcher une invaſion, le voudroient-ils ?

Tous les colons ont pour maxime qu'il faut regarder leurs iſles, comme ces grandes villes de l'Europe, qui ouvertes au premier occupant, changent de domination ſans attaque, ſans ſiege, & preſque ſans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort eſt leur maître. *Vive le vainqueur*, diſent leurs habitans, à l'exemple des Italiens, paſſant & repaſſant d'un joug à l'autre, dans une ſeule campagne. Qu'à la paix la cité rentre ſous ſes premieres loix, ou reſte ſous

la main qui l'a conquiſe, elle n'a rien perdu de ſa ſplendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, ſont toujours dépeuplées & réduites en un monceau de ruines. Auſſi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé deſtructeur, l'audace d'expoſer ſa fortune pour ſa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ſes récoltes reſtent ſur pied. C'eſt pour s'enrichir qu'il a paſſé les mers. S'il conſerve ſes tréſors, il a rempli ſon but. La métropole qui l'abandonne, ſouvent après l'avoir tyranniſé; qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le ſacrifice de ſa vie? Sans doute il eſt beau de mourir pour la patrie. Mais un état où la proſpérité de la nation eſt ſacrifiée à la forme du gouvernement; où l'art de tromper les hommes, eſt l'art de façonner des ſujets; où l'on veut des eſclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, ſans conſulter, ni l'opinion, ni le vœu du public; où les mauvais deſſeins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, dans les pratiques du monopole; où les bons projets ne ſont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter: eſt-ce là la patrie à qui l'on doit ſon ſang?

Les fortifications élevées pour la défenſe

des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fuſſent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été; il faudra toujours finir par ſe rendre, à moins qu'on ne ſoit ſecouru. Quand la réſiſtance des aſſiégés dureroit au-delà de ſix mois, elle ne rebuteroit pas l'aſſaillant, qui, libre de ſe procurer des rafraîchiſſemens par mer & par terre, ſoutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garniſon ne ſauroit réſiſter à la longueur d'un ſiege.

Il n'eſt pas d'autre moyen de conſerver les iſles, qu'une marine redoutable. C'eſt ſur les chantiers & dans les ports de l'Europe, que doivent être conſtruits les baſtions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainſi dire, ſous les ailes de ſes vaiſſeaux, tant qu'elle remplira de ſes flottes le vaſte intervalle qui la ſépare de ces iſles, filles de ſon induſtrie & de ſa puiſſance; ſa vigilance maternelle ſur leur proſpérité, lui répondra de leur attachement. C'eſt donc vers les forces de mer que les peuples propriétaires du nouveau monde porteront déſormais leurs regards. La politique de l'Europe, veut en général garder les frontieres des états, par des places. Mais pour les puiſſances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres, & des vaiſſeaux ſur la circonférence. Une iſle com-

merçante, n'a pas même beſoin de places. Son rempart, c'eſt la mer qui fait ſa ſûreté, ſa ſubſiſtance, ſa richeſſe. Les vents ſont à ſes ordres, & tous les élémens conſpirent à ſa gloire.

A ces titres, l'Angleterre peut tout oſer, tout ſe promettre. Elle eſt maintenant la ſeule qui doive ſe confier dans ſes poſſeſſions de l'Amérique, & qui puiſſe attaquer les colonies de ſes rivaux. Peut-être ne tardera-t-elle pas à prendre, à cet égard, conſeil de ſon courage. L'orgueil de ſes ſuccès; l'inquiétude même, inſéparable de ſes proſpérités; le fardeau des conquêtes qui ſemble être le châtiment de la victoire: tout le ramene à la guerre. Le peuple Anglois eſt écraſé ſous le poids de ſes entrepriſes & de ſes dettes nationales; ſes manufactures ſont menacées d'une entiere décadence; chaque jour il échappe de ſes mains quelque branche de commerce; il ne peut calmer la fermentation des colonies ſeptentrionales, qu'en ouvrant de nouveaux débouchés à leurs productions. Les ſentimens qu'il a conçus de ſa valeur, & la terreur que ſes armes ont inſpirée, s'affoibliroient dans une longue paix; ſes eſcadres s'anéantiroient dans l'oiſiveté; ſes amiraux perdroient le fruit d'une heureuſe expérience. Toutes ces réflexions ſont des cauſes de guerre aſſez légitimes, pour une nation qui l'a faite avant de la déclarer; & qui

prétend devenir la maîtreſſe dans le nouveau-monde, par le droit qui met les deſpotes à la tête des peuples. La premiere étincelle éclatera dans l'Amérique, & l'orage fondra d'abord ſur les iſles Françoiſes; parce que le reſte, à la Havane près, ira de ſoi-même au-devant du joug.

C'eſt donc au François à ſe préparer les premiers à la défenſe du nouveau monde, ſeuls capables de le défendre, s'il peut l'être; puiſque les Hollandois ne ſont plus rien, & que l'Eſpagne a laiſſé engourdir toutes les forces qu'elle tenoit de la nature, & mis le nerf de ſa puiſſance aux mains des autres nations. Oui la France peut ſeule en ce moment élever une marine formidable. Philoſophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter aujourd'hui ſa Patrie à s'armer de vaiſſeaux. C'eſt pour le repos de la terre qu'il fait des vœux; en ſouhaitant de voir établir ſur l'empire des mers, l'équilibre qui maintient aujourd'hui la ſureté du continent.

Preſqu'au centre de l'Europe, entre l'Océan & la Méditerranée, la France joint par ſa poſition & ſon étendue, aux forces d'une puiſſance de terre, les avantages d'une puiſſance maritime. Elle peut tranſporter toutes ſes productions d'une mer à l'autre, ſans paſſer ſous le canon menaçant de Gibraltar, ſous le pavillon inſultant des Barbareſques. Un canal pré-

férable au Pactole, verſe les richeſſes de ſes plus riantes provinces dans les deux mers, & les tréſors de deux mers dans ſes plus belles provinces Aucun peuple navigateur ne jouit d'une communication ſi prompte & ſi facile entre ſes ports par ſes terres, entre ſes terres par ſes ports Elle eſt aſſez près de l'Eſpagne & du Portugal, qui ne ſavent pas fournir à leur ſubſiſtance; aſſez près des Turcs & des Africains qui n'ont qu'un commerce purement paſſif. La douceur de ſon climat lui procure la double commodité, l'avantage ineſtimable & preſque unique, d'expédier & de recevoir ſes vaiſſeaux dans toutes les ſaiſons de l'année. Elle doit à la profondeur de ſes rades de pouvoir donner à ſes navires la forme la plus propre à la célérité, à la ſûreté.

Manque-t-elle d'objets & de matieres à exporter? Le nouveau monde & le nord de l'Europe, ſe diſputent ou ſe partagent ſes vins & ſes eaux-de-vie. Que de peuples lui demandent ſes ſels, ſes huiles, ſes ſavons, ſes fruits même & ſes grains! On recherche à l'envi les denrées de ſes colonies. Mais c'eſt encore plus par ſes manufactures, ſes étoffes & ſes modes, qu'elle a ſubjugué le goût des nations. En vain ont-elles voulu mettre des barrieres à cette paſſion que ſes manieres inſpirent pour ſon luxe; l'Europe eſt faſcinée & n'en reviendra pas. La manie a gagné juſqu'à l'Angleterre, où

les législateurs, même en dictant des loix pour la proscrire, ne cessent de s'y livrer. Inutilement, pour s'affranchir du tribut qu'imposent ces ouvrages étrangers, on a cherché à les copier. La fécondité de l'invention dévancera toujours la promptitude de l'imitation ; & la légéreté des goûts d'une nation qui rajeunit tout dans ses mains, qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie & l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quelle devroit être la navigation d'un peuple qui est en possession de fournir à beaucoup d'autres nations ce qui sert à nourrir leur vanité, leur luxe & leur volupté ?

Aucun obstacle, pris de la nature des choses, ne pourroit arrêter cette activité. Assez grande pour n'être pas embarrassée dans sa marche par les puissances qui l'environnent ; assez heureusement limitée, pour n'être pas surchargée par sa propre grandeur ; la France a tous les moyens d'acquérir sur mer la puissance qui peut mettre le comble à sa prospérité. Une population nombreuse & propre à tout entreprendre, n'attend qu'un encouragement vers la marine. Le reproche même qu'on lui fait d'avoir plus de matelots sur chaque vaisseau que les autres nations, prouve qu'en France ce ne sont pas les hommes qui manquent à l'art, mais plutôt l'art qui man-

que aux hommes. Cependant quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui peut perfectionner la conſtruction des vaiſſeaux; plus de cette dextérité de corps qui peut économiſer le tems & les frais de la manœuvre par la ſimplicité, par la célérité des moyens ?

C'eſt dans la navigation marchande qu'une puiſſance apprend à devenir redoutable ſur mer. Les matelots ſont naturellement ſoldats. Ils bravent tous les jours les dangers de la mort; ils ſont endurcis par leur métier, aux fatigues du travail, aux injures des climats. Ce n'eſt que par l'apprentiſſage de la mer qu'on peut former une marine militaire. La marine marchande en eſt l'école, & le commerce en eſt la fabrique & le ſoutien. En vain le tréſor royal d'une cour, qui n'a jamais vu la mer, ni de vaiſſeau, voudroit lever des flottes. L'Océan repouſſe ces êtres efféminés & rampans, qui vont baiſſer la tête & courber le corps devant d'autres hommes. De pareils chefs d'eſcadres n'ont beſoin des vents que pour fuir. Qu'ils reſtent dans la capitale, & laiſſent le commandement des vaiſſeaux de ligne à des patrons armateurs. Mais non: que la nobleſſe, ſi elle aſpire à commander ſur mer, ſe faſſe commerçante, & monte elle-même ſes navires marchands, avant de briguer des poſtes dans la marine royale.

Les états modernes ne peuvent s'agrandir que par la puiſſance maritime. Depuis qu'un luxe inconnu des anciens, a comme empoiſonné l'Europe d'une foule de nouveaux goûts, les nations qui peuvent fournir ces beſoins à toutes les autres, deviennent les plus conſidérables ; parce qu'en exerçant leurs forces dans les périls de la navigation & les travaux du commerce, elles enchaînent leurs voiſins dans l'inaction & la molleſſe ; elles tiennent dans la dépendance de leur induſtrie des peuples qu'elles achetent pour la guerre, avec l'argent même dont elles les ont dépouillés par le luxe. C'eſt depuis cette révolution qui, pou ainſi dire, a ſoumis la terre à la mer, que les grands coups d'état ſe ſont frappés ſur l'Océan. Richelieu ne l'avoit pas entrevue dans un avenir prochain, lorſque pour fermer aux Anglois le port de la Rochelle, il fermoit preſque aux Rochelois le chemin de la mer. Des vaiſſeaux auroient mieux valu qu'une digue ; mais la marine n'entra pour rien dans ſon plan de ſubjuguer la France pour dominer dans l'Europe. Le monarque dont il avoit préparé la grandeur ne la vit, comme lui, que dans l'art de conquérir. Après avoir ſoulevé par ſes entrepriſes tout le continent de l'Europe, il lui fallut, pour réſiſter à cette ligue, ſoudoyer des armées innombrables. Bientôt ſon royaume ne fut, pour

ainſi dire, qu'un camp; ſes frontieres qu'une haie de places fortes. Sous ce regne brillant, les reſſorts de l'état furent toujours trop tendus; le gouvernement tourmenté de ſa propre vigueur, ne ſortit d'une criſe que pour tomber dans une autre. On ne ſentit le beſoin d'une marine permanente, que lorſque l'épuiſement des finances eut rendu preſqu'inutiles les efforts pour la créer.

Depuis la fin d'un ſiecle, où la nation du moins ſoutenoit ſes diſgraces par le ſouvenir de ſes ſuccès, en impoſoit encore à l'Europe par quarante ans de gloire, chériſſoit un gouvernement qui l'avoit honorée, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés; la France a toujours décliné de ſa proſpérité, malgré les acquiſitions dont ſon tertitoire s'eſt agrandi. Vingt ans de paix ne l'auroient pas énervée, ſi l'on eût tourné vers la navigation les forces qu'on avoit très-longtems prodiguées à la guerre. Mais ſa marine n'a pris aucune conſiſtance. L'avarice d'un miniſtere, les prodigalités d'un autre, l'indolence de pluſieurs, de fauſſes vues, de petits intérêts; les intrigues de cour, qui menent le gouvernement; une chaîne de vices & de fautes, une foule de cauſes obſcures & mépriſables, ont empêché la nation de devenir ſur la mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre

du pouvoir, ſi ce n'eſt pas à la prépondérance. Le mal eſt incurable, ſi les malheurs qu'elle vient d'éprouver dans la guerre, ſi les humiliations qu'elle a dévorées à la paix, n'ont pas rendu l'eſprit de ſageſſe au conſeil qui la gouverne, & ramené tous les projets, tous les efforts au ſyſtême d'une marine formidable.

L'Europe attend cette révolution avec impatience. Elle ne croira pas ſa liberté aſſurée, juſqu'à ce qu'elle voie voguer ſur l'Océan, un pavillon qui ne tremble point devant le pavillon de la Grande-Bretagne. Celui de la France eſt le ſeul en ce moment qui pût le balancer avec le temps. Le vœu des nations eſt aujourd'hui pour la proſpérité de celle qui ſaura les défendre contre la prétention d'un ſeul peuple à la monarchie univerſelle des mers. Le ſyſtême de l'équilibre veut que la France augmente ſes forces navales; d'autant plus qu'elle ne le peut ſans diminuer ſes forces de terre. Alors ſon influence partagée entre les deux élémens, ne ſera plus redoutable ſur aucun, qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie. La nation elle-même ne demande pour aſpirer à cet état de grandeur, que la liberté d'y tendre. C'eſt au gouvernement de la laiſſer agir. Mais ſi l'autorité reſſerre de plus en plus l'aiſance & les facultés de l'induſtrie nationale par des gênes, par des entraves,

par des impôts ; ſi elle lui ôte ſa vigueur, en voulant la forcer ; ſi attirant tout à elle ſeule, elle tombe elle-même dans la dépendance de ſes ſubalternes ; ſi pour aller en Amérique ou dans l'Inde, il faut paſſer par les circuits tortueux de la capitale ou de la cour ; ſi quelque miniſtre déjà grand & puiſſant, ne veut pas immortaliſer ſon nom, en délivrant les colonies du joug d'une adminiſtration militaire, en allégeant l'action de la douane ſur le commerce, en ouvrant aux éléves de la marine marchande l'entrée aux honneurs comme au ſervice de la marine royale : ſi tout ne change pas, tout eſt perdu.

La France a fait des fautes irréparables, des ſacrifices amers. Ce qu'elle a conſervé de richeſſes dans les iſles de l'Amérique, ne la dédommage peut-être pas de ce qu'elle a perdu de forces dans le continent de cette vaſte contrée. C'eſt au Nord que ſe prépare une nouvelle révolution dans le nouveau monde. C'eſt-là le théatre de nos guerres. Allons y chercher d'avance le ſecret de nos deſtinées.

Fin du quatorzieme Livre.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans le cinquieme Volume

A

ALBARET, riviere du petit Goave, *Pag.* 146
Acajou, vaiſſeaux excellens, qu'on fait aux Bermudes avec ce bois, 337
Achiote, nom que les Eſpagnols donnent au rocou, 24
Acte de navigation, il interdit aux étrangers l'entrée des iſles Angloiſes, 264
Africaine (race) à Saint-Vincent, dont l'origine eſt inconnue, 358
Africaines, elles n'accouchent guère que deux ans après leur arrivée en Amérique, 108
Amérique, différences que le climat y doit mettre entre les habitans de la partie Septentrionale & ceux de la partie Méridionale, 28
Anſe (la grande), état de ce bourg de Saint-Domingue, 144
Angleterre, état où elle étoit lorſqu'elle commença à s'établir en Amérique, 247
Anglois, beſoin que cette nation a de la guerre, 392
Anguille, état miſérable de cette iſle, 281
Antigoa, étendue de cette iſle; révolutions qu'elle éprouve; ſa ſituation actuelle, 275

Antilles (les), établiſſement des François dans ces iſles, 1
Artibonite, quel uſage on doit faire de celle de Saint-domingue, 151
Aubert, ce gouverneur François fait la paix avec les Caraïbes de la Guadeloupe, 97

B

BARBADE, premier établiſſement des Anglois dans cette iſle, 270. Ses proſpérités paſſées, *ibid.* Son état actuel, 271
Barbonde, miſérable état de cette iſle, 281
Barre (la), chef d'une compagnie établie pour Cayenne, 22
Barthelemi (Saint-), cette iſle Françoiſe eſt vendue à l'ordre de Malte, 5. Son état actuel, 104
Béate (la), cap de Saint-Domingue, 137
Becouya, une des iſles connues ſous le nom de Grenadins, 356
Bermudes (iſles), découvertes par l'Eſpagnol Jean Bermudés, 336. Les Anglois s'y établiſſent, *ibid.* Moyens inutilement imaginés pour leur proſpérité; 337. Société formée en faveur des pauvres de cettecolonie, *ibid.*
Boiſſeret, achete la Guadeloupe, Marie-Galande & les Saints, 4
Bombardopolis, projet de fortification pour cette place de Saint Domingue, 190
Boucaniers, Dogeron trouve moyen de les gagner, 125
Bretigny (Poncet de), maſſacré, 20
Brevv, port où ſe fait le commerce interlope des Anglois & des Eſpagnols, 298

C

CACAOYERS, tous les cacaoyers périſſent à Saint-Domingue, 134
Café, Cayenne eſt la premiere des colonies Françoiſes qui le cultiva, 25. Sa culture réuſſit bien à la Martinique, 66. Etat de ſa culture à la Jamaique, 311
Caraïbes, épreuves auxquelles ils ſoumettoient leur chef avant ſon élection, 18 Ils cedent la Martinique aux François, apres quelque réſiſtance, 63. Les Caraïbes noirs applatiſſent, à Saint-Vincent, le front de leurs enfans, de peur qu'on ne les prenne pour des négres, 360
Carenage (le fort), ſa deſcription, 57
Cariacou, une des iſles nommées Grenadins 356
Cayenne (iſle de), établiſſement malheureux que les François y forment en différens tems, 20. Son état actuel, 23
Cayes (les), deſcription de cette ville, 140. Réparations dont elle auroit beſoin, 142
Cevillac (le comte de), achete de Duparquet la Grenade & les Grenadins, 5
Charles (Saint-), fort de la Guadeloupe, 116
Charles premier, guerre civile ſous le regne de ce roi Anglois, 256
Charles II, accorde au lord Willoughby, la propriété d'Antigoa, 275
Choc (anſe du), à Sainte-Lucie, 59
Chriſtophe (Saint-), premier établiſſement des François dans cette iſle, 2. Il eſt vendu à Malte, 5. Cette iſle d'abord partagée entre les François & les Anglois, eſt cédée à ce dernier par le traité d'Utrecht, 17. Deſcrip-

tion de cette isle & mœurs de ses habitans, 284. Etat de sa culture, 287
Clugny (place de), au cap François, 158
Cobre, riviere de la Jamaïque, 319
Codrington (le colonel), établit à Antigoa la culture du sucre, 176
Colbert, il protége l'industrie de préférence à l'agriculture, 6. Il rachete les isles d'Amérique, & les livre à une compagnie exclusive, 7. Mauvais succès de cette compagnie, 8
Colomb, découvre la Jamaïque, 288. Par quel artifice il y obtient des subsistances, 289
Colonies, différences entre les idées des anciens & celles des modernes sur la nature & la destination des colonies, 229. Plan qu'on pourroit suivre dans l'établissement d'une colonie nouvelle, 346. Estimation des revenus que diverses nations tirent des colonies qu'elles ont formées dans les isles de l'Amérique, 384
Corsaires de la Jamaïque, 295
Corvées, origine des corvées. Combien elles sont nuisibles aux colonies Françoises d'Amérique, 196
Côteaux (bourg des), ce que c'est que son port, 144
Cotonnier, description & culture de cet arbre, 304
Croix (Sainte-), vendue à Malte, 5. Evacuée par les François, 16
Curaçao, petite isle qui appartient aux Hollandois, 139

D

DACOSTA (Benjamin), établit à la Martinique la culture de cacao, 65

Dame (place de Notre-), au cap François, 158
Dame-Marie, petit établiſſement à Saint-Domingue, 145
Dauphin (le fort), deſcription de cette place, 160
Daurado (d'el), bruit répandu dans toute l'Europe, ſur la richeſſe de cette partie de la Guyane, 19
Denambuc, chef des François qui s'établirent à Saint-Chriſtophe, 2. Il fonde une colonie Françoiſe à la Martinique, 62
Deſclieux (M.), porte à la Martinique deux cafiers, 65
Deſirade (la), productions de cette iſle dépendante de la Guadeloupe, 103
Dodley, caractere & conduite de ce commandant de la Jamaïque, 292
Dogeron (Bertrand), conduite ſage & humaine de ce fondateur de la colonie Françoiſe de Saint-Domingue, 124
Domingue (Saint-), deſcription de cette iſle, 119. Dogeron devient le fondateur de cette colonie, 123. Femmes qu'il y fait importer, 126. Révolte qui s'y allume, 127. Deux adminiſtrateurs envoyés dans cette iſle, pour y établir la ſubordination, 121. Moyens imaginés par le gouvernement, pour la culture de la partie Méridionale de l'iſle, 131. Malheurs arrivés à la colonie, 134. Sédition à l'occaſion du commerce excluſif des négres accordé à la Compagnie des Indes, 135. Etat actuel de la colonie, 136. Ses productions & ſa population, 161. Commerce de François avec les Eſpagnols de cette iſle, 165. Comment la colonie peut aſſurer ſes liaiſons avec l'Europe, 166. Dé-

mêlés fréquens des François & des Eſpagnols, 170. Néceſſité de fixer les limites des deux peuples, 174 Meſures que doit prendre la France pour garantir ſa colonie des invaſions étrangeres, 178
Dominique (la) deſcription de cette iſle, 367. Modique établiſſement, qu'y font les François, *ibid.* Les Anglois s'en emparent. Importance dont elle eſt pour eux, *ibid.*
Ducaſſe, prêt de s'emparer de San-Domingo, eſt arrêté par les ordres de la cour, 171
Duparquet, achete la Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade, 4
Dupleſſis, un des premiers chefs des François qui aborderent la Guadaloupe, 56

E

ELISABETH (la reine), maintient en Angleterre l'autorité royale, 254
Eliſabeth, vaiſſeau de guerre Anglois; généroſité du gouverneur de la Havane à ſon égard, 230
Ennery (M. le comte d'), fondateur de la colonie de Sainte-Lucie, 55
Eſquinel (Jean d'), chef des premiers Eſpagnols qui s'établirent à la Jamaïque, 290
Eſtrées le marechal d'), s'empate de Tabago, 343

F

FLIBUSTIERS, Dogeron trouve le moyen de les gagner, 123
Fleſſinguois, s'établiſſent à Tabago, 340
Fourmis, leurs ravages à la Martinique, 85
France (la), elle ruine par ſa concurrence, le commerce des colonies Angloiſes, 266.

Intérêt qu'elle à d'établir une puiſſante marine, 396
France Equinoxiale, nom donné à la Guyane, 26
François (les), leurs premieres expéditions aux iſles d'Amérique, 1. Les ptivileges excluſifs font languir leurs établiſſemens, 2. Liberté rendue à leur commerce, 8
François (Cap), deſcription de cette ville, 154

G

GALANDE (Marie-), vendue à Boiſſeret, 4. Ses productions, 104
Galibis (les), un des peuples de la Guyane, 28
Gallion, riviere de la Guadeloupe, 116
Garnier (le morne), deſcription & utilité du fort bâti ſur cette montagne de la Martinique, 92
Gaſcogne (gorge de la), ce qu'on en peut faire pour la défenſe de Saint-Domingue, 179
Gingembre, deſcription & culture de cette plante, 308
Goave (le petit), lieu célebre du tems des Flibuſtiers. Son état actuel, 146
Gobin, ce calviniſte fut le premier colon qui s'établit au cap François, 156
Gouverneurs, pouvoit exceſſif de ces chefs dans les colonies Françoiſes, 238
Grenade (la), vendue à Duparquet, 5. Racheté par Colbert, 7. Deſcription de cette iſle & de ſon port, 350. Les François s'en emparent & y commettent de grandes cruautés, *ibid.* Variations dans la culture & le commerce de cette iſle, 352. Elle eſt cédée à l'Angleterre, qui y commet bien des fautes, 355 Les noirs y ſont maintenant en très-grand nombre, 356

Grenadins (les), vendus à Duparquet, 5. Deſcription de ces petites iſles, 354
Grout, port où ſe fait le commerce interlope des Anglois avec les Eſpagnols, 298
Guadeloupe (la), vendue à Boiſſeret, 4. Rachetée par Colbert, 7. Deſcription de cette iſle, 96. Réſiſtance qu'oppoſerent les Caraïbes aux François qui venoient s'y établir, *ibid.* Cauſes du peu de progrès que fit d'abord la colonie de la Guadeloupe, 99. Elle ſe releve avantageuſement, 100. Les Anglois s'en emparent & y pouſſent les cultures, 101. Elle eſt rendue à la France, 103. Supputation des productions de cette iſle, 106
Guyane (la), ſes limites, ſon étendue, & les mœurs de ſes habitans, avant l'arrivée des Européens, 17. Les Eſpagnols, les Anglois & les François y font des voyages, 19. Elle eſt enfin partagée entre les Hollandois, les Portugais & les François, 26. La cour de Verſailles tourne ſes vues vers la Guyane pour réparer la perte du Canada, 31. Fautes dans ce projet, fautes encore plus grandes dans l'exécution, 32. Décri où eſt tombé ce pays, 38. Réponſe aux objections faites contre tout projet d'établiſſement dans cette contrée, *ibid.* Quelles denrées on en pourroit tirer, 42

H

HENRI *VII*, accroît en Angleterre l'autorité royal, 250
Hollande (la), cette république s'empare du commerce des iſles Françoiſes, 3
Honduras, les Anglois de la Jamaïque forment un établiſſement dans cette baie, 301

J

JACQUES premier, caractere & conduite de ce prince, 252
Jamaïque (la), deſcription de cette iſle, 287. Découverte par Colomb, 288. Peuplée par don-Diegue, 290. Elle eſt enlevée aux Eſpagnols par les Anglois, 291. Gouvernement actuel de la Jamaïque. Trois ſtatuts importants, 293. Elle s'enrichit par ſon commerce interlope dans l'Amérique Eſpagnole, 295. On la rend un port franc, 300. Etat de ſes cultures, 301. Peuvent-elles être augmentées, 314. Tremblement de terre à la Jamaïque & ſes ſuites, 317. Crainte qu'on y doit avoir des négres indépendans, 321. Avantages & déſavantages de cette colonie, 330
Jaqmel, état actuel de cet établiſſement, 137
Indienne, généroſité d'une Indienne à l'égard d'un Anglois. Ingratitude de celui-ci, 271.
Intendant des colonies, leur création inſuffiſante pour réprimer le deſpotiſme des gouverneurs, 239
Iſles de l'Amérique, évaluation des richeſſes que l'Europe en tire, 383
Iſles Angloiſes, par quels hommes elles furent peuplées, 257. Quelle forme d'adminiſtration elles adopterent, 259. Progrès de leur culture, 263. Les étrangers exclus de leurs ports, 264. Cauſe de la diminution de leur proſpérité, 266. Etat actuel de ces iſles, 369. Tous les habitans y ſont enrégimentés, 370. Les impôts y ſont plus conſidérables que dans des gouvernemens moins modérés, 373. Cependant les terres s'y vendent à un très-haut prix, 374. Quelles ſont leurs liaiſons extérieures, 376

Iſles Françoiſes, examen du gouvernement de ces iſles, 192. Le droit de propriété n'y eſt pas aſſez reſpecté, 193. Maniere dont les impôts y ſont & y devroient être établis, 207. Néceſſité d'y abolir l'égalité de partage entre les cohéritiers, 213. A-t-on pourvu ſagement au payement des dettes contractées par les iſles Françoiſes, 218. Moyens qu'on pourroit prendre pour l'aſſurer, 227. Abus du pouvoir arbitraire dans le gouvernement des iſles, 236. Comment on pourroit y remédier, 243.

K

KINGSTON, ville de la Jamaïque, 319

Knowles (l'amiral), veut faire de Kingſton le chef-lieu de la Jamaique, 320

L

LEOGANE, deſcription de cette ville & de ſon territoire, 146

Liberté, rendue aux iſles Françoiſes en Amérique, 8. Entraves qu'on y met enſuite, 9

Lolline, l'un des deux Chefs François qui fonderent la colonie de la Guadeloupe, 96

Louis (Saint-), deſcription de cette ville, de la colonie Françoiſe de Saint Domingue, 139

Louis (la compagnie de Saint-), obtient pour trente ans la propriété de la partie Méridionale de Saint-Domingue, 132. Elle eſt bientôt ruinée; comment? 133

Lucaies (les), divers établiſſemens que l'Angleterre y tenta, 333. Etat actuel de cet établiſſement, & ce qu'on y pourroit faire 334

Lucie (Sainte), iſle tantôt occupée par les Anglois & tantôt par les François, 47. Elle reſte enfin aux François, 49. Ce qu'ils ont

fait de cette colonie, 50. Vues ſur les moyens qu'ils ont de s'en aſſurer la propriété, 57

M

Malte, achete Saint-Chriſtophe, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, 5. Colbert retire ces iſles des mains de cet ordre, 7

Mangles, plantes aquatiques, 85

Manioc, ordre à tous les colons François d'en planter cinq cents foſſes pour chacun de leurs eſclaves, 194

Marc (Saint-), deſcription de cette ville, 191

Marine marchande, elle devroit ſervir d'école à la marine royale, 399

Marivault (abbé de), ſa mort, 21

Martinique (la), vendue à Duparquet, 4 Rachetée par Colbert, 7 Deſcription de cette iſle, 61 Premier établiſſement qu'y font les François, 62. Cultures qu'ils y établiſſent, 65. Etat floriſſant de ſon commerce, *ibid.* Sa décadence & les cauſes de cette décadence, 79. Priſe & reſtituée par les Anglois 81. Son état actuel, 82. Peut-elle l'améliorer? 86. Peut-elle être conquiſe? 90

Melaſſes, droits impoſés par le gouvernement ſur les melaſſes. 379

Milices, ſupprimées & rétablies dans les colonies Françoiſes, 209

Moddifort (Thomas), introduit à la Jamaïque la culture du ſucre, 310

Modes Françoiſes, combien recherchées par les étrangers. 397

Montaigu (le duc de), obtient du roi d'Angleterre la propriété de Sainte-Lucie, 48

Montſerrat, étendue & deſcription de cette iſle. Cultures que les Anglois y ont établies, 271

Morne fortuné, hauteur de Sainte-Lucie, favo-

rable pour la conſtruction d'une citadelle, 60
Morne des ſauteurs, nom que les François donnerent à une éminence d'où les Caraïbes ſe précipitoient, de peur de tomber dans leurs mains, 351
Mouillage (le), nom qu'on donne à la partie du bourg Saint-Pierre, bâtie le long de la mer, 74
Moulin à coton, deſcription de cette machine, 306

N

Naunt, ville bâtie par les negres indépendans de la Jamaïque, 323
Negres (la traite des), abandonnée à une compagnie excluſive pour les colonies Françoiſes. Abus de ce privilege, 12
Negres, taxe impoſée pour chaque tête de noirs dans les colonies Françoiſes, 198. Prix des negres dans les colonies Angloiſes, 273. Conjuration des negres découverte à la Barbade, 272. Héroïſme terrible de deux negres, à Saint-Chriſtophe, 285. Sujet de crainte que donne à la Jamaïque un corps de negres indépendans, 321. Révolte des negres à la Jamaïque, 353. Maniere cruelle dont ils en ſont punis, 327. Mécontentement des negres de la Grenade lorſqu'ils paſſent ſous la domination des Anglois, 355
Nevis, deſcription de cette iſle Angloiſe & mœurs de ſes habitans, 279. Déſaſtres qu'elle a éprouvés ſucceſſivement, & état actuel de ſa population & de ſes cultures, 280
Nicolas (le Mole Saint-), deſcription de ſon port, 152
Noirs, diſproportion entre les noirs & les

r blancs dans les iſles Angloiſes, 370
Noailles (le maréchal de), il appuie fortement un nouveau projet de défenſe pour l'iſle de Saint-Domingue, 187
Nocre (riviere de), établiſſement qu'y ont fait les négocians de la Jamaïque, 301

O

OJEDA (Alphonſe), parcourt une partie de la Guyane, 19

P

PAIX (le port de), difficulté d'y aborder, 154
Parck (le colonel), comment les colons d'Antigoa le puniſſent de ſon gouvernement tyrannique, 277
Penn & Venables, conquérans de la Jamaïque, 292
Pierre (Saint-) bourg de la Martinique. Sa deſcription & ſon importance, 74
Piment, deſcription & culture de l'arbre qui le produit, 309
Poincy (le commandeur de), paye, de ſes deniers, les iſles achétées par l'ordre de Malte, 5
Port-Royal, importance de ce port de la Jamaïque, 316. Détruit par un tremblement de terre, 318
Fouancey, caractere de ce gouverneur de Saint-Domingue, 127
Prince (le Port au), deſcription du port & de la ville, 147. C'eſt un lieu mal choiſi pour en faire la capitale d'une colonie, 148.
Providence (la), une des Lucaies, 334
Providence [maiſons de la], hôpitaux du Cap François. Leur utilité, 158

Taffias, défenſe faite mal-à-propos de les importer en France, 232
Terre [la grande], partie la plus conſidérable de la Guadeloupe, 96
Tiburon [cap], ce que c'eſt que ſa rade, 144
Tortue, petite iſle voiſine de Saint-Domingue, dont s'emparent des Anglois & des François, 119. Maſſacre qu'en font les Eſpagnols, 121. Ils ſont chaſſés par les François & les Anglois, ſous la conduite de Willis, *ibid.* Les Anglois en ſont chaſſés, à leur tour, par les François, 122
Trenaulay, fait avec les negres fugitifs de la Jamaïque, un traité qui les déclare libres, 325
Tremblement de terre, quels ravages il produit à la Jamaïque, 317

V

VARECH, plante marine propre à fumer les terres, 275
Venables fait avec Penn, la conquête de la Jamaïque, 292
Vierges [les], état miſérable de ces iſles, 281
Vigie [pointe de la], elle forme l'anſe du choc, 59
Vincent [Saint-], abandonnée en propre aux Caraïbes, par la France & l'Angleterre, 357. Maniere dont ils s'y gouvernent, 358. Les François ayant échoué dans le projet de s'y établir de force, y ſont admis librement par les Caraïbes, & y portent la diviſion, 360. Elle tombe ſous la domination Angloiſe, qui y tient une mauvaiſe conduite politique, 363. Eſpérance que donne cette colonie, *ibid.*

W

WALLER, cet Anglois réfugié aux Bermudes, les rend célebres par ſes poéſies, 336
Willoughby [le lord], obtient de Charles II la propriété d'Antigoa, 276
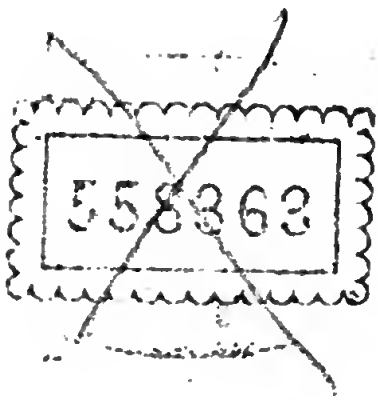
Fin de la Table des Matieres.